

RÈGLEMENT 08-1023

ÉDICTANT LE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) 2023-2030 DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI

CONSIDÉRANT que la MRC de Brome-Missisquoi doit établir un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) et doit le réviser aux sept ans;

CONSIDÉRANT que le 20 août 2003 est entré en vigueur le premier plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT qu'une version révisée du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) a été adoptée en 2016;

CONSIDÉRANT que conformément à la LQE, par la résolution 440-1021, la MRC de Brome-Missisquoi a adopté le 19 octobre 2021, un projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé;

CONSIDÉRANT que conformément à la LQE, la MRC de Brome-Missisquoi a tenu une assemblée publique, le 5 décembre 2022, et a apporté, le cas échéant, les modifications nécessaires à son projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé;

CONSIDÉRANT que RECYC-QUÉBEC a émis le 14 avril 2023 un avis de non-conformité quant au projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé de la MRC de Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT que la MRC a procédé aux correctifs requis de sorte que RECYC-QUÉBEC a émis le 7 juillet 2023 un avis de conformité quant au plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé modifié de la MRC de Brome-Missisquoi, celui-ci étant conforme à la LQE et aux orientations gouvernementales en gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT que, conformément à la LQE, la MRC doit adopter son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030 par l'entremise d'un règlement;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné, que l'objet du règlement a été mentionné et qu'un projet de règlement a été présenté à la séance du Conseil du 19 septembre 2023;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR LUCIE DAGENAI
ET RÉSOLU :**

D'ordonner et statuer par un règlement de ce conseil ce qui suit :

Article 1 Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 Titre du règlement

Le présent règlement est intitulé « *Règlement 08-1023 édictant le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030 de la MRC de Brome-Missisquoi* ».

Article 3 Objet du règlement

Le présent règlement vise à adopter le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030 de la MRC de Brome-Missisquoi, conformément à la LQE.

Article 4 Adoption du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030 de la MRC de Brome-Missisquoi

Le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030 de la MRC de Brome-Missisquoi incluant ses annexes, suivant l'avis de conformité émis par RECYC-QUÉBEC, est adopté tel que présenté séance tenante.

Ce document joint aux présentes à titre d'annexe constitue le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030 de la MRC de Brome-Missisquoi et fait partie intégrante du présent règlement.

Article 5 Entrée en vigueur

Le présent règlement et le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030 de la MRC de Brome-Missisquoi entreront en vigueur le jour de la publication du présent règlement.

ADOPTÉ

Signé :

Patrick Melchior, préfet

Signé :

Mélanie Thibault, directrice générale

Avis de motion :

19 septembre 2023

Présentation du projet de règlement :

19 septembre 2023

Adoption du règlement :

17 octobre 2023

Entrée en vigueur :

Date de la copie conforme

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

**ME DAVID LEGRAND
GREFFIER**

**ANNEXE - PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) 2023-
2030 DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI**



**PLAN DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)
DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI
2023-2030**

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES	ix
ÉQUIPE DE TRAVAIL.....	xi
Membres du comité de la gestion des matières résiduelles.....	xi
Personnel de la MRC de Brome-Missisquoi	xi
Autres collaborateurs.....	xi
REMERCIEMENTS	xii
LISTE DES ACRONYMES.....	xiii
LEXIQUE	xiv
MOT DU PRÉFET	xviii
INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE	1
1. PORTRAIT DE LA MRC.....	3
1.1. Portrait physique.....	4
1.1.1. Description et étendue du territoire	4
1.1.2. Typologie et caractéristiques des municipalités de Brome-Missisquoi.....	7
1.1.3. Typologie des résidences sur le territoire	9
1.2. Portrait démographique.....	11
1.2.1. Évolution démographique.....	13
1.2.2. Tranches d'âge et population.....	15
1.2.3. Occupation du territoire et densité	15
1.2.4. Projection démographique	16
1.2.5. Migration interne	17
1.2.6. Population vieillissante.....	18
1.3. Portrait socioéconomique.....	18
1.3.1. Langues officielles.....	19
1.3.2. Scolarité, revenus et taux de travailleurs	19
1.3.3. Secteurs d'activité économique et nombre d'employés.....	21
1.3.4. Type d'organisations par municipalité	23
1.3.5. Secteur bioalimentaire.....	25
1.3.6. Secteur touristique.....	25
1.3.7. Précisions sur les statuts d'emploi.....	27

2. RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS	28
2.1. Ententes intermunicipales	29
2.2. Distribution des responsabilités	30
2.2.1. Réglementation de la MRC.....	30
2.2.2. Réglementation des municipalités de la MRC	31
2.3. Autres initiatives de la MRC et des municipalités.....	36
2.3.1. Programme d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ).....	36
2.3.2. Autres initiatives de la MRC.....	37
2.3.3. Autres initiatives municipales.....	37
2.4. Centre local de développement (CLD) de Brome-Missisquoi : la Symbiose Brome-Missisquoi	39
3. ORGANISMES ET ENTREPRISES ŒUVRANT EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (GMR) ET INSTALLATIONS SUR LE TERRITOIRE	41
3.1. Services offerts par la Zone-Éco	42
3.1.1. Lieu d'enfouissement technique (LET).....	42
3.1.1.1. À venir — Valorisation du méthane du LET	43
3.1.2. Installation de compostage à aire ouverte en andains.....	43
3.1.3. Écocentre régional.....	43
3.1.4. Plateforme de concassage d'agrégats.....	44
3.1.5. À venir — Centre de tri de matériaux de CRD.....	44
3.2. Anciens dépotoirs municipaux	44
3.3. Équipements et services offerts par Enviro Connexions.....	45
3.4. Récupération 2000	45
3.5. Conditionneurs, recycleurs et valorisateurs.....	45
3.5.1. Conditionneurs	45
3.5.2. Recycleurs.....	46
3.5.3. Valorisateurs.....	46
3.6. Projets d'infrastructures à venir – Biométhanisation et nouveaux centres de tri	46
3.7. Transporteurs et location de conteneurs	46
3.7.1. Équipements et services offerts par Écomax	46
3.7.2. Équipements et services offerts par LJH Transport	46
3.7.3. Équipements et services offerts par Matrec	47
3.7.4. Équipements et services offerts par Services sanitaires Brodeurs inc.....	47
3.7.5. Équipements et services offerts par Mini Transport Jean Choinière.....	47

3.7.6.	Équipements et services offerts par NOPAC Environnement.....	47
3.7.7.	Équipements et services offerts par Raymond-Cherrier	48
3.7.8.	Équipements et services offerts par Ricova Inc. (anciennement Jean-Pierre Guay Transport inc.) 48	
3.7.9.	Équipements et services offerts par Rocheleau et Fils	48
3.7.10.	Équipements et services offerts par Excavation et Transport Désourdy.....	48
3.7.11.	Équipement et services offerts par Valotri.....	48
3.8.	Entreprises œuvrant en réparation.....	49
3.8.1.	Pleins Rayons	49
3.9.	Ressourceries et espaces de réemploi.....	49
3.10.	Implication des comités verts sur le territoire.....	50
3.11.	Réduction à la source.....	51
3.12.	Projets de lutte au gaspillage alimentaire.....	52
3.12.1.	Projet antigaspillage.....	52
3.12.2.	Réfrigérateurs en libre-service	52
4.	GESTION ACTUELLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES MUNICIPALITÉS.....	53
4.1.	Services de collectes municipales.....	54
4.1.1.	Fréquence des collectes	54
4.1.2.	Détails de la collecte des déchets ultimes.....	56
4.1.3.	Détails de la collecte des matières recyclables.....	58
4.1.4.	Détails de la collecte des matières compostables.....	59
4.1.5.	Détails de la collecte des encombrants.....	61
4.2.	Autres collectes.....	63
4.2.1.	Autres matières organiques.....	63
4.2.2.	Résidus domestiques dangereux (RDD)	65
4.2.3.	Conteneurs pour le verre	65
4.2.4.	Plastiques agricoles	67
4.3.	Écocentres	67
4.3.1.	Le service d'écocentres avant 2020.....	67
4.3.2.	Le service d'écocentres depuis 2020.....	68
4.3.3.	Fonctionnement des écocentres	69
4.3.4.	Matières acceptées à l'écocentre régional	70
4.3.5.	Quantité de matières récupérées aux écocentres.....	71

4.3.6.	Achalandage des écocentres en 2021.....	72
4.3.7.	Destination des matières récupérées, lorsqu'acheminées aux écocentres.....	73
4.3.8.	Optimisation de l'écocentre régional en 2022.....	74
5.	INVENTAIRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES MUNICIPALITÉS	75
5.1.	Méthodologie et hypothèses.....	76
5.2.	Déchets ultimes du secteur résidentiel	76
5.3.	Matières recyclables du secteur résidentiel.....	78
5.4.	Matières organiques du secteur résidentiel.....	82
5.5.	Autres matières du secteur résidentiel.....	85
5.5.1.	Textiles.....	85
5.5.2.	Véhicules hors d'usage (VHU).....	85
5.5.3.	Rejets du centre de tri des matières recyclables et de la plateforme de compostage de la matière organique.....	85
5.5.4.	Résidus domestiques dangereux (RDD).....	86
5.5.5.	Résidus encombrants (métalliques et non métalliques).....	87
5.5.6.	Balayures de rues.....	89
6.	GESTION DES BOUES MUNICIPALES RÉSIDENTIELLES ET BILAN DES MATIÈRES GÉNÉRÉES. 90	
6.1.	Installations effectuant le traitement des boues d'épuration municipales.....	92
6.1.1.	Boues municipales de stations d'épuration mécanisées.....	94
6.1.2.	Boues municipales d'étangs aérés et marais artificiel.....	94
6.2.	Boues municipales de fosses septiques.....	95
6.3.	Bilan des résidus du secteur résidentiel	100
7.	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS (ICI).....	102
7.1.	Modalités de gestion des matières résiduelles dans le secteur des ICI	103
7.2.	Méthodologie et hypothèses cONSIDÉRÉES pour l'estimation des quantités de matières résiduelles.....	105
7.2.1.	Méthodologie appliquée.....	105
7.2.2.	Hypothèses de calcul	105
7.3.	Déchets ultimes du secteur ICI.....	106
7.4.	Matières recyclables du secteur ICI	108
7.4.1.	Bilan global des matières recyclables pour le secteur des ICI.....	111
7.5.	Matières organiques du secteur des ICI.....	112
7.5.1.	Estimation des quantités en provenance des industries de transformation agroalimentaire	112

7.5.2.	Estimation des quantités en provenance des autres commerces, institutions et industries.....	114
7.6.	Résidus spécifiques de transformation industrielle et autres matières résiduelles en provenance des ici	116
7.7.	Bilan des résidus du secteur ICI.....	117
8.	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD).....	119
8.1.	Modalités de gestion des matières résiduelles dans le secteur de la CRD.....	120
8.2.	Réalité régionale à considérer pour le secteur des CRD.....	121
8.3.	Méthodologie spécifique et hypothèses.....	122
8.4.	Données disponibles pour le territoire	122
8.5.	Estimation des quantités récupérées, éliminées et générées par le secteur de la CRD	125
8.6.	Bilan du secteur CRD	126
9.	BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR LE SECTEUR RÉSIDENTIEL, ICI ET CRD	127
9.1.	Droit de regard.....	129
10.	DIAGNOSTIC RÉGIONAL.....	130
10.1.	Bilan du PGMR 2016-2020.....	131
10.2.	Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces dans la MRC de Brome-Missisquoi	133
11.	PLAN D'ACTION 2023–2030 — SECTEURS RÉSIDENTIEL, ICI ET CRD	142
11.1.	Lignes directrices et objectifs gouvernementaux	143
11.2.	Lignes directrices régionales et objectifs quantitatifs.....	145
11.3.	Plan d'action 2023-2030	148
11.4.	PLAN D'ACTION 2023-2030, BUDGET ET ÉCHÉANCIER	152
	RÉFÉRENCES.....	156
	ANNEXE 1 —ACTEURS EN MATIÈRE DE GMR.....	161
	ANNEXE 2 — BILAN DU PGMR 2016-2020	173
	ANNEXE 3 — RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGMR 2021.....	175
	ANNEXE 4 — RAPPORT DES CONSULTATIONS PUBLIQUES	182
	ANNEXE 5 — QUESTIONNAIRES ACHÉMINÉS À CHAQUE MUNICIPALITÉ.....	280
	ANNEXE 6 — TABLEAU DE SAISIE DE DONNÉES DANS L'OUTIL DE CALCUL.....	316

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Typologie des municipalités	8
Tableau 2 – Nombre et type de logements présents sur le territoire en 2021	9
Tableau 3 – Population par municipalité dans la MRC de Brome-Missisquoi en 2021	12
Tableau 4 – Évolution de la population par municipalité entre 2006 et 2021	13
Tableau 5 – Connaissances des langues officielles	19
Tableau 6 – Revenu d'emploi moyen des 25-64 ans de Brome-Missisquoi pour 2015 et 2020	20
Tableau 7 – Nombre d'emplois par secteurs d'activité économique	21
Tableau 8 – Répartition des entreprises et des emplois selon les secteurs en 2019	22
Tableau 9 – Les plus grands employeurs de la MRC de Brome-Missisquoi (100 employés et plus)	23
Tableau 10 – Répartition des entreprises selon les secteurs touristiques dans Brome-Missisquoi (2020)	26
Tableau 11 – Résumé des ententes intermunicipales pour les collectes des matières recyclables, organiques et des déchets ultimes	29
Tableau 12 – Règlement de contrôle intérimaire (RCI) de la MRC encadrant la GMR	31
Tableau 13 – Règlements municipaux encadrant la GMR	32
Tableau 14 – Subventions offertes en 2021 par les municipalités afin de réduire certains produits à usage unique	37
Tableau 15 – Quelques anciens dépotoirs municipaux et un dépôt de matériaux secs maintenant désaffectés	44
Tableau 16 – Lieux de collecte pour le réemploi	50
Tableau 17 – Liste des comités verts sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi en 2021 et actions mises en place	51
Tableau 18 – Résumé de la fréquence de la collecte des matières résiduelles du secteur résidentiel en 2021	55
Tableau 19 – Détails des collectes des déchets ultimes en 2021	57
Tableau 20 – Détails des collectes des matières recyclables en 2021	58
Tableau 21 – Détails des collectes des matières compostables en 2021	60
Tableau 22 – Collecte des encombrants offerte à travers les années	61
Tableau 23 – Collectes des feuilles mortes et des sapins en 2021	64
Tableau 24 – Points de dépôt de verre offerts dans les municipalités en 2021	66
Tableau 25 – Points de dépôts des plastiques agricoles en 2021	67
Tableau 26 – Quantité de matières acheminées à l'écocentre régional à Cowansville et à l'écocentre local de Bedford en 2021	71
Tableau 27 – Compilation de la provenance des visiteurs par écocentres par municipalités en 2021	72
Tableau 28 – Destination des matières de l'écocentre régional en 2021	73
Tableau 29 – Quantité de déchets ultimes collectés en bordure de rue par le secteur résidentiel en 2021	78
Tableau 30 – Quantité de matières recyclables collectées en bordure de rue en 2021	79
Tableau 31 – Quantité de matières recyclables résidentielles récupérées aux deux écocentres en 2021	80

Tableau 32 – Estimation de la composition des quantités de matières recyclables pour le secteur résidentiel en 2021	81
Tableau 33 – Matières organiques récupérées par municipalité via le bac brun pour le secteur résidentiel ainsi que certains petits ICI en 2021	83
Tableau 34 – Quantité de résidus verts récupérés aux deux écocentres en 2021	84
Tableau 35 – Quantité et composition des résidus organiques récupérés et générés en 2021	84
Tableau 36 – Estimation des quantités de textiles récupérés, éliminés et générés en 2021	85
Tableau 37 – Estimation des quantités de véhicules hors d'usage récupérés, éliminés et générés en 2021	85
Tableau 38 – Estimation des quantités de rejets des installations de tri et de traitement en 2021	86
Tableau 39 – Quantités de RDD récupérées pour le secteur résidentiel en 2021	86
Tableau 40 – Estimation des quantités de RDD générées par le secteur résidentiel en 2021	87
Tableau 41 – Quantité de métal récupérée aux deux écocentres en 2021	87
Tableau 42 – Quantités de résidus encombrants métalliques récupérés, éliminés et générés par le secteur résidentiel en 2021	87
Tableau 43 – Quantité d'encombrants non métalliques récupérée dans le cadre des collectes d'encombrants en 2021	88
Tableau 44 – Quantités d'encombrants non métalliques récupérés, éliminés et générés aux deux écocentres en 2021	89
Tableau 45 – Quantités de résidus encombrants non métalliques récupérés, éliminés et générés par le secteur résidentiel en 2021	89
Tableau 46 – Quantité de balayures de rue acheminée à la RIGMRBM en 2021	89
Tableau 47 – Types d'installations d'épuration par municipalités et détails de celles-ci pour 2021	92
Tableau 48 – Quantité des boues municipales (station d'épuration mécanisée) générées en 2021	94
Tableau 49 – Quantité de boues municipales (étangs aérés et marais artificiel) générées en 2021	94
Tableau 50 – Détails sur les fosses septiques isolées en 2021 par municipalité	95
Tableau 51 – Nombre de fosses septiques sur le territoire en 2021	98
Tableau 52 – Quantités de boues municipales récupérées, éliminées et générées en 2021	99
Tableau 53 – Estimation des quantités de matières résiduelles générées pour le secteur résidentiel (boues incluses) en 2021	100
Tableau 54 – Nombre d'employés par secteur d'activité en 2016 pour la MRC de Brome-Missisquoi	108
Tableau 55 – Estimation des quantités de matières recyclables récupérées, éliminées et générées par secteur SCIAN en 2021	109
Tableau 56 – Quantité et proportion de matières recyclables générées par les ICI en 2021	110
Tableau 57 – Estimation des quantités de matières recyclables récupérées, éliminées et générées pour le secteur des ICI	111
Tableau 58 – Nombre d'employés et estimation des quantités générées par les industries de transformation agroalimentaire pour la MRC de Brome-Missisquoi en 2021	113
Tableau 59 – Estimation des quantités de matières organiques générées par les secteurs d'activité des ICI en 2021	115
Tableau 60 – Estimation des quantités de matières résiduelles organiques des ICI en 2021 (sont exclus : les résidus de transformation agroalimentaire)	116

Tableau 61 – Estimation des quantités de matières résiduelles organiques des ICI en 2021 (sont exclus : les résidus de transformation agroalimentaire)	116
Tableau 62 – Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur ICI en 2021	117
Tableau 63 – Quantités de résidus CRD et d'agrégats acheminés aux écocentres en 2021	123
Tableau 64 – Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur de la CRD en 2021	125
Tableau 65 – Comparaison des résultats CRD de la MRC de Brome-Missisquoi avec les objectifs nationaux	126
Tableau 66 – Estimation des quantités de matières résiduelles générées par l'ensemble des secteurs de la MRC de Brome-Missisquoi en 2021	128
Tableau 67 – État d'avancement des mesures du secteur résidentiel du PGMR 2016-2020	131
Tableau 68 – État d'avancement des mesures du secteur ICI du PGMR 2016-2020	132
Tableau 69 – État d'avancement des mesures du secteur de la CRD du PGMR 2016-2020	132
Tableau 70 – État d'avancement des mesures de suivi du PGMR 2016-2020	132
Tableau 71 – FFOM du secteur résidentiel (incluant les multilogements)	135
Tableau 72 – FFOM du secteur ICI	137
Tableau 73 – FFOM du secteur de la CRD	138
Tableau 74 – FFOM de l'administration (MRC et municipalités)	139
Tableau 75 – FFOM des infrastructures en GMR sur le territoire	140

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Localisation de la MRC de Brome-Missisquoi	4
Figure 2 – Réseau autoroutier de la MRC de Brome-Missisquoi	5
Figure 3 – Milieu biophysique de la MRC de Brome-Missisquoi	6
Figure 4 – Réseau hydrographique de la MRC de Brome-Missisquoi	7
Figure 5 – Type de résidence selon la typologie du territoire	11
Figure 6 – Variation de la population de la MRC de Brome-Missisquoi entre 2016 et 2021	14
Figure 7 – Proportion des habitants par tranche d'âge en 2020	15
Figure 8 – Superficie du territoire et densité de population par municipalité dans la MRC Brome-Missisquoi en 2021	16
Figure 9 – Projection de la population de la MRC de Brome-Missisquoi 2021-2041	17
Figure 10 – Estimation de l'évolution de la population selon les groupes d'âge, entre 2021 et 2041	18
Figure 11 – Nombre de travailleurs selon la tranche d'âge en 2020	20
Figure 12 – Répartition des ICI et des fermes sur le territoire des 21 municipalités de Brome-Missisquoi en 2021	24
Figure 13 – Statuts d'emploi en 2019	27
Figure 14 – Réseau des écocentres avant 2020	68
Figure 15 – Réseau des écocentres depuis 2020	69
Figure 16 – Quantité de matières acheminée aux écocentres en 2021	71
Figure 17 – Déchets ultimes générés et enfouis à la RIGMRBM entre 2015 et 2021	77
Figure 18 – Déchets ultimes générés dans la MRC de Brome-Missisquoi entre 2015 et 2020	77
Figure 19 – Matières recyclables récupérées au centre de tri Sani-Éco entre 2019 et 2021	79
Figure 20 – Résultats de l'étude de caractérisation des matières recyclables en 2020 et en 2021 pour l'ensemble des bacs résidentiels échantillonnés - composition moyenne d'un bac	81
Figure 21 – Résultats de l'étude de caractérisation des matières recyclables en 2020 et en 2021 pour les conteneurs échantillonnés - composition moyenne d'un conteneur	82
Figure 22 – Matières organiques récoltées via les bacs bruns dans la MRC de Brome-Missisquoi entre 2018 et 2020	82
Figure 23 – Lieu d'enfouissement du secteur ICI en provenance de la MRC de Brome-Missisquoi en 2020	104
Figure 24 et 25 – Déchets ultimes acheminés à la RIGMRBM par les ICI entre 2017 et 2021	106
Figure 26 – Déchets ultimes générés par les ICI dans la MRC de Brome-Missisquoi entre 2016 et 2020	107
Figure 27 – Résultats de l'étude de caractérisation des matières recyclables en 2020 et en 2021 pour l'ensemble des bacs d'ICI échantillonnés – composition moyenne d'un bac	110
Figure 28 – Résultats de l'étude de caractérisation des matières recyclables en 2020 et en 2021 pour les conteneurs échantillonnés - composition moyenne d'un conteneur d'ICI	111
Figure 29 – Valeur des permis de bâtir selon le type de construction dans la MRC de Brome-Missisquoi	121

Figure 30 – Quantités de résidus CRD acheminés à la RIGMRBM par les municipalités entre 2017 et 2021	123
Figure 31 – Lieu d’acheminement des résidus de CRD générés dans la MRC de Brome-Missisquoi en 2020	124
Figure 32 – Quantités de résidus CRD enfouis par kg/hab à la MRC de Brome-Missisquoi entre 2016 et 2020	124

ÉQUIPE DE TRAVAIL

MEMBRES DU COMITÉ DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Claude Dubois, maire de la Ville de Bedford

Lucie Dagenais, mairesse de Frelighsburg

Martin Bellefroid, maire de Pike River

Pierre Janecek, maire de Dunham

Steven Neil, maire de Brigham

Sylvie Dionne-Raymond, mairesse d'East Farnham et présidente du comité

PERSONNEL DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI

Nathalie Grimard, directrice du service de la gestion du territoire

Service de la gestion environnementale de la MRC et du CLD de Brome-Missisquoi

Oriana Familiar, coordonnatrice du service de la gestion environnementale et conseillère en développement durable au CLD de Brome-Missisquoi

Jade Lacoursière, conseillère en gestion des matières résiduelles

Philippe Lavallée, conseiller en économie circulaire

Émilie Derasp-Proulx, stagiaire en gestion environnementale

Éliane St-Pierre, conseillère en communication

AUTRES COLLABORATEURS

Catherine Coderre Porras, consultante externe

REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier toutes les personnes qui ont su nous fournir les données nécessaires à l'élaboration de ce document. Nous tenons à remercier plus particulièrement l'ensemble des municipalités de la MRC ainsi que leur personnel.

Merci à la Zone-Éco de représenter un partenaire important à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC.

Il importe également de remercier les intervenants des secteurs des ICI (industries, commerces et institutions) et de la CRD (construction, rénovation et démolition) ainsi que tous les organismes qui, de par leur collaboration, ont permis de réaliser la révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de Brome-Missisquoi.

LISTE DES ACRONYMES

CLD	Centre local de développement
CRD	Construction, rénovation et démolition
CRE	Conseil régional de l'environnement
CTTÉI	Centre de transfert technologique en écologie industrielle
ÉPI	Équipements de protection individuelle
éq. CO ₂	Dioxyde de carbone équivalent
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
GES	Gaz à effet de serre
GMR	Gestion des matières résiduelles
ICI	Industries, commerces et institutions
ISÉ	Information, sensibilisation et éducation
ISQ	Institut de la statistique du Québec
LQE	Loi sur la qualité de l'environnement
LET	Lieu d'enfouissement technique
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
OGD	Organisme de gestion désigné
OGR	Organisme de gestion reconnu
PAR	Politique d'approvisionnement responsable
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
REP	Responsabilité élargie des producteurs
RIEDSBM	Régie Intermunicipale d'Élimination de Déchets Solides de Brome-Missisquoi
RIGMRBM	Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi
SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
SVMO	Stratégie de valorisation de la matière organique
TEDD	Table des entreprises en développement durable de Brome-Missisquoi
TÉT	Travailleurs étrangers temporaires
t	Tonne
Tmh	Tonne métrique humide
TNO	Territoire non organisé
UPA	Union des producteurs agricoles
VHU	Véhicule hors d'usage

LEXIQUE

Agrégats	Amas de substances ou d'éléments hétérogènes adhérant entre eux.
Autre matière organique	Matière résiduelle d'origine domestique et potentiellement compostable. Exemple : fibres sanitaires (couches, serviettes hygiéniques, mouchoirs, papiers à main), cigarettes, cendre, litières et excréments d'animaux, etc.
Bacs roulants	Contenant sur roues conçu pour recevoir les matières résiduelles, les matières recyclables ou valorisables, muni d'un couvercle hermétique et d'une prise permettant de le verser dans un véhicule de collecte à l'aide d'un verseur automatisé ou semi-automatisé ou d'un bras automatisé ou semi-automatisé.
Branches	Branches amassées lors des collectes municipales spéciales (incluant les arbres de Noël, lorsqu'applicables), lors de travaux d'émondage d'origine municipale ou par l'entremise des écocentres ainsi que de toute autre infrastructure de gestion.
Centre de tri	Lieu où s'effectuent le tri et le conditionnement de diverses matières récupérées lors d'une collecte sélective. Les centres de tri se distinguent par la gamme étendue des équipements utilisés pour la séparation et le conditionnement des matières, ce qui les rend aptes à traiter l'ensemble des matières issues de la collecte sélective.
Collecte sélective	Mode de récupération qui permet de collecter des matières résiduelles pour en favoriser la mise en valeur. La collecte sélective procède par apport volontaire à un point de dépôt ou par collecte de porte en porte.
Compostage domestique	Action, pour les occupants d'une résidence, de composter, à leur domicile, les matières résiduelles organiques qu'ils génèrent.
Déchets ultimes	Résidus ou déchets n'étant plus susceptibles d'être valorisés dans les conditions techniques et économiques disponibles. Cela comprend les rejets de centres de valorisation ainsi que les particules fines et autres matières résiduelles trop dégradées et ne correspondant à aucune catégorie de matières résiduelles potentiellement valorisables.
Écocentre	Lieu d'apport volontaire de matières secondaires.
Élimination	Toute opération visant le dépôt ou le rejet définitif de déchets ultimes dans l'environnement, notamment par mise en décharge, stockage ou incinération, y compris les opérations de traitement ou de transfert de déchets ultimes, effectuées en vue de leur enfouissement.

Entreprises de deuxième transformation du bois	Entreprises utilisant des résidus de bois, tels des copeaux et sciures, spécialisées dans la fabrication de panneaux agglomérés, de granules énergétiques, de paillis, etc. À titre d'exemple, celles-ci regroupent les menuiseries de composants préfabriqués, de contenants et de palettes de bois, de produits de charpente, d'armoires, de comptoirs et de portes en bois, etc. Moins de 2 000 entreprises de ce type sont implantées au Québec.
Fibres	Papier journal, revues et magazines, papier de bureau, imprimés, carton plat et ondulé, laminés et composites, contenants multicouches, autres emballages de papier, etc.
Installation septique	Réservoir étanche destiné à recevoir les eaux usées ou les eaux ménagères avant leur évacuation vers un élément épurateur.
Matières récupérées	Pour les matières recyclables et les matières résiduelles organiques, la quantité de matières récupérées correspond aux quantités collectées auxquelles sont soustraits les rejets.
Matière résiduelle	Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, tout matériau, substance ou produit ou, plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon.
Matière résiduelle organique	Fraction de matière vivante (résidus, végétal ou animal) pouvant se décomposer sous l'action de microorganismes. Inclus les résidus verts, les résidus alimentaires, les autres matières organiques ainsi que les arbres de Noël et les branches.
Métal	Canettes en aluminium, consignées ou non, papier aluminium et contenant de métal, aérosols et tubes métalliques, autres métaux (clous, ustensiles, tuyaux, tôle, etc.).
Outil de calcul	Fait référence à l'outil de calcul Excel (version 2022) validé par RECYC-QUÉBEC et qui permet l'estimation des quantités de matières résiduelles éliminées, récupérées et générées sur un territoire donné, et ce, pour le secteur résidentiel et le secteur des ICI ainsi que pour les résidus relatifs aux activités de construction, de rénovation et de démolition (CRD).
Putrescible	Déchets qui ont une capacité de décomposition rapide. Nommées également biodéchet, ces matières résiduelles ne requièrent pas d'actions pour provoquer leur décomposition. Ce type de déchets regroupe les résidus alimentaires, les résidus végétaux comme les feuilles et les résidus d'origine animale comme ceux provenant des abattoirs.

Recyclage	Utilisation d'une matière secondaire dans le cycle de production, en remplacement total ou partiel d'une matière vierge, y compris la réintroduction des matières résiduelles organiques putrescibles dans le cycle biologique, principalement par l'épandage sur le sol.
Récupération	Ensemble des activités de collecte, de tri et de conditionnement des matières résiduelles permettant leurs réemploi, recyclage ou valorisation.
Réemploi	Utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés.
Rejet de centre de valorisation	Résidu ou déchet qui résultent du tri, du conditionnement et de la mise en valeur des matières résiduelles et qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques disponibles pour en extraire la part valorisable ou en réduire le caractère polluant ou dangereux.
Résidus alimentaires	Matières résiduelles organiques végétales et animales issues de la préparation et de la consommation d'aliments (pelures, restes de table, cœurs de pommes, etc.) et générées par les citoyens à la maison, au travail ou dans les ICI (restaurants, hôtels, établissements d'enseignement et de santé, etc.).
Résidus de construction, rénovation et de démolition	Matières qui proviennent de travaux de construction, de rénovation ou de démolition d'immeubles, de ponts, de routes ou d'autres structures, notamment la pierre, les gravats ou plâtras, les pièces de béton, de maçonnerie ou de pavage, les matériaux de revêtement, le bois, le métal, le verre, les textiles et les plastiques.
Résidus encombrants non métalliques	Meubles en bois, antiquités, matelas, toiles de piscine, meubles de jardin, etc.
Résidus encombrants métalliques	Gros électroménagers (laveuses, réfrigérateurs, sècheuses, tondeuses à gazon, lave-vaisselle, etc.) et petits électroménagers (grille-pain, fours à micro-ondes, bouilloires, etc.).
Résidus domestiques dangereux	Produits d'usage courant représentant un danger s'ils sont mis au rebut, cela comprend : acides, engrais, batteries et piles, huiles usées et filtres, médicaments, peintures, pesticides, propane, antigel, produits d'entretien et nettoyeurs, produits chimiques pour piscine, etc.
Résidus verts	Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées et autres résidus horticoles divers issus de l'aménagement et de l'entretien d'espaces verts urbains.

**Taux de
récupération**

Quantité de matières récupérées/quantité de matières générées, pour une catégorie de matières résiduelles donnée.

Textile

Produits sous forme de bobines de fil ou de rouleaux de tissu destinés à des applications diverses, dont la production de chaussures et de bagages, la fabrication de papier, de matériel de transport, de meubles et de fournitures médicales et la confection de vêtements comme les vêtements pour hommes, femmes et enfants, les vêtements professionnels, les gants, les bas et les chaussettes, les articles en fourrure, la lingerie, les vêtements de plage et les accessoires tels que les chaussures, les chapeaux ou les ceintures.

MOT DU PRÉFET

Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030 de la MRC de Brome-Missisquoi est le résultat d'une collaboration entre de nombreux acteurs du territoire. Cette révision a permis de prendre un moment pour mieux comprendre notre réalité territoriale, mettant en évidence non seulement nos points forts et nos points faibles, mais aussi les besoins et les enjeux de notre population face à la gestion des matières résiduelles. À la lumière de cette analyse, plusieurs lignes directrices ont été établies et sauront nous guider devant les défis qui se dressent devant nous.

Constituée de 29 mesures distinctes, cette nouvelle mouture du PGMR est ambitieuse et vise davantage l'ensemble des générateurs, adressant autant les enjeux du secteur résidentiel que des entreprises. Pour y arriver, l'économie circulaire devra se trouver au cœur des réflexions et la collaboration de l'ensemble des acteurs de la région sera plus qu'importante.

Je tiens à remercier toutes les personnes ayant participé aux nombreuses consultations qui ont contribué à la construction de ce plan. La résultante de celui-ci émerge d'un savoir-faire et d'une énergie collective qui, sans être chauvin, est propre à notre belle MRC!



Patrick Melchior, préfet de la MRC de Brome-Missisquoi





Introduction et mise en contexte

La *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)* stipule que toutes les municipalités régionales de comté (MRC) doivent élaborer et maintenir en vigueur un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Essentiellement, un PGMR a pour fonction de dresser un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, d'établir les orientations et les objectifs poursuivis par la MRC, en plus des moyens et des actions à mettre en œuvre pour y parvenir. L'ensemble des générateurs doit d'ailleurs être couvert par le PGMR, soit le secteur résidentiel, le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) ainsi que le secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD).

À la MRC de Brome-Missisquoi, le premier PGMR a été adopté en 2003 et le deuxième en 2016. Ce troisième PGMR est le résultat d'un important exercice de révision de la deuxième version. Avec la modification de la LQE concernant les PGMR, celui-ci sera en vigueur pendant sept ans, plutôt que cinq, comme c'était le cas pour les PGMR précédents.

Le PGMR doit contribuer à l'atteinte des objectifs et des orientations gouvernementaux, déclarés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, ainsi que dans son plan d'action. Les principaux enjeux de la politique sont les suivants :

Objectif fondamental → réduire la quantité de déchets enfouis et éliminer seulement le résidu ultime

Enjeux majeurs de la politique

- Mettre un terme au gaspillage des ressources;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec;
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles (GMR).

Le PGMR doit aussi contribuer à la réalisation des objectifs quantitatifs du **Plan d'action 2019-2024** identifiés par le gouvernement provincial, c'est-à-dire :

Objectifs quantitatifs

- Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant, soit une réduction de 175 kg par habitant comparativement aux objectifs de 2016-2020;
- Recycler 75 % du papier, carton, plastique, verre et métal;
- Recycler 60 % des matières organiques;
- Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition.



1

Portrait de la MRC

Avant d'exposer la réalité détaillée de la gestion des matières résiduelles dans la MRC de Brome-Missisquoi, un portrait approfondi de cette dernière est brossé. Pour ce faire, les portraits physique, démographique et socioéconomique de la MRC sont respectivement présentés aux sections suivantes.

1.1. PORTRAIT PHYSIQUE

Pour le portrait physique de la MRC de Brome-Missisquoi, le territoire ainsi que son étendue sont d'abord décrits, la typologie et les caractéristiques des 21 municipalités de la MRC sont ensuite présentées, et la typologie des résidences sur le territoire est finalement exposée.

1.1.1. Description et étendue du territoire

Constituée de 21 municipalités, la MRC de Brome-Missisquoi s'étend sur 1679 km² (voir figure 1). La Ville de Bromont est la dernière à s'être greffée à la MRC en 2010. Depuis le 7 juillet 2021, la MRC fait maintenant partie de la région administrative de l'Estrie, après avoir effectué un transfert depuis la Montérégie. Bien qu'elle fasse nouvellement partie de l'Estrie, la MRC relève toutefois encore de la Montérégie pour certains services gouvernementaux.



Figure 1 – Localisation de la MRC de Brome-Missisquoi

Plus précisément, la MRC est située à mi-chemin entre Montréal et Sherbrooke, et elle est facilement accessible par l'autoroute des Cantons-de-l'Est (A-10). Elle se localise également aux confins de la frontière étatsunienne et relativement près des grandes installations portuaires et aéroportuaires que l'on retrouve dans l'axe du fleuve Saint-Laurent.

La MRC profite également de la proximité de grandes villes nord-américaines ayant un bassin de population important et des infrastructures de calibre international (voir figure 2).

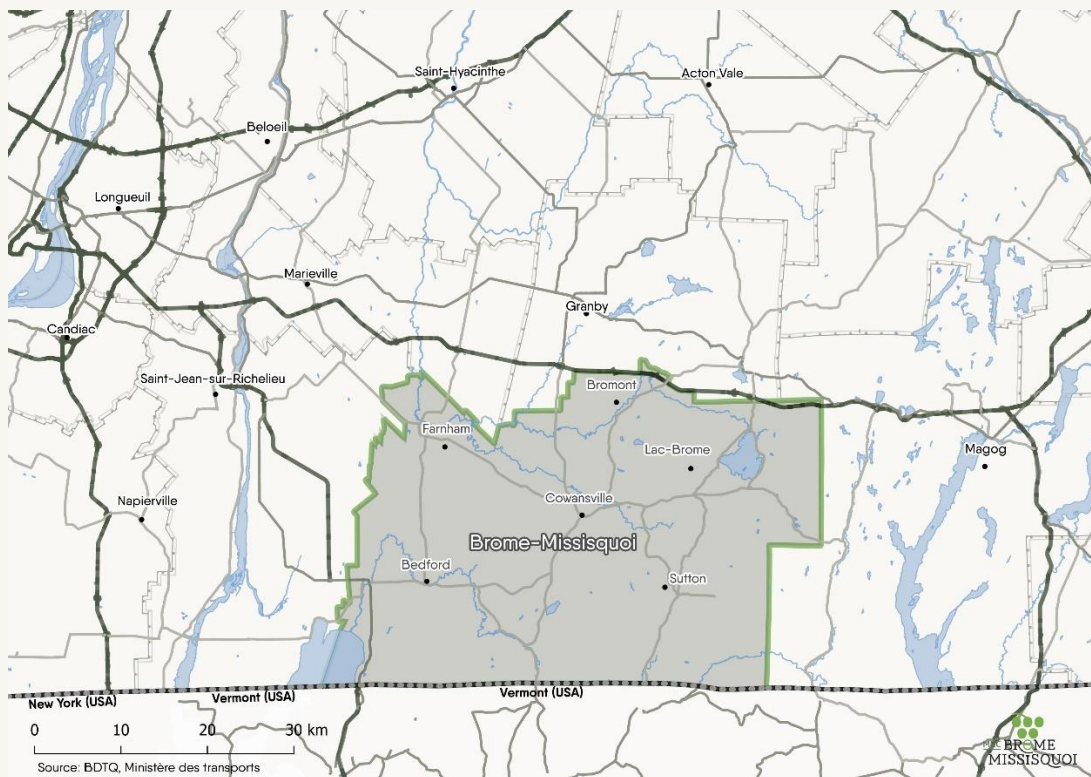


Figure 2 – Réseau autoroutier de la MRC de Brome-Missisquoi

Sur le plan physiographique, la MRC se situe à la rencontre de la plaine du Saint-Laurent dans sa partie ouest et des Appalaches dans sa partie est. Ainsi, l'agriculture domine largement dans la plaine à l'ouest, alors que, progressivement, vers l'est, le relief s'élève et fait place à une série de collines et de vallons. Dans cette zone de transition entre la plaine et la montagne, l'agriculture y est plus diversifiée. Les fermes laitières et d'autres types d'élevage se mêlent aux activités forestières et aux cultures spécialisées. On note une concentration de vergers et de vignobles dans ce secteur, puisque ces cultures tirent avantage des versants bien exposés et bien drainés du piémont.

Le massif montagneux des monts Sutton occupe la partie est de la MRC, dans le prolongement de la chaîne appalachienne. On y retrouve certains sommets ayant des altitudes supérieures, notamment celui du Sommet Rond, qui atteint 962 mètres. La forêt (feuillue aux trois quarts) et le récréotourisme prévalent dans toute la zone montagneuse (voir figure 3).

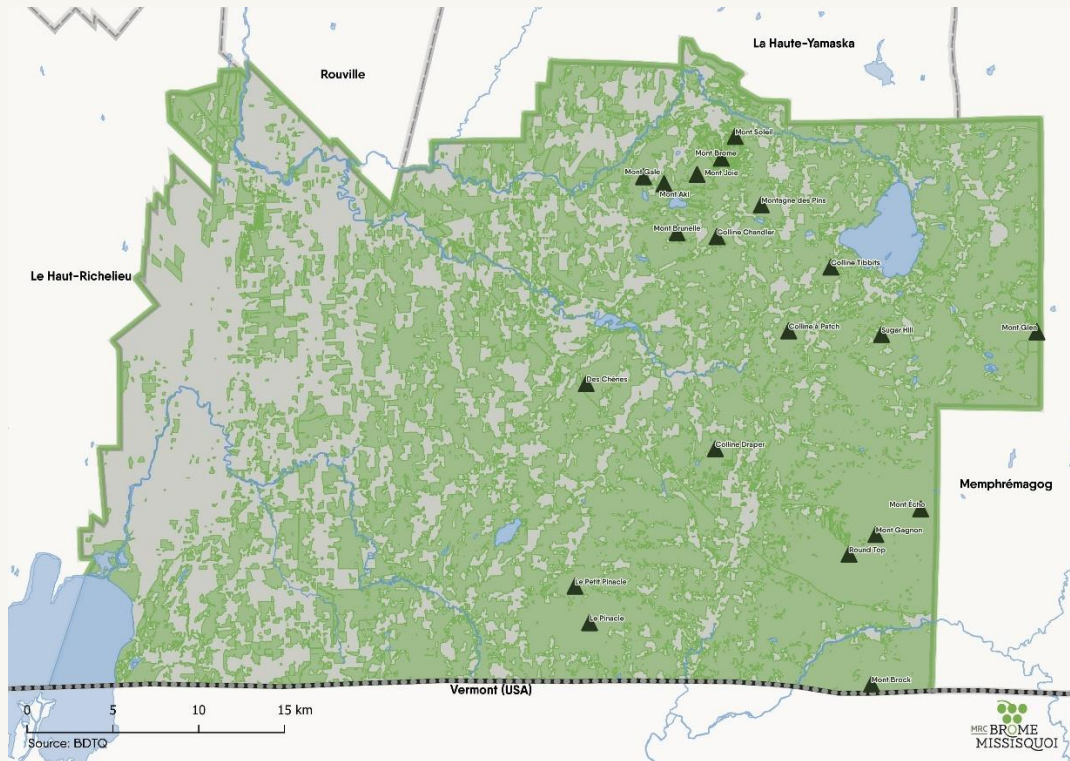


Figure 3 – Milieu biophysique de la MRC de Brome-Missisquoi

La MRC recèle de vastes plans d'eau reconnus pour leur beauté et tous particulièrement recherchés par les villégiateurs. Elle comprend notamment cinq plans d'eau majeurs, soit le lac Brome, la baie Missisquoi, le lac Selby, le lac Bromont et le lac D'Avignon.

Plusieurs rivières et cours d'eau parcourent également la région. Le territoire de la région est sillonné par les rivières Missisquoi, aux Brochets, Yamaska (Yamaska Nord et Yamaska sud-est) et Sutton. Le territoire est divisé en deux grands bassins hydrographiques, soit celui de la rivière Yamaska (au nord) et celui de la rivière Richelieu (au sud) (voir figure 4). Une partie de la baie Missisquoi, soit une superficie de 21 km², est située en territoire non organisé (TNO), c'est-à-dire une partie du territoire qui n'est pas une municipalité locale ou une communauté autochtone.

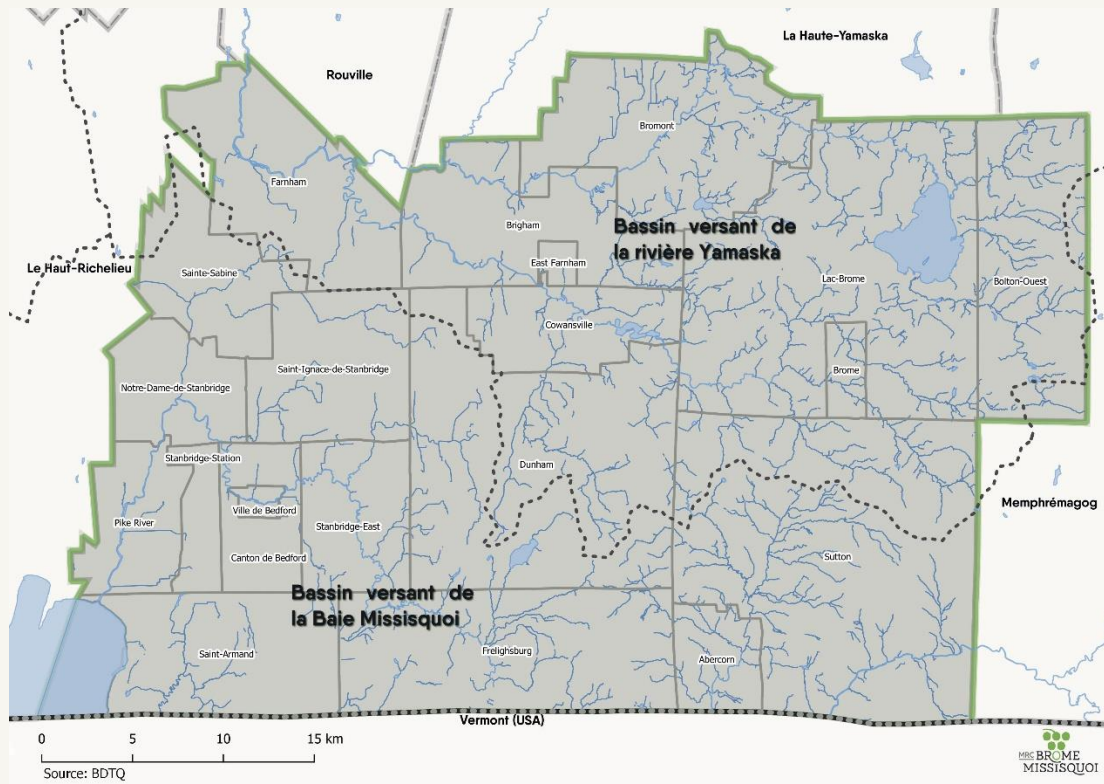


Figure 4 – Réseau hydrographique de la MRC de Brome-Missisquoi

1.1.2. Typologie et caractéristiques des municipalités de Brome-Missisquoi

Le tableau 1 distingue les municipalités rurales, semi-urbaines et urbaines. Au sein de la MRC, deux municipalités sont considérées comme semi-urbaines. Ce tableau permet de voir rapidement quelles municipalités ont des besoins ou des problématiques similaires, afin d'évaluer les actions à mettre en place.

Tableau 1 – Typologie des municipalités

 	Milieu urbain
	Bedford (Ville) Bromont Cowansville Farnham Lac-Brome Sutton
	Milieu semi-urbain
	Brigham Dunham
	Milieu rural
	Abercorn Bolton-Ouest Brome Bedford (Canton) East Farnham Frelighsburg Notre-Dame-de-Stanbridge Saint-Armand Saint-Ignace-de-Stanbridge Pike River Sainte-Sabine Stanbridge East Stanbridge Station

Les milieux ruraux, semi-urbains et urbains se définissent selon les principes suivants :

Milieux ruraux : Il s'agit des municipalités d'une population de moins de 2000 habitants, souvent agricoles, ou de municipalités de type village n'ayant pas de rôle régional en matière de services et d'emplois.

Milieux semi-urbains : Ce sont des municipalités de plus de 2000 habitants en zones périurbaines qui ont connu un accroissement considérable de leur population. Il s'agit d'une forme de ville semi-développée ou faisant partie d'une unité majeure où les infrastructures principales et de services sont très peu présentes. Elles se trouvent essentiellement à la proximité ou sous l'influence de noyaux urbains. Ces milieux se sont urbanisés tout en gardant certaines activités et caractéristiques rurales. Elles sont donc à mi-chemin entre des milieux urbains et ruraux.

Milieux urbains : Ce sont les villes les plus peuplées et caractérisées comme étant des villes pôles de la MRC et qui exercent une fonction suprarégionale. Cela se traduit notamment par leur structure commerciale, ou par la présence d'emplois manufacturiers, ainsi que d'emplois gouvernementaux dans le domaine de la santé, de la sécurité publique et de la justice. Elles exercent une fonction régionale en

termes d'administration publique, de soins de santé et de commerces. Elles comptent aussi plusieurs industries.

L'organisation spatiale des milieux de vie est unique par la présence de six villes-pôles qui offrent, aux municipalités environnantes, un bassin de vie en matière d'organisation communautaire, d'équipements publics, commerciaux, éducatifs, sportifs, de santé, et autres. Cette organisation multipolaire permet d'optimiser les déplacements par la présence de services de proximité en plus de créer un sentiment d'appartenance sous-régional. Ainsi, les six municipalités en milieu urbain représentent des pôles de services.

1.1.3. Typologie des résidences sur le territoire

Les résidences unifamiliales représentent plus de 75 % des logements disponibles, alors que les condos, les chalets et les multilogements de 2 à 9 logements représentent près de 25 % de ces derniers. Seulement 0,55 % des logements se retrouvent dans des bâtiments de 10 logements et plus. Le plus grand nombre de propriétés résidentielles se trouve à Bromont, avec 5 153 logements, suivi par Cowansville, détenant 4 054 logements sur son territoire. La municipalité ayant le plus petit nombre de résidences sur son territoire est Stanbridge Station, avec 92 logements (voir tableau 2).

Tableau 2 – Nombre et type de logements présents sur le territoire en 2021 (données tirées de : registre interne)

Municipalités	Unifamilial	Chalets *	Multilogements 2 à 9	Condos	Multilogements 10 et plus	Total de propriétés résidentielles
Abercorn	185	1	17	0	0	203
Bedford (ct)	259	0	0	0	0	267
Bedford (v)	608	0	164	14	10	796
Bolton-Ouest	429	19	21	0	0	469
Brigham	949	31	19	0	0	999
Brome	139	0	10	0	0	149
Bromont	3 096	269	277	1 482	29	5 153
Cowansville	3 111	1	700	174	68	4 054
Dunham	1 399	43	53	1	0	1 496
East Farnham	215	10	20	0	0	245

Municipalités	Unifamilial	Chalets *	Multilogements 2 à 9	Condos	Multilogements 10 et plus	Total de propriétés résidentielles
Farnham	2 438	13	527	112	28	3 164
Frelighsburg	468	9	39	15	0	531
Lac-Brome	2 217	562	155	364	3	3 301
Notre-Dame-de-Stanbridge	201	0	27	0	0	228
Pike River	194	7	5	0	0	206
Saint-Armand	547	13	24	5	0	589
Saint-Ignace-de-Stanbridge	183	0	11	0	1	195
Sainte-Sabine	338	1	22	0	0	361
Stanbridge East	296	4	14	0	0	314
Stanbridge Station	81	3	8	0	0	92
Sutton	2 319	28	367	537	4	3 255
Total	19 672	1014	2 480	2 704	143	26 067
% par type	75,5	3,88	9,51	10,37	0,55	100

*La variation significative (diminution) du nombre de chalets entre 2016 et 2021 s'explique par un changement des critères de qualification par la MRC durant cette période.

Il est intéressant de combiner les valeurs mentionnées ci-haut à des fins d'analyse. La figure 5 illustre le nombre de maisons unifamiliales selon la typologie des municipalités sur le territoire. Le nombre de maisons unifamiliales en milieu rural s'élève ainsi à 5 883, comparativement à ce type de résidence en milieu urbain, qui se nombre à 13 789 (registre interne).

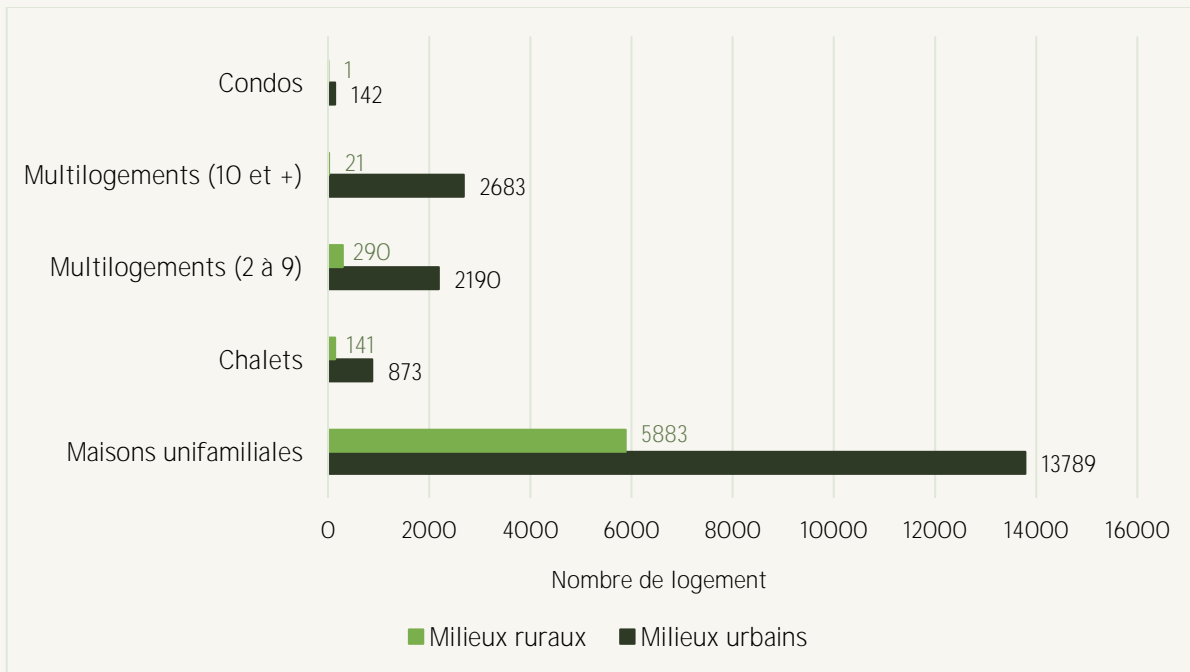


Figure 5 – Type de résidence selon la typologie du territoire (données tirées de : registre interne)

1.2. PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

En 2021, la population permanente de la MRC s'élevait à 64 786 habitants (Institut de la statistique du Québec, 2022). En ordre d'importance, Cowansville (15 234 habitants) est la principale agglomération, suivie de Bromont (11 357 habitants), Farnham (10 149 habitants), Lac-Brome (5 923 habitants), Sutton (4 548 habitants) et Dunham (3 599 habitants) (voir tableau 3).

À ce nombre, s'ajoutent de nombreux résidents saisonniers. Ce phénomène de la villégiature est principalement concentré dans les municipalités de l'est de la MRC, qui ont des attraits estivaux et hivernaux (lacs et montagnes), ce qui en attire plus d'un. En 2021, la population saisonnière était de 28,6 % à Bolton-Ouest, de 26,8 % à Lac-Brome, de 26,7 % à Sutton, ainsi que de 20,25 % à Bromont (voir tableau 3).

Tableau 3 – Population par municipalité dans la MRC de Brome-Missisquoi en 2021 (données tirées de : Statistique Canada, 2022a)

Municipalités	Désignation	Population permanente en 2021	Population saisonnière en 2021*	% de la population saisonnière totale
Abercorn	Village	341	46	0,52
Bedford (ct)	Canton	658	57	0,64
Bedford (v)	Ville	2 558	316*	3,54
Bolton-Ouest	Municipalité	732	209	2,34
Brigham	Municipalité	2 282	251	2,81
Brome	Village	341	31	0,35
Bromont	Ville	11 357	2 300*	25,78
Cowansville	Ville	15 234	169*	1,89
Dunham	Ville	3 599	343	3,84
East Farnham	Municipalité	612	42	0,47
Farnham	Ville	10 149	1 831*	20,52
Frelighsburg	Municipalité	1 123	174	1,95
Lac-Brome	Ville	5 923	1 587*	17,79
Notre-Dame-de-Stanbridge	Municipalité	691	40	0,45
Pike River	Municipalité	503	55	0,62
Saint-Armand	Municipalité	1 228	110	1,23
Saint-Ignace-de-Stanbridge	Municipalité	677	33	0,37
Sainte-Sabine	Municipalité	1 105	35	0,39
Stanbridge East	Municipalité	834	53	0,59
Stanbridge Station	Municipalité	291	29	0,33
Sutton	Ville	4 548	1 212	13,58
	Total	64 786	8 923	100

*Selon le recensement de Statistique Canada (2022a), la population saisonnière est estimée en multipliant le nombre de chalets et de propriétés résidentielles appartenant à des non-résidents par le nombre moyen de personnes par ménage dans la MRC. En 2021, la taille moyenne des ménages privés était de 2,2 personnes.

*Les données identifiées sont tirées des registres des municipalités respectives (Services de l'évaluation municipale (Ville de Bromont, Ville de Lac-Brome, Ville de Farnham, Ville de Cowansville, Ville de Bedford), 2022).

1.2.1. Évolution démographique

Le tableau 4 détaille l'évolution du nombre de citoyens selon la municipalité, comme il a été démontré par les recensements de Statistique Canada en 2006, 2011, 2016 et 2021.

Tableau 4 – Évolution de la population par municipalité entre 2006 et 2021 (données tirées de : Statistique Canada, 2006, 2011, 2016 et 2021)

Municipalité	2006	2011	2016	2021
Abercorn	366	391	334	341
Bedford (ct)	736	699	687	658
Bedford (v)	2 612	2 684	2 560	2 558
Bolton-Ouest	723	678	630	732
Brigham	2 408	2 457	2 306	2 282
Brome	278	271	296	341
Bromont	6 049	7 649	9 041	11 357
Cowansville	12 182	12 489	13 656	15 234
Dunham	3 396	3 471	3 432	3 599
East Farnham	484	553	554	612
Farnham	7 809	8 330	8 909	10 149
Frelighsburg	1 030	1 094	1 111	1 123
Lac-Brome	5 629	5 609	5 495	5 923
Notre-Dame-de-Stanbridge	728	660	668	691
Pike River	542	525	517	503

Municipalité	2006	2011	2016	2021
Saint-Armand	1 166	1 248	1 205	1 228
Saint-Ignace-de-Stanbridge	631	638	676	677
Sainte-Sabine	1 053	1 120	1 085	1 105
Stanbridge East	833	873	866	834
Stanbridge Station	309	276	274	291
Sutton	3 805	3 906	4 012	4 548
MRC de Brome-Missisquoi	46 720	55 621	58 314	64 786

La croissance de population sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi est notable. La municipalité ayant atteint la plus forte croissance entre 2016 et 2021 est celle de Bromont, avec une variation d'un peu plus de 20 %. Les villes de Bolton-Ouest et de Brome ont aussi connu une variation significative de leur population, avec une évolution de 13,93 % et 13,20 % respectivement. En somme, la MRC a connu une augmentation de près de 10 % de sa population en cinq ans.

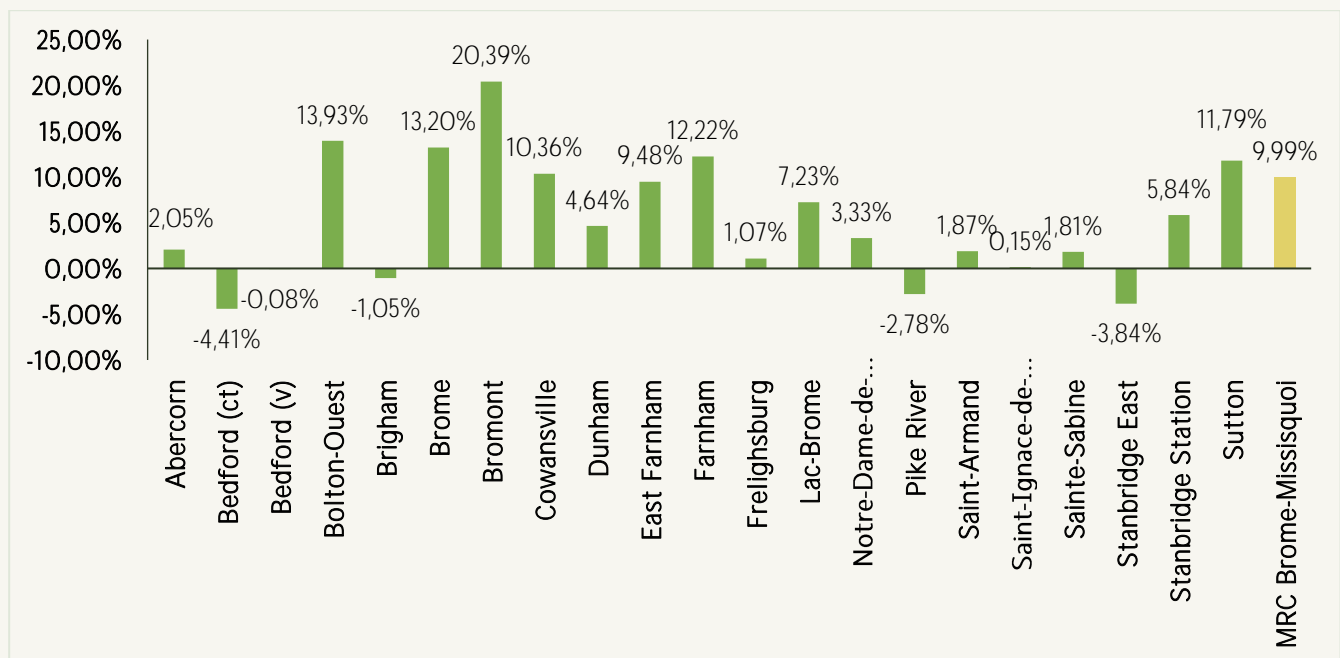


Figure 6 – Variation de la population de la MRC de Brome-Missisquoi entre 2016 et 2021 (données tirées de : Statistique Canada, 2016b et 2021)

1.2.2. Tranches d'âge et population

Comme le révèle la figure 7, la tranche d'âge représentée en plus grand nombre dans la MRC de Brome-Missisquoi est celle des 45 à 64 ans. La seconde est celle des 65 ans et plus.

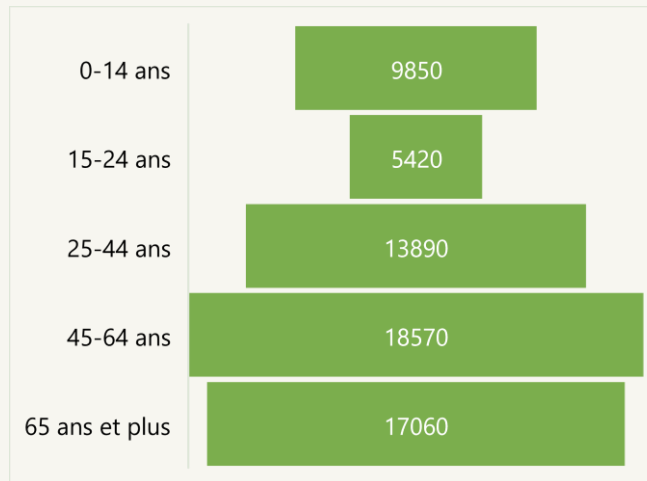


Figure 7 – Proportion des habitants par tranche d'âge en 2020 (données tirées de : Statistique Canada, 2022a)

1.2.3. Occupation du territoire et densité

Concernant l'occupation du territoire, elle varie selon les municipalités. Quelques éléments sont pertinents à mentionner : Cowansville compte presque 25 % de la population de Brome-Missisquoi, mais la ville occupe seulement 2,8 % de ce territoire. Même situation pour Bromont qui compte près 18 % de la population et qui occupe près de 7 % de la superficie totale de la MRC. À l'inverse, Sutton occupe près de 15 % du territoire et compte un peu plus de 7 % de la population.

Quant à la densité de population, la Ville de Bedford a la plus grande d'entre elles, avec 604,3 habitants/km², alors que Frelighsburg a la plus faible, avec 9,1 habitants/km² (voir figure 8).

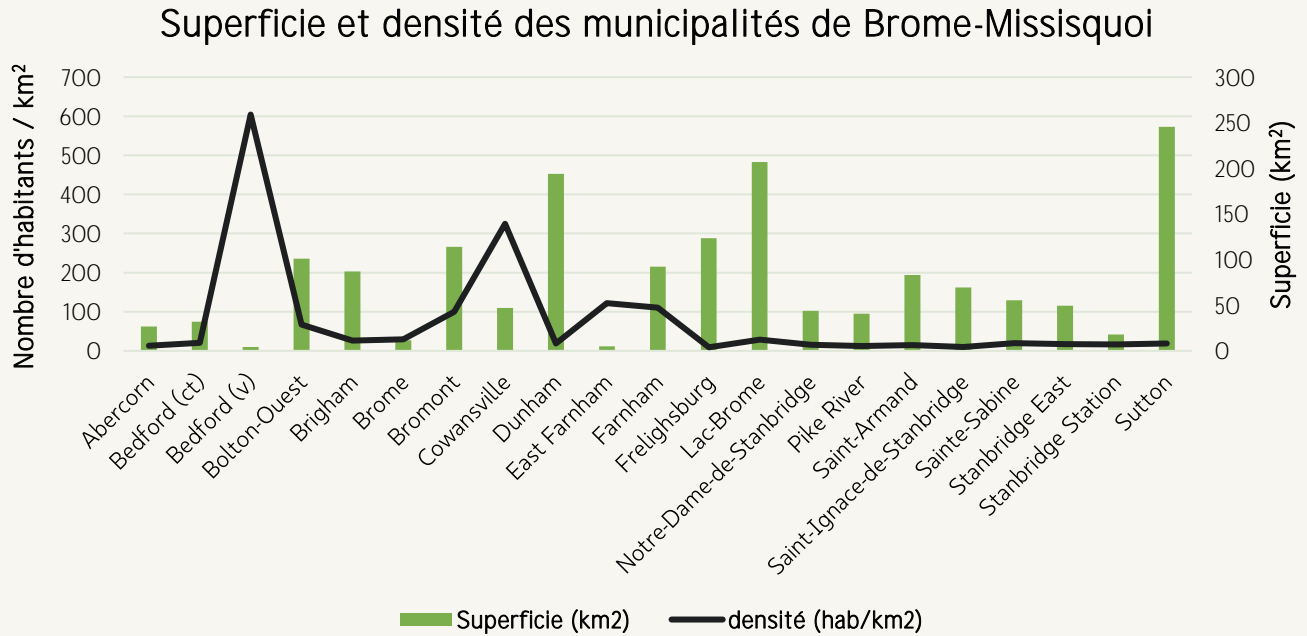


Figure 8 – Superficie du territoire et densité de population par municipalité dans la MRC de Brome-Missisquoi en 2021 (données tirées de : Statistique Canada, 2022a)

1.2.4. Projection démographique

Selon les projections de l’Institut de la statistique du Québec (ISQ), il est estimé que la MRC de Brome-Missisquoi connaîtra une croissance de près de 20 % de sa population entre 2016 et 2041 (voir figure 9).

En 2019, l’ISQ prévoyait qu’en 2021, la population de Brome-Missisquoi s’élèverait à 62 200 habitants. Or, la population en 2021 s’élève à 64 786 habitants. De ce fait, la MRC devance les projections et atteint presque celles de 2026 (voir figure 9).

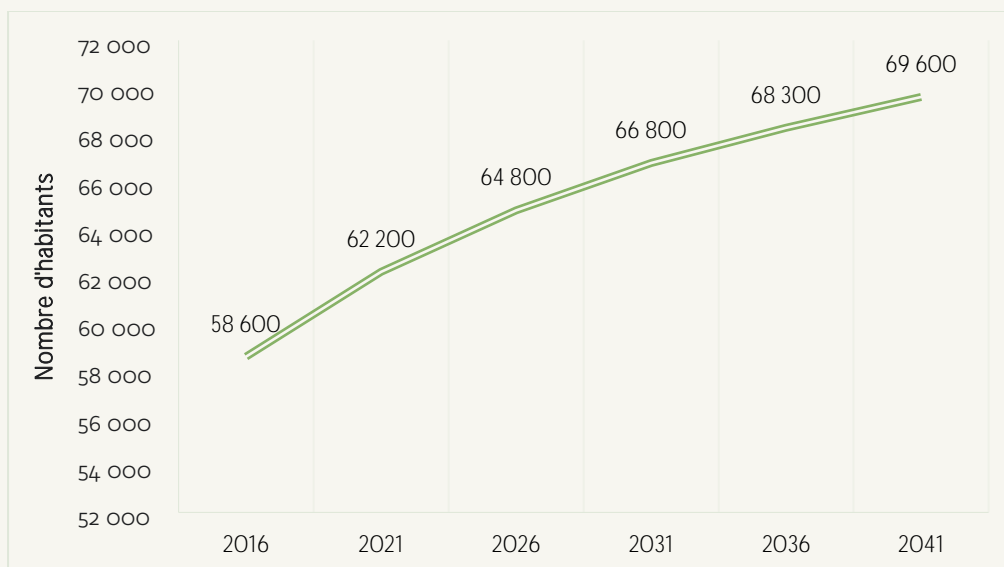


Figure 9 – Projection de la population de la MRC de Brome-Missisquoi 2021-2041 (données tirées de : Institut de la statistique du Québec [ISQ], 2019)

Cette croissance de la population peut s'expliquer par de nombreux facteurs. Entre autres, la migration interne entre les MRC, la campagne d'attractivité de Brome-Missisquoi, ainsi que l'exode urbain notable durant la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19), sont tous des éléments qui auraient probablement exercé une influence sur le nombre de résidents dans la région.

1.2.5. Migration interne

Entre les années 2020 et 2021, l'ISQ estime que le solde migratoire des nouveaux entrants sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi s'élevait à 2 414 (5 299 entrants – 2 885 sortants) provenant majoritairement de la Montérégie (44 %) et de Montréal (25 %). Ceci représente un taux net positif de 3,81 %. (ISQ, 2022a)

Ce solde est le plus élevé ayant été enregistré depuis les quatre dernières années dans la région. En effet, la migration interne s'élevait à 946 (3 496 entrants – 2 550 sortants) nouveaux entrants entre 2017 et 2018, à 1 095 (3 701 entrants – 2 606 sortants) entre 2018 et 2019, et à 1 771 (4 336 entrants – 2 565 sortants) entre 2019 et 2020. Dans l'ensemble, ce sont plus de 6 000 nouveaux citoyens au sein de Brome-Missisquoi en quatre ans. (ISQ, 2022a)

La MRC de Brome-Missisquoi figure au deuxième rang parmi les cinq MRC ayant connu une plus grande hausse de la population entre 2020 et 2021, non loin derrière la MRC des Pays-d'en-Haut, connaissant un taux de migration interne de 3,85 %. (St-Amour et al., 2022)

Campagne d'attractivité

En mars 2019, la MRC de Brome-Missisquoi a donné le coup d'envoi de sa grande campagne d'attraction de nouvelles populations *FaisLeMove.ca* visant à attirer de nouveaux travailleurs et de jeunes familles. Cette campagne a mis en place des outils pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la région. Il est possible que cette campagne ait influencé la croissance de la population dans la MRC.



1.2.6. Population vieillissante

Les plus récentes données de l'ISQ indiquent qu'en 2021, un peu plus de 26 % de la population est âgée de 65 ans et plus. Selon cette même source, les projections démographiques prévoient que d'ici 2041, la part de la population de 65 ans et plus augmenterait à 33,3 %.

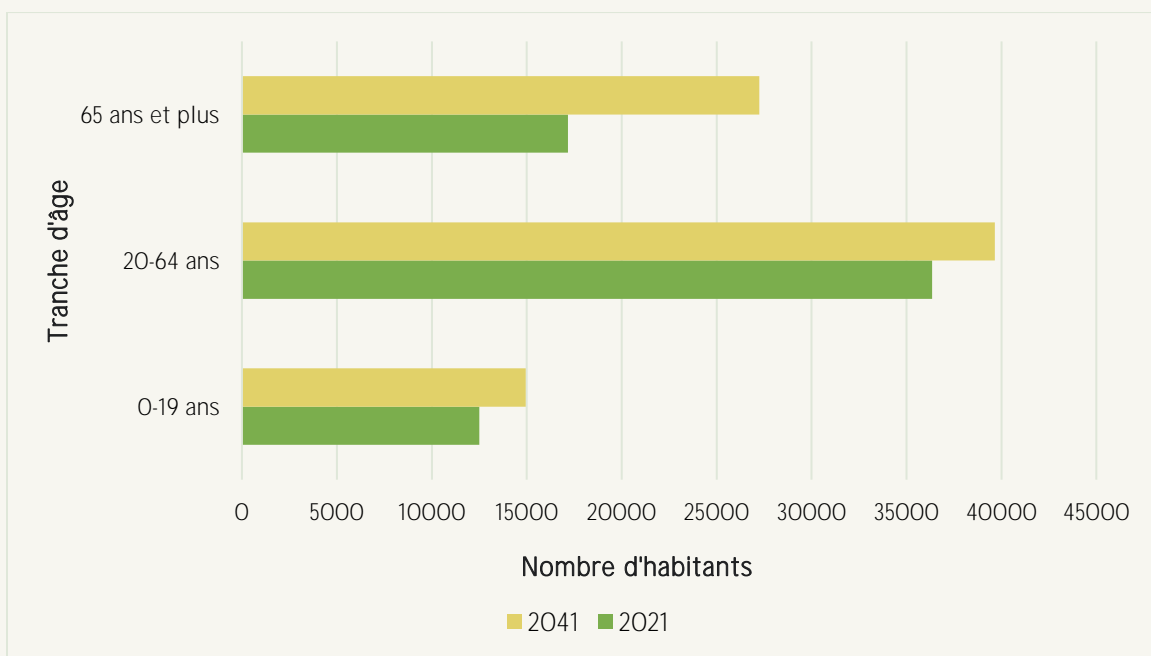


Figure 10 – Estimation de l'évolution de la population selon les groupes d'âge, entre 2021 et 2041 (données tirées de : ISQ, 2022c)

1.3. PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE

La MRC de Brome-Missisquoi est soutenue par une économie dynamique et fleurissante. Le territoire comprend une dizaine de zones industrielles, de nombreuses terres fertiles, ainsi qu'un microclimat avantageux, notamment pour la culture de la vigne, pour laquelle la région est renommée. (CLD de Brome-Missisquoi, s. d.)

Plus précisément, le tissu économique de Brome-Missisquoi se démarque particulièrement, en étant une région innovante, qui mise sur cinq (5) créneaux d'excellence dans le secteur industriel : la microélectronique, l'exploitation du calcaire de première qualité, la transformation agroalimentaire spécialisée, les plastiques et nouveaux matériaux, ainsi que les technologies de pointe. (CLD de Brome-Missisquoi, s.d.)

La région est aussi dotée d'un centre de recherche réputé en microélectronique, le C2MI. Le Parc scientifique Bromont attire les organisations technologiques innovatrices de partout dans le monde. Le C2MI, piloté par l'Université de Sherbrooke, en collaboration avec les entreprises d'IBM Canada Itée et de Teledyne Dalsa, profite d'un accès à un réseau universitaire à proximité.

De la microbrasserie à la multinationale en technologie de haute pointe, Brome-Missisquoi comprend des centaines d'entreprises dynamiques. La présente section détaille, en un portrait exhaustif, les principaux aspects contribuant à l'effervescence de la région.

1.3.1. Langues officielles

Selon Statistique Canada (2022a), les citoyens de la MRC utilisent le français comme langue parlée le plus souvent à la maison. Cela représente près de 80 % de la population (50 695 personnes), comparativement à près de 17 % (10 600 personnes) pour l'anglais. La connaissance du français et de l'anglais se situe à 54,90 % dans la région de Brome-Missisquoi (voir tableau 5). Ce taux de bilinguisme français-anglais est de 46,4 % pour la province de Québec et de 18 % pour l'ensemble du Canada.

Tableau 5 – Connaissances des langues officielles (données tirées de : Statistique Canada, 2022a)

Langue	Français seulement	Anglais seulement	Français-anglais	Ni français ni anglais
Nombre de citoyens	24 725	3 860	34 895	85
Taux (%)	38,90	6,07	54,90	0,13

1.3.2. Scolarité, revenus et taux de travailleurs

La population de Brome-Missisquoi se situe dans la moyenne de scolarisation de l'ensemble du Québec. En 2021, 78,6 % de la population âgée de 15 ans et plus avait obtenu un diplôme de niveau secondaire ou supérieur, comparativement à 79,4 % au sein de cette même tranche de population dans l'ensemble de la province (données à jour le 30 nov. 2022). (Statistique Canada, 2022a; Statistique Canada, 2022e)

Plus précisément, 32,5 % des gens âgés de 15 ans et plus possèdent au moins un diplôme collégial ou d'une école de métiers, comparativement à 33,2 % pour le Québec. La province fait également mieux en ce qui concerne le nombre des gens âgés de 15 ans et plus qui possèdent un diplôme universitaire, avec un taux de 27,2 %, comparativement à 24,4 % pour le territoire de Brome-Missisquoi (données à jour le 30 nov. 2022). (Statistique Canada, 2022a; Statistique Canada, 2022e)

En 2020, le revenu d'emploi moyen se situait à 51 458 \$ pour les 25-64 ans dans la MRC de Brome-Missisquoi (voir tableau 6). Quant au revenu d'emploi médian des 25-64 ans, celui-ci se situait plutôt à 41 992 \$, avec un revenu disponible par habitant de 35 953 \$. (Institut de la statistique du Québec [ISQ], 2022d; ISQ, 2022f; Statistique Canada, 2022c)

Tableau 6 – Revenu d'emploi moyen des 25-64 ans de Brome-Missisquoi pour 2015 et 2020 (données tirées de : ISQ, 2022e)

Revenu d'emploi moyen en 2015	Revenu d'emploi moyen en 2020	Variation
43 356 \$	51 458 \$	15,75 %

La région comptait en 2020 un taux de travailleurs de 25-64 ans de 73,5 %, comparativement à 74,9 % pour l'ensemble du Québec. (ISQ, 2022g)

En 2020, le nombre de travailleurs était de 23 593 personnes. Plus de détails selon la tranche d'âge sont présentés dans la figure 11.

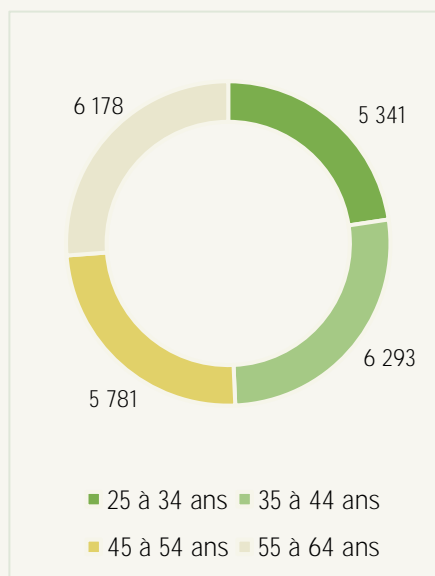


Figure 11 – Nombre de travailleurs selon la tranche d'âge en 2020 (données tirées de : ISQ, 2022b)

1.3.3. Secteurs d'activité économique et nombre d'employés

Selon Statistique Canada (2022), le secteur de la fabrication représente environ 16 % des emplois dans la MRC de Brome-Missisquoi. Le secteur des divers services représente d'ailleurs la majorité des emplois occupés sur le territoire (voir tableau 7).

Tableau 7 – Nombre d'emplois par secteurs d'activité économique (données tirées de : Statistique Canada, 2022a)

Secteurs d'activité économique	Nombre d'emplois	%
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1 770	5,57
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	80	0,25
Services publics	175	0,55
Construction	2 410	7,58
Fabrication	5 125	16,12
Commerce de gros	1 130	3,55
Commerce de détail	3 505	11,02
Transport et entreposage	1 160	3,65
Industrie de l'information et industrie culturelle	350	1,10
Finances et assurances	745	2,34
Services immobiliers et services de location et de location à bail	395	1,24
Services professionnels, scientifiques et techniques	2 220	6,98
Gestion de sociétés et d'entreprises	15	0,05
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	1 240	3,90
Services d'enseignement	1 945	6,12
Soins de santé et assistance sociale	3 805	11,97

Secteurs d'activité économique	Nombre d'emplois	%
Arts, spectacles et loisirs	990	3,11
Services d'hébergement et de restauration	1 710	5,38
Autres services (sauf les administrations publiques)	1 520	4,78
Administrations publiques	1 510	4,75
Total	31 800	100

Selon le répertoire des entreprises industrielles du CLD (2019), c'est-à-dire un document réalisé à la suite de la collaboration des entreprises du territoire, le secteur de la transformation du métal arrive premier en matière d'emplois (22 %). Les secteurs agroalimentaires (ou bioalimentaires), de la microélectronique, ainsi que de la chimie et des plastiques sont ceux qui regroupent la majorité des emplois industriels de la région (57 %) (voir tableau 8).

Tableau 8 – Répartition des entreprises et des emplois selon les secteurs en 2019 (données tirées de : CLD de Brome-Missisquoi, 2020)

Secteurs	Nombre d'entreprises	% du total	Nombre d'employés	% du total
Agroalimentaire	97	42	1 730	20
Assemblage	3	1	33	0
Bois	29	13	1 054	12
Chimie / Plastiques	25	11	1 506	18
Matériaux de construction	5	2	184	2
Métal	42	18	1 905	22
Microélectronique	3	1	1 610	19
Services industriels	17	7	252	3
Textiles	7	3	210	2
Autres	1	0	2	0
Total MRC	229	100	8 486	100

Bien qu'il représente 42 % des entreprises industrielles de la MRC, le secteur agroalimentaire est principalement composé de microentreprises de 10 emplois et moins. Ce secteur représente somme toute 20 % des emplois du territoire.

Par ailleurs, 14 entreprises emploient 100 personnes et plus, ce qui représente 5 319 emplois, ou 63 % des emplois sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi. À elles seules, trois grandes entreprises offrent 2 838 emplois. La liste des principaux employeurs est présentée au tableau 9.

Tableau 9 – Les plus grands employeurs de la MRC de Brome-Missisquoi (100 employés et plus) (données tirées de : CLD de Brome-Missisquoi, 2020)

Entreprises	Localisation	Nombre d'emplois
IBM Canada Itée	Bromont	1335
Générale électrique de Bromont	Bromont	800
KDC / Les Emballages Knowlton inc.	Lac-Brome	703
Groupe Fabritec	Bromont	380
Teledyne Dalsa	Bromont	360
Bonduelle Canada inc. — Division Bedford	Bedford (ville)	341
Roulements Koyo	Bedford (ville)	282
Armoires Cuisines Action	Sainte-Sabine	245
Maison de la pomme	Frelighsburg	190
Tarkett inc.	Farnham	168
Albany International Canada Corp.	Cowansville	165
Granby Industries	Cowansville	130
Planchers des Appalaches Itée	Cowansville	120
Déco Nat	Bromont	100
Total		5 319

1.3.4. Type d'organisations par municipalité

La figure suivante illustre les différentes répartitions des unités d'évaluation industrielles, commerciales, institutionnelles et des fermes pour les 21 municipalités. Rapidement, Farnham est la municipalité ayant le plus d'industries (30 industries), Bromont a davantage de commerces (165) et Cowansville a le plus d'institutions (97 institutions). Dunham, quant à elle, détient plus de fermes (116 fermes enregistrées).

Il est aussi possible de constater que l'activité économique de la MRC est concentrée davantage dans six pôles, soit : Bromont, la ville de Bedford, Cowansville, Farnham, Lac-Brome et Sutton.

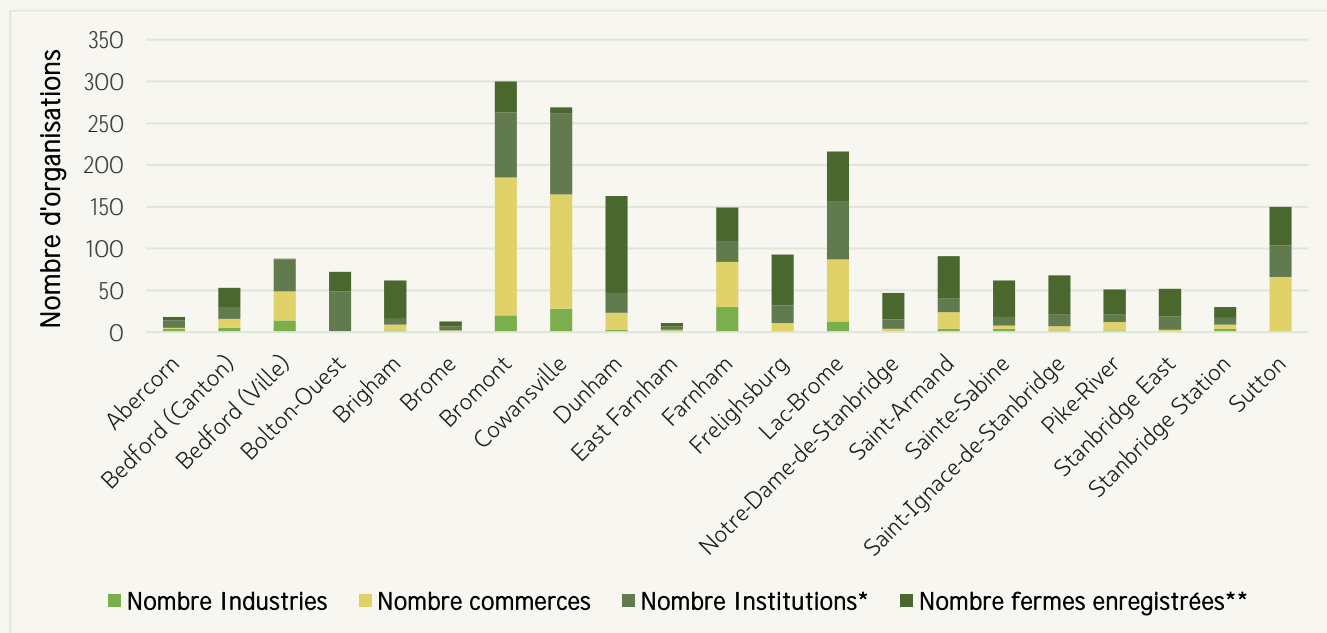


Figure 12 – Répartition des ICI et des fermes sur le territoire des 21 municipalités de Brome-Missisquoi en 2021 (données tirées de : registre interne, s. d.)

Zoom sur Bromont

En février 2022, le Gouvernement du Québec a effectué le lancement des deux premières zones d'innovation. « La création de zones d'innovation de calibre international a vu le jour pour augmenter la commercialisation des innovations, les exportations, les investissements locaux et étrangers ainsi que la productivité des entreprises. Les zones d'innovation visent à attirer, dans des territoires délimités, des talents, des entrepreneurs, de grands donneurs d'ordres ainsi que des chercheurs du Québec et d'ailleurs. » (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2022)

Bromont accueillera l'une des premières zones dans le secteur de la technologie numérique. La zone, nommée Technum Québec, « est un levier déterminant pour le positionnement stratégique de l'industrie, un élément clé pour la valorisation des collaborations entre entreprises et chercheurs et un vecteur de croissance économique essentiel » pour la région. (Ville de Bromont, 2022) Les entreprises telles que IBM Canada, Teledyne DALSA, Aeponyx et Centre de collaboration MiQro innovation (C2Mi), toutes installées sur le territoire de la municipalité, collaborent au profit de l'innovation. Des investissements importants de la part du Gouvernement du Québec permettront d'attirer des talents, des entrepreneurs et des chercheurs du Québec et d'ailleurs. (Gouvernement du Québec, 2022) Il est alors possible de penser que cette municipalité connaîtra une croissance de son nombre d'emplois dans le secteur des technologies numériques.

1.3.5. Secteur bioalimentaire

Bien que le secteur agroalimentaire ou bioalimentaire soit considéré précédemment, celui-ci mérite une mention spéciale en étant l'un des moteurs économiques les plus solides de Brome-Missisquoi avec notamment 239 M\$ en revenus agricoles seulement. Ce secteur est ainsi un trait identitaire fort pour la région et rayonne par la richesse, la résilience et la circularité de sa chaîne de valeur : production, transformation, distribution, consommation, gestion et valorisation des matières résiduelles (CLD de Brome-Missisquoi, 2021).



1.3.6. Secteur touristique

Brome-Missisquoi est une région touristique de premier plan, spécialement pour ses activités de plein air et agrotouristiques. En fait, la MRC est le chef de file de l'œnotourisme au Québec. La diversité de son territoire ainsi que le savoir-faire de ses artisans ouvrent la voie à des expériences récréotouristiques et agrotouristiques exceptionnelles, et permettant la rencontre d'une communauté en harmonie avec la beauté de ses paysages. (CLD de Brome-Missisquoi, 2022)

En 2019, c'est plus d'un million de visiteurs âgés de 18 ans ou plus qui ont visité la MRC de Brome-Missisquoi. 51 % des visiteurs viennent séjourner dans la région pour les vacances ou les loisirs. Pour ces excursionnistes et touristes, le type d'hébergement privilégié lors de leur séjour est chez des parents et amis (38 %), ou à l'hôtel ou motel (19 %). Ces visiteurs voyagent majoritairement seuls (42 %) ou à deux (37 %). (PRAGMA, 2021)

Le tableau 10 détaille la répartition des entreprises dans le secteur économique du tourisme dans Brome-Missisquoi en 2020.

Tableau 10 – Répartition des entreprises selon les secteurs touristiques dans Brome-Missisquoi (2020)
(données tirées de : CLD de Brome-Missisquoi, 2021)

Secteurs touristiques	Taux (%)
Attraits-activités — agrotourisme	25
Attraits-activités — culturel	10
Attraits-activités — plein air et activités récréatives	7
Boutique	4
Centre de santé	6
Événement	6
Hébergement — camping	5
Hébergement — gîte	6
Hébergement hôtel	10
Hébergement — résidence de tourisme	3
Hébergement — autres	1
Restauration	19
Autres secteurs	1

*L'entreprise peut se retrouver dans plus d'un secteur d'activité

Le secteur touristique des attraits-activités dans le domaine de l'agrotourisme est représenté en plus grande importance dans la région. Le nombre d'entreprises touristiques dans ce domaine s'élève à 25 %. Le second secteur d'importance est celui de la restauration, avec 19 % de représentativité (voir tableau 10).

OEnotourisme

La région Brome-Missisquoi a commencé à développer l'activité viticole dès 1979, ce qui fait d'elle le berceau de la viticulture québécoise, et le plus ancien terroir viticole du Québec. Elle compte également sur son territoire, certains des vignobles les plus importants et réputés de la province. Elle est parcourue par la seule Route des vins reconnue par Tourisme Québec et le ministère des Transports du Québec. (CLD de Brome-Missisquoi, 2016)

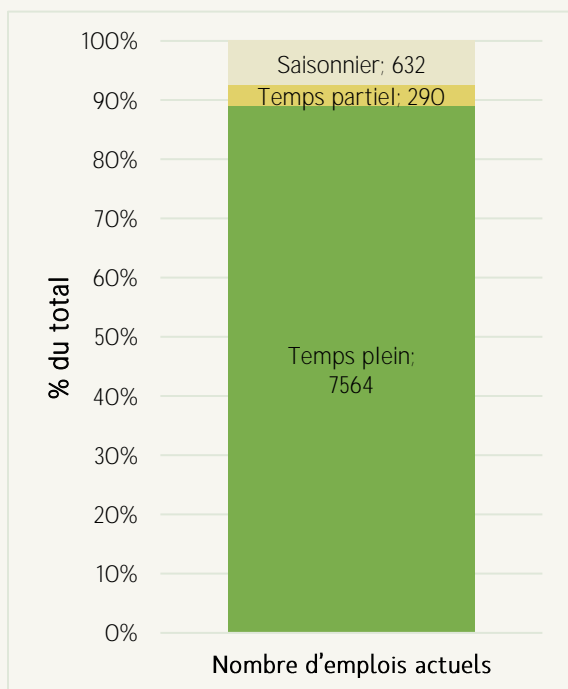


Figure 13 – Statuts d'emploi en 2019 (données tirées de : CLD de Brome-Missisquoi, 2020)

1.3.7. Précisions sur les **statuts d'emploi**

Selon le répertoire des entreprises industrielles du CLD (2019), il est possible de constater que la majorité des emplois sur le territoire sont à temps plein. Une proportion significative des emplois sont saisonniers.



2

Répartition des
responsabilités

La MRC de Brome-Missisquoi n'a pas la compétence globale en gestion des matières résiduelles. Elle agit comme agent facilitateur de concertation auprès des 21 municipalités locales identifiées au tableau 1. Ce sont d'ailleurs seulement ces dernières qui sont visées par la révision du PGMR. Elles font donc partie intégrante de cette révision.

2.1. ENTENTES INTERMUNICIPALES

Des ententes intermunicipales ont été définies entre certaines municipalités afin de faire la collecte et le transport des matières recyclables, compostables ainsi que les déchets ultimes. Le tableau 11 résume l'ensemble des ententes intermunicipales concernant la gestion des matières résiduelles.

Tableau 11 – Résumé des ententes intermunicipales pour les collectes des matières recyclables, organiques et des déchets ultimes (données tirées de : questionnaires municipalités, 2022)

Objets de l'entente	Matières visées	Municipalité responsable	Municipalité adhérente	Durée	Échéance
Collecte et transport	Déchets ultimes	Dunham	Abercorn, East Farnham, Frelighsburg	Inconnue	31 décembre 2021
Collecte et transport		Bedford (v)	Notre-Dame-de-Stanbridge	Annuelle	Renouvellement annuel
Collecte et transport		Bedford (v)	Saint-Ignace-de-Stanbridge	Inconnue	31 décembre 2021
Collecte et transport		Bedford (ct)	Sainte-Sabine, Stanbridge East	5 ans	31 décembre 2025
Collecte et transport	Matières recyclables	Dunham	Abercorn, East Farnham, Frelighsburg	Inconnue	31 décembre 2021
Collecte et transport		Bedford (v)	Notre-Dame-de-Stanbridge	Annuelle	Renouvellement annuel
Collecte et transport		Bedford (v)	Saint-Ignace-de-Stanbridge	Inconnue	31 décembre 2021
Collecte et transport		Bedford (ct)	Sainte-Sabine, Stanbridge East	5 ans	31 décembre 2025
Collecte et transport	Matières compostables	Dunham	East Farnham	Inconnue	31 décembre 2021
Collecte et		Bedford (v)	Notre-Dame-de-Stanbridge	Annuelle	Renouvellement

Objets de l'entente	Matières visées	Municipalité responsable	Municipalité adhérente	Durée	Échéance
transport					annuel
Collecte et transport		Bedford (v)	Saint-Ignace-de-Stanbridge	Inconnue	31 décembre 2021
Collecte et transport		Bedford (ct)	Sainte-Sabine, Stanbridge East	5 ans	31 décembre 2025

2.2. DISTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS

Les 21 municipalités de la MRC de Brome-Missisquoi ont toutes les compétences quant à la gestion des matières résiduelles, tant pour la collecte et le transport des matières (matières recyclables, matières compostables, déchets ultimes et encombrants), la vidange des fosses septiques, ainsi que la gestion des boues.

Certaines activités sont réalisées par des entrepreneurs, mais sont toujours gérées par les municipalités.

Du côté des écocentres et des activités d'ISÉ, il s'agit de compétences partagées entre la MRC et les municipalités.

2.2.1. Réglementation de la MRC

Actuellement, la MRC de Brome-Missisquoi détient un seul règlement en GMR encadrant les 21 municipalités. Il s'agit du *Règlement de contrôle intérimaire visant à régir l'implantation de certaines catégories d'équipements ou d'installations de gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi*. Le tableau 12 détaille ce règlement.

Tableau 12 – Règlement de contrôle intérimaire (RCI) de la MRC encadrant la GMR

Municipalités concernées	Règlement	Objet	Numéro	Entrée en vigueur	Catégories visées
Pour les 21 municipalités	RCI visant à régir l'implantation de certaines catégories d'équipements ou d'installations de GMR sur le territoire de la MRC.	Implantation de certaines catégories d'équipement ou d'installations de gestion des matières résiduelles sur le territoire.	06-0514	19 août 2014	Centre de récupération et de tri, centre de transfert, écocentre, entreprise offrant un service de location de conteneurs, installation de compostage à échelle industrielle ou municipale, installation de biométhanisation, centre de récupération et de tri des matières résiduelles de construction et de démolition, autres lieux de récupération.
	Règlement 05-0921 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement 05-0508.	Modifications au schéma d'aménagement – identification de la RIGMRBM comme étant l'unique LET sur le territoire de la MRC.	05-0921	30 juin 2022	LET

2.2.2. Réglementation des municipalités de la MRC

Le *Code municipal* et la *Loi sur les cités et villes* accorde aux municipalités le pouvoir de légiférer sur les matières résiduelles produites sur leur territoire.

Le tableau suivant présente une liste non exhaustive des règlements municipaux en vigueur sur le territoire.

Tableau 13 – Règlements municipaux encadrant la GMR (données tirées de : questionnaires municipalités, 2022)

Règlement	Municipalités	Objet	Numéro	Date d'adoption	Catégories visées
Règlement établissant un service de vidange périodique des boues de fosses septiques	Abercorn	Encadrer la vidange des boues de fosses septiques	305-2014	2013	Fosses septiques
Règlement concernant la collecte et la gestion des matières résiduelles	Bedford (Canton)	Encadrer la collecte et la gestion des matières résiduelles	292-18	2018	3 voies de collecte, encombrants, herbicyclage et collectes spéciales (sapins et feuilles)
Règlement concernant la gestion des matières résiduelles	Bedford (Ville)	Encadrer la gestion des matières résiduelles	638-20-8	2020	Déchets solides
Règlement concernant le contrôle et la gestion des matières résiduelles	Bolton-Ouest	Établir la gestion des matières résiduelles sur le territoire	217-2016	2016	Matières résiduelles à l'exception des matières devant être déposées à l'écocentre
Règlement concernant la collecte des déchets solides et des matières recyclables	Brigham, Farnham, Sainte-Sabine, Stanbridge-East, Sutton	Interdiction de mettre du gazon à la poubelle	N/A	2015	Gazon
Le transport et la collecte des matières résiduelles	Brigham	Encadrer le transport et la collecte des matières résiduelles	2018-10	2018	Matières résiduelles
Règlement interdisant la distribution de certains sacs d'emplètes dans les	Bromont	Interdire la distribution de certains sacs d'emplètes dans	1076-2019	2019	Sac biodégradable, sac compostable, sac de plastique conventionnel, sac de plastique oxodégradable

Règlement	Municipalités	Objet	Numéro	Date d'adoption	Catégories visées
commerces de détail		les commerces de détail			ou oxofragmentable, sac d'emballage de plastique utilisé pour transporter des denrées alimentaires en vrac comme les fruits, les légumes, les noix, les friandises en vrac, les aliments préparés, la viande, le poisson, le pain et les produits laitiers.
Règlement numéro 1020-2015 relatif à la collecte et à la gestion des matières résiduelles	Bromont	Interdiction rognures de gazon dans le bac de compostage	1020-01-2018	2018	Rognures de gazon
Règlement de zonage	Cowansville	Implantation et la gestion des conteneurs de vêtements et textiles ou boîtes caritatives	1788	2013	Vêtements et textiles
Gestion des matières résiduelles et leur disposition	Cowansville	Encadrer la gestion des matières résiduelles et des outils de collecte appropriés	1888	2020	Matières résiduelles
Règlement concernant la gestion des matières résiduelles	Dunham	Encadrer la gestion des matières résiduelles	428-21	2021	Matières résiduelles
Règlement de construction	East Farnham	Location de conteneur	211	2007	Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)
Règlement concernant la gestion	East Farnham	Encadrer la collecte et la	325	2019	Matières recyclables

Règlement	Municipalités	Objet	Numéro	Date d'adoption	Catégories visées
des matières recyclables		gestion des matières résiduelles			
Règlement sur les usages et conditions	Farnham	Implantation et la gestion des conteneurs de vêtements et textiles ou boîtes caritatives	475-458	2014	Vêtements et textiles
Règlement sur les permis et certificats	Lac-Brome	Location de conteneurs	599	2013	CRD
Enlèvement, transport et élimination des déchets	Lac-Brome	Enlèvement, transport et élimination des déchets	554	2010	Tous
Règlement relatif à la gestion des matières résiduelles	Pike River	Encadrer la gestion des matières résiduelles	04-0819	2019	Matières résiduelles
Règlement de construction	Saint-Armand	Location d'un conteneur	Oct-98	2010	CRD
Règlement concernant la collecte des déchets, des matières résiduelles destinées au recyclage et des matières compostables sur le territoire de la municipalité de Saint-Armand	Saint-Armand	Matières résiduelles destinées au recyclage et des matières compostables	101-21	2021	Compostage et recyclage
Règlement concernant la collecte des déchets solides,	Sainte-Sabine	La collecte des déchets solides, des matières	2018-11-406	2018	Recyclage, compostage et déchets ultimes

Règlement	Municipalités	Objet	Numéro	Date d'adoption	Catégories visées
des matières recyclables et des matières organiques		recyclables et des matières organiques			
Règlement de construction	Saint-Ignace-de-Stanbridge	Location de conteneurs	2008-03305	2011	CRD
Règlement concernant la collecte des matières résiduelles destinées au recyclage sur le territoire de la Ville de Sutton	Sutton	Recyclage	80	2005	Matières recyclables
Règlement concernant la collecte des déchets sur le territoire de la Ville de Sutton	Sutton	Déchets ultimes	222	2015	Déchets ultimes
Règlement concernant la collecte des matières organiques destinées au compostage sur le territoire de la Ville de Sutton	Sutton	Compostage	283	2018	Compostage

2.3. AUTRES INITIATIVES DE LA MRC ET DES MUNICIPALITÉS

Il existe également plusieurs autres initiatives, provenant soit de la MRC, des municipalités, ou de manière conjointe entre ces dernières. Ces initiatives peuvent concerner l'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) ou d'autres thématiques.

2.3.1. Programme d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ)

La MRC effectue une diversité d'actions afin de sensibiliser la population à la saine gestion des matières résiduelles. Depuis la mise en vigueur du PGMR 2016-2020, de nombreux outils et activités ont été créés afin d'améliorer la disponibilité des informations reliées à la GMR. Parmi ces dernières, on retrouve entre autres la distribution par porte-à-porte de plusieurs dépliants, des séances d'information et des conférences autant en présentiel qu'en virtuel, des kiosques éducatifs, la création de vidéos afin d'informer la population sur les installations de traitement, des publicités dans les journaux, des portes ouvertes du centre de tri et de la Zone-Éco, des publications sur les réseaux sociaux, ainsi que le lancement d'un nouveau site internet. La MRC tente aussi de collaborer avec d'autres organisations pour l'ISÉ. Par exemple, en 2022, une campagne de sensibilisation conjointe avec la MRC de La Haute-Yamaska a été effectuée.

De leur côté, les municipalités ont aussi une responsabilité d'ISÉ, entre autres lors de la distribution de leur calendrier de collecte annuel. Plusieurs relayent aussi les outils développés par la MRC aux citoyens, mettent en place des brigades vertes et développent leurs propres matériels et campagnes de sensibilisation.

Le CLD crée et achemine deux infolettres mensuellement, soit une infolettre destinée aux entreprises de Brome-Missisquoi et une autre destinée seulement au secteur bioalimentaire de la région (restaurateurs, détaillants, transformateurs et producteurs agricoles). Les sujets sont variés, la GMR et l'économie circulaire en font partie fréquemment et elles fonctionnent bien. Concernant l'infolettre bioalimentaire, en 2022, le taux d'ouverture moyen est de 45 % et 462 entreprises y sont abonnées (nous avons environ 1100 entreprises bioalimentaires dans la région). Pour ce qui est de l'infolettre du CLD, en 2022, 1875 entreprises y sont inscrites et le taux d'ouverture moyen est de 41 %.

La Zone-Éco participe également à l'éducation des citoyens, en permettant des visites de leurs installations. Les citoyens et les organisations peuvent alors en apprendre davantage sur l'écocentre, sur la plateforme de compostage ainsi que sur le LET.



2.3.2. Autres initiatives de la MRC

Dans le cadre de la stratégie d'attraction et de rétention de la population, la Station Boire Brome-Missisquoi – soit une unité mobile de distribution d'eau potable – a été mise en place à l'été 2021. La station avait pour but de réduire l'utilisation de bouteilles d'eau à usage unique tout en permettant à la MRC d'avoir une belle visibilité afin d'appuyer les entreprises du territoire dans leur recrutement. La station a été implantée dans les lieux et événements achalandés pendant tout l'été. Plus de 1445 litres d'eau ont coulé, ce qui a permis d'éviter l'utilisation d'environ 3000 bouteilles d'eau à usage unique.

Des initiatives s'inscrivant dans une logique de réduction et de réemploi sont aussi mises de l'avant par des municipalités locales et par la MRC.



Station de remplissage

2.3.3. Autres initiatives municipales

Plusieurs municipalités sur le territoire ont mis en place diverses initiatives tentant de sensibiliser les citoyens à la saine gestion des matières résiduelles. Les subventions afin de réduire certains produits à usage unique en sont un exemple. En fait, plusieurs municipalités de la MRC attribuent un budget annuel afin de réduire certains produits à usage unique.

Le tableau 14 met en évidence les différentes subventions offertes en 2021 par les municipalités.

Tableau 14 – Subventions offertes en 2021 par les municipalités afin de réduire certains produits à usage unique (données tirées de : questionnaires municipalités)

Municipalités	Produits subventionnés	Année de début de la subvention	Budget annuel attribué en 2021	Gestionnaire de la subvention	Nombre de bénéficiaires
Abercorn	Aucun	N/A	N/A	N/A	N/A
Canton de Bedford	Aucun	N/A	N/A	N/A	N/A
	Produits hygiéniques lavables	2023	3 450 \$	Inconnu	Inconnu
Ville de Bedford	Couches lavables pour bébés	2016	600 \$	Ville	4
Bolton-Ouest	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Brigham	Couches lavables	Inconnue	1 000 \$	Inconnu	4
	Produits d'hygiène féminine/ personnelle pour adultes	2021	Inconnu	Inconnu	3
Brome	Aucun	N/A	N/A	N/A	N/A
Bromont	Composteurs domestiques	Inconnue	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Cowansville	Couches lavables pour bébés	Inconnue	Inconnu	Inconnu	Inconnu

Municipalités	Produits subventionnés	Année de début de la subvention	Budget annuel attribué en 2021	Gestionnaire de la subvention	Nombre de bénéficiaires
	Produits d'hygiène féminine	Inconnue	Inconnu	Inconnu	Inconnu
	Outils pour la tonte de gazon	Inconnue	Inconnu	Inconnu	Inconnu
	Couches lavables pour bébés	2010	1500 \$	Maison de la famille et région	20
	Produits d'hygiène féminine/ personnelle pour adultes	2021	5 000 \$	La Collective par et pour Elle inc.	59
Dunham	Couches lavables pour bébés	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
	Produits d'hygiène féminine/ personnelle pour adultes	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
East Farnham	Aucun	N/A	N/A	N/A	N/A
Farnham	Couches lavables pour bébés	Inconnue	Inconnu	Inconnu	Inconnu
	Produits d'hygiène féminine/ personnelle pour adultes	Inconnue	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Frelighsburg	Couches lavables pour bébés	2021	2 000 \$	Vitalité Frelighsburg	2
	Produits d'hygiène féminine/ personnelle pour adultes	2023	1 000 \$	Inconnu	Inconnu
Lac-Brome	Couches lavables pour bébés	2018	500 \$	Ville	0
	Produits d'hygiène durables	2023	5 000 \$	Inconnu	Inconnu
Notre-Dame-de-Stanbridge	Aucun	N/A	N/A	N/A	N/A
Pike River	Couches lavables pour bébés	2018	Inconnu	Municipalité	Inconnu
Saint-Armand	Aucun	N/A	N/A	N/A	N/A
Sainte-Sabine	Couches lavables pour bébés	2016	200 \$	Municipalité	1
Saint-Ignace-de-Stanbridge	Aucun	N/A	N/A	N/A	N/A
Stanbridge East	Aucun	N/A	N/A	N/A	N/A
Stanbridge Station	Aucun	N/A	N/A	N/A	N/A
Sutton	Aucun	N/A	N/A	N/A	N/A
Total			15 200 \$		

2.4. CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE BROME-MISSISQUOI : LA SYMBIOSE BROME-MISSISQUOI

Le CLD de Brome-Missisquoi est un acteur important en GMR sur le territoire. Concrètement, c'est un organisme à but non lucratif qui aide les entrepreneurs et dirigeants d'entreprises à relever leurs défis et avoir du succès. Il s'agit d'un guichet de services en démarrage et en développement d'entreprises qui offre des conseils et qui appuie les entreprises par du mentorat, des formations, du financement, des subventions, et bien d'autres. L'organisme a pour mission de stimuler la croissance économique et de développer l'entrepreneuriat dans une perspective de développement durable, et ce, en collaborant avec les intervenants dans les secteurs de la ruralité, de la culture, du tourisme et de l'industrie manufacturière. Le CLD a grandement participé à l'implantation de l'économie circulaire sur le territoire, au moyen de la Symbiose Brome-Missisquoi.

La Symbiose Brome-Missisquoi est une initiative portée par le CLD de Brome-Missisquoi et la Table des entreprises en développement durable (TEDD) depuis ses débuts avant-gardistes en 2014. Puisque la TEDD travaillait déjà des aspects de gestion et performance environnementale, cette plateforme est devenue le terrain fertile idéal pour créer un réseau interentreprises d'échange de matières, d'expertise et de services pour accroître les opportunités de transformer les résidus des uns en matière première pour d'autres. Dans une perspective d'enfouir seulement le déchet ultime, la Symbiose Brome-Missisquoi est un moyen qui a fait ses preuves. Avec les années, de nombreuses matières ou ressources ont été échangées au sein de la Symbiose : bois, papier et carton, plastique, verre, métal, matière organique, produits chimiques, textiles, équipements, et bien d'autres. Certaines matières ont été même travaillées de façon mutualisée afin de regrouper des petits volumes pour accroître l'intérêt des récupérateurs et leur potentiel de valorisation.

Les entreprises, municipalités et organisations sont d'ailleurs invitées, à tout moment, à contacter le CLD s'ils souhaitent entamer une démarche d'économie circulaire.

Plus précisément, entre 2014 et 2021, la Symbiose Brome-Missisquoi a permis de :

- Réaliser plus de 2 000 échanges de ressources (matières, services et expertises), dont la moitié consiste en des échanges récurrents;
- Accroître la compétitivité et le niveau de performance de plus de 400 entreprises et organismes, tout en leur permettant d'améliorer leur image de marque;
- Offrir une formation continue à plus de 600 employés;
- Générer des gains économiques de plus de 3 M\$, liés à la gestion des matières résiduelles et l'approvisionnement;
- Mettre en valeur de plus de 23 500 tonnes (t) métriques de matières résiduelles;
- Économiser 15 000 t d'équivalent CO₂ (éq. CO₂), correspondant à plus de 3 300 voitures retirées de la route.



Lors du 26^e gala des Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est, qui a eu lieu en novembre 2019, la Symbiose industrielle de Brome-Missisquoi a remporté le Prix Distinction ainsi que le Grand Prix d'excellence en environnement.

La Symbiose Brome-Missisquoi est partenaire de la Symbiose agroalimentaire Montérégie, pilotée par le Conseil régional de l'environnement (CRE) de la Montérégie.

En 2021, à la suite de la création de Synergie Haute-Yamaska, le territoire de la Symbiose Brome-Missisquoi a été élargi, et ce, en collaboration avec Granby Industriel et la MRC de La Haute-Yamaska. Ce projet comporte aussi un volet de sensibilisation et d'accompagnement en approvisionnement responsable pour les entreprises des deux territoires.

Le CLD de Brome-Missisquoi a aussi participé en 2021 à la mise en place du projet Économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) Québec, conjointement avec cinq autres symbioses territoriales, ainsi que le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI). L'accompagnement de diverses entreprises a été réalisé par une équipe de binôme (conseiller en économie circulaire et conseiller aux entreprises), afin de travailler sur un changement de leur modèle d'affaires. En 2022, ce projet a d'ailleurs été récompensé par un Prix Novae. Les Prix Novae récompensent les 20 meilleurs projets de l'année, qui se démarquent par leur innovation, leur pertinence et leur originalité, tout en répondant à des enjeux sociaux et environnementaux.



3

Organismes et entreprises œuvrant en gestion des matières résiduelles (GMR) et installations sur le territoire

Plusieurs acteurs de la GMR œuvrent sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi. En effet, de nombreuses entreprises participent à réduire la quantité de matières résiduelles produites sur le territoire en proposant des lieux de réemploi, de réparation, ou de recyclage, ou encore en réduisant à la source leurs besoins.

Un grand bassin de locateurs de conteneurs et de transporteurs de matières résiduelles se trouve également sur le territoire de la MRC. Cette section détaille une grande partie des acteurs présents dans la région.

3.1. SERVICES OFFERTS PAR LA ZONE-ÉCO

La Zone-Éco (nouvelle appellation depuis 2023), anciennement la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM), ou encore, la Régie Intermunicipale d'Élimination de Déchets Solides de Brome-Missisquoi (RIEDSBM), est située au 2500, rang St-Joseph à Cowansville. La Zone-Éco a été créée en 1988, et quatre villes en sont copropriétaires : Bedford, Cowansville, Dunham et Farnham.



La Zone-Éco offre de nombreux services, soit un lieu d'enfouissement technique (LET), une plateforme de compostage, un écocentre et une plateforme de concassage d'agrégats.

Ce site accepte les matières résiduelles des particuliers, des secteurs industriel, institutionnel et commercial – incluant les CRD et les centres de tri –, ainsi que l'ensemble des déchets domestiques.

3.1.1. Lieu d'enfouissement technique (LET)

La Zone-Éco reçoit les déchets solides selon les termes établis dans son décret (n° 673-98) de mai 1998.

En 2022, la Zone-Éco était en processus de renouvellement du décret du LET puisque celui-ci était à renouveler avant le 31 décembre 2023. Le nouveau décret a d'ailleurs été reçu au printemps 2023. Par ce décret, la Zone-Éco desservira les territoires régionaux en priorité et elle sera en mesure de conclure des contrats avec des entreprises et des municipalités en dehors du territoire régional. Ce décret a d'ailleurs déjà été modifié par les décrets n° 60-2004 et n° 1082-2010.

En 2022, ce LET permet le traitement de 75 000 t de déchets annuellement. À la suite de chaque renouvellement du PGMR, la Zone-Éco fera évaluer les besoins en enfouissement des matières. Le tonnage annuel sera sujet à une hausse ou à une baisse de la quantité admissible annuellement, selon cette étude.

Les installations sont conformes et à jour.

En 2022, la durée de vie du LET est estimée à 22 ans.

3.1.1.1 À venir – Valorisation du méthane du LET

Le gaz émis par les déchets est aujourd'hui brûlé dans une torchère pour éviter les émissions de méthane dans l'atmosphère. À partir de 2023, Waga Energy Canada inc. financera la construction d'une unité WAGABOX à la Zone-Éco. Grâce à sa technologie, l'entreprise récupérera le méthane produit par la décomposition de la matière organique du LET. Le gaz sera acheté et ensuite injecté dans le réseau de gaz naturel d'Énergir.

Cette nouvelle installation « traitera 1 000 m³/heure de gaz et injectera 30 GWh (108 GJ) de biométhane par an dans le réseau de gaz, soit la consommation [annuelle] de 1750 foyers québécois. Sa mise en activité évitera l'émission de 5 000 t d'éq. CO₂ par an dans l'atmosphère. » (Waga Energy, 2022)

3.1.2. Installation de compostage à aire ouverte en andains

En septembre 2018, la Zone-Éco a inauguré sa plateforme de compostage à aire ouverte en andains, à la suite de l'obtention d'une aide financière provenant du gouvernement provincial. La plateforme peut recevoir jusqu'à 18 230 t de matière organique, pouvant ainsi générer jusqu'à 8 600 t de compost par an. Ce compost mature est d'ailleurs redonné gratuitement aux citoyens au moyen d'un point de collecte à l'écocentre régional. Certaines municipalités offrent aussi d'autres points de dépôts dans leur municipalité respective.

Ce service dessert 36 municipalités de quatre différentes MRC : la MRC de Brome-Missisquoi, la MRC de La Haute-Yamaska, la MRC de Memphrémagog et la MRC du Haut-Richelieu. En 2021, environ la moitié du tonnage traité provenait de la MRC de Brome-Missisquoi.

En plus de la matière organique récoltée via les bacs bruns, les résidus verts récupérés aux écocentres y sont aussi compostés. Les branches broyées servent de matériaux structurants afin d'obtenir un compost mature intéressant.

La Zone-Éco estime réduire 3 041 t éq. CO₂ en détournant les matières organiques du LET.

En 2022, la Zone-Éco évalue activement les besoins régionaux afin de desservir les ICI et les multilogements, soit par voie de compostage ou d'autres technologies.



Plateforme de compostage
à la Zone-Éco

3.1.3. Écocentre régional

Pour plus de détails concernant le service d'écocentre offert à la Zone-Éco, voir section 4.3.

3.1.4. Plateforme de **concassage d'agrégats**

La Zone-Éco possède aussi une plateforme de concassage d'agrégats. Celle-ci permet d'y recevoir le béton, la brique, la pierre et le bitume pour y être triés, concassés et réutilisés pour l'entretien des chemins de la Zone-Éco.

3.1.5. À venir – Centre de tri de matériaux de CRD

La Zone-Éco souhaite se lancer dans de nouvelles activités dès 2024. Celle-ci souhaite aller de l'avant avec l'implantation d'un centre de tri de matériaux de CRD.

3.2. ANCIENS DÉPÔTOIRS MUNICIPAUX

D'anciens dépotoirs municipaux et un dépôt de matériaux secs maintenant désaffectés continuent d'avoir des impacts sur l'environnement.

Tableau 15 – Quelques anciens dépotoirs municipaux et un dépôt de matériaux secs maintenant désaffectés (données tirées de : registre interne; questionnaires municipalités, 2022)

Municipalité	Localisation du lot recensé en 2015	Lot confirmé en 2022
Abercorn	Lot 301, rang III	Oui
Bedford (CT)	Lot P-2121, rang V	Non
Bedford (V)	Lot 2102, rang V	Non
Brigham	Dépôt de matériaux secs - Lot 77	Non
Dunham	Lot 732, rang IX	Non
Farnham	Lots 306 et 307	Non
	Lot 93, rang II	Non
	Lots 368 et 369	Non
Frelighsburg	Lots 309 et 310	Oui
Lac-Brome	Lots 981 et 982, rang VIII	Non
Saint-Armand	Lot 42	Oui
Saint-Ignace-de-Stanbridge	Lots 2344 et 2346, rang IV	Non
Stanbridge East	Lot 2986, rang I	Oui
Sutton	Lot 1313, rang X	Oui

3.3. ÉQUIPEMENTS ET SERVICES OFFERTS PAR ENVIRO CONNEXIONS

Cette entreprise spécialisée en récupération des matières résiduelles est située au 530, rue Édouard à Granby. Puisqu'il n'existe pas de centre de tri pour les matières recyclables pêle-mêle sur le territoire de la MRC, il s'agit de celui se trouvant le plus près de cette dernière. L'entreprise effectue la collecte, le tri, ainsi que le traitement des matières recyclables. L'entreprise offre un vaste éventail de produits et de services aux citoyens, entreprises et municipalités de la Montérégie. Depuis 2018, toutes les municipalités de Brome-Missisquoi acheminent leurs matières recyclables à ce centre de tri.

Avant 2022, le centre de tri appartenait à Sani-Éco.

3.4. RÉCUPÉRATION 2000

Jusqu'en 2018, l'entreprise Récupération 2000, située au 133, rue Dryden à Cowansville, offrait des services de location de conteneurs ainsi que des services de collectes des déchets ultimes et des matières recyclables. Plusieurs municipalités de la MRC avaient des contrats avec cette entreprise. Elle avait aussi un centre de tri pour les matières recyclables ainsi qu'une plateforme de tri des résidus de CRD pour ses conteneurs en location. Auparavant, les matières récupérées dans le cadre des écocentres allaient à ce site.

3.5. CONDITIONNEURS, RECYCLEURS ET VALORISATEURS

De nombreuses entreprises œuvrant dans les différents secteurs de la GMR sont détaillées à l'annexe 1.

3.5.1. Conditionneurs

Il existe différents conditionneurs de matières résiduelles sur le territoire.

L'entreprise CED-LO, située à Farnham, offre un service de conditionnement de la matière plastique de tout genre. Elle offre également aux entreprises et aux municipalités une solution économique pour trier, nettoyer et granuler la matière plastique dans un souci d'efficacité. Cette entreprise est l'un des principaux conditionneurs de matières plastiques dans la région.

Au niveau des matières organiques, l'entreprise Brome-Compost, située à Cowansville, œuvre dans la fabrication de composteurs industriels pour divers secteurs d'activités. Les matières organiques tirées du milieu agricole, de la transformation alimentaire, des épiceries, des commerces et de tout autre type d'institutions peuvent être valorisées et transformées en compost.

3.5.2. Recycleurs

Plusieurs entreprises recyclent les matières comme le plastique, les agrégats ou encore le bois. DeltaGomma inc., par exemple, recycle différents types de plastiques et de caoutchouc. Lagacé Ébéniste réintègre les retailles de bois post-industriels dans sa chaîne de production. À Dunham, l'asphalte, le béton et le béton armé sont recyclés par Construction DJL inc.

3.5.3. Valorisateurs

Quelques cimenteries se trouvent sur le territoire de Brome-Missisquoi. Béton Cowansville (1989) inc., Béton Suprême à Lac-Brome et Les entreprises Benoît Blanchard — Division Béton, sont des entreprises qui font de la valorisation énergétique.

3.6. PROJETS D'INFRASTRUCTURES À VENIR – BIOMÉTHANISATION ET NOUVEAUX CENTRES DE TRI

Il y a plusieurs discussions entourant de nouveaux projets d'envergures en GMR sur le territoire, notamment concernant des usines de biométhanisation ainsi que des centres de tri de résidus CRD.

3.7. TRANSPORTEURS ET LOCATION DE CONTENEURS

Il existe plusieurs entreprises de transport pour les matières résiduelles sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi, ou avec laquelle les municipalités de la MRC font affaire. Celles-ci sont présentées ci-dessous.

3.7.1. Équipements et services offerts par Écomax

Écomax offre un service de location et de transport de conteneurs pour la GMR. Les conteneurs offerts ont un format de 10, 16, 20, 30 et 40 verges. Cette entreprise dessert les ICI et les clients résidentiels situés sur les territoires de la Montérégie, de l'Estrie ainsi que de la Rive-Sud de Montréal. Les conteneurs d'Écomax se situent au 260, rue Saint-François à Cowansville, et leur service de transport se situe au 587, rue de la Rivière à Cowansville. (Écomax, s. d.)

3.7.2. Équipements et services offerts par LJH Transport

Depuis plus de vingt ans, LJH Transport offre un service de location et de transport de conteneurs. Cette entreprise se situe au 1074, chemin Knowlton à Lac-Brome. LJH Transport fait également l'entreposage, la distribution et la vente de pots et de bouteilles de verre. (LJH Transport, s. d.)

3.7.3. Équipements et services offerts par Matrec

Matrec est une division de *Green for life* (GFL) services environnementaux. L'entreprise offre un service complet pour la GMR, tant au niveau résidentiel, commercial que municipal. Pour les services résidentiels, la collecte et le transport des déchets ultimes, des matières recyclables, des matières organiques et des encombrants ou gros rebuts sont offerts.

Pour les secteurs commerciaux ou industriels, Matrec offre un service de location de conteneurs – de volumes allant de 2 à 50 verges –, de déchetage de documents et de compacteurs divers. L'entreprise offre d'ailleurs un service de récupération et de transport de liquide résidentiel ou commercial, comme les eaux usées ou l'entretien des fosses septiques, à l'aide de leurs camions hydroaspirateurs.

Matrec détient des installations de décharges, de récupération de matériel, de sites d'assainissement des sols, des sites de commodité, des stations de transfert et des sites de traitement des matières organiques. L'entreprise détient des installations à de nombreux endroits dans la province, dont à Granby, à Sainte-Cécile-de-Milton et à Saint-Hyacinthe. (GFL Environnemental Inc., 2022)

3.7.4. Équipements et services offerts par Services sanitaires Brodeurs inc.

Services sanitaires Brodeurs inc. œuvre dans la collecte et le transport des matières résiduelles pour les municipalités. Cette entreprise a été acquise par les Services Matrec il y a un peu plus de sept (7) ans. La gestion est entièrement prise en charge par cette dernière depuis. (Services Matrec, 2022)

3.7.5. Équipements et services offerts par Mini Transport Jean Choinière

Mini Transport Jean Choinière est une entreprise offrant des services de location et de transport de conteneurs. Elle est située au 160, rue Principale à Ste-Sabine. Les conteneurs disponibles sont de 10, 12, 15 et 20 verges métriques. Cette entreprise se spécialise dans le transport des débris de CRD, des déchets ultimes et des rebuts d'émondage. (Mini Transport Jean Choinière, 2022)

3.7.6. Équipements et services offerts par NOPAC Environnement

NOPAC Environnement est aussi une entreprise sur le territoire qui se spécialise dans la GMR. La compagnie est située au 86, rue Principale à Bedford. Elle offre de nombreux services, comme la location de conteneurs, la collecte des matières résiduelles et le transport pour la livraison. Elle vend aussi de la vaisselle compostable et offre des services d'inventaire de GES et d'accompagnement pour des événements écoresponsables. (C.P. 111, Stanbridge-Station QC JOJ 1A0). (NOPAC Environnement, s. d.)

3.7.7. Équipements et services offerts par Raymond-Cherrier

Les Entreprises Raymond-Cherrier offrent des services de collecte et de transport des matières résiduelles résidentielles par chargement avant, arrière et latéral. L'entreprise offre également un service de location de conteneurs. Elle est située au 99, route de Mansonville à Mansonville. (Ici Récup, 2022)

3.7.8. Équipements et services offerts par Ricova Inc. (anciennement Jean-Pierre Guay Transport inc.)

Jean-Pierre Guay Transport inc. est une entreprise offrant un service de location de conteneurs pour des volumes allant de 2 à 40 verges métriques, mais également de transport de déchets par conteneurs. La location de bacs roulants est également disponible pour les secteurs commerciaux et industriels. La clientèle est majoritairement composée d'entreprises, d'industries et de particuliers. Située en Montérégie, plus précisément à Saint-Blaise-sur-Richelieu, l'entreprise Jean-Pierre Guay Transport inc. a été acquise par le groupe Services Ricova Inc. en septembre 2021. (Ricova Inc., 2021)

3.7.9. Équipements et services offerts par Rocheleau et Fils

Rocheleau et Fils détient une expertise dans le service de location et de transport de conteneurs. L'entreprise est située au 821, route 202 Ouest à Bedford. Elle offre des conteneurs de volumes allant de 15 à 40 verges métriques. (DnB, 2022)

3.7.10. Équipements et services offerts par Excavation et Transport Désourdy

Située au 1479, boulevard Pierre-Laporte à Bromont, l'entreprise Transport Désourdy propose deux types de conteneurs, soit des conteneurs de 20 et de 40 verges métriques. L'entreprise offre aussi le transport de grandes machineries, l'excavation, et possède un centre de vrac à Bolton-Ouest (concassage, vente et transport des matières offertes). (Excavation et Transport Désourdy, 2021)

D'ailleurs, l'entreprise a aussi débuté en 2022 un projet-pilote visant le tri à la source des résidus de CRD sur certains chantiers de construction situés à Bromont.

En 2023, la construction d'un centre de tri pour les résidus de CRD est aussi prévue sur le boulevard Pierre-Laporte à Bromont.

3.7.11. Équipement et services offerts par Valotri

Originaire de Bromont, l'entreprise Valotri se spécialise dans la location et la vente de conteneurs à déchets en provenance de chantiers de construction, de rénovation ou de démolition. Cette entreprise est située au 55, rue du Pacifique Est à Bromont et détient une flotte de 150 conteneurs de grandeurs variables. (Valotri, s. d.)

3.8. ENTREPRISES ŒUVRANT EN RÉPARATION

Il existe des entreprises œuvrant dans le domaine de la réparation sur le territoire de la MRC. L'une d'entre elles est présentée ci-dessous, et les autres sont exposées à l'annexe 1.

3.8.1. Pleins Rayons

Plein Rayons est un organisme à but non lucratif situé au 790, rue du Sud à Cowansville. L'objectif de cet organisme est de « favoriser l'inclusion sociale des jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme par l'acquisition d'habiletés socioprofessionnelles ou d'activités de loisirs thérapeutiques. » (Pleins Rayons, 2022) Par le biais de cette mission, Pleins Rayons offre différentes stations de création et de réparation d'objets dont une de réparation de vélo. Les vélos collectés sont réparés, vendus ou remis aux enfants dans le besoin.

3.9. RESSOURCERIES ET ESPACES DE RÉEMPLOI

Il n'existe pas de ressourceries à proprement dit dans la MRC de Brome-Missisquoi. Néanmoins, plusieurs organismes de réemploi sont présents sur le territoire pour permettre aux citoyens de donner leurs matières pouvant être valorisées et réutilisées par leurs concitoyens. Le tableau 16 présente quelques-uns des magasins de réemploi se trouvant sur le territoire de la MRC. L'ensemble des matières acceptées par ces centres de réemploi est détaillé à l'annexe 1.

Tableau 16 – Lieux de collecte pour le réemploi (données tirées de : questionnaires municipalités, 2022)

Municipalités	Lieux de collecte
Abercorn	PR-RP Projet recyclage
Bedford (V) Cowansville	Filles d'Isabelle
Bromont	Comptoir Dépannage Centre Marguerite Dubois
Cowansville	Cellule Jeunes et Familles de Brome- Missisquoi
Cowansville	L'Atelier de Récup
Cowansville	Les boules à mites
Cowansville	Sacs à mots
Farnham	Friperie le Chiffonnier
Knowlton	Friperie Karma
Lac-Brome	Comptoir familial de Knowlton Église St-Édouard
Lac-Brome	Le Relais du Meuble
Sutton	Friperie Carrousel
Sutton	Friperie On va s'aimer encore
Sutton	Comptoir familial de l'église Saint-André
Sutton	Mode Vintage Sutton

3.10. IMPLICATION DES COMITÉS VERTS SUR LE TERRITOIRE

Les initiatives citoyennes se multiplient depuis quelques années sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi. Plusieurs comités verts voient le jour depuis 2018. Ces comités agissent sur plusieurs fronts, autant dans les activités d'ISÉ, que dans la mise en place de projets pilotes ou de journées de corvées de nettoyage. Les comités verts existants ainsi que les actions mises en place sont détaillés dans le tableau 17.

Tableau 17 – Liste des comités verts sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi en 2021 et actions mises en place (données tirées de : pages Facebook des groupes ; questionnaires municipalités, 2022)

Nom du comité citoyen	Municipalité	Date de fondation	Actions mises en place
Comité Vert de Cowansville	Cowansville	2019	<ul style="list-style-type: none"> - Circuit zéro déchet - Ciné-vert : documentaire informatif suivi d'une conférence - Formations et conférences - Reboisement - Corvées de nettoyage - Création de points de dépôt (ex : One-stop-shop)
Comité vert Bedford	Bedford	2020	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe d'échange et de partage concernant les solutions possibles pour contrer les changements climatiques
CAED (Comité action environnement de Dunham)	Dunham	2018	<ul style="list-style-type: none"> - Brigade verte - Nettoyage printanier des fossés - Sensibilisation des citoyens sur la réglementation environnementale en vigueur
Les Amis de Stanbridge East		2023	<ul style="list-style-type: none"> - Corvée de nettoyage
Environnement Notre-Dame-de-Stanbridge	Notre-Dame-de-Stanbridge	2003	<ul style="list-style-type: none"> - Jardin pédagogique intergénérationnel et activités d'antigasillage - Journées écocitoyennes
Sutton Zéro déchet	Sutton	2018	<ul style="list-style-type: none"> - Lieux d'échanges, de collaboration et d'apprentissage - Ateliers vers le virage zéro déchet
Solidarité pour l'environnement de Sutton (STS)	Sutton	2022	<ul style="list-style-type: none"> - <i>2e Chance On répare, We repair!</i>: service gratuit de réparation d'objet divers
Comités régionaux			
Mères au front (MAF) des Cantons-de-l'Est		2021	
Les Amies de la Terre de Brome-Missisquoi (ATBM)		2009	

Les municipalités suivantes ont aussi des comités consultatifs en environnement au sein de la municipalité : Bromont, Dunham, Frelighsburg, Lac-Brome et Sutton.

3.11. RÉDUCTION À LA SOURCE

Des initiatives commerciales émergent afin de réduire le recours aux produits à usage unique ou la production de matières résiduelles en général. Il est question, entre autres, des initiatives en lien avec le mouvement zéro déchet. Plusieurs commerces offrent un service alimentaire et de produits en vrac. Ils sont détaillés à l'annexe 1.

3.12. PROJETS DE LUTTE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Plusieurs initiatives de lutte au gaspillage alimentaire ont vu le jour sur le territoire de la MRC à travers les années. Parmi ces dernières, on retrouve entre autres le Projet antigaspillage ainsi que les projets de réfrigérateurs en libre-service. Ces derniers sont présentés ci-dessous.

3.12.1. Projet antigaspillage

En 2016, un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire a vu le jour dans la MRC de Brome-Missisquoi. Le projet a été initié par le CAB de Bedford, ainsi que la Cellule Jeunes et Familles de Brome-Missisquoi. L'initiative antigaspillage est alors propulsée par la Table en sécurité alimentaire de Brome-Missisquoi. Rapidement, les autres CAB se sont joints au projet. On compte aujourd'hui six banques alimentaires dans la région, vingt maraîchers et plus d'une dizaine d'épiceries et autres fournisseurs qui participent à ce projet de réduction du gaspillage alimentaire.



Dans les faits, en 2021, 55 000 kg d'aliments invendus ont été récupérés pour être redistribués par le biais des paniers d'aide alimentaire dans les six pôles de la MRC de Brome-Missisquoi. De plus, une partie de ces denrées ont été transformées par les équipes des CAB de la région afin de distribuer, aux clientèles vulnérables de la région, des pâtés, des tourtières, des soupes, des sauces et d'autres mets préparés.

Cette initiative locale donne une deuxième vie aux denrées et permet ainsi d'éviter qu'elles se retrouvent aux sites d'enfouissement. (CLD de Brome-Missisquoi, 2021) Le CLD de Brome-Missisquoi est partenaire de cette initiative.



Frigo Vert à Cowansville
(Presbytère Notre-Dame-de-la-Paix)

3.12.2. Réfrigérateurs en libre-service

Les réfrigérateurs libre-service permettent l'échange d'aliments entre les citoyens. Leur but est de contrer le gaspillage alimentaire et d'aider les familles de la région où ils sont installés. L'annexe 1 présente le sommaire des localisations des réfrigérateurs communautaires situés sur le territoire de la MRC.



4

Gestion actuelle des
matières résiduelles
dans les municipalités

À l'heure actuelle, la gestion des matières résiduelles varie au sein des 21 municipalités de la MRC de Brome-Missisquoi. En effet, elles sont toutes compétentes de la gestion de leurs matières résiduelles, ce qui fait en sorte que plusieurs nuances existent entre elles.

Dans cette optique, les services de collectes municipales respectifs pour chacune des municipalités sont d'abord présentés, suivis des modes de fonctionnement utilisés pour la collecte des autres types de matières résiduelles, ainsi que des informations concernant les divers écocentres.

4.1. SERVICES DE COLLECTES MUNICIPALES

Puisqu'elles sont toutes compétentes en GMR, les municipalités de la MRC de Brome-Missisquoi gèrent tout ce qui entoure les contrats de collecte, la fréquence, la durée et le coût du contrat. La présente section met de l'avant de nombreux détails concernant les collectes municipales.

4.1.1. Fréquence des collectes

La fréquence de la collecte des déchets ultimes varie selon les municipalités. Environ la moitié des municipalités collectent aux deux semaines, tandis que l'autre moitié collecte une fois par mois. L'ensemble de ces matières est acheminé à la Zone-Éco.

La collecte des matières recyclables, de son côté, est effectuée toutes les deux semaines pour l'ensemble des municipalités. Lors de la dernière révision du PGMR, il était mentionné que 80 % des matières étaient acheminés à Sani-Éco (Granby), 15 % chez Récupération 2000 (Cowansville) et 5 % chez Matrec (St-Hubert). Maintenant, l'ensemble des matières est amené chez Enviro Connexions à Granby (anciennement Sani-Éco).

Concernant les matières organiques, la fréquence de collecte varie selon les municipalités et aussi selon la période de l'année. Une majorité de municipalités effectuent une collecte plus fréquente l'été. La collecte de la matière organique a débuté en 2015 pour la Ville de Bromont, qui à ce moment, acheminait cette matière à la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région de Coaticook. En 2018 et 2019, la collecte a été implantée dans l'entièreté des autres municipalités de Brome-Missisquoi. L'ensemble de cette matière se dirige ensuite vers la plateforme de compostage de la Zone-Éco.

Tableau 18 – Résumé de la fréquence de la collecte des matières résiduelles du secteur résidentiel en 2021

Municipalités	Déchets ultimes		Matières recyclables	Matières organiques	
	Fréquence été	Fréquence hiver		Fréquence été	Fréquence hiver
Abercorn	1x / mois		Aux 2 semaines	Aux 2 semaines	
Canton de Bedford	Aux 2 semaines		Aux 2 semaines	Mai à oct. 1x / semaine	Nov. à avril Aux 2 semaines
Ville de Bedford	Aux 2 semaines		Aux 2 semaines	Mai à oct. 1x / semaine	Nov. à avril 1x / mois
Bolton-Ouest	1x / mois		Aux 2 semaines	Mai à août Aux 2 semaines	Septembre à avril 1x / mois
Brigham	1x / mois		Aux 2 semaines	Mai à sept. 1x / semaine.	Oct. à avril Aux 2 semaines
Brome	Aux 2 semaines		Aux 2 semaines	Avril à oct. 1x / semaine	Nov. à mars Aux 2 semaines
Bromont	Aux 2 semaines		Aux 2 semaines	Avril à oct. 1x / semaine	Nov. à mars Aux 2 semaines
Cowansville	Aux 2 semaines		Aux 2 semaines	Mai à oct. 1x / semaine	Nov. À avril Aux 2 semaines
Dunham	1x / mois		Aux 2 semaines	Aux 2 semaines	
East Farnham	1x / mois		Aux 2 semaines	Aux 2 semaines	
Farnham	Juin à août Aux 2 semaines	Sept. à mai 1x / mois	Aux 2 semaines	Mai à sept. 1x / semaine	Oct. à avril Aux 2 semaines
Frelighsburg	1x / mois		Aux 2 semaines	Aux 2 semaines	
Lac-Brome	Aux 2 semaines		Aux 2 semaines	Avril à oct. 1x / semaine	Nov. à mars Aux 2 semaines
Notre-Dame-de-Stanbridge	Aux 2 semaines		Aux 2 semaines	Aux 2 semaines	
Pike River	1x / mois		Aux 2 semaines	Juin à sept. 1x / semaine	Oct. à mai Aux 2 semaines
Saint-Armand	Aux 2 semaines		Aux 2 semaines	Mai à oct. Aux 2 semaines	Nov. à avril 1x / mois
Sainte-Sabine	Aux 2 semaines		Aux 2 semaines	Mai à sept. 1x / semaine	Oct. à avril Aux 2 semaines

Municipalités	Déchets ultimes		Matières recyclables	Matières organiques	
	Fréquence été	Fréquence hiver		Fréquence été	Fréquence hiver
Saint-Ignace-de-Stanbridge	1x / mois		Aux 2 semaines	Avril à oct. 1x / semaine	Nov. à mars 1x / mois
Stanbridge East	Aux 2 semaines		Aux 2 semaines	Mai à oct. 1x / semaine	Nov. à avril Aux 2 semaines
Stanbridge Station	1x / mois		Aux 2 semaines	Aux 2 semaines	
Sutton	1x / mois		Aux 2 semaines	Mai à oct. 1x / semaine	Nov. à avril Aux 2 semaines

4.1.2. Détails de la collecte des déchets ultimes

Au niveau de la collecte des déchets ultimes, les municipalités font parfois affaire avec des entrepreneurs. Néanmoins, plusieurs municipalités ont aussi leur propre flotte de camions et procèdent elles-mêmes à la récupération des matières résiduelles, ou ont décidé de faire affaire avec une municipalité voisine.

En général, le nombre de collectes pour les déchets ultimes varie peu; il y a généralement 12 ou 26 collectes par année, puisque ces dernières se font soit aux mois ou aux deux semaines, en fonction de la période de l'année pour certaines municipalités.

En 2021, le coût des collectes de déchets ultimes, pour les données connues, a totalisé 1 338 625,11 \$ pour la collecte/transport et 1 324 135,67 \$ pour l'enfouissement, et ce, pour un total de 2 662 760,78 \$.

Tableau 19 – Détails des collectes des déchets ultimes en 2021 (données tirées de : questionnaires municipalités, 2022)

Municipalités	Entrepreneur	Coût de la collecte	Coût de l'enfouissement	Durée	Échéance
Abercorn	Ville de Dunham	Inconnu	Inconnu	Inconnu	31-12-2021
Canton de Bedford	Canton de Bedford	32 526 \$	11 300 \$	N/A	N/A
Ville de Bedford	Ville de Bedford	65 700 \$	60 052 \$	N/A	N/A
Bolton-Ouest	Entreprises Raymond Cherrier	36 983,26 \$	15 573,91 \$	2 ans	31-12-2023
Brigham	GFL Environmental (Matrec)	58 214\$	37 787 \$	Inconnu	31-12-2023
Brome	Entreprises Raymond Cherrier	49 966,76 \$	8 201,26 \$	Inconnu	31-12-2022
Bromont	GFL Environmental (Matrec)	303 864,97 \$	187 814,49 \$	Inconnu	31-12-2021
Cowansville	Ville de Cowansville	265 123,73 \$ (incluant ICI)	401 536,62 \$	N/A	N/A
Dunham	Ville de Dunham	Inconnu	Inconnu	N/A	N/A
East Farnham	Ville de Dunham	10 201,36 \$ 547,50 \$ (ICI)	Inclus dans le prix de la collecte	Inconnu	31-12-2021
Farnham	Ville de Farnham	28 385,38 \$ (incluant ICI)	285 723, 72 \$	N/A	N/A
Frelighsburg	Ville de Dunham	Inconnu	Inconnu	Inconnu	31-12-2021
Lac-Brome	GFL Environmental (Matrec)	191 539,20 \$	134 367,31 \$	3 ans	31-01-2022
Notre-Dame-de-Stanbridge	Ville de Bedford	Inconnu	Inconnu	Annuelle	Renouvellement annuel
Pike River	Nopac Environnement	18 083 \$	7 802,62 \$	1 an	31-12-2021
Saint-Armand	Nopac Environnement	35 282,26 \$	27 222,81 \$	1 an	31-12-2021
Sainte-Sabine	Canton de Bedford	28 754,00 \$ (incluant ICI)	15 150, 94 \$	Inconnu	31-12-2025
Saint-Ignace-de-Stanbridge	Ville de Bedford	12 369,89 \$	9 380, 07 \$	2 ans	31-12-2021
Stanbridge East	Canton de Bedford	22 360,08 \$	16 272, 89 \$	5 ans	31-12-2025
Stanbridge Station	NOPAC	7 036,44 \$ (incluant les ICI)	3 880, 22 \$	1 an	31-12-2021
Sutton	Ville de Sutton	171 687,28 \$	102 069,81 \$ (incluant ICI)	N/A	N/A
	Total	1 338 625,11 \$	1 324 135,67 \$		

4.1.3. Détails de la collecte des matières recyclables

Au niveau de la collecte des matières recyclables, les entrepreneurs sont les mêmes, tout comme les partenariats entre les différentes municipalités.

En général, le nombre de collectes pour les matières recyclables varie peu; il y a généralement 26 collectes par année, puisque ces dernières se font aux deux semaines.

En 2021, le coût des collectes de matières recyclables, pour les données connues, a totalisé 1 559 095,89 \$ pour la collecte/transport et 508 007,18 \$ pour le tri/conditionnement, et ce, pour un total de 2 067 103,07 \$.

Tableau 20 – Détails des collectes des matières recyclables en 2021 (données tirées de : questionnaires municipalités, 2022)

Municipalités	Entrepreneur	Coût de la collecte	Coût du conditionnement et tri	Durée	Échéance
Abercorn	Ville de Dunham	Inconnu	Inconnu	Inconnu	31-12-2021
Canton de Bedford	Canton de Bedford	38 849 \$	5 012 \$	N/A	N/A
Ville de Bedford	Ville de Bedford	60 308 \$	26 068 \$	N/A	N/A
Bolton-Ouest	Entreprises Raymond Cherrier	53 578,44 \$	9 445,63 \$	2 ans	31-12-2023
Brigham	GFL Environmental (Matrec)	70 086,00 \$	17 546 \$	Inconnu	31-12-2023
Brome	Entreprises Raymond Cherrier	49 966,75 \$	3 369,65 \$	Inconnu	31-12-2022
Bromont	GFL Environmental (Matrec)	309 999,03 \$	49 775,59 \$	Inconnu	31-12-2021
Cowansville	Ville de Cowansville	238 203,71 \$ (incluant ICI)	143 212,22 \$ (incluant ICI)	N/A	N/A
Dunham	Ville de Dunham	Inconnu	Inconnu	N/A	N/A
East Farnham	Ville de Dunham	20 402,71 \$ (résidentiel) 730,00 \$ (ICI)	Inclus dans le prix de la collecte	Inconnu	31-12-2021
Farnham	Ville de Farnham	34 871,27 \$ (incluant ICI)	75 264,49 \$ (incluant ICI)	N/A	N/A
Frelighsburg	Ville de Dunham	Inconnu	Inconnu	Inconnu	31-12-2021
Lac-Brome	GFL Environmental (Matrec)	167 190 \$	49 784,42 \$ ICI : 11 667,36 \$	3 ans	31-01-2022

Municipalités	Entrepreneur	Coût de la collecte	Coût du conditionnement et tri	Durée	Échéance
Notre-Dame-de-Stanbridge	Ville de Bedford	Inconnu	Inconnu	Annuelle	Renouvellement annuel
Pike River	Nopac Environnement	37 638 \$	3 325 \$	1 an	31-12-2021
Saint-Armand	Nopac Environnement	35 047,09 \$	8 112,48 \$	1 an	31-12-2021
Sainte-Sabine	Canton de Bedford	37 321,25 \$ (incluant ICI)	8 951, 95 \$ (incluant ICI)	Inconnu	31-12-2025
Saint-Ignace-de-Stanbridge	Ville de Bedford	25 200 \$	4 996, 51 \$	2 ans	31-12-2021
Stanbridge East	Canton de Bedford	30 100,08 \$	7 142, 68 \$	5 ans	31-12-2025
Stanbridge Station	NOPAC	16 711,56 \$ (incluant ICI)	2 658, 22 \$	1 an	31-12-2021
Sutton	Ville de Sutton	332 920 \$	81 674,98 \$ (incluant ICI)	N/A	N/A
Total		1 559 095,89 \$	508 007,18 \$		

4.1.4. Détails de la collecte des matières compostables

Au niveau de la collecte des matières organiques, les entrepreneurs sont encore une fois les mêmes, tout comme les partenariats entre les différentes municipalités.

Le nombre de collectes pour les matières organiques varie davantage; il peut y avoir entre 34 et 47 collectes par année, puisque ces dernières se font à des fréquences très différentes entre les municipalités.

Les contrats de collecte durent aussi généralement de 1 à 5 ans, tout comme pour la collecte de déchets ultimes et de matières recyclables, et les contenants autorisés sont généralement les bacs de 240 L.

Le coût des collectes en 2021, pour les données connues, a totalisé 1 502 717,55 \$ pour la collecte/transport et 407 209,82 \$ pour le compostage de la matière organique, pour un total de 1 909 927,37 \$.

Tableau 21 – Détails des collectes des matières compostables en 2021 (données tirées de : questionnaires municipalités, 2022)

Municipalités	Entrepreneur	Coût de la collecte	Coût du traitement	Durée	Échéance
Abercorn	Ville de Dunham	Inconnu	Inconnu	Inconnu	31-12-2021
Canton de Bedford	Canton de Bedford	47 904 \$	7 448 \$	N/A	N/A
Ville de Bedford	Ville de Bedford	25 152 \$	17 888 \$	N/A	N/A
Bolton-Ouest	Entreprises Raymond Cherrier	35 238,60 \$	2 588,75 \$	2 ans	31-12-2023
Brigham	GFL Environmental (Matrec)	105 827 \$	14 202 \$	Inconnu	31-12-2023
Brome	Entreprises Raymond Cherrier	49 966,75 \$	2 105,58 \$	Inconnu	31-12-2022
Bromont	GFL Environmental (Matrec)	381 842,58 \$	Inconnu	Inconnu	31-12-2021
Cowansville	Ville de Cowansville	125 193,80 \$ (incluant ICI)	88 804,08 \$	N/A	N/A
Dunham	Ville de Dunham	Inconnu	Inconnu	N/A	N/A
East Farnham	Ville de Dunham	20 402,71 \$	Inclus dans le prix de la collecte	Inconnu	31-12-2021
Farnham	Ville de Farnham	35 214,02 \$ (incluant ICI)	70 759,95 \$	N/A	N/A
Frelighsburg	Ville de Dunham	Inconnu	Inconnu	Inconnu	31-12-2021
Lac-Brome	GFL Environmental (Matrec)	252 640,08 \$	52 118,95 \$	3 ans	31-01-2022
Notre-Dame-de-Stanbridge	Ville de Bedford	Inconnu	Inconnu	Annuelle	Renouvellement annuel
Pike River	Nopac Environnement	38 962 \$	4 094,35 \$	1 an	31-12-2021
Saint-Armand	Nopac Environnement	21 243,83 \$	4 943,16 \$	1 an	31-12-2021
Sainte-Sabine	Canton de Bedford	41 181 \$	5 781,74 \$	Inconnu	31-12-2025
Saint-Ignace-de-Stanbridge	Ville de Bedford	22 120 \$	4 938,70 \$	2 ans	31-12-2021
Stanbridge East	Canton de Bedford	33 540 \$	5 847,97 \$	5 ans	31-12-2025
Stanbridge Station	NOPAC	16 711,56 \$ (incluant ICI)	1 781,04 \$	1 an	31-12-2021
Sutton	Ville de Sutton	249 577,62 \$	123 907,55 \$	N/A	N/A
Total		1 502 717,55 \$	407 209,82 \$		

4.1.5. Détails de la collecte des encombrants

Présentement, la collecte des encombrants (gros rebuts) est offerte par la majorité des municipalités, mais les matières se retrouvent principalement à l'enfouissement.

Le tableau ci-dessous détaille les types de collecte à travers les années, ainsi que les coûts liés à la collecte, au transport et à l'enfouissement des matières récupérées.

Tableau 22 – Collecte des encombrants offerte à travers les années (données tirées de : questionnaires municipalités, 2022)

Municipalités	Type de collecte à travers les années			Coût en 2021		Coût total en 2021
	2020	2021	2022	Pour le transport et la collecte des matières	Pour l'enfouissement des matières	
Abercorn	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Canton de Bedford	Aucune	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Inconnu	461,17 \$	461,17 \$
Ville de Bedford	Sur rendez-vous	Sur rendez-vous	Sur rendez-vous	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Bolton-Ouest	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Porte-à-porte	2 262,55 \$		2 262,55 \$
Brigham	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Porte-à-porte	6 458 \$	2 531 \$	8 989 \$
Brome	Inconnu	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Bromont	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Sur rendez-vous	68 160,12 \$		68 160,12 \$
Cowansville	Inconnu	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Dunham	Inconnu	Aucune	Aucune	N/A		N/A
East Farnham	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Porte-à-porte	2 069,55 \$	767,59 \$	2 837,14 \$
Farnham	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Porte-à-porte	78 378,32 \$		78 378,32 \$
Frelighsburg	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Aucune	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Lac-Brome	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Porte-à-porte	1 674,21 \$	Inconnu	1 674,21 \$
Notre-Dame-de-Stanbridge	Aucune	Aucune	Aucune	N/A		N/A
Pike River	Aucune	Aucune	Aucune	N/A		N/A

Municipalités	Type de collecte à travers les années			Coût en 2021		Coût total en 2021
	2020	2021	2022	Pour le transport et la collecte des matières	Pour l'enfouissement des matières	
Saint-Armand	Aucune	Aucune	Aucune	N/A		N/A
Sainte-Sabine	Aucune	Porte-à-porte	Porte-à-porte	3 048,27 \$	926,11 \$	3 974,38 \$
Saint-Ignace-de-Stanbridge	Aucune	Aucune	Aucune	N/A		N/A
Stanbridge East	Aucune	Aucune	Aucune	N/A		N/A
Stanbridge Station	Aucune	Aucune	Aucune	N/A		N/A
Sutton	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Porte-à-porte	44 720,00 \$		44 720,00 \$
			Total	211 456,89 \$		

Il est à noter que certaines municipalités avaient déjà eu recours à des collectes d'encombrants dans le passé, mais qu'elles ont cessé d'y avoir recours en raison de problématiques diverses, comme les coûts y étant associés, les quantités récupérées insuffisantes, et autres. Certes, puisque le tableau ci-dessus ne recense que les collectes à partir de 2020, les précédentes collectes n'y sont pas indiquées.

4.2. AUTRES COLLECTES

Malgré le fait qu'il y ait un service d'écocentre, certaines collectes sont effectuées par porte-à-porte dans certaines municipalités, comme la collecte des feuilles mortes et des sapins. Les dépôts volontaires, tant pour les feuilles que pour les sapins, sont faits, dans certains cas, au garage municipal ou sur un autre site municipal identifié. Les feuilles sont apportées à la plateforme de compostage de la Zone-Éco, chez des agriculteurs ou des vigneron. Les sapins sont soit déchiquetés pour en faire du paillis municipal ou sont utilisés pour équilibrer les besoins des matières sèches de la plateforme de compostage.

Le feuillicyclage à l'automne, de même que l'herbicyclage l'été, sont fortement recommandés et encouragés dans la MRC. Des campagnes de sensibilisation ont d'ailleurs déjà été réalisées à cet effet dans le passé. Le message est aussi répété chaque année, afin d'encourager les citoyens à mettre en œuvre ces pratiques.

Des boîtes métalliques (cloches) pour les textiles sont en place un peu partout dans la MRC.

La MRC, en partenariat avec l'entreprise DeltaGomma inc., récupère et permet le recyclage des tubulures acéricoles depuis 2019. Avant 2021, les acériculteurs pouvaient aller déposer leurs tubulures directement à l'usine. Puisque le service gagnait en popularité, un point de dépôt à l'écocentre régional de la Zone-Éco a vu le jour en 2021. DeltaGomma inc. utilise ensuite cette matière dans son procédé de fabrication afin d'en faire des tapis de caoutchouc.



Conteneur de tubulures acéricoles à l'écocentre régional

4.2.1. Autres matières organiques

D'autres matières organiques sont également récupérées sur le territoire, comme les feuilles mortes et les sapins. Pour chacune de ces matières, des collectes de type porte-à-porte peuvent exister, tout comme des points de dépôt volontaires. Ces différentes options sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 23 – Collectes des feuilles mortes et des sapins en 2021 (données tirées de : questionnaires municipalités, 2022)

Municipalités	Collecte de feuilles mortes		Collecte des sapins	
	Porte-à-porte	Dépôt volontaire	Porte-à-porte	Dépôt volontaire
Abercorn	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Canton de Bedford	Collecte à l'automne	Aucun	Collecte à l'hiver	Aucun
Ville de Bedford	Collecte ponctuelle les deux premières semaines de novembre	Écocentre (en tout temps lorsque c'est ouvert)	Collecte spéciale les deux premières semaines de janvier	Inconnu
Bolton-Ouest	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Brigham	Collecte ponctuelle le 1 ^{er} novembre	Aucun	Collecte ponctuelle le 11 janvier	Aucun
Brome	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Bromont	6 collectes ponctuelles pour les résidus verts (octobre, novembre, mai, juin)	Aucun	Collecte ponctuelle à l'hiver	Aucun
Cowansville	4 collectes ponctuelles pour les résidus verts	Aucun	Collecte à l'hiver	Aucun
Dunham	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
East Farnham	Collecte à l'automne	Aucun	Collecte à l'hiver	Aucun
Farnham	Oui	Aucun	Oui	Aucun
Frelighsburg	Collecte à l'automne	Hôtel de ville	Collecte à l'hiver	Aucun
Lac-Brome	4 collectes (2 au printemps et 2 à l'automne)	Aucun	Collecte à l'hiver	Aucun
Notre-Dame-de-Stanbridge	Oui	Oui, pendant un mois à l'automne à	Oui	Aucun

Municipalités	Collecte de feuilles mortes		Collecte des sapins	
	Porte-à-porte	Dépôt volontaire	Porte-à-porte	Dépôt volontaire
		la municipalité (900, rue Principale)		
Pike River	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Saint-Armand	Aucun	Aucun	Oui (sapins apportés au parc Safari)	Aucun
Sainte-Sabine	Collecte ponctuelle effectuée le 8 novembre	Aucun	Collecte ponctuelle effectuée le 11 janvier	Aucun
Saint-Ignace-de-Stanbridge	Aucun	Aucun	Aucun	Point de dépôt ponctuel en hiver (917, rang de l'Église Nord)
Stanbridge East	Aucun	Oui, dépôt ponctuel, lieu inconnu	Inconnu	Oui, dépôt ponctuel, lieu inconnu
Stanbridge Station	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Sutton	2 collectes (1 au printemps et 1 à l'automne)	Aucun	Collecte à l'hiver	Aucun

4.2.2. Résidus domestiques dangereux (RDD)

Certaines municipalités offrent des points de dépôt à leurs citoyens, par exemple pour les piles. Ces points de dépôt sont présentés à l'annexe 1. Les écocentres et la Zone-Éco peuvent prendre les autres RDD qui ne sont pas ramassés à ces endroits.

4.2.3. Conteneurs pour le verre

Depuis 2019, plusieurs conteneurs pour le verre sont en place dans la MRC. Le tableau suivant détaille le nombre de conteneurs par municipalité, leur localisation, la quantité récupérée en 2021, ainsi que le nombre de cueillettes ayant été effectuées durant cette année. Cette matière est ensuite acheminée à 2M Ressources à Saint-Jean-sur-Richelieu pour être conditionnée. La majorité de la matière conditionnée est utilisée pour refaire des contenants de verre, tandis que le reste est acheminé aux fabricants de laine minérale.



Conteneur de verre à Cowansville (Super C)

Tableau 24 – Points de dépôt de verre offerts dans les municipalités en 2021 (données tirées de : registre interne; questionnaires municipalités, 2022)

Municipalités	Nombre de conteneurs	Points de dépôt	Quantité récupérée (t) en 2021	Nombre de cueillette
Bedford (Ville)	3	Métro Plouffe (20, avenue des Pins) Aréna de Bedford (15, rue Marziali) Garage municipal (80, rue Cyr)	62,55	72
Bromont	1	Ancien poste de police (90, boulevard de Bromont)	186,52	45
Cowansville	2	Super C (1775, rue du Sud) Stationnement de l'aréna près du parc à chien (340, rue Mercier)	174,52	35
Dunham	1	Terrain du parc de l'Envol (3349, rue Principale)	24,96	7
Farnham	2	Stationnement Israël-Larochelle (871, rue Principale Est) Stationnement du Marché public de la Station Gourmande (313, rue de l'Hôtel-de-Ville)	35,58	27
Frelighsburg	1	Stationnement de la station d'essence Shell (47, rue Principale)	15,49	24
Lac-Brome	1	Stationnement IGA (461, chemin Knowlton)	91,44	24
Notre-Dame-de-Stanbridge	1	Stationnement hôtel de ville (900, rue Principale)	4,11	12
Pike River	1	Stationnement de l'hôtel de ville (548, QC-202)	5,43	12
Sutton	1	Stationnement de la Source (100-134, rue Pleasant)	66,00	29
Total	14	Total	679,32	287

4.2.4. Plastiques agricoles

En partenariat avec AgriRÉCUP, trois points de dépôt pour les plastiques agricoles sont accessibles sur le territoire.

Depuis 2020, les plastiques agricoles (pellicules, bâches et sacs-silos d'ensilage, ainsi que ficelles, cordes et filets) sont récupérés sur le territoire. Quelques agriculteurs ont aussi des presses à plastique directement à leur ferme, afin de faire des ballots de plastique, plutôt que des sacs contenant les pellicules. Cela permet d'optimiser le transport de cette matière. Après la collecte de la matière, AgriRÉCUP est responsable du transport et des débouchés pour cette matière (Modix Plastique inc., TC Transcontinental, cimenterie, etc.).

Le tableau 25 résume la localisation de ces points de dépôt pour les plastiques agricoles.



Plastiques agricoles à l'écocentre régional

Tableau 25 – Points de dépôts des plastiques agricoles en 2021 (données triées de : AgriRÉCUP, 2021)

Municipalité	Points de dépôt	Quantité récupérée (t) en 2021	Quantité récupérée (t) en 2020
Cowansville	Zone-Éco (2500, rang Saint-Joseph)	15,32	
Pike River	Équipements JLD Laguë (7, rang Saint-Joseph)	25,51	
Sutton	Matériaux de Construction Sutton — Groupe BMR (200, rue Principale Sud)	0,98	
	Total	41,81	12

4.3.ÉCOCENTRES

Au cours des dernières années, de nombreuses modifications ont été effectuées concernant le réseau d'écocentres de la MRC. L'offre offerte aux citoyens a alors varié dans le temps.

4.3.1. Le service d'écocentres avant 2020

En avril 2013, la MRC avait implanté un réseau de six écocentres situés à Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham, Lac-Brome et Sutton. Leur position est indiquée à la figure 14.

Ces écocentres étaient des écocentres locaux et gérés par les municipalités dans lesquelles ils étaient implantés. Les municipalités fournissaient leur propre équipement ainsi que leur personnel. Ils étaient ouverts en alternance, un samedi par mois.

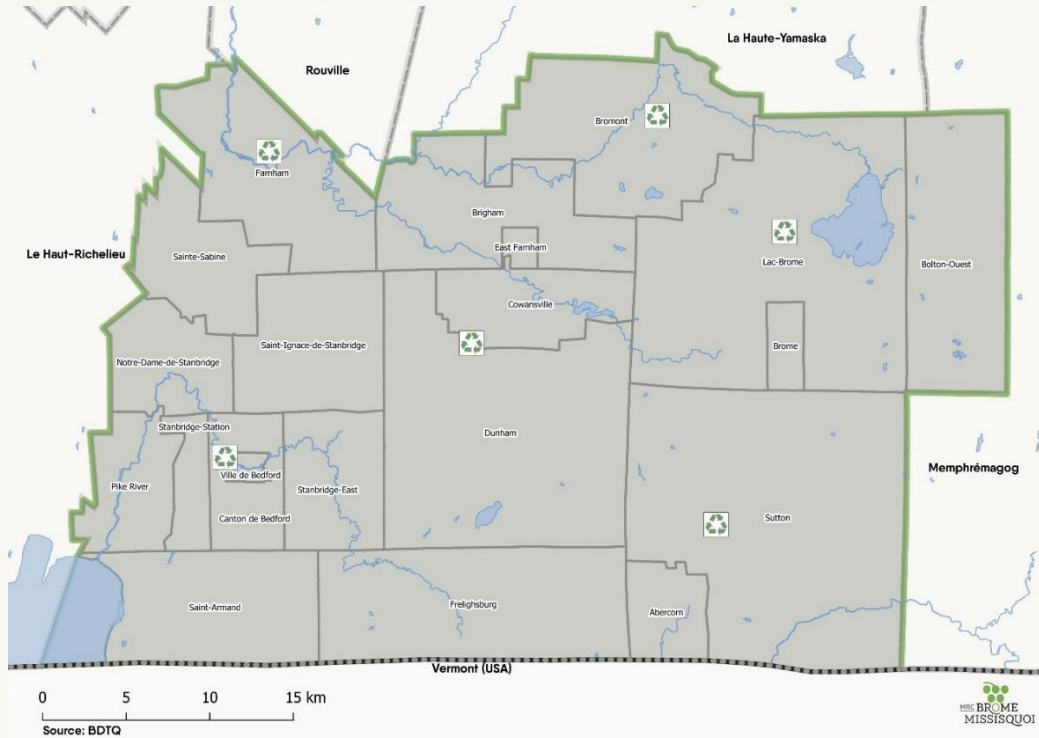


Figure 14 – Réseau des écocentres avant 2020

Les écocentres mentionnés dans le tableau ci-dessus ont été en fonction jusqu'en novembre 2019, mis à part celui situé dans la ville de Bedford et l'écocentre régional à la Zone-Éco, qui sont toujours en fonction.

Il faut noter que les installations de l'écocentre situé dans la ville de Bedford différaient de celles des quatre autres municipalités. À Bedford, les installations sont permanentes depuis 2018 (écocentre satellite) et peuvent accueillir un flux de matières plus important, tandis que celles des autres écocentres étaient temporaires. Les terrains utilisés étaient partagés avec le service des travaux publics des municipalités respectives.



Écocentre local à Bedford

4.3.2. Le service d'écocentres depuis 2020

Au début de l'année 2020, l'ouverture de cinq écocentres était prévue pour le 1^{er} avril, mais avec le confinement relié à la pandémie de la COVID-19, ceux-ci sont demeurés fermés. Toutefois, l'écocentre local de Bedford a ouvert à trois reprises pendant cette période, soit un samedi par mois entre septembre et novembre. Parallèlement, l'écocentre à la Zone-Éco a joué un rôle plus important. Il est devenu l'écocentre régional. L'offre de service est devenue plus importante pour les citoyens, offrant ainsi un service d'écocentre six jours par semaine à longueur d'année. En 2020, celui-ci a ouvert en avril.

En 2021 et 2022, la même formule a été utilisée, avec l'écocentre régional ouvert à longueur d'année ainsi que l'écocentre situé dans la ville de Bedford ouvert huit fois dans l'année, le deuxième samedi du mois entre avril et novembre.

En date de 2022, diverses réflexions, notamment concernant la proximité des écocentres avec les citoyens, sont en cours afin de déterminer l'avenir du réseau d'écocentres.

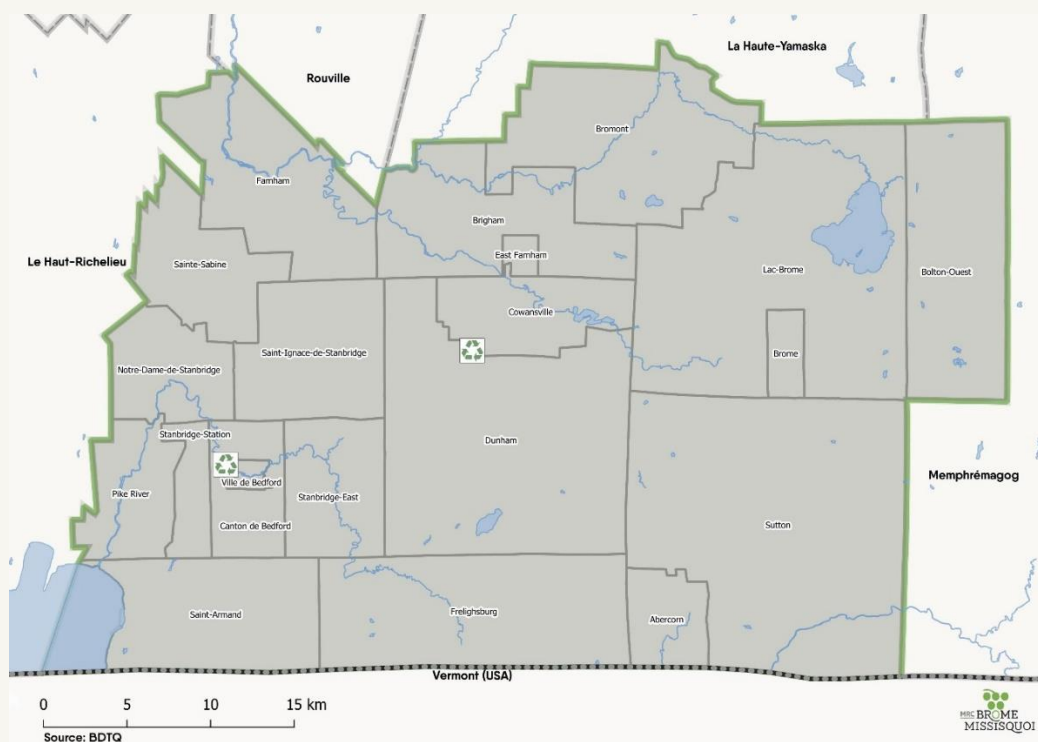
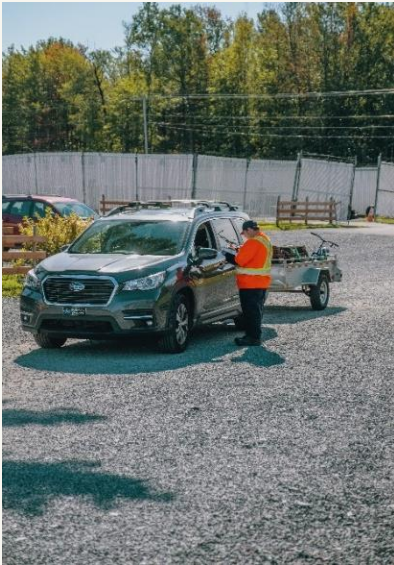


Figure 15 – Réseau des écocentres depuis 2020

4.3.3. Fonctionnement des écocentres

En 2022, l'écocentre régional est ouvert du lundi au jeudi de 7 h 30 à 16 h 30, le vendredi de 7 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30, ainsi que le samedi de 8 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h. L'écocentre de Bedford est quant à lui ouvert le deuxième samedi du mois, d'avril à novembre, de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h.



Écocentre régional à Cowansville

Lorsqu'un citoyen se présente à l'écocentre, il doit présenter une preuve de résidence, mentionner les matières apportées et limiter ses quantités à une remorque résidentielle d'environ 4' x 8' x 2'. Les matières doivent être triées avant d'arriver à l'écocentre. Les citoyens doivent déposer leurs matières dans les divers conteneurs par eux-mêmes. Les citoyens de la MRC peuvent utiliser les deux écocentres, selon leurs besoins.

Les citoyens ne paient pas de frais à la visite. Les 21 municipalités paient une quote-part spécifique au service des écocentres, selon son nombre de portes, et l'appliquent par la suite au compte de taxes des citoyens. La MRC rembourse certains coûts aux gestionnaires des écocentres pour que l'ensemble des citoyens ait accès aux écocentres du territoire.

4.3.4. Matières acceptées à l'écocentre régional

L'écocentre régional à la Zone-Éco accepte de nombreuses matières, dont :

- Agrégats
- Appareils à gaz et réfrigérants
- Appareils électroniques et informatiques
- Appareils électriques
- Bois
- Bonbonnes de propane
- Branches, feuilles mortes et résidus de jardin
- Encombrants
- Fluocompactes
- Matières recyclables de la collecte sélective
- Métaux
- Plastiques agricoles
- Pneus
- RDD
- Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Tubulures acériques
- Divers matériaux : vélos, styromousse d'emballage, sièges d'auto pour bébé/enfant, etc.



Écocentre régional à Cowansville

À travers le temps, lorsqu'un nouveau débouché est trouvé, de nouvelles matières peuvent être acceptées à l'écocentre régional. Il est à noter que l'écocentre situé dans la ville de Bedford accepte un peu moins de matières que celui à la Zone-Éco, dû à l'espace plus restreint.

4.3.5. Quantité de matières récupérées aux écocentres

Un total de 4 373 t de matières a été acheminé aux deux écocentres en 2021. L'ensemble des matières sont valorisées, mis à part les résidus de CRD et les encombrants, qui sont présentement envoyés à l'enfouissement. En 2021, le taux de valorisation était de 58 %. La figure 16 décline la quantité de matières acheminées selon la catégorie respective.

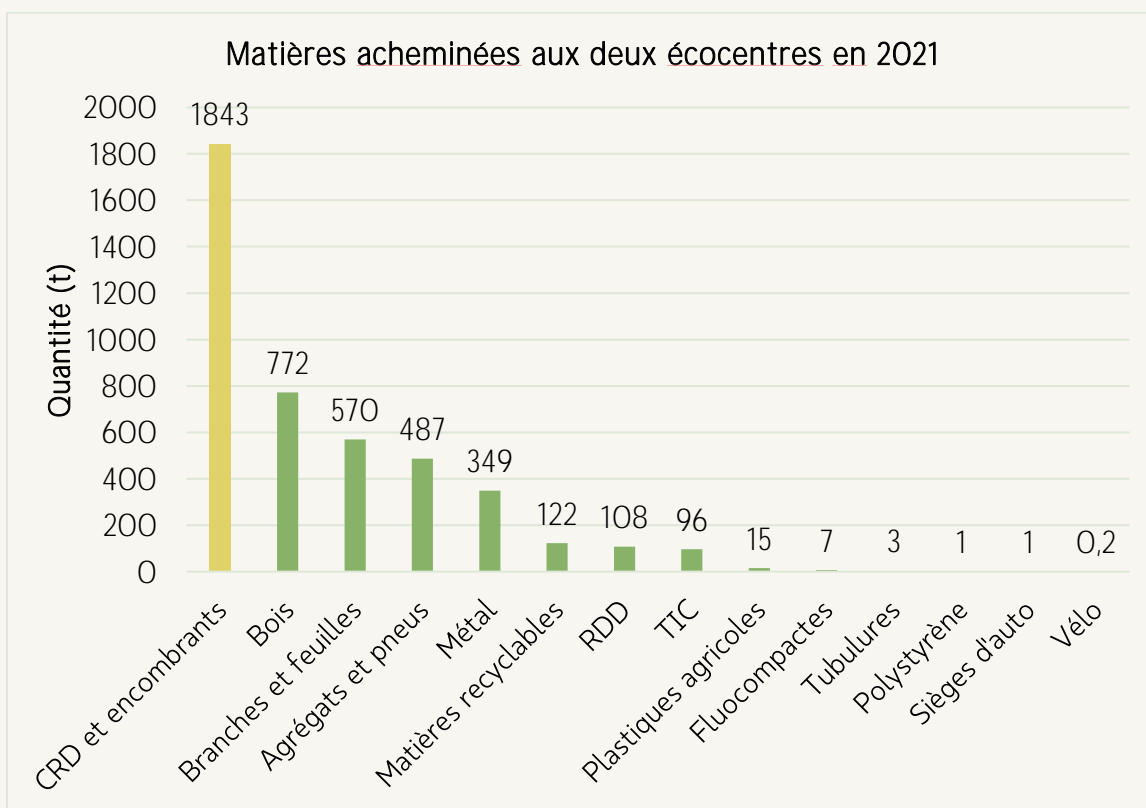


Figure 16 – Quantité de matières acheminée aux écocentres en 2021 (données tirées de : registre interne)

Le tableau 26 présente les quantités de matières acheminées selon l'écocentre qui les a reçues.

Tableau 26 – Quantité de matières acheminées à l'écocentre régional à Cowansville et à l'écocentre local de Bedford en 2021 (données tirées de : registre interne)

Quantités récupérées (t)		
Écocentre régional à Cowansville	Écocentre local de Bedford	Total
4 106	266	4 373

4.3.6. Achalandage des écocentres en 2021

Le tableau 27 met en lumière la provenance de l'achalandage des écocentres.

**Tableau 27 – Compilation de la provenance des visiteurs par écocentres par municipalités en 2021
(données tirées de : registre interne)**

Municipalités	Nombre de visites				
	Écocentre local à Bedford	Écocentre régional à Cowansville	Total 2021	Total 2020	Total 2019
Abercorn	0	133	133	89	90
Canton de Bedford	165	118	283	170	238
Ville de Bedford	578	341	919	613	619
Bolton-Ouest	0	453	453	337	203
Brigham	0	1 454	1 454	1 018	270
Brome	0	354	354	129	167
Bromont	0	3 524	3 524	2 234	1 784
Cowansville	0	7 211	7 211	4 833	1 858
Dunham	1	3 261	3 262	2 333	824
East Farnham	0	424	424	278	146
Farnham	8	3 045	3 053	1 793	1 773
Frelighsburg	4	795	799	593	208
Lac-Brome	0	2 464	2 464	1 702	1 518
Notre-Dame-de-Stanbridge	73	156	229	189	114
Pike River	63	112	175	102	121
Saint-Armand	222	263	485	286	247
Sainte-Sabine	14	315	329	238	175
Saint-Ignace-de-Stanbridge	45	211	256	247	128
Stanbridge East	60	321	381	240	146
Stanbridge Station	35	39	74	63	70
Sutton	0	2 876	2 876	2 126	1 535
Total	1 268	27 870	29 138	19 614	12 234

4.3.7. Destination des matières récupérées, **lorsqu'acheminées** aux écocentres

Le tableau suivant présente la destination des matières (débouchés) qui sont acheminées aux écocentres. Il faut prendre note que plusieurs des matières, qui sont apportées à l'écocentre local, transigent ensuite vers l'écocentre régional. Certaines matières sont récupérées directement au site de l'écocentre local, comme les RDD et les électroniques.

Tableau 28 – Destination des matières de l'écocentre régional en 2021 (données tirées de : Zone-Éco)

Matières	Lieux	Activité
Agrégats	Zone-Éco, Cowansville	Réutilisation (concassage et ensuite déposé sur leurs routes)
Appareils à gaz et réfrigérants	PureSphera, Bécancour GFL Environmental Services inc., Châteauguay (2022 : GoRecycle)	Conditionnement (démantèlement)
Appareils électroniques et informatiques	ARPE-QUÉBEC	Récupération
Bois	Domtar, Windsor	Valorisation énergétique
Branches, feuilles mortes et résidus de jardin	Zone-Éco, Cowansville	Compostage
Encombrants	Zone-Éco, Cowansville	Enfouissement
Fluocompactes	RecycFluo	Récupération
Matières recyclables de la collecte sélective	Enviro Connexions, Granby Kruger, Sherbrooke	Conditionnement (tri) Recyclage
Métaux	Métal Bourque Acier, Brigham	Conditionnement
Plastiques agricoles	<i>Via AgriRécup (organisme de gestion)</i> TC Transcontinental Modix Plastique, Lachute Cimenterie, Joliette	Recyclage Recyclage Valorisation énergétique
Pneus	Prise en charge par le Programme de RECYC-QUÉBEC	Réemploi et recyclage
RDD	Laurentides Re/sources, Victoriaville Écopeinture, Trois-Rivières SOGHU, Chambly GFL Environmental Services inc., Châteauguay	Récupération

Matières	Lieux	Activité
Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)	Zone-Éco, Cowansville	Enfouissement
Styromousse d'emballage	Polyform, Granby	Recyclage
Tubulures acériques	DeltaGomma, Cowansville CED-LO, Farnham Pleins Rayons, Cowansville	Recyclage Conditionnement Conditionnement
Vélos	Pleins Rayons, Cowansville	Réemploi

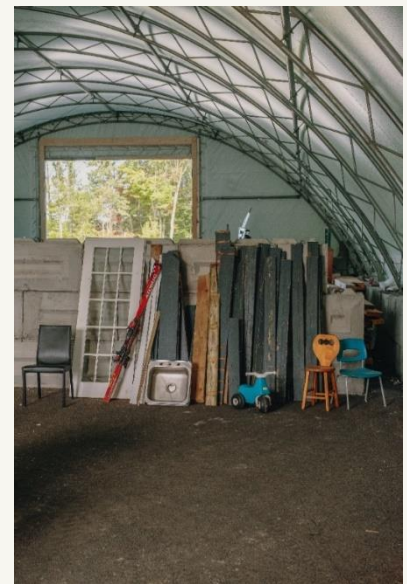
4.3.8. Optimisation de l'écocentre régional en 2022

En 2022, une optimisation de l'écocentre régional a été entamée. L'optimisation globale consiste en :

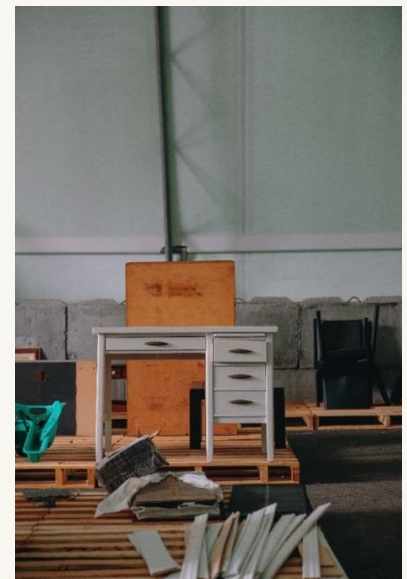
1. La création d'un espace de réemploi (écodon). La MRC a une problématique importante d'enfouissement de matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD). Cet espace vise à permettre le réemploi et à détourner de l'enfouissement une partie de ces matériaux. S'adressant uniquement aux citoyens, ils pourront déposer des matières et en reprendre pour leurs propres besoins, et ce, gratuitement;
2. L'achat de cinq nouveaux conteneurs;
3. La création d'un nouveau mur de soutien pour trois des nouveaux conteneurs;
4. L'optimisation de l'entreposage des RDD;
5. L'optimisation de la signalisation;
6. L'embauche de deux nouveaux employés, un nouveau journalier dédié à l'espace de réemploi (écodon) ainsi qu'un transporteur.

Le projet a d'ailleurs obtenu une subvention de RECYC-QUÉBEC dans le cadre du Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois.

À l'automne 2022, un projet-pilote afin de rendre gratuitement l'accès à certains organismes sur le territoire a été effectué. En un an, l'espace de réemploi a détourné 71,43 t de l'enfouissement.



Espace de réemploi à l'écocentre régional





5

Inventaire des
matières résiduelles
dans les municipalités

L'inventaire des matières résiduelles dans les municipalités vise à soulever l'ensemble des résidus d'origine résidentielle produits par les résidents permanents et saisonniers à l'échelle du territoire de la MRC. En général, ces matières résiduelles sont intégrées dans des programmes de gestion municipale, à savoir des collectes municipales de porte en porte ou des points de collectes spécifiques.

Ainsi, la méthodologie utilisée pour cet inventaire ainsi que les hypothèses considérées sont présentées, les quantités et la composition des matières résiduelles récupérées pour chacune des voies de collecte (déchets ultimes, matières recyclables, matières organiques) sont ensuite exposées, et les informations concernant les autres matières résiduelles du secteur résidentiel (textiles, RDD, encombrants, et autres) sont finalement mises de l'avant.

5.1. MÉTHODOLOGIE ET HYPOTHÈSES

L'annexe 6 présente la source et le type de données utilisés pour réaliser l'inventaire des matières résiduelles générées par le secteur résidentiel. L'année de référence des données est 2021.

L'utilisation de données réelles disponibles auprès de la MRC de Brome-Missisquoi a été privilégiée pour réaliser l'inventaire des matières résiduelles générées sur le territoire. Plusieurs données ont été tirées des réponses transmises par les municipalités dans le cadre des questionnaires acheminés par la MRC à celles-ci (voir annexe 5). La compilation des données a été faite avec les réponses obtenues. Dans le cas de certaines données transmises, mais incomplètes, la mention « inconnu » a été indiquée dans les cases correspondantes, avec une couleur jaune pâle. Dans le cas des données qui n'avaient pas encore été obtenues au moment de la rédaction, les cases correspondantes ont été laissées vides avec une coloration grise. Puis, en l'absence de données disponibles, les estimations ont été effectuées à l'aide de l'outil de calcul développé par RECYC-QUÉBEC.

Présentation de l'outil de calcul :

L'outil de calcul construit par RECYC-QUÉBEC permet d'estimer les quantités de matières résiduelles récupérées, éliminées et générées par catégorie de matières ainsi que selon leur provenance. Des indicateurs socioéconomiques ont été définis afin de permettre la meilleure évaluation possible des quantités de matières résiduelles générées, récupérées et éliminées sur le territoire. Il s'agit de la population pour le secteur résidentiel, du nombre d'employés pour le secteur des ICI et de la valeur des permis de bâtir pour le secteur des résidus de CRD. Dans le cadre de cette révision, l'outil de calcul ayant été utilisé est la version 2022. Cet outil sera non seulement utilisé dans l'inventaire des matières résiduelles générées par le secteur résidentiel, mais aussi pour les secteurs des ICI et des CRD.

5.2. DÉCHETS ULTIMES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

D'abord, la figure 17 présente la composition des déchets ultimes générés par le secteur municipal et dirigés vers l'élimination au LET de la Zone-Éco entre 2015 et 2021.

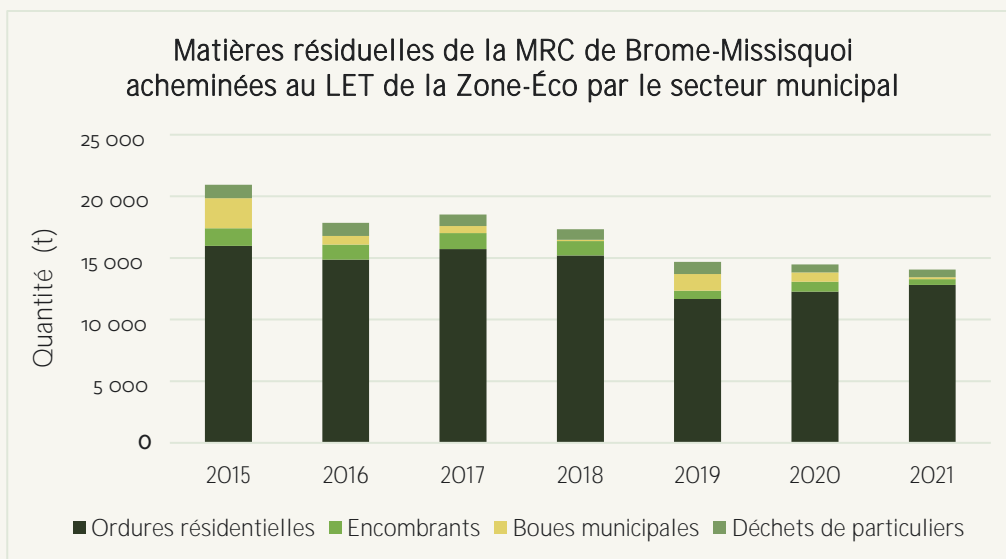


Figure 17 – Déchets ultimes générés et enfouis à la Zone-Éco entre 2015 et 2021 (données tirées de : registre interne)

Puisque les données de la Zone-Éco ne comptabilisent pas tout à fait l'ensemble des déchets ultimes résidentiels enfouis, considérant que certaines matières ont été enfouies hors du territoire, il est intéressant de se pencher sur les données rendues disponibles par le MELCCFP. La figure 18 expose la courbe descendante des déchets ultimes résidentiels générés par habitant entre 2016 et 2020. En 2016, 277,11 kg/hab./an étaient générés, tandis qu'en 2020, cette valeur s'élevait à 206,54 kg/hab./an (période de la pandémie de la COVID-19).

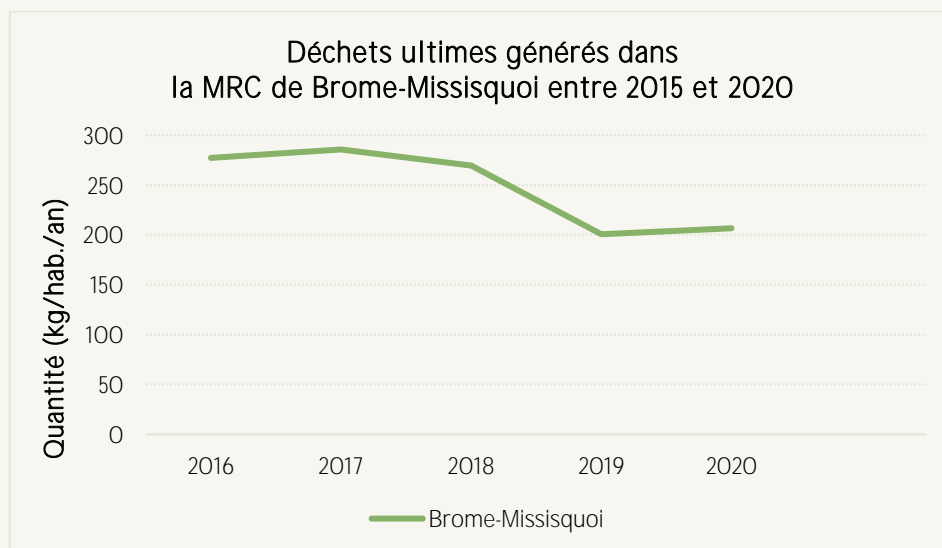


Figure 18 – Déchets ultimes générés dans la MRC de Brome-Missisquoi entre 2015 et 2020 (données tirées de : MELCC, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020a)

Pour continuer, le tableau 29 présente les quantités de déchets ultimes collectés en 2021 en bordure de rue pour chaque municipalité de la MRC. Ces quantités incluent d'ailleurs une proportion de déchets en provenance des petits ICI assimilables.

Tableau 29 – Quantité de déchets ultimes collectés en bordure de rue par le secteur résidentiel en 2021 (données tirées de : registre interne)

Municipalités	Déchets résidentiels (t)
Abercorn	53
Canton de Bedford	125,81
Ville de Bedford	720,26
Bolton-Ouest	152,35
Brigham	364,54
Brome	65
Bromont	2114,27
Cowansville	3 505,03
Dunham	526,12
East Farnham	98,61
Farnham	1 803,61
Frelighsburg	190,26
Lac-Brome	1 307,09
Notre-Dame-de-Stanbridge	157,92
Pike River	90,57
Saint-Armand	314,10
Sainte-Sabine	240,96
Saint-Ignace-de-Stanbridge	108,04
Stanbridge East	188,89
Stanbridge Station	48,12
Sutton	635,50
Total	12 810,05

5.3. MATIÈRES RECYCLABLES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

Pour commencer, la figure 19 présente les quantités de matières recyclables récupérées entre 2019 et 2021 dans la MRC de Brome-Missisquoi. Ce tableau expose aussi la proportion des matières qui ont été rejetées, donnée partagée par le centre de tri Sani-Éco (maintenant Enviro Connexions). Le taux de rejet du centre de tri aurait d'ailleurs passé de 37 % en 2019 à 25,9 % en 2021.

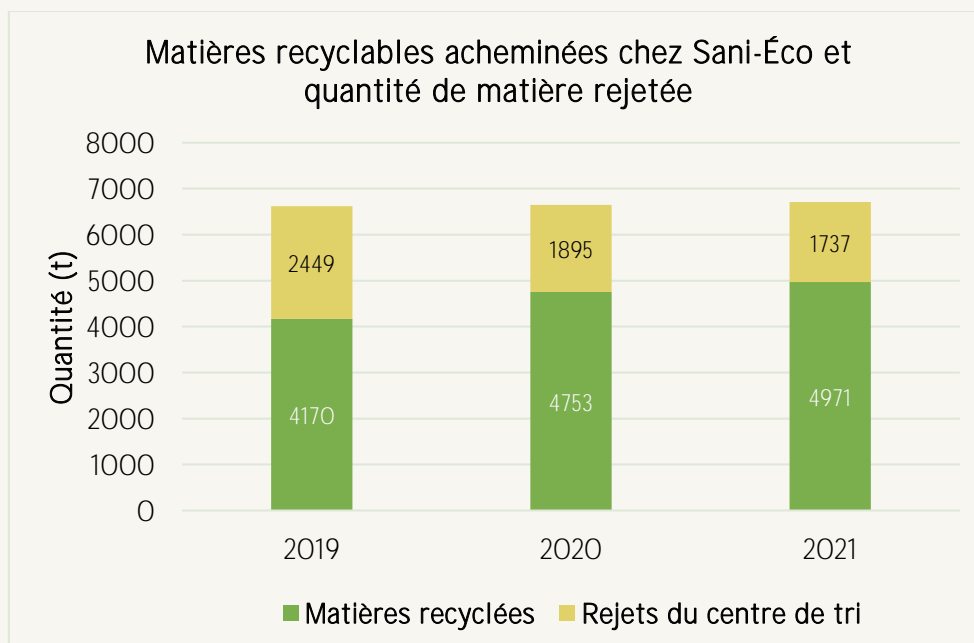


Figure 19 – Matières recyclables récupérées au centre de tri Sani-Éco entre 2019 et 2021 (données tirées de : Sani-Éco, 2020, 2021, 2022)

Le tableau 30 présente les tonnages de matières recyclables récupérés en bordure de rue et acheminés au centre de tri de Sani-Éco (maintenant Enviro Connexions) en 2021. D'après celle-ci, le taux de rejet a été de 25,9 %.

Tableau 30 – Quantité de matières recyclables collectées en bordure de rue en 2021 (données tirées de : Sani-Éco, 2022; questionnaires municipalités)

Municipalités	Quantités de matières recyclables collectées en bordure de rue (t)	Quantité de matières recyclables collectées par apport volontaire (t)	Quantités acheminées aux conteneurs de verre
Abercorn	44,94	N/A	N/A
Canton de Bedford	56,16	0,84	N/A
Ville de Bedford	288,90	Inconnu	62,55
Bolton-Ouest	103,65	1,94	N/A
Brigham	195,42	6,25	N/A
Brome	37,76	N/A	N/A
Bromont	1 108,51	220,83	186,52
Cowansville	1 604,81	194,89	174,52
Dunham	353,49	Inconnu	24,96
East Farnham	59,13	N/A	N/A

Municipalités	Quantités de matières recyclables collectées en bordure de rue (t)	Quantité de matières recyclables collectées par apport volontaire (t)	Quantités acheminées aux conteneurs de verre
Farnham	843,40	Inconnu	35,58
Frelighsburg	116,50	Inconnu	15,49
Lac-Brome	677,42	N/A	91,44
Notre-Dame-de-Stanbridge	53,33	Inconnu	4,11
Pike River	41,20	Inconnu	5,43
Saint-Armand	123,50	N/A	N/A
Sainte-Sabine	91,60	Inconnu	N/A
Saint-Ignace-de-Stanbridge	55,99	Inconnu	N/A
Stanbridge East	80,04	Inconnu	N/A
Stanbridge Station	27,20	N/A	N/A
Sutton	745,19	N/A	66
Total	6 708,14	424,75	287
	7 419,89		

Puis, le tableau suivant présente la quantité récupérée dans le cadre des deux écocentres en.

Tableau 31 – Quantité de matières recyclables résidentielles récupérées aux deux écocentres en 2021 (données tirées de : registre interne)

	Quantité récupérée (t)
Écocentre local à Bedford	2,56
Écocentre régional à Cowansville	119,88
Total	122,44

Au total, le secteur résidentiel de la MRC a généré 7 542,33 t de matières recyclables pour 2021.

Puisque certains ICI sont collectés dans la collecte résidentielle, l'outil de calcul propose des données les excluant. En 2021, 6 795 t de matières recyclables récupérées seraient attribuées uniquement au secteur résidentiel. Le tableau 32 présente la composition des matières recyclables récupérées dans le cadre de la collecte sélective ainsi que celles éliminées via la collecte des déchets.

Tableau 32 – Estimation de la composition des quantités de matières recyclables pour le secteur résidentiel en 2021 (données tirées de : outil de calcul)

	Quantité récupérée (t)	Quantité éliminée (t)	Quantité générée (t)
Papier et carton	4 587	1 057	5 644
Métal	285	222	507
Plastique	720	816	1 536
Verre	1 203	282	1 485
Total	6 795	2 376	9 171

Étude de caractérisation des bacs de la collecte sélective

Également, il est pertinent de mentionner que la MRC a effectué une étude de caractérisation des bacs de recyclage en 2020 et en 2021. Cette étude a permis de caractériser 240 bacs en zone urbaine, 130 bacs en zone rurale et 200 bacs en zone de villégiature. En ce qui a trait aux conteneurs en provenance des multilogements, le contenu de trois camions a été caractérisé.

Les résultats de cette caractérisation peuvent s'avérer intéressants dans le cadre d'une comparaison aux résultats obtenus avec l'outil de calcul.

Les deux graphiques suivants présentent les résultats de cette caractérisation auprès de ce secteur :

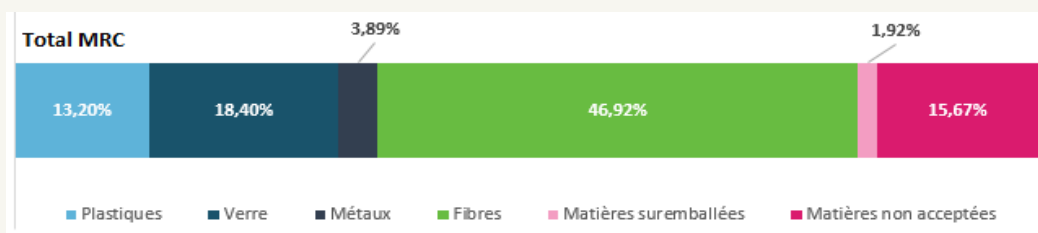


Figure 20 – Résultats de l'étude de caractérisation des matières recyclables en 2020 et en 2021 pour l'ensemble des bacs résidentiels échantillonnés - composition moyenne d'un bac (données tirées de : Consortium Écho-Logique, 2021)

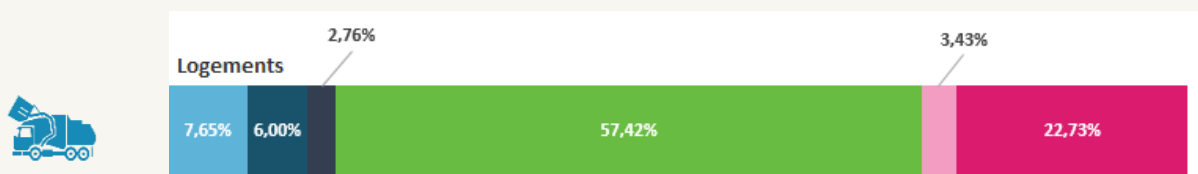


Figure 21 – Résultats de l'étude de caractérisation des matières recyclables en 2020 et en 2021 pour les conteneurs échantillonnés - composition moyenne d'un conteneur (données tirées de : Consortium Éco-Logique, 2021)

5.4. MATIÈRES ORGANIQUES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

À la MRC, la collecte des résidus alimentaires a débuté en 2018 et 2019 (sauf Bromont). La collecte s'effectue principalement dans les résidences unifamiliales, mais aussi dans quelques multilogements et ICI assimilables.

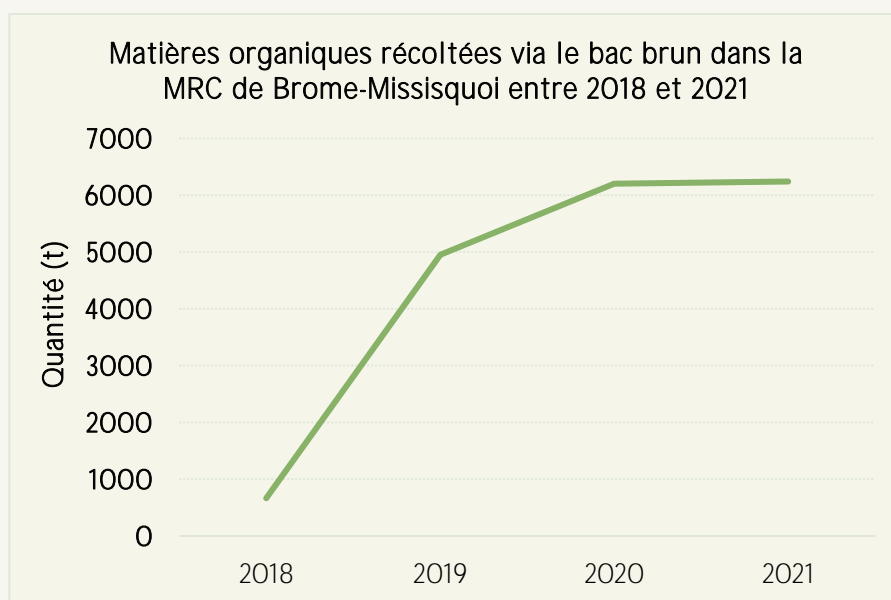


Figure 22 – Matières organiques récoltées via les bacs bruns dans la MRC de Brome-Missisquoi entre 2018 et 2020 (données tirées de : registre interne)

Ensuite, le tableau suivant présente, quant à lui, la quantité de matières organiques se trouvant dans les bacs roulants des citoyens en 2021 selon les municipalités. Il met aussi de l'avant les données compilées quant aux quantités de sapin de Noël, de branches et de feuilles mortes récupérées.

Tableau 33 – Matières organiques récupérées par municipalité via le bac brun pour le secteur résidentiel ainsi que certains petits ICI en 2021 (données tirées de : registre interne; questionnaires municipalités, 2022)

Municipalités	Quantité de matières organiques récupérées via le bac brun	Quantité de sapins de Noël récupérée (t)	Quantité de branches récupérées (t)	Quantité de feuilles mortes récupérées (t)
Abercorn	40,08			
Canton de Bedford	105,27	0,3		
Ville de Bedford	252,83	1,24	4,8	15,9
Bolton-Ouest	36,59	0		
Brigham	200,74	0,53	0,53	
Brome	28,53	0		
Bromont	1 128,76		91,47	23,69
Cowansville	1 220,82		407,37	205,41
Dunham	435,08	0	0,82	11,92
East Farnham	65,31	0,16	1,16	
Farnham	1 051,01		15,78	
Frelighsburg	110,86		21,22	
Lac-Brome	608,29		99,15	19,92
Notre-Dame-de-Stanbridge	72,05	0,36	3,67	0,56
Pike River	57,87			
Saint-Armand	69,47	0,44	0,44	
Sainte-Sabine	81,72	0,25	0,16	8,52
Saint-Ignace-de-Stanbridge	69,44	0,12	0,07	
Stanbridge East	83,94	0,1		
Stanbridge Station	22,05	0		
Sutton	500,78			0,8
Total	6 241,49	3,5	646,64	286,72
		7 178,35		

Tableau 34 – Quantité de résidus verts récupérés aux deux écocentres en 2021 (données tirées de : registre interne)

	Quantité récupérée (t)
Écocentre local à Bedford	71,9
Écocentre régional à Cowansville	497,62
Total	569,52

Bref, le total de résidus alimentaires et verts récupérés par le secteur municipal se chiffre à 7 747,87 t pour 2021.

Le tableau suivant présente les quantités totales de branches, de sapins de Noël, de feuilles et de résidus alimentaires récupérées. Au sujet des résidus verts générés inscrits dans le tableau, il est à noter que la donnée est présentement sous-estimée. La MRC n'ayant pas réalisé de caractérisation qui permet d'estimer la part de résidus verts résidentiels éliminés sur le territoire et que la quantité générée estimée par l'outil ne représente pas bien la situation du territoire, la quantité récupérée a été utilisée pour représenter un généré minimal.

Tableau 35 – Quantité et composition des résidus organiques récupérés et générés en 2021 (données tirées de : outil de calcul)

	Quantité récupérée (t)	Quantité générée (t)
Branches et sapins de Noël	650	650
Résidus verts – incluant les écocentres	5 205	5 205
Résidus alimentaires (porte-à-porte)	1 045	4 011
Autres résidus organiques	849	2 987
Total	7 749	12 853

Il est à noter que le compostage domestique est une activité qui se fait sur le territoire. Plusieurs résidences ont des composteurs domestiques. Certains citoyens préfèrent utiliser leur composteur plutôt que le bac brun. Il n'y a toutefois pas de données sur la quantité d'unités présentes sur le territoire.

L'herbicyclage est aussi encouragé via la sensibilisation. Néanmoins, afin de ne pas obtenir de chiffre négatif dans le bilan des matières, il est mentionné que l'herbicyclage n'est pas stimulé.

Aussi, l'abattage d'arbres, à la suite d'une problématique d'agrile du frêne, a été effectué sur le territoire. Il y a néanmoins peu de données à ce sujet.

5.5. AUTRES MATIÈRES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

Tout comme pour les déchets ultimes, les matières recyclables ou organiques, un inventaire est effectué pour les autres matières résiduelles récupérées au sein du secteur résidentiel. Parmi ces dernières, on retrouve les textiles, les véhicules hors d'usage, les rejets du centre de tri et de la plateforme de compostage, les RDD, les encombrants ainsi que les balayures de rue.

5.5.1. Textiles

La MRC ne possède pas de données concernant les textiles. Les données du tableau 36 sont alors tirées de l'outil de calcul.

Tableau 36 – Estimation des quantités de textiles récupérés, éliminés et générés en 2021 (données tirées de : outil de calcul)

	Quantité récupérée (t)	Quantité éliminée (t)	Quantité générée (t)
Textiles	426	582	1 008

5.5.2. Véhicules hors d'usage (VHU)

La MRC ne possède pas de données au sujet des véhicules hors d'usage (VHU). Les données du tableau 37 sont alors tirées de l'outil de calcul.

Tableau 37 – Estimation des quantités de véhicules hors d'usage récupérés, éliminés et générés en 2021 (données tirées de : outil de calcul)

	Quantité récupérée (t)	Quantité éliminée (t)	Quantité générée (t)
Véhicules hors d'usage	3 090	0	3 090

5.5.3. Rejets du centre de tri des matières recyclables et de la plateforme de compostage de la matière organique

Le tableau 38 présente les taux de rejets estimés pour le tri des matières recyclables et le traitement de la matière organique. La quantité éliminée a été calculée avec les taux de rejets partagés par le centre de tri Sani-Éco (maintenant Enviro Connexions) et la Zone-Éco. Dans le cadre du centre de tri, le taux de rejet pour 2021 se situait à 25,9 % et 6708 t de matières recyclables ont été collectées via la collecte porte-à-

porte et 122,4 t via les deux écocentres, pour un total de 6830,44 t. Dans le cas de la matière organique collectée via les bacs bruns, la quantité récupérée a été de 6241 t en 2021, avec un taux de rejets de 10 %.

Tableau 38 – Estimation des quantités de rejets des installations de tri et de traitement en 2021 (données tirées de : outil de calcul)

	Quantité éliminée (t)
Rejets de la collecte sélective résidentielle	1 737
Rejet de la collecte des M. O. résidentielles	624
Total	2 361

5.5.4. Résidus domestiques dangereux (RDD)

Concernant les RDD, les données connues par la MRC quant aux quantités de RDD récupérées par le secteur résidentiel en 2021 sont présentées au tableau 39. Les données sont tirées de la facturation entre la MRC et la Zone-Éco, en plus des rapports d'arrivages de Laurentides Re/sources pour les quantités récupérées dans les autres organisations. Les quantités les plus importantes proviennent de l'écocentre régional, mais des quantités considérables transigent aussi vers les quincailleries.

Tableau 39 – Quantités de RDD récupérées pour le secteur résidentiel en 2021 (données tirées de : registre interne et Laurentides Re/sources, 2021)

	Site d'apport volontaire	Quantité récupérée (t)
RDD	Écocentre local à Bedford	4,32
	Écocentre régional à Cowansville — Zone-Éco	103,49
	Autres commerces	36,04
	Total	143,85

Le tableau suivant présente les quantités de RDD récupérée et éliminée. La quantité éliminée est une donnée estimée par l'outil de calcul.

Tableau 40 – Estimation des quantités de RDD générées par le secteur résidentiel en 2021 (données tirées de : outil de calcul)

	Quantité récupérée (t)	Quantité éliminée (t)	Quantité générée (t)
RDD	144	33	177

5.5.5. Résidus encombrants (métalliques et non métalliques)

Les résidus encombrants sont divisés en deux catégories : les résidus encombrants métalliques (laveuses, sècheuses, réfrigérateurs et autres) ainsi que les encombrants non métalliques (meubles de bois, portes, baignoires et autres).

Encombrants métalliques

Les données sur les métaux collectés aux écocentres ne permettent pas de préciser quelle proportion de métaux provient des encombrants métalliques. Par ailleurs, les quantités récupérées par les récupérateurs itinérants et autres organismes ne sont pas connues. Pour ces raisons, les données de l'outil de calcul sont retenues pour estimer les quantités de résidus encombrants métalliques récupérés.

À titre information, le tableau suivant présente les quantités totales de métaux récupérés dans le cadre des écocentres et qui sont ensuite acheminés à des recycleurs (dans le cadre d'une REP ou non).

Tableau 41 – Quantité de métal récupérée aux deux écocentres en 2021 (données tirées de : registre interne)

	Quantité récupérée (t)
Écocentre local à Bedford	20,72
Écocentre régional à Cowansville	328,75
Total	349,47

Les données estimées par l'outil de calcul sont présentées dans le tableau 42.

Tableau 42 – Quantités de résidus encombrants métalliques récupérées, éliminées et générées par le secteur résidentiel en 2021 (données tirées de : outil de calcul)

	Quantité récupérée (t)	Quantité éliminée (t)	Quantité générée (t)
Encombrants métalliques	1453	132	1585

Encombrants non métalliques

Au sujet des encombrants non métalliques, la MRC a recensé deux sources de données, soit les quantités récupérées lors des collectes d'encombrants et les quantités récupérées aux deux écocentres. Ces matières sont actuellement enfouies.

Plusieurs municipalités effectuent des collectes d'encombrants. Puisque plusieurs individus collectent le métal en bordure de rue avant les collectes respectives, la proportion de métal dans ce type de collecte est alors considérée quasi nulle, c'est pourquoi ces données sont utilisées dans cette section.

Tableau 43 – Quantité d'encombrants non métalliques récupérée dans le cadre des collectes d'encombrants en 2021 (données tirées de : registre interne)

Municipalités	Quantité d'encombrants récupérés en bordure de rue (t)
Abercorn	15,03
Canton de Bedford	5,36
Ville de Bedford	Inconnu
Bolton-Ouest	26,34
Brigham	29,38
Brome	18,71
Bromont	5,18
Cowansville	166,04
Dunham	0
East Farnham	8,91
Farnham	16,51
Frelighsburg	14,41
Lac-Brome	157,09
Notre-Dame-de-Stanbridge	0,65
Pike River	0
Saint-Armand	0
Sainte-Sabine	10,75
Saint-Ignace-de-Stanbridge	0
Stanbridge East	0
Stanbridge Station	0
Sutton	1,98
Total	476,34

Le tableau 44 présente les quantités d'encombrants récupérées aux deux écocentres du territoire. Il est toutefois important de noter que les résidus CRD récupérés dans le cadre des deux écocentres sont inclus dans ces chiffres. La quantité est alors probablement fortement surestimée. La proportion d'encombrants comparativement aux résidus de CRD n'est pas connue.

Tableau 44 – Quantités d'encombrants non métalliques récupérés, éliminés et générés aux deux écocentres en 2021 (données tirées de : registre interne, 2021)

Encombrants non métalliques	Quantité récupérée (t)	Quantité éliminée (t)	Quantité générée (t)
Écocentre local à Bedford	0	92,05	92,05
Écocentre régional à Cowansville	0	1 751,15	1 751,15
Total	0	1 843,20	1 843,20

Le tableau 45 présente le total des encombrants non métalliques récupérés dans le cadre des collectes d'encombrants (476,34 t) et des écocentres (1843,20 t). La quantité de matière qui est éliminée est la proportion se retrouvant dans les bacs à ordures et estimée par l'outil de calcul. Dans tous les cas, l'ensemble des matières générées sont présentement enfouies.

Tableau 45 – Quantités de résidus encombrants non métalliques récupérés, éliminés et générés par le secteur résidentiel en 2021 (données tirées de : outil de calcul)

	Quantité récupérée (t)	Quantité éliminée (t)	Quantité générée (t)
Encombrants non métalliques	0	2 320	2 320

5.5.6. Balayures de rues

En 2021, selon les données partagées par la Zone-Éco 1277 t de résidus de balayures de rues y ont été acheminées. Néanmoins, il n'est pas possible de savoir si certaines quantités ont été éliminées ou utilisées en matériaux de recouvrement. Généralement, cette matière est utilisée sur les chemins de la Zone-Éco et donc, valorisée.

Tableau 46 – Quantité de balayures de rue acheminée à la Zone-Éco en 2021 (données tirées de : registre interne)

	Quantité acheminée à la Zone-Éco (t)
Balayures de rue	1 277



6

Gestion des boues
municipales résidentielles
et bilan des matières
générées

La présente section met de l'avant la gestion des boues municipales. Les boues municipales sont divisées en trois catégories :

- Boues municipales de stations d'épuration mécanisées (BSM);
- Boues municipales d'étangs aérés (BEA);
- Boues de fosses septiques résidentielles (BFS).

Matières résiduelles
fertilisantes (MRF)

*Aucun Règlement
interdisant le stockage et
l'épandage de MRF n'est
en vigueur sur le
territoire.*



(Atlas des paysages Brome-Missisquoi, 2019)

6.1. INSTALLATIONS EFFECTUANT LE TRAITEMENT DES BOUES D'ÉPURATION MUNICIPALES

Le tableau 47 présente les données recueillies auprès des municipalités au sujet de la gestion de leurs boues municipales, notamment le type de station utilisé, la fréquence de vidange ainsi que le pourcentage valorisé.

Tableau 47 – Types d'installations d'épuration par municipalités et détails de celles-ci pour 2021 (données tirées de : questionnaires municipalités, 2022; MELCC, 2021)

Municipalités	Population approximative desservie	Type de station	Année de mise en route	Fréquence de vidange	Dernière vidange	Mode de gestion des boues	Lieu de disposition	Quantité de boues vidangées	% siccité	% de boues compostées	% de boues épandues	% de boues biométhanisées	% de boues éliminées	Effluent en provenance de l'extérieur
Abercorn	90 logements													
Canton de Bedford	Aucune station d'épuration ou aucun étang aéré sur le territoire													
Ville de Bedford	2 800 habitants	Étang aéré	1960	2021 : aucune		N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Bolton-Ouest	Aucune station d'épuration ou aucun étang aéré sur le territoire													
Brigham	70 logements	Étang aéré	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Roseaux	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Non
Brome	Aucune station d'épuration ou aucun étang aéré sur le territoire													
Bromont	12 000 personnes	Étang aéré	Inconnu	Annuelle	12 octobre 2021	Centrifugation	Inconnu	294,51 t	23,4 %	0 %	100 %	0 %	0 %	Non
Cowansville	Environ 16 000 habitants	Station d'épuration mécanisée	2021	3 fois /semaine	Fin 2021	Centrifugation	Viridis	2046,39 t	20,5	0 %	100 %	0 %	0 %	Non
Dunham	Inconnu	Station d'épuration mécanisée	1986	Selon les mesures de boue : dès que 15 % de boue prend la place dans le fond des étangs	2004	Inconnu	Inconnu	s/o	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Non
East Farnham	Par le biais d'une entente intermunicipale, les eaux usées d'East Farnham sont envoyées directement à la station d'épuration des eaux usées de la Ville de Cowansville de façon gravitaire.													Inconnu
Farnham	Environ 8 500 personnes	Station d'épuration mécanisée	1986	En continu, 1 à 2 bennes par semaine	Fin 2021	Centrifugation	Viridis et producteurs agricoles	1 147,50 t	22,8 %	0 %	100 %	0 %	0 %	Non

Municipalités	Population approximative desservie	Type de station	Année de mise en route	Fréquence de vidange	Dernière vidange	Mode de gestion des boues	Lieu de disposition	Quantité de boues vidangées	% siccité	% de boues compostées	% de boues épandues	% de boues biométhanisées	% de boues éliminées	Effluent en provenance de l'extérieur
Frelighsburg	250	Roseaux (marais filtrant)	2013	Aucune en 2021	Inconnu	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Lac-Brome	1 875 logements	Étang aéré	Inconnu	Inconnu	23 septembre 2021	Réacteur biologique membranaire Séchage : géotubes	Enviro5	58,63 t	Inconnu	Inconnu	100 %	Inconnu	0 %	Inconnu
Notre-Dame-de-Stanbridge	140 personnes	Réseau épurateur	2009	Aucune en 2021	s/o	Inconnu	Inconnu	Inconnue	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Pike River	Aucune station d'épuration ou aucun étang aéré sur le territoire													
Saint-Armand	250	Étang (4 cellules)	2001	Aucune en 2021	Inconnu	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Sainte-Sabine	Aucune station d'épuration ou aucun étang aéré sur le territoire													
Saint-Ignace-de-Stanbridge	Aucune station d'épuration ou aucun étang aéré sur le territoire													Non
Stanbridge East	85 résidences et 7 institutions	Usine de traitement des eaux usées	2009	2 x / an	2 juillet 2021	Disques biologiques Rotofix	Inconnu	10 600 gallons 14,16 t	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Non
Stanbridge Station	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Mi-octobre 2021	Inconnu	Enviro5	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Sutton	4 000 personnes	Étang aéré	1980	Tous les 15 ans environ	2019	Pas de séchage des boues	Inconnu	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	Non
								Total	3 120,03 t	0	100	0	0	

6.1.1. Boues municipales de stations d'épuration mécanisées

Sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi, plusieurs installations de traitement sont en activité, notamment des stations d'épuration mécanisées. Le tableau 48 synthétise les quantités générées ainsi que le pourcentage de boues recyclées et éliminées pour 2021. Certaines données sont inconnues.

Tableau 48 – Quantité des boues municipales (station d'épuration mécanisée) générées en 2021 (données tirées de : questionnaires municipalités, 2022; MELCC, 2021 et Enviro5)

	Nom de la station de traitement/ municipalité	Quantité de boues générées (t mh)	Taux de siccité des boues (%)	% recyclé (t)	% éliminé générée (t)
Boues municipales – station d'épuration mécanisée	Cowansville	2 046,39	20,5	100 %	0 %
	Dunham	Inconnu ou N/A pour 2021	Inconnu ou N/A pour 2021	Inconnu ou N/A pour 2021	Inconnu ou N/A pour 2021
	Farnham	1 147,50	22,8	100 %	0 %
	Lac-Brome	58,63	Inconnu	100 %	0 %
	Stanbridge East	14,16	Inconnu	Inconnu	Inconnu
	Total	3 266,68		100	0

6.1.2. Boues municipales d'étangs aérés et marais artificiel

D'autres installations sont présentes sur le territoire afin de traiter les eaux usées, soit des étangs aérés ou marais artificiels. Le tableau 49 synthétise les quantités générées ainsi que le pourcentage de boues recyclées et éliminées pour 2021.

Tableau 49 – Quantité de boues municipales (étangs aérés et marais artificiel) générées en 2021 (données tirées de : questionnaires municipalités, 2022)

	Nom de la station de traitement/ Municipalité	Quantité de boues générées (tmh)	Taux de siccité des boues (%)	% recyclé (t)	% éliminé générée (t)
Boues municipales – étangs aérés	Bedford	N/A en 2021	N/A en 2021	N/A en 2021	N/A en 2021
	Brigham	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
	Bromont	294,5	23,4	100	0
	Saint-Armand	N/A en 2021	N/A en 2021	N/A en 2021	N/A en 2021
	Sutton	N/A en 2021	N/A en 2021	N/A en 2021	N/A en 2021
Boues municipales - marais artificiel (roseaux)	Frelighsburg	N/A en 2021	N/A en 2021	N/A en 2021	N/A en 2021
	Notre-Dame-de-Stanbridge	N/A en 2021	N/A en 2021	N/A en 2021	N/A en 2021
	Total	294,5	23,4	100	0

6.2. BOUES MUNICIPALES DE FOSSES SEPTIQUES

Le tableau 50 présente les données colligées par la MRC concernant les boues municipales de fosses septiques pour chacune des municipalités en 2021. Plusieurs fosses septiques sur le territoire ont été vidangées par l'entreprise Enviro5. Selon l'entreprise, l'ensemble de leurs boues traitées sont valorisées via l'épandage.

Tableau 50 – Détails sur les fosses septiques isolées en 2021 par municipalité (données tirées de : questionnaires municipalités, 2022)

Municipalités	Nombre de fosses septiques résidentielles	Nombre de fosses septiques ICI	Prise en charge municipale (année)	Entrepreneur	Coût annuel	Fréquence de vidange	Type de traitement	% de boues compostées	% de boues épandues	% de boues biométhanisées	% de boues éliminées
Abercorn	148	0	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Canton de Bedford	245	17	Oui (2012)	Inconnu	25 295,16 \$	Aux 2 ans	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Ville de Bedford	40	0	Non	Enviro5	Inconnu	1 fois par année	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Bolton-Ouest	589	0	Non	Au choix des propriétaires	0 \$	Aux 2 ans	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Brigham	893	Inconnu	Oui (2008)	Inconnu	89 763 \$	Aux 2 ans pour la majorité	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Brome	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	12 396,92 \$	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Bromont	1 288	26	Oui pour le résidentiel, date inconnue	Pour les ICI, P.C. Pompage. (Enviro5)	88 392,50 \$ (coûts de vidange seulement)	De mai à novembre, en rotation sur deux ans, en alternance, pour chaque moitié du territoire de Bromont	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Cowansville	314	23	Oui pour le résidentiel, depuis 2006	Inconnu	Vidange de fosses aux deux ans. En 2020 : 30 202,26 \$ En 2022 :	Aux deux ans	Inconnu	0 %	100 %	0 %	0 %

Municipalités	Nombre de fosses septiques résidentielles	Nombre de fosses septiques ICI	Prise en charge municipale (année)	Entrepreneur	Coût annuel	Fréquence de vidange	Type de traitement	% de boues compostées	% de boues épandues	% de boues biométhanisées	% de boues éliminées
					30 396,49 \$ Moyenne annuelle pour 2021 : 15 149,69 \$						
Dunham	1 294	Inconnu	Oui, depuis 2021	Inconnu	Inconnu	Aux deux ans, pendant la période estivale	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
East Farnham	41	2	Oui, depuis 2007	Enviro5	3 794,18 \$	Aux deux ans	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Farnham	829	10	Oui, depuis 2011	Enviro5	69 260,94 \$	Aux deux ans (période de dégel, de mai à novembre)	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Frelighsburg	441	1	Non	Au choix des propriétaires	0 \$	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Lac-Brome	1 717 fosses avec champs 91 fosses scellées	65	Oui (champs) Non (scellées)	Inconnu	140 000 \$	Aux deux ans Selon le besoin	Acheminé à l'étang aéré	N/A	100 %	N/A	0 %
Notre-Dame-de-Stanbridge	160	Inconnu	Non	Au choix des propriétaires	Inconnu	Inconnue	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Pike River	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Saint-Armand	Inconnu	Inconnu	Non	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Sainte-Sabine	413		Oui, depuis 2007 (sauf pour ceux gérés par le ministère)	Services sanitaires G. Campbell	87 797,78 \$	Aux deux ans	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Saint-Ignace-de-	253	0	Oui, depuis 2016	Enviro5	28 433,48 \$	Aux deux ans	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu

Municipalités	Nombre de fosses septiques résidentielles	Nombre de fosses septiques ICI	Prise en charge municipale (année)	Entrepreneur	Coût annuel	Fréquence de vidange	Type de traitement	% de boues compostées	% de boues épandues	% de boues biométhanisées	% de boues éliminées
Stanbridge											
Stanbridge East	391		Oui, depuis 2010	Inconnu	53 850,44 \$	Aux deux ans, en alternance selon le secteur de la ville	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Stanbridge Station	88	9	Oui, année inconnue	Enviro5	17 757,32 \$ aux deux ans, moyenne annuelle de 8 878,66 \$	Aux deux ans	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu
Sutton	1831	4	Oui, depuis 2009	Beauregard Environnement	155 296 \$	Aux deux ans	Inconnu	0 %	100 %	0 %	0 %
				Total	778 308,43 \$						

Il est à noter que certaines données du tableau comprennent les fosses septiques de certains ICI. Plusieurs informations sont manquantes quant à la gestion finale des boues de fosses septiques. En effet, le pourcentage recyclé ou éliminé est mal connu pour certaines municipalités. Néanmoins, Cowansville, Lac-Brome et Sutton connaissent cette information et mentionnent valoriser leurs boues via l'épandage agricole. D'un autre côté, plusieurs fosses septiques sur le territoire ont été vidangées par l'entreprise Enviro5 en 2021. Selon l'entreprise, l'ensemble de leurs boues traitées sont valorisées par l'épandage. Elle aurait d'ailleurs valorisé les boues de 2 490 fosses septiques en provenance des municipalités suivantes : Canton de Bedford, Ville de Bedford, Brigham, Bromont, East Farnham, Farnham, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Sainte-Sabine, Stanbridge East et Stanbridge Station. Il semblerait alors qu'une forte proportion des boues soient valorisées, et ce, lorsque la qualité le permet (il y a des barèmes pour la quantité de contaminants). Il serait toutefois pertinent de pousser les recherches afin d'avoir un meilleur portrait de la situation.

Tableau 51 – Nombre de fosses septiques sur le territoire en 2021 (données tirées de : questionnaires municipalités, 2022 et outil de calcul)

	Nom de la station de traitement/municipalité	Nombre de fosses septiques résidentielles	% recyclé (t)	% éliminé générée (t)
Boues municipales – fosses septiques	Abercorn	148		
	Canton de Bedford	245		
	Ville de Bedford	40		
	Bolton-Ouest	589		
	Brigham	893		
	Brome	Inconnu		
	Bromont	1 288		
	Cowansville	314		
	Dunham	1 294		
	East Farnham	41		
	Farnham	829		
	Frelighsburg	441		
	Lac-Brome	1 808		
	Notre-Dame-de-Stanbridge	160		
	Pike River	Inconnu		
	Saint-Armand	Inconnu		
	Sainte-Sabine	413 (ICI inclus)		
	Saint-Ignace-de-Stanbridge	253		
	Stanbridge East	391 (ICI inclus)		
	Stanbridge Station	88		
Sutton	1 831			
	Total	11 066	3 292	0

Le tableau 52 présente les quantités totales de boues récupérées, éliminées et générées en 2021 sur le territoire de la MRC. Le tableau est incomplet, considérant que les données précédentes sont aussi insuffisantes. Des estimations globales de génération de boues selon la population sont alors estimées. Elles sont mises de l'avant dans le tableau suivant.

Tableau 52 – Quantités de boues municipales récupérées, éliminées et générées en 2021 (données tirées de : outil de calcul)

	Quantité récupérée (tmh)	Quantité éliminée (tmh)	Quantité générée (tmh)
Boues municipales de stations d'épuration mécanisées	3 478	0	3 478
Boues municipales d'étangs aérés	345	0	345
Boues de fosses septiques	3 292	0	3 292
Total	7 115	0	7 115

6.3. BILAN DES RÉSIDUS DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

Le tableau 53 synthétise le bilan de génération des matières résiduelles sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi en 2021.

Tableau 53 – Estimation des quantités de matières résiduelles générées pour le secteur résidentiel (boues incluses) en 2021 (données tirées de : outil de calcul)

Secteur résidentiel	Quantité récupérée (t)	Quantité éliminée (t)	Quantité générée (t)	Taux de récupération (%)
Papier et carton	4 587	1 057	5 644	81,27
Métal	285	222	507	56,21
Plastique	720	816	1 536	46,88
Verre	1 203	282	1 485	81,01
Matières recyclables	6 795	2 376	9 171	74,09
Branches et sapins de Noël	650	0	650	100,00
Résidus verts	4 684	0	4 684	100,00
Résidus alimentaires	941	2 966	3 907	24,08
Autres résidus organiques	764	2 138	2 902	26,33
Matières organiques	7 039	5 104	12 143	57,97
Boues municipales de stations d'épuration mécanisée	3 478	0	3 478	100,00
Boues municipales d'étangs aérés	345	0	345	100,00
Boues de fosses septiques	3 292	0	3 292	100,00
Boues municipales	7 115	0	7 115	100,00
Véhicules hors d'usage	3 090	0	3 090	100
Textiles	426	582	1 008	42,26
Rejets des centres de tri	0	2 361	2 361	0
Rejets des centres de valorisation des M.O.	0	624	624	0
RDD	144	33	177	81,36
Encombrants métalliques	1 453	132	1 585	91,67

Secteur résidentiel	Quantité récupérée (t)	Quantité éliminée (t)	Quantité générée (t)	Taux de récupération (%)
Encombrants non métalliques	0	2 320	2 320	0
Résidus ultimes	0	1 345	1 345	0
Total (sans boues)	18 947	14 272	33 219	57
Boues municipales de stations d'épuration mécanisées	3 478	0	3 478	100,00
Boues municipales d'étangs aérés	345	0	345	100,00
Boues de fosses septiques	3 292	0	3 292	100,00
Total des boues	7 115	0	7 115	100,00



7

Gestion des matières
résiduelles dans les
industries, commerces
et institutions (ICI)

La gestion des matières résiduelles varie énormément selon le secteur. Dans le cas des industries, commerces et institutions (ICI), les modalités de gestion sont différentes, notamment au niveau de la destination des matières résiduelles et des modes de collecte. Ces éléments sont donc présentés dans les sections suivantes, tout comme la méthodologie utilisée et les hypothèses considérées pour l'estimation totale des matières résiduelles générées dans le secteur des ICI. Un inventaire des quantités et compositions des matières résiduelles (déchets ultimes ainsi que matières recyclables et organiques) récupérées dans le secteur est aussi présenté, tout comme pour les résidus spécifiques de transformation industrielle ou les autres matières résiduelles du secteur des ICI. Les informations pour l'ensemble du secteur sont finalement exposées.

7.1. MODALITÉS DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LE SECTEUR DES ICI

Sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi, plusieurs scénarios sont possibles quant à la gestion des matières résiduelles des ICI :

- Les ICI dits assimilables – ayant une génération de matières résiduelles similaires à celles du secteur résidentiel tant au niveau des quantités que de la composition – sont pour la plupart desservis par les collectes municipales de déchets ultimes et de matières recyclables.
- Les ICI de plus grande taille, ou générant des résidus de production ayant des caractéristiques particulières au niveau de la quantité ou du potentiel de récupération, s'organisent par eux-mêmes pour la gestion de leurs matières résiduelles. Ainsi, les entreprises agroalimentaires peuvent avoir des contrats de collecte privés ou une entente avec certains producteurs agricoles pour la valorisation des résidus organiques de production. Ces résidus peuvent être compostés, utilisés sur les installations agricoles comme alimentation animale ou comme fertilisant. D'autres commerces appartenant à des bannières, en particulier les épicerie de grande taille, peuvent bénéficier d'un système structuré, mis en place par la maison-mère, pour la récupération des cartons, plastiques et autres matières recyclables.
- Enfin, les entreprises et industries qui génèrent des matières résiduelles présentant une valeur de revente élevée ou en quantité importante mettent en place des filières de récupération pour limiter leurs coûts de gestion.

Au niveau des ICI desservis par les services de collecte municipale, certaines municipalités appliquent des limites en termes de volume pour la collecte municipale ou restreignent le type de contenant autorisé (uniquement des bacs et aucun conteneur, par exemple). De ce fait, les institutions ainsi que les petits et moyens commerces sont souvent pris en charge par la collecte municipale, tandis que les commerces de plus grande taille – tels que les épicerie ou les industries – ont des contrats de collecte privés.

Les tonnages de déchets collectés auprès des ICI desservis par les collectes municipales se retrouvent dans les tonnages résidentiels reçus au LET de la Zone-Éco. Les tonnages de matières recyclables collectés auprès du secteur des ICI par les collectes municipales sont également intégrés dans les tonnages résidentiels traités en 2021 par le centre de tri Sani-Éco (maintenant Enviro Connexions). Cette même situation se reproduit pour la collecte des matières compostables, alors acheminées à la plateforme de compostage de la Zone-Éco à Cowansville.

Les modalités de collecte des ICI sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi correspondent aux modalités en vigueur dans la plupart des municipalités au Québec, ce qui démontre la représentativité de l'outil de calcul. Les ratios de cet outil sont donc appliqués pour l'estimation des quantités de matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par le secteur des ICI.

7.1.1. Destination des matières résiduelles collectées auprès des ICI

Collecte des déchets

Les municipalités de la MRC de Brome-Missisquoi éliminent leurs déchets résidentiels, incluant les déchets des ICI assimilables, au lieu d'enfouissement technique (LET) de la Zone-Éco, situé à Cowansville.

Les déchets des ICI collectés par contrats privés sont acheminés, entre autres, aux lieux suivants (liste non exhaustive) :

- LET de la Zone-Éco à Cowansville;
- LET GFL Environmental à Sainte-Cécile-de-Milton;

Il est probable que d'autres LET reçoivent des déchets en provenance des ICI de la MRC de Brome-Missisquoi par le biais de contrats gérés par les maisons-mères, par exemple. Toutefois, le site de Cowansville étant plus proche, il représente le site le plus utilisé par les ICI, comme le démontre la figure 23.

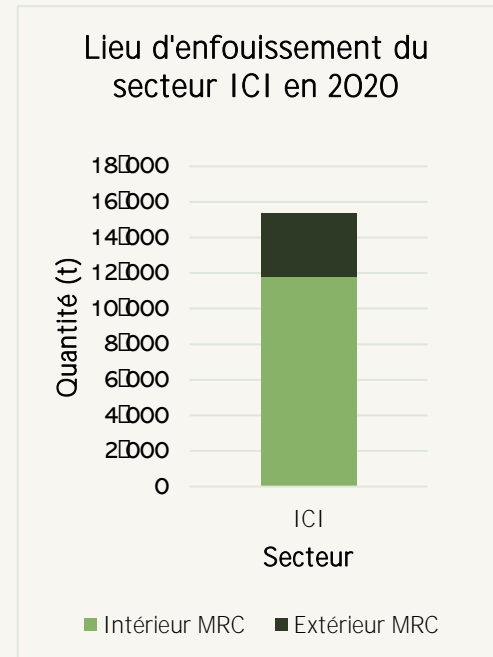


Figure 23 – Lieu d'enfouissement du secteur ICI en provenance de la MRC de Brome-Missisquoi en 2020 (données tirées de : MELCC, 2020a)

Collecte des matières recyclables

Pour les ICI assimilables via les collectes municipales, leurs matières recyclables sont envoyées au centre de tri de Sani-Éco à Granby (maintenant Enviro Connexions).

Il est probable que d'autres centres de tri reçoivent des matières recyclables en provenance des ICI de la MRC de Brome-Missisquoi par le biais de contrats gérés par les maisons-mères.

Collecte des matières organiques

Pour les ICI assimilables via les collectes municipales, leurs matières compostables sont envoyées à la plateforme de compostage de la Zone-Éco à Cowansville.

De nombreux ICI du territoire n'ont pas encore accès à la collecte de la matière organique via la collecte municipale. Plusieurs se sont alors orientés vers des collectes privées, acheminant pour certains, leur matière dans des usines de biométhanisation, par exemple à Saint-Pie (Centre de traitement de la biomasse de la Montérégie) ou à Saint-Hyacinthe. Quelques ICI effectuent aussi du compostage sur place, grâce aux composteurs de Brome-Compost.

7.2. MÉTHODOLOGIE ET HYPOTHÈSES CONSIDÉRÉES POUR L'ESTIMATION DES QUANTITÉS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

La méthodologie utilisée pour l'estimation des quantités de matières résiduelles à l'aide de l'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC est d'abord présentée, et les hypothèses de calcul sont ensuite exposées.

7.2.1. Méthodologie appliquée

En l'absence de données exhaustives sur l'élimination et la récupération des matières générées par le secteur des ICI, l'estimation des quantités pour ce secteur est effectuée à l'aide de l'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC. Malgré cela, certaines données concernant l'élimination sont disponibles, elles sont exposées afin d'avoir un meilleur portrait.

Plus précisément, les installations de traitement et les récupérateurs ne font pas de compilation des données collectées par zone géographique. Par conséquent, plusieurs ne disposent pas des quantités reçues annuellement pour le territoire spécifique de la MRC de Brome-Missisquoi.

Parallèlement, certaines industries agroalimentaires ont mis en place des ententes pour la récupération des résidus organiques issus de procédés de fabrication directement avec le secteur agricole, ce qui rend difficile l'estimation globale des quantités récupérées.

Pour les ICI appartenant à des bannières (ex. IGA, Walmart, etc.), la gestion des matières résiduelles passe par la maison-mère. Les quantités collectées ne sont pas connues des gestionnaires des établissements et, souvent, les matières valorisées sont envoyées sur des installations de tri ou de recyclage en dehors de la région.

7.2.2. Hypothèses de calcul

L'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC évalue les quantités de matières résiduelles générées ainsi que leur composition selon le type d'institutions, de commerces et d'industries.

Les données de référence sont les suivantes :

- Ratio de génération par employé et par année pour chaque secteur SCIAN (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord);
- Ratio de récupération par secteur SCIAN et par matière;
- Ratio d'élimination par secteur SCIAN et par matière.

Afin de tenter d'obtenir plus de précisions par l'outil de calcul, les données propres à la MRC quant au nombre d'employés par secteur ont été utilisées. Autrement, les données de la région administrative de l'Estrie au prorata de la population de la MRC auraient été utilisées. Il est possible de remarquer une différence assez marquée entre les données estimées au prorata et les données réelles de la MRC.

7.3. DÉCHETS ULTIMES DU SECTEUR ICI

Les figures 24 et 25 brossent un portrait de la quantité de déchets ultimes acheminés par le secteur ICI en 2021, et ce, seulement à la Zone-Éco.

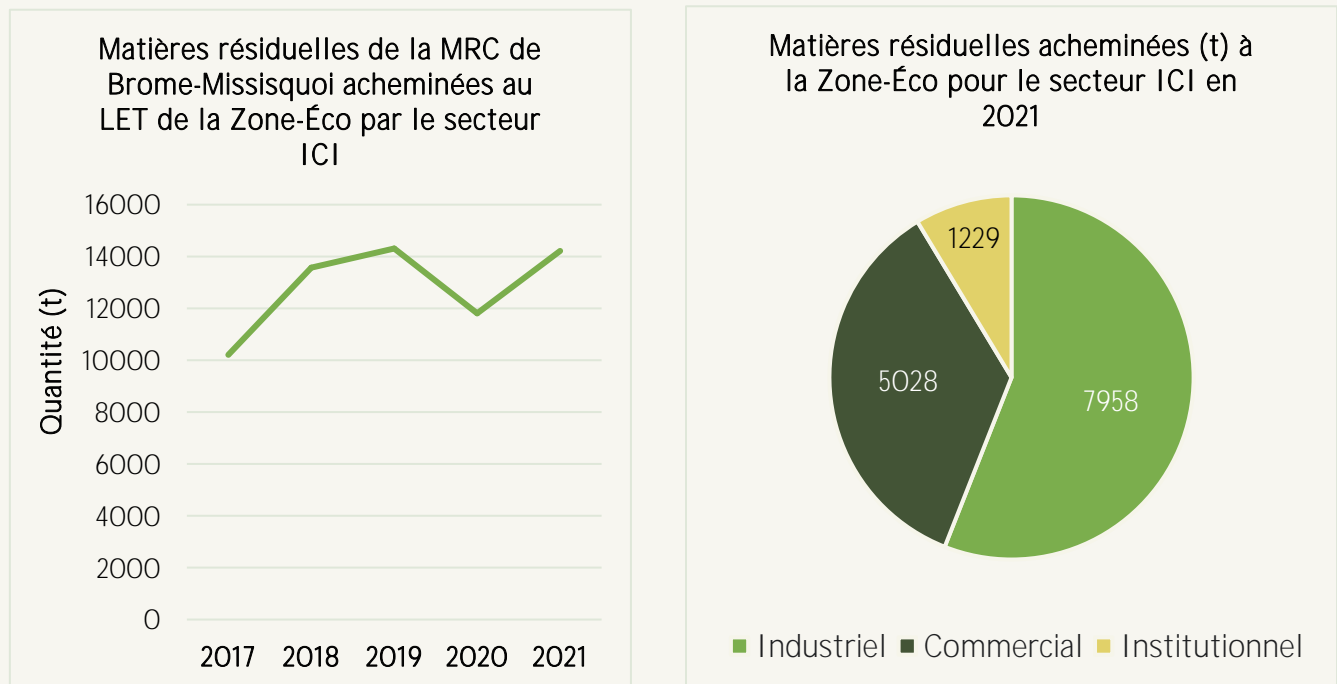


Figure 24 et 25 – Déchets ultimes acheminés à la Zone-Éco par les ICI entre 2017 et 2021 (données tirées de : registre interne)

Quant à la figure 26, elle expose l'évolution de la quantité de déchets ultimes générés par les ICI (kg/hab.). Ces données comprennent l'ensemble des déchets ultimes générés par les ICI et déclarés par les divers LET recevant les matières en provenance du territoire.

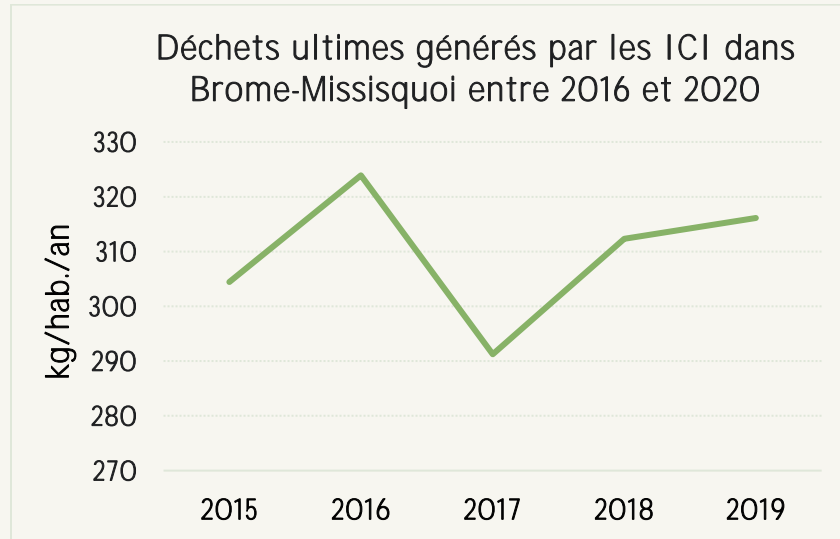


Figure 26 – Déchets ultimes générés par les ICI dans la MRC de Brome-Missisquoi entre 2016 et 2020 (données tirées de : MELCC, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020a)

7.4. MATIÈRES RECYCLABLES DU SECTEUR ICI

Le tableau 54 présente le nombre d'employés de la MRC par secteur d'activité. L'estimation des quantités de matières recyclables générées, récupérées et éliminées, est basée sur ce nombre, soit le nombre d'employés, ainsi que sur des indicateurs de génération et de récupération par employé et par année déterminés pour chaque secteur.

Tableau 54 – Nombre d'employés par secteur d'activité en 2016 pour la MRC de Brome-Missisquoi (données tirées de : Statistique Canada, 2016a)

Secteur d'activité	Nombre d'employés
Secteur de la production de biens	6 600
Agriculture	1 700
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	100
Services publics	100
Construction (<i>secteur traité dans la prochaine section</i>)	
Fabrication (manufacturier)	4 700
Secteur des services	18 800
Commerce	4 300
Transport et entreposage	1 100
Finance, assurances, immobilier et location	1 000
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 500
Service aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	1 100
Services d'enseignement	1 600
Soins de santé et assistance sociale	3 100
Information, culture et loisirs	1 000
Hébergement et restauration	1 700
Autres services	1 300
Administration publique	1 100
Total	25 400

Le tableau 55 synthétise les quantités de matières recyclables récupérées par les différents secteurs SCIAN en 2021.

Tableau 55 – Estimation des quantités de matières recyclables récupérées, éliminées et générées par secteur SCIAN en 2021 (tiré de : outil de calcul)

Secteur d'activité	Fibres			Métal			Plastique			Verre		
	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Industriel	251	1 930	2182	268	263	531	178	1 228	1 406	32	88	120
Agriculture	77	591	668	82	80	162	54	376	430	10	27	37
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	3	21	24	3	3	6	2	14	15	0	1	1
Manufacturier	154	1 183	1 338	164	161	326	109	753	862	20	54	74
Utilités publiques	1	5	6	1	1	1	0	3	4	0	0	0
Transport et entreposage	17	129	146	18	18	36	12	82	94	2	6	8
Commercial	4 069	2 504	6 573	212	334	546	289	1 098	1 388	206	550	756
Hébergement et services de restauration	903	694	1 597	5	81	86	21	265	286	80	353	433
Commerce de gros et de détail	3 167	1 810	4 976	207	253	460	268	834	1 102	126	197	323
Institutionnel	716	134	850	41	24	65	16	92	108	15	16	31
Services et bureaux	565	73	638	31	9	40	8	33	40	13	10	22
Services d'enseignement	105	31	136	6	5	11	5	38	43	2	3	5
Soins de santé	46	30	76	4	10	14	4	21	25	1	3	4
Totaux	5 037	4 568	9 605	521	621	1 142	484	2 418	2 902	253	654	907

Ensuite, le tableau 56 met de l'avant la proportion de chaque matière recyclable générée. Il est possible de constater que les fibres (papier et carton) représentent plus des deux tiers des matières recyclables générées par le secteur des ICI en termes de tonnage dans la région de Brome-Missisquoi.

Tableau 56 – Quantité et proportion de matières recyclables générées par les ICI en 2021 (données tirées de : outil de calcul)

Matière	Quantité générée (t)	Taux généré par matière sur l'ensemble des matières (%)
Fibres	9 605	65,99
Métal	1 142	7,85
Plastique	2 902	19,94
Verre	907	6,23
Total	14 556	100,00 %

Parallèlement aux données générées par l'outil de calcul, il est pertinent de noter que la MRC a effectué une étude de caractérisation des bacs de recyclage en 2020 et 2021. Cette étude a permis de caractériser 270 bacs roulants d'ICI assimilables au secteur résidentiel, ainsi que le contenu de 4 camions collectant des conteneurs d'ICI, dont 1 camion en provenance d'un camping.

Voici deux graphiques présentant les résultats de cette caractérisation auprès de ce secteur :

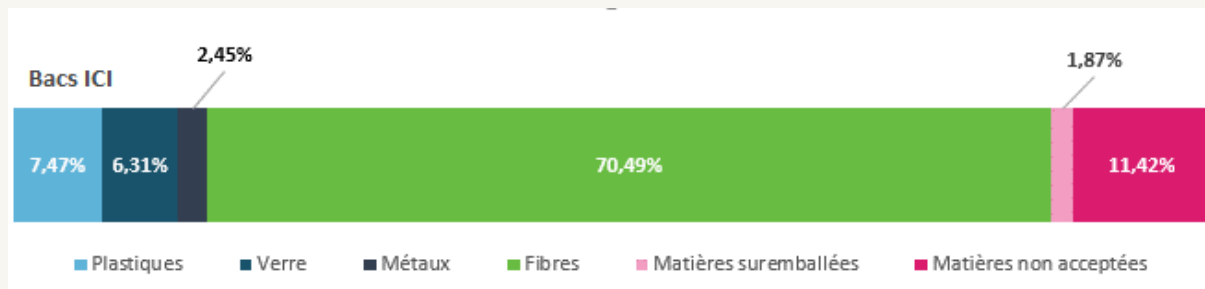


Figure 27 – Résultats de l'étude de caractérisation des matières recyclables en 2020 et en 2021 pour l'ensemble des bacs d'ICI échantillonnés – composition moyenne d'un bac (données tirées de : Consortium Écho-Logique, 2021)

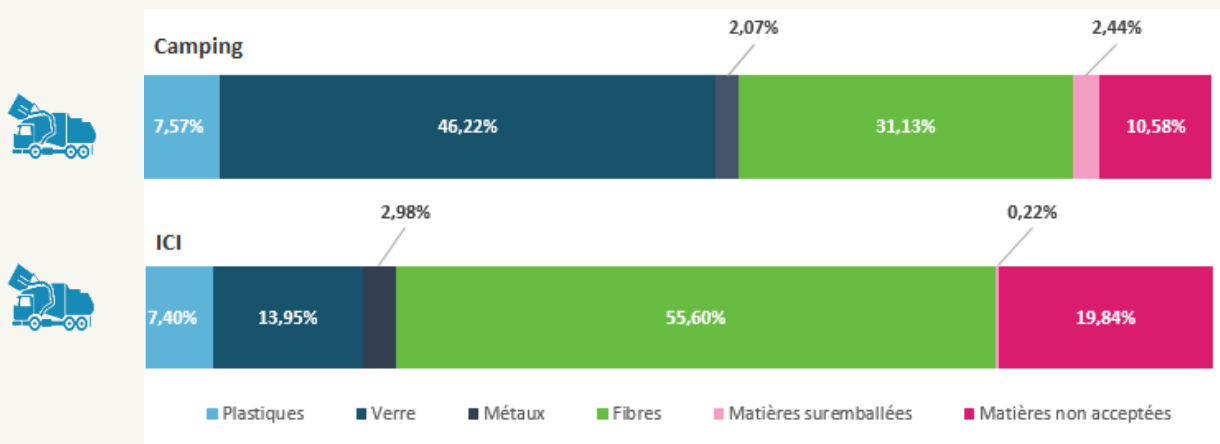


Figure 28 – Résultats de l'étude de caractérisation des matières recyclables en 2020 et en 2021 pour les conteneurs échantillonnés - composition moyenne d'un conteneur d'ICI (données tirées de : Consortium Écho-Logique, 2021)

Ces données ne sont pas intégrées au calcul, mais il est intéressant de constater que celles-ci semblent concorder en partie avec les données générées par l'outil de calcul.

7.4.1. Bilan global des matières recyclables pour le secteur des ICI

Le tableau 57 synthétise le bilan de la génération, de la récupération et de l'élimination des matières recyclables du secteur des ICI sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi pour l'année 2021.

Tableau 57 – Estimation des quantités de matières recyclables récupérées, éliminées et générées pour le secteur des ICI (tiré de : outil de calcul)

Catégories	Quantité récupérée (t)	Quantité éliminée (t)	Quantité générée (t)	Taux de récupération par matière (%)
Fibres	5 037	4 568	9 605	55,2
Métal	521	621	1 142	45,6
Plastique	484	2 418	2 902	16,7
Verre	253	654	907	27,9
Total	6 295	8 261	14 556	43,2

7.5. MATIÈRES ORGANIQUES DU SECTEUR DES ICI

La composition des matières résiduelles produites par le secteur ICI est étroitement associée aux activités propres à chaque établissement et à son champ d'activité.

En l'absence d'industries papetières sur le territoire de la MRC, les industries agroalimentaires sont celles générant les quantités de matières organiques les plus importantes sur le territoire.

Les autres industries génèrent des résidus alimentaires assimilables à ceux du secteur résidentiel, correspondant aux résidus de table de leurs employés.

7.5.1. Estimation des quantités en provenance des industries de transformation agroalimentaire

Dans le cadre de l'estimation des quantités de matières organiques en provenance des industries agroalimentaires, les données utilisées sont celles générées par l'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC.

Les estimations se basent sur le nombre d'employés du secteur de transformation agroalimentaire. Pour plus de précisions, les données propres à la MRC ont été utilisées, plutôt que celles de la région administrative de l'Estrie.

Le tableau 58 présente alors les quantités de matières organiques générées par secteur d'activité pour les industries agroalimentaires et obtenues sur la base d'un taux de production par employé. Il est à noter que pour assurer une cohérence avec la section précédente et la nouvelle région administrative de la MRC, la région administrative utilisée dans l'outil de calcul est celle de l'Estrie. Néanmoins, puisque les données sont basées sur une étude réalisée par Solinov en 2013 et que la MRC était à ce moment dans la région administrative de la Montérégie, les chiffres pourraient alors fortement être biaisés.

Tableau 58 – Nombre d'employés et estimation des quantités générées par les industries de transformation agroalimentaire pour la MRC de Brome-Missisquoi en 2021 (données tirées de : Statistique Canada, 2016b; outil de calcul)

Secteur SCIAN	Secteur d'activité	Nombre d'employés	Quantité générée (t)	Quantité éliminée (t)
3111	Fabrication d'aliments pour animaux	55	112,4	
3112	Mouture de grains céréaliers et de graines oléagineuses	15	46,0	
3113	Fabrication de sucre et de confiserie	40	7,5	
3114	Mise en conserve de fruits et de légumes et fabrication de spécialités alimentaires	155	5401,2	
3115	Fabrication de produits laitiers	85	2509,3	
3116	Fabrication de produits de viande	190	5915,5	
3117	Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer	0	0,0	
3118	Boulangeries et fabrication de tortillas	40	326,3	
3119	Fabrication d'autres aliments	25	125,8	
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac	80	420,0	
	Total	685	14 863,7	262,7

Comme le montre le tableau 58, ce sont les industries de fabrication de produits de viande ainsi que de mise en conserve de fruits et légumes viande qui génèrent les quantités les plus élevées de matières résiduelles organiques.

7.5.2. Estimation des quantités en provenance des autres commerces, institutions et industries

Comme précisé précédemment, plusieurs petits ICI génèrent des résidus alimentaires assimilables à ceux du secteur résidentiel. Quelques municipalités les assimilent alors dans leur collecte résidentielle respective. Dans les cas où le service n'est pas offert, ou qu'une quantité trop importante est générée, certaines organisations se sont tournées vers des collectes privées.

Somme toute, plusieurs ICI du territoire ne disposent pas présentement d'un programme de récupération de la matière organique. Néanmoins, certains restaurants récupèrent les huiles alimentaires par le biais d'une collecte privée.

Il est à noter qu'à la suite de l'ouverture de la plateforme de compostage de la Zone-Éco, la MRC a effectué un sondage auprès des ICI afin de connaître les quantités de matières organiques générées par leur secteur. Plus de 60 organisations ont répondu et ont révélé que de nombreuses tonnes de matières organiques étaient générées. Cette donnée est toutefois insuffisante pour représenter les quantités globales générées par ce secteur sur le territoire. Pour cette raison, elle ne sera donc pas prise en compte dans les estimations. Les données utilisées dans le tableau 59 sont celles générées par l'outil de calcul. Il est à noter que celui-ci n'estime aucune quantité de matières organiques récupérées pour le secteur des ICI, mis à part le secteur agroalimentaire, en raison du manque de données disponibles et des divergences dans cette gestion au Québec.

Tableau 59 – Estimation des quantités de matières organiques générées par les secteurs d'activité des ICI en 2021 (données tirées de : outil de calcul)

Secteur d'activité	Résidus verts			Résidus alimentaires			Autres matières organiques		
	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Industriel	0	140	140	0	976	976	0	203	203
Agriculture	0	47	47	0	328	328	0	68	68
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	0	2	2	0	12	12	0	2	2
Manufacturier	0	81	81	0	562	562	0	117	117
Utilités publiques	0	0	0	0	3	3	0	1	1
Transport et entreposage	0	10	10	0	72	72	0	15	15
Commercial	0	409	409	0	2 847	2 847	0	591	591
Hébergement et services de restauration	0	199	199	0	1 382	1 382	0	287	287
Commerce de gros et de détail	0	210	210	0	1 464	1 464	0	304	304
Institutionnel	0	30	30	0	205	205	0	43	43
Services et bureaux	0	6	6	0	42	42	0	9	9
Services d'enseignement	0	13	13	0	88	88	0	18	18
Soins de santé	0	11	11	0	76	76	0	16	16
Total	0	579	579	0	4 029	4 029	0	837	837

Par la suite, le tableau 60 synthétise les quantités de matières résiduelles organiques éliminées et générées par les ICI.

Tableau 60 – Estimation des quantités de matières résiduelles organiques des ICI en 2021 (sont exclus : les résidus de transformation agroalimentaire) (données tirées de : outil de calcul)

	Quantité récupérée (t) <i>(donnée non disponible)</i>	Quantité éliminée (t)	Quantité générée (t)
Résidus alimentaires	N/A	579	579
Résidus verts	N/A	4 029	4 029
Autres résidus organiques	N/A	837	837
Total	0	5 445	5 445

7.6. RÉSIDUS SPÉCIFIQUES DE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE ET AUTRES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN PROVENANCE DES ICI

Les données ne sont pas disponibles pour les secteurs suivants : autres résidus marins, sables de fonderies, poussières de cimenteries, boues de forage, scories d'aciérie, poussières de chaux, autres résidus chaulant et pierres de taille. Certains de ces secteurs ne sont d'ailleurs pas présents sur le territoire.

Cependant, l'outil de calcul a permis de fournir ces estimations concernant les autres matières résiduelles.

Tableau 61 – Estimation des quantités de matières résiduelles organiques des ICI en 2021 (sont exclus : les résidus de transformation agroalimentaire) (données tirées de : outil de calcul)

	Quantité éliminée (t)
Rejets du tri des matières recyclables des ICI	2 200
Rejets de la collecte des M.O. des ICI	0
Rejets des recycleurs de métaux (encombrants et véhicules hors usage)	2 126
Total	4 326

7.7. BILAN DES RÉSIDUS DU SECTEUR ICI

Le tableau 62 présente le bilan de l'ensemble des matières générées par le secteur des ICI.

Tableau 62 – Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur ICI en 2021
(données tirées de : outil de calcul)

Secteur des ICI	Quantité récupérée (t)	Quantité éliminée (t)	Quantité générée (t)	Taux de récupération (%)
Papier et carton	5 037	4 568	9 605	55,2
Métal	521	621	1 142	45,6
Plastique	484	2 418	2 902	16,7
Verre	253	654	907	27,9
Matières recyclables	6 295	8 261	14 556	43,25
Industries de transformation agroalimentaires	14 601	263	14 864	98,23
Résidus verts	0	579	579	0
Résidus alimentaires	0	4 029	4 029	0
Autres résidus organiques	0	837	837	0
Matières organiques	14 601	5 707	20 308	71,89
Autres résidus marins				
Sables de fonderies				
Poussières de cimenteries				
Boues de forage				
Scories d'aciérie				
Poussières de chaux				
Autres résidus chaulant				
Pierre de taille				
Autres résidus				

Secteur des ICI	Quantité récupérée (t)	Quantité éliminée (t)	Quantité générée (t)	Taux de récupération (%)
Résidus spécifiques de transformation industrielle	N/A	N/A	N/A	N/A
Rejets du tri des matières recyclables des ICI	0	2 200	2 200	0
Rejets de la collecte des MO des ICI				
Rejets des recycleurs de métaux (encombrants et véhicules hors usage)	0	2 126	2 126	0
Autres matières résiduelles	0	4 326	4 326	0
Déchets ultimes		534		
Total estimé par l'outil	20 896	18 828	39 725	52,60



8

Gestion des matières résiduelles dans le secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD)

La gestion des matières résiduelles au sein du secteur de la CRD présente également ses nuances. Les diverses modalités de la gestion des CRD sont d'abord présentées, la réalité régionale à considérer pour la MRC de Brome-Missisquoi est ensuite exposée, la méthodologie et les hypothèses sont décrites, les données disponibles pour le territoire, ainsi que et les quantités récupérées, éliminées estimées. Pour terminer, un bilan du taux de valorisation est présenté.

8.1. MODALITÉS DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LE SECTEUR DE LA CRD

Cet inventaire vise tous les types de résidus de CRD, à savoir ceux pouvant provenir de tous types de travaux de construction, de rénovation ou de démolition sur le territoire, qu'ils soient de nature résidentielle, commerciale, institutionnelle ou industrielle.

Ces résidus peuvent donc :

- Être apportés par les particuliers aux écocentres pour valorisation, pour élimination ou pour réemploi (dans le cadre du nouvel espace de réemploi);
- Être apportés par les entrepreneurs au parc à conteneurs de la Zone-Éco pour valorisation ou élimination;
- Être apportés directement par les entrepreneurs aux carrières pour récupération ou réemploi;
- Faire l'objet de collectes privées (par le biais d'entreprises de location de conteneurs) en vue de leur transport vers un lieu de récupération ou un lieu d'enfouissement; site d'élimination;
- Se retrouver dans la collecte municipale des déchets ultimes en bordure de rue pour élimination (pour les résidus de CRD résidentiels générés sur de petits chantiers).

Les résidus de CRD peuvent être gérés par les particuliers, ainsi que par les entreprises spécialisées dans ce secteur, tels que les entrepreneurs généraux ou spécialisés.

La plupart des municipalités n'acceptent pas les matériaux secs lors de la collecte des déchets ultimes. Les résidus de CRD d'origine résidentielle doivent donc être acheminés aux écocentres existants sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi.

Les entrepreneurs dans le secteur de la construction, rénovation et démolition n'ont pas accès aux écocentres. Ils peuvent tout de même apporter leurs matières à la Zone-Éco (parc à conteneurs). Autrement, les résidus peuvent être apportés aux installations de tri suivantes :

- Enviro Connexions (Anciennement Sani-Éco - Granby)
- Ecoservices TRIA (La Prairie)
- GFL-Matrec – Saint-Hyacinthe (Saint-Hyacinthe)
- Camille Fontaine & Fils inc. (Saint-Hyacinthe)
- Entreprises J. Boucher et Fils inc. (St-Paul-d'Abbotsford)

Il est à noter que, de cette liste, seul le centre de tri de GFL-Matrec est présentement certifié par le *Programme de reconnaissance des centres de tri de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)* de RECYC-QUÉBEC (RECYC-QUÉBEC, 2022b).



CENTRE DE TRI RECONNU
par RECYC-QUÉBEC

Il est aussi possible de constater que le territoire de Brome-Missisquoi ne comporte pas de centres de tri pour les résidus de CRD.

Certaines carrières reçoivent également des agrégats pour récupération, soit (liste non exhaustive) :

- Pavages Maska inc. (plusieurs lieux)
- Construction DJL (filiale d’Eurovia) (Bromont)
- Carrière Dunham (Dunham)
- Sintra inc. (Saint-Isidore-de-Laprairie)
- Carrière L’Ange-Gardien (Ange-Gardien)

8.2. RÉALITÉ RÉGIONALE À CONSIDÉRER POUR LE SECTEUR DES CRD

Avant d’aller plus loin, il est important de noter que le secteur de la construction, rénovation et démolition a été en pleine expansion dans les dernières années. Cet élément se reflète notamment par l’augmentation de la valeur des permis de bâtir (figure 29) et par le fait même, par la quantité de résidus générés sur le territoire.

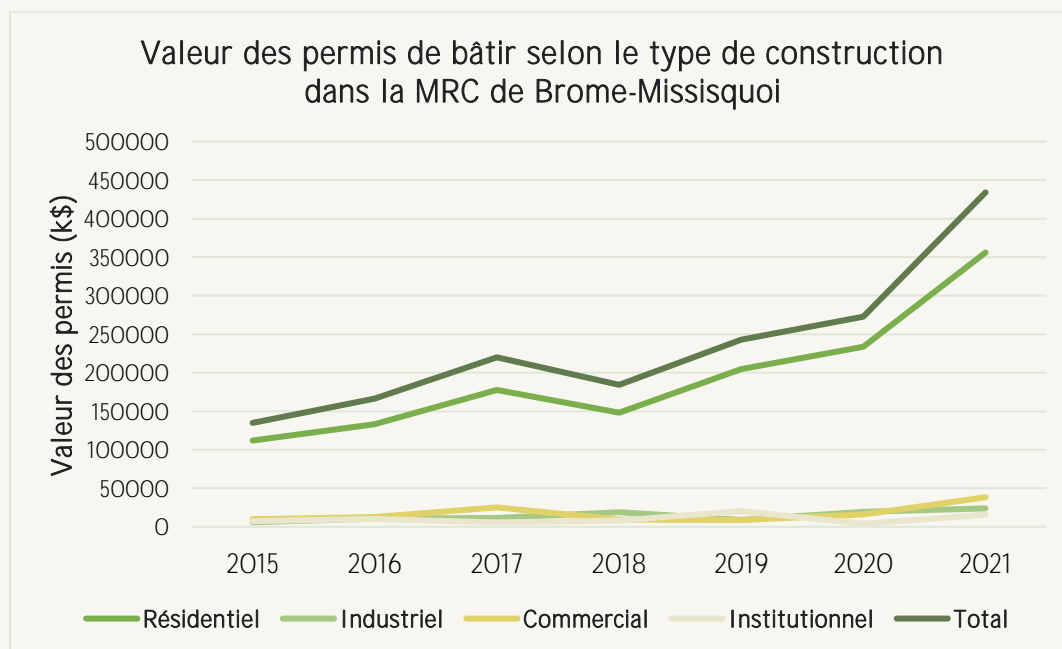


Figure 29 – Valeur des permis de bâtir selon le type de construction dans la MRC de Brome-Missisquoi (données tirées de : Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, 2022)

8.3. MÉTHODOLOGIE SPÉCIFIQUE ET HYPOTHÈSES

Les données utilisées pour réaliser l'inventaire des quantités de matières résiduelles générées par le secteur de la CRD sont celles de l'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC, basées sur des taux de génération, de récupération et d'élimination par valeur de travaux. L'estimation est donc effectuée à l'aide d'un indicateur basé sur la valeur des permis de bâtir (k\$) par an. Ce montant inclut la totalité des demandes de permis déposées, que ce soit pour des travaux de construction, de rénovation ou de démolition, et ce, quel que soit le type de construction (commercial, industriel, institutionnel, résidentiel).

Les calculs sont basés sur une valeur annuelle des permis à bâtir de l'ordre de 434 073 000 \$ pour 2021, soit l'année de référence, selon les données de Statistiques Canada (Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, 2022). Certaines données compilées par la MRC seront mises de l'avant, mais puisqu'elles sont très incomplètes pour ce secteur, elles ne seront pas considérées pour déterminer les quantités récupérées, éliminées et générées.

Il est toutefois à noter que l'outil d'inventaire fournit des estimations et, dans le cas précis des CRD, RECYC-QUÉBEC spécifie ceci : « les données fournies par l'outil sont basées sur des moyennes québécoises. Il est donc normal qu'il y ait un écart entre vos données et celles suggérées. L'écart de validation considéré comme acceptable est de 50 % » (RECYC-QUÉBEC, 2022a).

8.4. DONNÉES DISPONIBLES POUR LE TERRITOIRE

Le tableau 63 présente les quantités de résidus CRD et d'agrégats acheminées aux écocentres en 2021 par les citoyens. Il est toutefois important de noter certains éléments. D'abord, les agrégats sont concassés et remis sur les routes de la Zone-Éco, ils sont alors valorisés. Ensuite, les encombrants et les résidus CRD des citoyens sont mélangés ensemble dans les conteneurs. Dans le cas du bois, selon sa qualité, il pourra prendre la direction de la valorisation, ou encore, de l'élimination. Puis, les agrégats récupérés à l'écocentre local à Bedford, sont transportés vers la Zone-Éco avec les pneus. Le chiffre n'est alors pas tout à fait seulement associé à cette matière. Bref, les données présentes de nombreuses nuances qui sont importantes à soulever.

Résidus de CRD enfouis
en 2021

MRC de Brome-Missisquoi :
409,16 kg/hab.
(MELCCFP, 2021)

Moyenne québécoise :
118 kg/hab.
(RECYC-QUÉBEC, 2023)

Tableau 63 – Quantités de résidus CRD et d'agrégats acheminés aux écocentres en 2021 (données tirées de : registre interne)

	Quantité récupérée (t)		
	Bois	Agrégats	CRD
Écocentre local à Bedford	38,11	31,15	92,05
Écocentre régional à Cowansville	733,80	456,32	1 751,15
Total	771,91	487,47	1843,20

La figure 30 présente les quantités de résidus CRD acheminées à la Zone-Éco par les municipalités de la MRC entre 2017 et 2021. Il est à noter que les agrégats sont concassés et remis sur les routes de la Zone-Éco. La proportion d'agrégats reçus et concassés n'est pas connue.

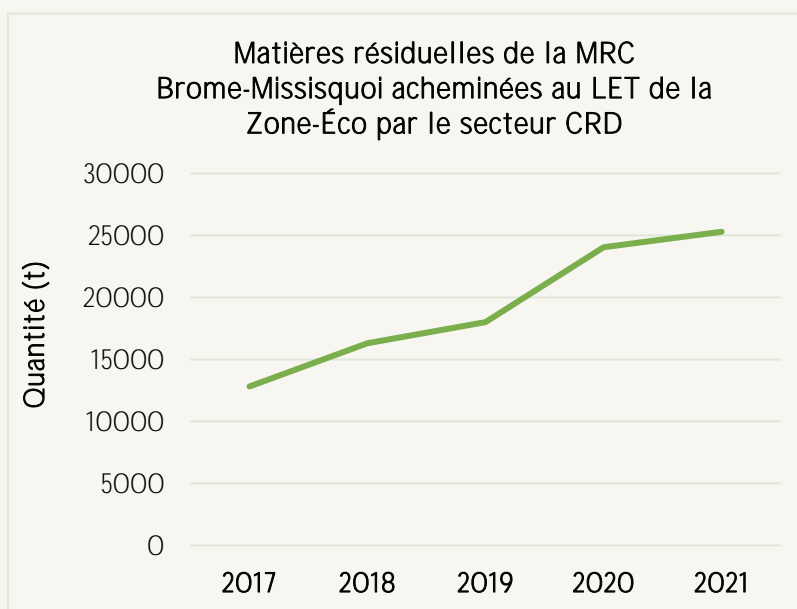


Figure 30 – Quantités de résidus CRD acheminés à la Zone-Éco par les municipalités entre 2017 et 2021 (données tirées de : registre interne)

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) effectue aussi en parallèle ce type de bilan annuellement. Pour 2021, les données ne sont pas encore disponibles lors de la rédaction du PGMR. Par contre, il est possible d'effectuer un bilan pour 2020.

Selon les données du MELCC, en 2020, les quantités de résidus de CRD enfouis en provenance du territoire de la MRC de Brome-Missisquoi se chiffraient à 23 323 t. (MELCC, 2020a)

Effectivement, en 2020, la valeur des permis de bâtir se chiffrait à 272 933 000 \$ (Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, 2022). Selon l'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC, cette valeur est associée à 11 424 t de matières récupérées, 23 581 t de matières éliminées, ainsi que 4 262 t de matières utilisées dans un lieu d'enfouissement, et ce, pour un total de 39 267 t de matières générées.

Les quantités enfouies sont alors très semblables, soit 23 323 t avec les données réelles du MELCC, comparativement à 23 581 t, avec l'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC.

Il est alors fort possible de penser que pour 2021, 62 449,68 t de résidus de CRD ont été produites, avec 37 503,91 t de matières éliminées en provenance du territoire.

Comme la présente la figure 31, il est alors possible de constater que certains résidus de CRD ne sont pas enfouis à la Zone-Éco. En 2020, c'est 7,6 % des matières qui ont été enfouies hors de la MRC (MELCC, 2020). En 2019, ce chiffre s'élevait à 20,49 % (MELCC, 2019).

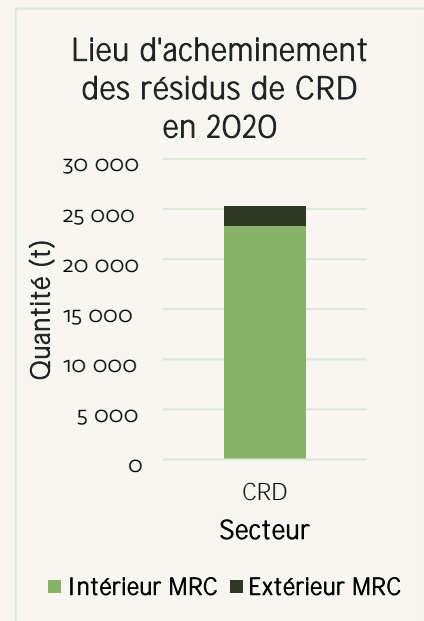


Figure 31 – Lieu d'acheminement des résidus de CRD générés dans la MRC de Brome-Missisquoi en 2020 (données tirées de : MELCC, 2020)

Ensuite, la figure 32 présente de son côté la quantité de CRD enfouis par habitant.

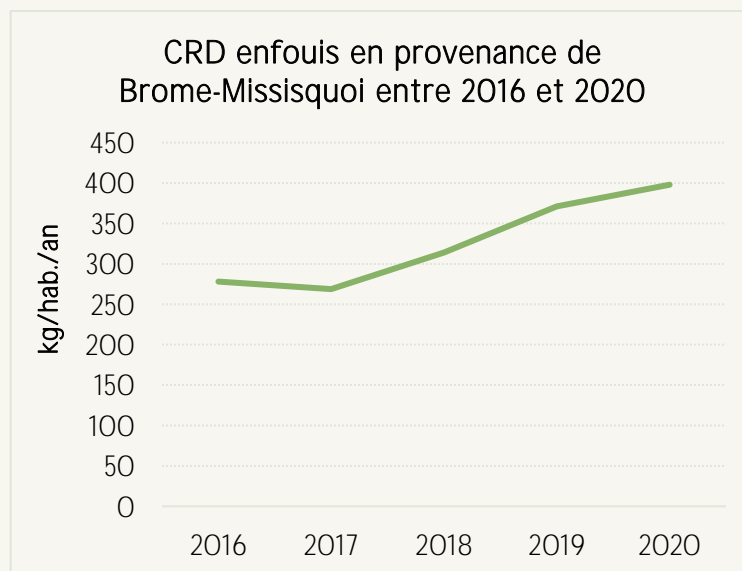


Figure 32 – Quantités de résidus CRD enfouis par kg/hab à la MRC de Brome-Missisquoi entre 2016 et 2020 (données tirées de : MELCC, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020a)

8.5. ESTIMATION DES QUANTITÉS RÉCUPÉRÉES, ÉLIMINÉES ET GÉNÉRÉES PAR LE SECTEUR DE LA CRD

Le tableau 64 présente les quantités de résidus de CRD générés sur le territoire. Les quantités récupérées représentent les résidus de CRD acheminés à des lieux de recyclage ou pour des fins de valorisation énergétique, tandis que les quantités pour des usages en lieu d'enfouissement représentent le matériel de recouvrement ou pour d'autres usages (ex. les chemins d'accès). La répartition des quantités des différentes matières résiduelles produites par le secteur de la CRD est estimée par l'outil de calcul de RECYC-QUÉBEC.

Tableau 64 – Estimation des quantités de matières résiduelles générées par le secteur de la CRD en 2021 (données tirées de : outil de calcul)

	Quantité récupérée (t)	Quantité éliminée (t)	Usages en lieu d'enfouissement (t)	Quantité générée (t)	
Agrégats	4 794,80	4 199,12	N/A	8 993,91	
Non-agrégats	Bois de construction	9 622,21	14 187,73	N/A	23 809,94
	Gypse	195,71	2 677,08	N/A	2 872,78
	Bardeaux d'asphalte	978,53	1 146,51	N/A	2 125,04
	Autres (métaux, carton, verre, plastique, laine minérale, etc.)	2 576,80	7 184,39	N/A	9 761,19
	Rejets de centres de tri CRD	N/A	8 109,08	6 777,74	14 886,83
	Total	18 168	37 504	6 778	62 450

8.6. BILAN DU SECTEUR CRD

Le tableau 65 présente le taux de valorisation du secteur CRD pour la MRC de Brome-Missisquoi ainsi que l'objectif national de RECYC-QUÉBEC dans son plan d'action 2019-2024 pour ce secteur.

Tableau 65 – Comparaison des résultats CRD de la MRC de Brome-Missisquoi avec les objectifs nationaux (données tirées de : outil de calcul)

Taux de valorisation de la MRC de Brome-Missisquoi <i>en incluant l'usage en lieu d'enfouissement</i> (%)	Taux de valorisation de la MRC de Brome-Missisquoi <i>en excluant l'usage en lieu d'enfouissement</i> (%)	Objectif national (%)
39,95	29,09	70



9

Bilan de la gestion des
matières résiduelles pour
le secteur résidentiel,
ICI et CRD

À la suite des divers inventaires de matières résiduelles réalisés pour le secteur municipal, des ICI et des CRD, le tableau 66 présente les données compilées des quantités récupérées, éliminées et générées.

Tableau 66 – Estimation des quantités de matières résiduelles générées par l'ensemble des secteurs de la MRC de Brome-Missisquoi en 2021 (données tirées de : outil de calcul)

	Quantité récupérée (t)	Quantité éliminée (t)	Usages en lieu d'enfouissement (t)	Quantité générée (t)	Taux de valorisation (%)	Objectifs provinciaux (%)
Papier/carton	9 624	5 625		15 249	63,11	
Métal	806	843		1 649	48,87	
Plastique	1 204	3 234		4 438	27,12	
Verre	1 456	936		2 392	60,87	
Collecte sélective	13 090	10 638	N/A	23 728	55,17	75
Matières organiques	21 640	10 811		32 451	66,69	60
Résidus de CRD	18 168	37 504	6 778	62 450	29,09 (excluant l'usage en lieu d'enfouissement) 39,95 (incluant l'usage en lieu d'enfouissement)	70
Résidus de transformation industrielle						
RDD	144	33		177	81,36	
Autres résidus	7 289	7 517		14 806	49,23	
Résidus ultimes		1 879		1 879	0	
Total (sans boues)	60 331	68 381	6 778	135 490		
Boues municipales	7 115	0	N/A	7 115	100	60

9.1. DROIT DE REGARD

Aucun droit de regard, c'est-à-dire le droit d'interdire ou de limiter l'élimination sur le territoire de matières résiduelles provenant de l'extérieur, n'est exercé sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi.

Comme mentionné dans la section 2.2.1., le seul règlement en GMR encadrant les 21 municipalités de la MRC de Brome-Missisquoi est le *Règlement de contrôle intérimaire visant à régir l'implantation de certaines catégories d'équipements ou d'installations de gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi*. Le tableau 12 détaille ce règlement.

Pour plus d'informations concernant le décret de la Zone-Éco, voir la section 3.1.1.



10 | Diagnostic régional

La section suivante présente le diagnostic régional de la MRC de Brome-Missisquoi. Tout d'abord, un bilan du PGMR précédent (2016-2020) est effectué, en faisant un retour sur les actions ayant été entièrement complétées, partiellement complétées, ou peu débutées/non fructueuses. Ensuite, une analyse détaillée des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) en GMR pour la MRC est présentée.

10.1. BILAN DU PGMR 2016-2020

La deuxième mouture du PGMR de la MRC a été adoptée en 2016 et visait une période de cinq ans se terminant en 2020. Plusieurs enjeux avaient été ciblés et de nombreuses mesures avaient été mises de l'avant afin d'atteindre ces derniers.

Un bilan global a été effectué dans le but de déterminer l'atteinte ou non des diverses mesures. En fait, une grande majorité des actions ont été entreprises concernant le secteur résidentiel et ICI. Du côté des CRD, quelques actions ont été entamées afin de mettre en œuvre certaines mesures. Le succès n'a toutefois pas été au rendez-vous. L'atteinte ou non des diverses mesures est présentée dans le tableau suivant.

Certaines mesures ont été reconduites pour la version 2023-2030 du PGMR, tandis que d'autres ont été mises de côté.

Voici le code de couleurs utilisé pour identifier les mesures qui ont été complétées, partiellement complétées ainsi que celles peu débutées/non fructueuses malgré les efforts.

	Entièrement complétées
	Partiellement complétées
	Peu débutées/non fructueuses

Tableau 67 – État d'avancement des mesures du secteur résidentiel du PGMR 2016-2020

	Organiser une tournée régionale auprès des municipalités pour faire connaître le nouveau PGMR
	Accompagner et soutenir les municipalités dans l'identification et la collecte d'information
	Accompagner les municipalités dans l'implantation de la collecte des matières organiques
	Organiser des campagnes de sensibilisation auprès de la population sur la GMR
	Améliorer la récupération des matières recyclables et organiques générées hors foyer
	Améliorer le développement de bonnes pratiques lors des événements
	Améliorer la gestion des boues municipales et des boues de fosses septiques
	Rédiger un guide pour faciliter le choix d'achat écologique et responsable dans les municipalités
	Ajuster la réglementation municipale concernant le bac d'ordures
	Projet pilote pour la valorisation de la styromousse

Tableau 68 – État d'avancement des mesures du secteur ICI du PGMR 2016-2020

	Mettre en place une table de concertation du secteur ICI
	Organiser une activité spécifique dédiée à la GMR au cours d'un événement
	Informar les ICI sur les objectifs à atteindre, les bannissements à venir et les doter d'outils
	Optimiser le système d'enregistrement des chargements de déchets au LET de la RIGMRBM
	Promouvoir la collaboration entre le milieu de l'éducation et les ICI
	Accompagner les municipalités pour l'intégration des ICI à la collecte des matières organiques
	Appuyer les certifications des ICI présents sur le territoire de la MRC
	Projet pilote pour la valorisation des plastiques agricoles

Tableau 69 – État d'avancement des mesures du secteur de la CRD du PGMR 2016-2020

	Mettre en place une table de concertation du secteur de la CRD
	Imposer l'acheminement des résidus de CRD générés sur les travaux municipaux à un centre de tri
	Sensibiliser les citoyens et les entrepreneurs à la récupération des résidus de CRD lors de la délivrance des permis de construction
	Concerter les acteurs du réemploi sur le territoire en vue de récupérer certains résidus de CRD
	Évaluer le fonctionnement des écocentres et du parc à conteneurs sur le territoire
	Réaliser une étude d'évaluation de l'offre et de la demande pour la récupération des résidus de CRD afin de répondre au bannissement du bois
	Promouvoir les différentes certifications environnementales de chantier et évaluer les possibilités de moduler la tarification des permis selon les mesures de récupération mises en place

Tableau 70 – État d'avancement des mesures de suivi du PGMR 2016-2020

	Réaliser le suivi de la mise en œuvre du PGMR
	Réviser le PGMR tous les cinq ans

10.2. ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES DANS LA MRC DE BROME-MISSISQUOI

Afin de dresser un plan d'action réalisable et propre à la dynamique locale de la MRC, il est important d'effectuer certains constats au préalable. En fait, à la suite du bilan des tonnages générés dans la MRC et du bilan du précédent PGMR, il est d'abord important de retenir les bons et les moins bons coups de chaque secteur.

Secteur résidentiel



- Implantation de la collecte des matières organiques (principalement pour le résidentiel de moins de 4 logements);
- Maintien des taux de récupération des matières recyclables;
- Diminution de l'enfouissement : bonne performance territoriale;
- Augmentation des tonnages récupérés aux écocentres et bonification de l'offre en services de l'écocentre régional;
- Implantation de nouveaux points de collectes pour certaines matières, notamment le verre;
- Enfouissement des matières récupérées dans le cadre des collectes d'encombrants;
- Efforts constants et divers en information, sensibilisation et éducation (ISÉ): guides pratiques, séances d'informations, kiosques, vidéos, médias sociaux, journaux et portes ouvertes.



Secteur des ICI

- Création de la Table des entreprises en développement durable (TEDD) de Brome-Missisquoi;
- Résultats importants de la Symbiose Brome-Missisquoi, agrandissement de son territoire avec la création de Synergie Haute-Yamaska et un volet de sensibilisation et accompagnement en approvisionnement responsable;
- Accompagnement de quelques entreprises avec un projet d'économie de la fonctionnalité et de la coopération;
- Récupération des plastiques agricoles (3 points de dépôt) et des tubulures acéricoles (Zone-Éco);
- Début de l'implantation de la collecte des matières organiques;
- Augmentation des tonnages à l'enfouissement (données MELCC);
- Accompagnement en continu des ICI pour optimiser leur gestion des matières résiduelles;
- Secteur industriel : le plus grand générateur de matières destinées à l'enfouissement.



Secteur des CRD

- Augmentation des tonnages à l'enfouissement (données MELCC) : secteur qui correspond au plus grand générateur de matières destinées à l'enfouissement;
- Peu de tri, de récupération et de réemploi des résidus de CRD;
- Quantités considérables de matières enfouies hors de la MRC.

Pour compléter le portrait global de la GMR sur le territoire de la MRC, une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) a été effectuée pour chaque secteur. Tout d'abord, un sondage en ligne concernant la révision du PGMR a été réalisé à l'été 2021. Il visait à déterminer le comportement des citoyens, le frein à certaines pratiques, en plus de déterminer leur intérêt quant aux possibilités de certaines idées. Plus de 640 réponses ont été récoltées et analysées, incluant 43 entreprises. Pour les citoyens, les questions ciblaient de nombreuses thématiques, telles que : le niveau de connaissance en GMR, la participation aux diverses méthodes de récupération des matières (collectes, écocentres, conteneur de verre, etc.), ainsi que l'intérêt à recevoir de l'information concernant la GMR. Le sondage représentait aussi une opportunité pour sonder l'intérêt des personnes citoyennes à voir poindre et se concrétiser sur le territoire certaines idées. Du côté des ICI, plusieurs questions ont été posées, notamment sur les habitudes des organisations, la perception de la GMR et les enjeux auxquels elles sont confrontées. Un deuxième sondage en ligne a été réalisé à l'automne 2022, afin d'inviter la population à prioriser certaines actions à mettre de l'avant dans le cadre de cette deuxième révision du PGMR.

Ensuite, de nombreux acteurs ont été consultés afin de faire le point sur certaines réponses obtenues lors du sondage. Plus précisément, le comité d'organisation de la TEDD a été consulté afin d'obtenir certains commentaires d'entreprises déjà engagées dans une démarche de développement durable. La Zone-Éco, le centre de tri du recyclage, les employés municipaux et les comités verts citoyens ont aussi été consultés dans cette première démarche de consultation de la population. Un atelier intersectoriel a été réalisé à l'automne 2022 afin de mettre en relation les divers acteurs du milieu. Plusieurs problématiques en GMR des divers secteurs ont été soulevées, ainsi que des pistes d'actions pour y remédier.

Tableau 71 – FFOM du secteur résidentiel (incluant les multilogements)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation croissante de la population aux divers services offerts : bonnes habitudes pour le recyclage et le compostage, ce dernier étant implanté depuis déjà quelques années ▪ Tonnage récolté à l'écocentre en augmentation ▪ Augmentation des visites au réseau d'écocentres par les citoyens ▪ Efforts constants pour la sensibilisation des citoyens via divers canaux de communication ▪ Présence d'organismes de récupération et de réemploi permettant la mise en place du principe des 3RV-E sur l'ensemble du territoire ▪ Bonne performance du secteur résidentiel concernant l'enfouissement des déchets (comparaison effectuée avec les autres MRC du Québec à partir des données du MELCC) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une grande partie des multilogements ne sont pas desservis par la collecte des matières organiques ▪ De la matière organique et des matières recyclables se retrouvent dans les bacs à déchets résidentiels ▪ Manque de connaissances des citoyens en ce qui a trait à la GMR : plusieurs nouveaux arrivants se retrouvent aussi confus quant aux consignes de tri différentes de leur ancienne région ▪ À la suite de la caractérisation des matières recyclables (2020-2021) : contamination plus importante des matières recyclables en milieu rural et dans les multilogements ▪ Manque de connaissances des citoyens concernant les ressources sur le territoire (écocentres, organismes de réemploi, etc.) ▪ Peu de réglementation coercitive ▪ Enfouissement d'une partie des boues municipales ▪ Manque de connaissances des citoyens sur la performance territoriale en GMR ▪ Disparité des services offerts par les municipalités aux citoyens (ex. la collecte des feuilles et des encombrants)

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plusieurs municipalités collectent les déchets une fois par mois (collecte minimale des déchets) ▪ Volonté d'implication de plusieurs citoyens, notamment via les comités verts (investigateurs de certains projets : ex. points de dépôt pour le verre) ▪ Changements dans les prochaines années concernant les emballages mis en marché : augmenter la facilité du tri ▪ L'idée de régionaliser certains services est de plus en plus présente, notamment pour la collecte des encombrants ▪ La modernisation du système de collecte sélective devrait pouvoir aider quant au tri des matières recyclables (mêmes matières acceptées dans le bac de recyclage partout Québec) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le territoire de la MRC est grand et composé de nombreuses municipalités (21), ce qui représente un défi de desservir tous les citoyens de façon équitable (concernant la proximité des installations, comme les écocentres) ▪ Il est possible que la sensibilisation ait plafonné ▪ Présentement, les emballages mis sur le marché sont de plus en plus complexes : difficultés pour le tri

Tableau 72 – FFOM du secteur ICI

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déploiement important de la Symbiose Brome-Missisquoi et d'autres stratégies en économie circulaire, en parallèle avec un intérêt des entreprises à y adhérer ▪ Présence de pôles habitués à travailler ensemble ▪ Plusieurs ICI possèdent des certifications (ex. ICI on Recycle) ▪ Début de l'intégration des petits ICI dans la collecte municipale de compostage ▪ Participation croissante pour la récupération des plastiques agricoles et des tubulures acériques ▪ Accompagnement en continu des ICI pour optimiser leur gestion des matières résiduelles (par l'entremise du CLD de Brome-Missisquoi) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de traçabilité des matières générées par les ICI : difficulté à établir des bilans précis de la GMR dans les ICI ▪ L'intégration des ICI assimilables à la collecte résidentielle apporte des contraintes: il n'est pas possible d'avoir les quantités générées par ceux-ci ▪ Les incitatifs financiers à réduire les déchets ne sont pas mis de l'avant: coûts peu élevés de l'enfouissement ▪ Collecte sélective municipale qui n'est pas offerte à l'ensemble des ICI: disparité entre les municipalités quant aux services offerts ▪ Certains programmes sont méconnus, malgré leur publicisation, notamment pour les plastiques agricoles, les tubulures acériques, l'existence de la TEDD et de la Symbiose Brome-Missisquoi ▪ Malgré les échanges de certaines entreprises, notamment via la TEDD, absence de réseautage de la majorité des ICI ? ▪ Difficile d'atteindre tous les ICI lors des messages de sensibilisation ▪ Frais rattachés aux services de l'écocentre régional
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Certains ICI sont prêts à effectuer des changements, mais ils ont besoin d'être accompagnés (manque de ressources humaines et financières, ou enfouissement de certaines ressources à la suite d'une absence de filière de récupération) ▪ Plusieurs OBNL œuvrent dans le domaine de la GMR et développent de nouveaux projets pour réduire l'enfouissement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pérennité des filières de récupération des matières recyclables ▪ Coûts de valorisation des matières résiduelles parfois plus élevés ▪ Les ICI ne se sentent pas tous concernés par la GMR ▪ État d'urgence sanitaire qui encourage l'utilisation des emballages jetables

Tableau 73 – FFOM du secteur de la CRD

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de valorisation élevés pour certaines matières (ex. agrégats) ▪ Matériaux secs non acceptés à la collecte des déchets dans la plupart des municipalités de la MRC ▪ Nouveaux espaces de réemploi des résidus de CRD sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de traçabilité des matières générées par le secteur de la CRD : difficulté à établir des bilans précis ▪ Taux de valorisation très faible pour plusieurs matières ▪ Tri limité des résidus de CRD à la Zone-Éco ▪ Prix de l'enfouissement compétitif comparativement au prix du traitement des résidus de CRD ▪ Plusieurs débouchés instables et coûteux quant à la valorisation ▪ Aucun encadrement des générateurs de CRD, il est alors possible de jeter tous les résidus sans que ceux-ci soient triés adéquatement ▪ Peu de réglementation coercitive ▪ Manque d'information sur les bonnes pratiques de gestion des résidus de CRD pour les entrepreneurs et les particuliers ▪ Peu de réemploi sur le territoire
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Considérant le peu de réemploi : possibilités de mettre en place de nouveaux projets-pilotes et de faire preuve d'innovation ▪ Certains individus travaillant dans le secteur de la CRD sont intéressés à participer à une table de concertation CRD (<i>résultat du sondage</i>) ▪ Plusieurs entrepreneurs sont intéressés à changer leurs pratiques en GMR, si des solutions (et un accompagnement) leur sont proposés ▪ Émergence d'initiatives sur le territoire par quelques acteurs, dans le but ultime de limiter l'enfouissement des résidus de CRD ▪ Nouveaux objectifs de la Stratégie de valorisation de la matière organique qui favoriseront le détournement des résidus CRD, dont le bois, vers des filières de valorisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Temps et coûts du tri des résidus de CRD ▪ Pérennité des diverses filières de récupération ▪ Concurrence du prix de l'enfouissement

Tableau 74 – FFOM de l'administration (MRC et municipalités)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Souci politique de voir à la réduction de l'enfouissement ▪ Volonté politique à sensibiliser davantage la population, notamment les jeunes ▪ Collaboration étroite entre la MRC et le CLD de Brome-Missisquoi via le service de gestion environnementale : le CLD est un acteur important dans la contribution au détournement des résidus en fin de vie; il est aussi l'initiateur de nouveaux projets en économie circulaire, comme l'économie de la fonctionnalité et l'approvisionnement responsable ▪ Quelques municipalités ont des ressources humaines en environnement permettant un suivi en GMR ▪ Forte cohésion et collaboration parmi les municipalités qui travaillent dans certains pôles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Défi : décentralisation de la compétence de la GMR ▪ Manque de suivi avec les municipalités concernant l'atteinte des objectifs du PGMR ▪ Peu de réglementation coercitive quant à l'application du PGMR ▪ Manque de ressources (humaines, financières, etc.) dans certaines municipalités pour l'application concrète du PGMR ▪ Manque de données pour certains secteurs et certaines matières, ce qui ne permet pas de s'attaquer concrètement à certaines problématiques
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture pour une mutualisation des services et des ressources entre les municipalités ▪ Municipalités qui travaillent de plus en plus ensemble : pôles, embauche de ressources communes, dépôt de projet commun (ex. les municipalités nourricières), etc. ▪ Changement d'élus aux quatre (4) ans : renouveau et possibilités d'aller plus loin ▪ Possibilité d'augmenter l'accompagnement de la MRC avec les municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Changement d'élus : possibilités d'instabilités dans la vision ▪ États d'urgence particuliers qui poussent les municipalités à dédier des efforts ailleurs que la GMR ▪ Projet de loi 65 qui vise l'élimination du programme de compensation qui servait comme incitatif de performance

Tableau 75 – FFOM des infrastructures en GMR sur le territoire

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cohérence dans les actions déployées par la Zone-Éco (site régional névralgique): plateforme de compostage, écocentre et LET ▪ Volonté de la Zone-Éco d'aller plus loin pour détourner le maximum de déchets de l'enfouissement ▪ Zone-Éco : située sur le territoire, ce qui permet de réduire les GES associés au transport ▪ Écocentre régional à la Zone-Éco visité par les citoyens de l'ensemble des 21 municipalités ▪ Volonté à réduire les GES émis par le LET : projet d'exploitation de gaz naturel en démarrage ▪ Bonne possibilité de valorisation du compost généré par la plateforme de compostage : qualité A du compost produit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proximité d'accès aux services d'écocentres à géométrie variable sur le territoire
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étroite collaboration entre la MRC et la Zone-Éco ▪ Des entreprises privées souhaitent aller de l'avant avec la construction de nouvelles infrastructures sur le territoire, qui permettront de détourner de manière significative des matières de l'enfouissement (biométhanisation pour les résidus agricoles, biométhanisation pour les ICI, centre de tri de résidus de CRD, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le territoire de la MRC est grand et cela représente un défi de desservir tous les citoyens de façon équitable (concernant la proximité des installations, comme les écocentres) ▪ Le coût de la construction de nouvelles infrastructures est présentement un enjeu non négligeable ▪ La pénurie de main-d'œuvre est présentement un enjeu non négligeable (notamment dans le cadre du déploiement d'un nouveau service d'écocentre)

D'autres enjeux globaux sont aussi à envisager, puisqu'ils exercent un impact considérable sur la réalisation des objectifs du PGMR. On retrouve notamment :

- Les prochains plans d'action gouvernementaux et le financement y étant associé;
- L'évolution des modalités concernant les redevances;
- Les changements organisationnels chez les partenaires qui permettent la mise en œuvre du PGMR, entre autres, dans les municipalités et les organismes;
- La pénurie de main-d'œuvre;
- Le recyclage de certains emballages qui, entre autres, ne permettent pas des débouchés locaux;
- Le manque de leadership et d'exemplarité gouvernementale. Plusieurs matières devaient être bannies de l'enfouissement, mais il n'y a pas de conséquences lorsque ce n'est pas réalisé.

À la suite du bilan du PGMR 2016-2020 et de l'analyse FFOM pour les divers secteurs, la MRC de Brome-Missisquoi se doit d'orienter plusieurs mesures afin de réduire les tonnages générés par les divers secteurs générateurs, tout en tenant compte de ses forces et de ses faiblesses.



11

Plan d'action 2023-2030
Secteurs résidentiel,
ICI et CRD

Après avoir mis en lumière un vaste portrait de la gestion des matières résiduelles au sein de la MRC de Brome-Missisquoi, la présente section présente le plan d'action 2023-2030. Les lignes directrices et objectifs respectifs sur lesquels sont basées les différentes mesures sont décrits dans les sections suivantes.

11.1. LIGNES DIRECTRICES ET OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

Le PGMR doit tout d'abord viser à répondre aux objectifs gouvernementaux afin d'enfouir seulement les déchets ultimes. Comme il a été mentionné dans l'introduction, voici les objectifs du Plan d'action 2019-2024 qui découle de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (RECYC-QUÉBEC, 2019) :

Objectifs quantitatifs

- Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant, soit une réduction de 175 kg par habitant comparativement aux objectifs de 2016-2020
- Recycler 75 % du papier, carton, plastique, verre et métal
- Recycler 60 % des matières organiques (seulement matières organiques putrescibles)
- Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition

En plus des objectifs du Plan d'action, le MELCC a publié une stratégie ajoutant des cibles particulières aux matières organiques (MELCC, 2020b) :

Objectifs de la stratégie de valorisation de la matière organique (SVMO)

- Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025
- Gérer la matière organique dans 100 % des ICI d'ici 2025
- Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée par la SVMO en 2030 (papier, carton, bois et les matières organiques putrescibles (résidus alimentaires et verts, ainsi que les biosolides municipaux et papetiers))
- Réduire de 270 000 t éq. CO₂ les émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030

En complémentarité avec ces objectifs gouvernementaux, il ne faut pas omettre que le PGMR s'inscrit dans une perspective plus grande. Avec les changements climatiques, le PGMR doit s'inscrire dans les orientations de nombreuses politiques, comme c'est le cas pour le Plan pour une économie verte 2030 (Gouvernement du Québec, 2020). Il est alors pertinent de mentionner certains des axes mentionnés dans ces documents structurants.

Quelques objectifs du Plan pour une économie verte 2030 — Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques

- Réduire les émissions de GES de 37,5 % sous leur niveau de 1990 d'ici 2030
 - 10 % de gaz naturel renouvelable dans le réseau en 2030
 - Un chantier majeur en électrification
 - L'électrification des camions
 - Électrification des camions de collecte des matières résiduelles
 - Des matériaux à plus faible empreinte carbone
 - Réduire le gaspillage et mieux gérer les matières résiduelles
 - Améliorer la gestion et la valorisation de la matière organique
 - Collecter et valoriser la matière organique en appuyant la construction d'installations de compostage et de biométhanisation
 - Réduction et valorisation de la matière organique, notamment par le captage et la valorisation des biogaz issus des lieux d'enfouissement de matières résiduelles
 - Responsabilité élargie des producteurs quant à la récupération et la valorisation des halocarbures en fin de vie : que 100 % des gaz réfrigérants des climatiseurs et réfrigérateurs soient récupérés d'ici 2030

11.2. LIGNES DIRECTRICES RÉGIONALES ET OBJECTIFS QUANTITATIFS

Dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux et participer activement à la transition écologique, sociale et économique, la MRC de Brome-Missisquoi se dote d'une série de lignes directrices pour son plan d'action :

- 1** **Augmentation et amélioration de la récupération, en termes de quantité et de qualité, des matières résiduelles produites par tous les différents générateurs (résidentiel, ICI et CRD)**
Encourager la participation accrue de tous les générateurs, tout en stimulant les efforts individuels et collectifs. Une stratégie complète du gouvernement se centre sur la matière organique, il est alors nécessaire de mettre l'accent sur cette thématique tout en travaillant sur les défis locaux, comme la gestion des résidus de CRD.
- 2** **Réduction à la source et réemploi**
Promouvoir le respect de la hiérarchie des 3RV-E : réduction à la source, réemploi et recyclage. Visé à diminuer la quantité de matières résiduelles générées, et par conséquent, à récupérer et à traiter ces dernières.
- 3** **Optimisation des services offerts sur l'ensemble du territoire**
Améliorer les infrastructures et leur accessibilité. Visé à augmenter et à améliorer les services offerts, comme le nombre de matières acceptées.
- 4** **Information, sensibilisation et éducation (ISÉ)**
Améliorer et augmenter la communication avec les citoyens. Diversifier les canaux de communication afin d'atteindre un maximum de citoyens.
- 5** **Exemplarité des municipalités et concertation citoyenne**
Concrétiser l'engagement des municipalités et de la MRC (exemplarité). Faire preuve de transparence, à l'aide de concertations, en amont, des parties prenantes du milieu. Visé à stimuler l'engagement des citoyens.
- 6** **Acquisition de connaissances, accompagnement et suivi**
Améliorer les connaissances quant à la provenance des flux de matières sur le territoire. Collaborer de façon accrue avec les municipalités et les acteurs de la GMR sur le territoire. Accompagner les divers générateurs vers de meilleures pratiques. Suivis annuels et diffusion des bilans.
- 7** **Demandes aux instances gouvernementales**
Faire front commun avec d'autres MRC et organisations dans le but de faire des demandes au gouvernement afin que celui-ci les supporte dans l'atteinte des objectifs de leur PGMR.

Le Plan d'action 2019-2024 découlant de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* prévoit les objectifs quantitatifs suivants :

- 1 **Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant**
MRC de Brome-Missisquoi : 865,49 kg/hab. en 2021 (résidentiel : 201,93 kg/hab./ ICI : 254,40 kg/hab. / CRD : 409,16 kg/hab.) (MELCCFP, 2021)
- 2 **Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal**
MRC de Brome-Missisquoi : 55,17 % pour les matières de la collecte sélective
- 3 **Recycler 60 % des matières organiques**
MRC de Brome-Missisquoi : 66,69 % pour les résidus alimentaires et verts ainsi que 100 % pour les biosolides municipaux
- 4 **Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition**
MRC de Brome-Missisquoi : 29,09 % (excluant l'usage en lieu d'enfouissement) et 39,95 % (incluant l'usage en lieu d'enfouissement)

De plus, la *Stratégie de valorisation de la matière organique* mentionne les objectifs suivants :

- 1 **Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025**
MRC de Brome-Missisquoi : Minimalement 80 % de cet objectif est atteint (quelques multilogements restent à être implantés) - *donnée précise non disponible.*
- 2 **Gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions d'ici 2025**
MRC de Brome-Missisquoi : Environ 50 % - *donnée précise non disponible.*
- 3 **Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée en 2030**
(ce chiffre incluant non seulement les résidus alimentaires et verts, mais aussi le papier et carton, le bois ainsi que les biosolides municipaux)
MRC de Brome-Missisquoi : Environ 40 % - *donnée précise non disponible.*
- 4 **Réduire de 270 000 t éq. CO₂ les émissions de GES en 2030**
N/A - Aucun inventaire GES dans le cadre du PGMR

Voici les objectifs de la MRC de Brome-Missisquoi à atteindre avec les années, en lien avec le Plan d'action 2019-2024 :

- 1 **Recycler 70 % des matières organiques d'ici 2027**
(ce chiffre incluant les résidus alimentaires, les résidus verts ainsi que les biosolides municipaux)
- 2 **Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition d'ici 2029**
(l'implantation d'infrastructures de tri permettrait d'atteindre ce taux ambitieux)
- 3 **Recycler 75 % du papier, du carton, du verre, du plastique et du métal d'ici 2030**
- 4 **Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant d'ici 2030**

Voici les objectifs de la MRC de Brome-Missisquoi à atteindre en lien avec la *Stratégie de valorisation de la matière organique* :

- 1 **Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2026**
- 2 **Gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions d'ici 2027**
- 3 **Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique d'ici 2029**
(ce chiffre incluant non seulement les résidus alimentaires et verts, mais aussi le papier et carton, le bois ainsi que les biosolides municipaux)

11.3. PLAN D'ACTION 2023-2030

Afin d'atteindre les objectifs de ces grandes lignes directrices, la MRC propose une série de 27 mesures à mettre en place au cours des prochaines années. Ces différentes mesures sont présentées en cohérence avec les problématiques et enjeux actuels ciblés sur le territoire. Pour chaque problématique ou enjeu, une mesure a été établie.

De plus, pour chacune de ces mesures, plusieurs moyens de mise en œuvre ont été envisagés et indiqués dans le plan d'action, et sont ensuite classifiés selon cinq types de catégorisations :

Le type de mesure :

- Services GMR
- Infrastructures et installations
- Information, sensibilisation et éducation (ISÉ)
- Réglementaire
- Accompagnement et collaboration
- Acquisition de connaissances
- Gouvernance et exemplarité municipale
- Mise en œuvre et suivi

Le secteur visé :

- Résidentiel
- Secteur ICI (écoles, événementiel, bioalimentaire, OBNL, camps de jour, etc.)
- Municipal
- Secteur CRD
- Gouvernemental

Les responsables :

- Municipalités
- MRC/CLD
- RIGMRBM
- Organisme de gestion désigné* (OGD)
- Organisme de gestion reconnu* (OGR)
- Gouvernement du Canada
- Secteur ICI (entreprises, écoles, événementiel, bioalimentaire, OBNL, camps de jour, etc.)
- Secteur CRD

Les collaborateurs :

- Municipalités
- MRC/CLD
- Zone-Éco
- Organisme de gestion désigné* (OGD)
- Secteur ICI (entreprises, écoles, bioalimentaire, OBNL, camps de jour, UPA, etc.)
- Secteur CRD

En ce qui concerne la distribution des responsabilités au sein du plan d'action, le PGMR identifie les responsables ainsi que des collaborateurs aux diverses mesures. D'abord, les responsables représentent le porteur de projet. Dans cette perspective, il est important de rappeler que la MRC n'a pas la compétence en gestion des matières résiduelles (sauf dans le cadre du réseau d'écocentres). Néanmoins, la MRC représente une alliée quant au déploiement de nombreuses mesures. Elle représente une grande aide pour les municipalités n'ayant pas de ressources dédiées en gestion des matières résiduelles. Sans quoi, certaines mesures risqueraient de ne pas voir le jour. Elle se retrouve alors porteuse de projets pour plusieurs moyens. Par le fait même, par sa vision régionale, la MRC peut permettre l'uniformisation de certaines pratiques à l'échelle du territoire. De plus, via le service de gestion environnementale de la MRC et du CLD de Brome-Missisquoi, créé en 2020, il y a une collaboration étroite entre les deux organisations sur de nombreux dossiers en gestion des matières résiduelles. La mention « MRC/CLD » est alors présente à plusieurs reprises dans le plan d'action.


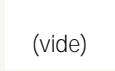
Pour les collaborateurs, leur rôle est variable : partie prenante importante, vecteur de transmission d'informations, support à l'acquisition de données, etc.

Voici quelques exemples de déclinaisons des rôles :


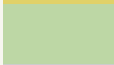


- Mesure 1 – Voir à l'opportunité d'organiser des achats groupés (ex. pour les bacs roulants) et profiter des programmes de subvention pour obtenir de meilleurs prix. La MRC se chargera de sonder les municipalités quant à leurs besoins en bacs roulants et de faire les demandes d'aide financière, si besoin. Les municipalités seront responsables de gérer les besoins terrain et la logistique entourant la réception de ses bacs.
- Mesure 1 – Brosser un portrait des installations de tri dans les écoles et collaborer avec celles-ci afin d'en mettre en place (si nécessaire). La MRC/CLD se chargera de brosser le portrait des installations de tri dans les institutions scolaires. Les municipalités effectueront pour leur part la collecte de ces infrastructures.
- Mesures 2, 6 et 12 – Renforcement du cadre réglementaire (plastiques compostables, résidus de CRD et invendus alimentaires). La MRC ne peut adopter des règlements à ce sujet. Son rôle sera plutôt de construire un règlement modèle tandis que les municipalités locales seront responsables d'adapter leur cadre réglementaire et de veiller à l'application de celui-ci.
- Mesure 6 – Réaliser un projet-pilote de déconstruction d'un bâtiment municipal ou d'un bâtiment privé, tout en compilant des informations sur le processus afin de voir les possibilités de reproductibilité à l'échelle régionale. Les municipalités détiennent les bâtiments municipaux et procèdent à leur rénovation ou démolition lorsque nécessaire, tout comme certaines entreprises privées. La MRC pourra principalement s'occuper de documenter le processus.
- Mesures 8 et 12 – Brosser un portrait. La MRC sera responsable de réaliser un portrait plus fin concernant la gestion des biosolides municipaux ou encore, le gaspillage alimentaire afin de mieux comprendre la situation actuelle. Elle sera ensuite en mesure de proposer des solutions aux municipalités. Les municipalités et les ICI devront fournir des données pour le portrait et voir à appliquer les recommandations.

- Mesures 9 – La MRC/CLD est responsable de la mise en place des points de dépôts actuels pour les plastiques agricoles ainsi que les tubulures acéricoles sur le territoire. Les municipalités et le secteur bioalimentaires représentent des alliés importants pour diffuser les informations à ce sujet ou encore, pour déployer davantage de points de dépôts.
- Mesures 14 – Encourager l'économie collaborative et l'entretien, la réparation et le reconditionnement. Ce moyen laisse place à de nombreuses actions. La MRC sera responsable de répertorier les divers lieux de partage, tandis qu'un partenariat avec les municipalités sera nécessaire pour mettre en place des cafés de réparation ou un réseau de partage de matériel.
- Mesures 16 – Maintenir et optimiser les services du réseau régional d'écocentres sur le territoire. La MRC est responsable de ce dossier et la Zone-Éco est gestionnaire de l'écocentre régional. Les deux organisations effectuent en continu des réflexions quant à l'optimisation de cet écocentre et ses services. Les municipalités jouent toutefois un rôle important pour diffuser l'information de ces services à la population.
- Mesures 17 – Repenser les collectes d'encombrants. Les municipalités de la MRC sont ouvertes à une régionalisation de ce service. Dans le but d'arrimer ces collectes au service d'écocentres, de nombreuses réflexions sont nécessaires à l'échelle régionale. Si ce service n'est pas régionalisé, la liste des matières acceptées se doit d'être revue. La MRC pourra alors proposer des orientations en ce sens.

Puis, les objectifs auxquels correspond chaque moyen de mise en œuvre ont également été indiqués dans le plan d'action, en cohérence avec les objectifs gouvernementaux du Plan d'action 2019-2024 et de la Stratégie de valorisation de la matière organique (SVMO) présentés aux sections précédentes, ainsi que ceux de la MRC. Pour ce faire, le code de couleur suivant a été utilisé :

-  Le moyen correspond à l'objectif
-  (vide) Le moyen ne correspond pas à l'objectif

Pour terminer, le plan d'action présente également un échéancier allant de 2023 à 2030 et exposant l'évolution dans le temps des moyens à mettre en œuvre, ainsi que les divers coûts estimés y étant associés. Pour ce faire, le code de couleur suivant a été utilisé :

-  Moyen de mise en œuvre à implanter
-  Moyen de mise en œuvre à maintenir
-  Non applicable
-  Il existe une aide financière potentielle/remboursement des coûts par un organisme de gestion

Les coûts totaux par moyen de mise en œuvre sont finalement indiqués. Il est à noter que les coûts estimés à travers l'échéancier ne prennent pas en compte les salaires des employés de la MRC, du CLD ainsi que des employés municipaux, puisque cela représente déjà des dépenses récurrentes annuelles. Certaines mesures ne sont actuellement pas chiffrées, puisque la MRC n'a pas en main toutes les informations des municipalités quant aux dépenses de certaines activités actuelles. Puis, considérant le contexte actuel, notamment l'augmentation de nombreux coûts, certains moyens se veulent aussi difficiles à estimer. Certains moyens sont alors chiffrés ainsi :

- | | | | |
|------|---|----------|--|
| \$ | Coûts faibles (25 000 \$ et moins) | \$\$\$ | Coûts importants (entre 50 000 \$ et 100 000 \$) |
| \$\$ | Coûts moyens (entre 25 000 \$ et 50 000 \$) | \$\$\$\$ | Coûts très importants (100 000 \$ et plus) |

Il est à noter que dans le cadre du *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles*, les municipalités de la MRC ont reçu des sommes de 633 623,86 \$ en 2022 (MELCCFP, 2022). Pour le *Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables*, les municipalités ont obtenu 2 079 547 \$ en 2022 (RECYC-QUÉBEC, 2022 c).

Puis, lorsque cela s'applique, des indicateurs de suivi ont été ajoutés aux moyens de mise en œuvre. Le plan d'action est présenté à la section suivante.

#	Problématiques et enjeux	Mesures	Moyens de mise en œuvre envisagés	Type	Secteur(s) visé(s)	Responsable Porteur de projet	Collaborateurs	Objectifs provinciaux						Échéancier et coûts par année (\$)						Coûts totaux	Indicateur de suivi				
								Plan d'action 2019-2024 / Objectifs régionaux				Stratégie de valorisation de la M.O.													
								Diminuer moins de 5\$ kg/hab.	Recycler 75% POP/MS	Recycler et réutiliser 70% CRD	Recycler 40-70% des M.O.	Centre M.O. sur 100 % de territoires municipal	Gérer M.O. dans 100% des ICI	Recycler ou réutiliser 10% de la M.O.	2023	2024	2025	2026	2027			2028	2029	2030	Aide financière potentielle
Ligne directrice 1 - Augmentation et amélioration de la récupération, en termes de quantité et de qualité, des matières résiduelles produites par tous les différents générateurs (résidentiel, ICI et CRD)																	10 100 \$	12 000 \$	39 400 \$	22 880 \$	10 060 \$	24 860 \$	9 800 \$	9 800 \$	0 \$
1	La matière organique est collectée principalement dans les résidences unifamiliales de la MRC, et très peu dans les multilogements et les ICI.	Offrir la possibilité aux citoyens et aux ICI de récupérer la matière organique pulvérisable sur l'ensemble du territoire afin de détourner les matières de l'incinération.	Maintenir l'implantation de la collecte de la matière organique (résidus alimentaires et résidus verts) dans les résidences unifamiliales.	Services GMR	Résidentiel	Municipalités											0 \$	24 000 \$	Nombre de résidences collectées Nombre de multilogements collectés Nombre d'ICI collectés via les collectes municipales OGD - Nombre d'ICI collectés Nombre d'ICI collectés via les collectes municipales						
			Encourager les ICI à participer à la collecte de la matière organique et des matières recyclables, autant par la collecte des résidus alimentaires que par le papier et le carton, soit en les incluant dans les collectes municipales ou en les invitant à faire appel à des collecteurs privés.	Services GMR	ICI	Municipalités	MRC/CLD ICI														0 \$				
			Évaluer la possibilité d'offrir de nouveaux services de collecte pour la matière organique adaptés aux grands générateurs (OG) - comme les supermarchés (fréquence de collecte qui nécessite parfois d'être plus grande que les ICI assemblables).	Services GMR	ICI	Municipalités	MRC/CLD ICI														0 \$				
			Voir à l'opportunité d'organiser des achats groupés (ex. pour les sacs roulettés) et profiter des programmes de subvention pour obtenir de meilleures prix.	Infrastructures et installations	Municipal	MRC	Municipalités															0 \$			
			Offrir des petits bacs de récupération des matières organiques aux citoyens nouvellement touchés par la collecte des matières organiques.	Services GMR	Résidentiel	Municipalités																0 \$			
			Maintenir le service de redistribution du compost mature, notamment à l'échelle régionale, et continuer de promouvoir (à travers divers canaux, comme les journaux et les réseaux sociaux) cette matière comme étant un produit de qualité, fruit des efforts citoyens et générés à partir de la collecte de matières organiques.	Services GMR ISE	Résidentiel	Zone Eco-distribution MRC - communications	Municipalités															24 000 \$			
			Broser un portrait des installations de tri dans les écoles et collaborer avec celles-ci afin d'en mettre en place (si nécessaire).	Infrastructures et installations	ICI - Écoles	MRC/CLD	Municipalités-ICI - Écoles															0 \$			
2	Plusieurs contaminants se retrouvent encore dans les bacs de compostage.	Améliorer la qualité des matières déposées au compostage.	Interpeller les quincailleries, les supermarchés et autres fournisseurs d'emballages du territoire concernant la vente de contenants et d'emballages en plastique compostables et biodégradables.	ISE	ICI	MRC/CLD	ICI											0 \$	0 \$	Nombre de fournisseurs interpellés					
			Évaluer la possibilité d'avoir un règlementation, en proposant aux municipalités un modèle de règlement sur l'interdiction de la mise en marché des sacs, contenants et emballages de plastique compostables et biodégradables qui ne sont pas autorisés à la plateforme de compostage.	Réglementaire	ICI	MRC	Municipalités CLD															0 \$			
3	Les quantités de matières recyclables récupérées - incluant les contenants consignés - seraient plus élevées que les années précédentes. Les débouchés seraient plus nombreux et plus diversifiés, ce qui permettrait de réduire les quantités de matières recyclables envoyées en décharge. Des changements sont à prévoir dans les prochains années, dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective.	Conclure une ou plusieurs ententes-cadres avec l'organisme de gestion délégué (OGD) dans le but de permettre la transition entre le système actuel de la collecte sélective et le système modernisé.	Accompagner les municipalités dans la compréhension et vers la transition du nouveau système de collecte sélective.	Accompagnement et collaboration	Municipal	MRC	Municipalités OGD											1 000 \$	1 000 \$	Nombre de séances d'info, formations suivies ou outils produits OGD - Nombre d'ICI collectés					
			À la suite de la conclusion d'une entente-cadre, collaborer avec l'OGD afin que les ICI s'intègrent à la collecte des matières recyclables (en commençant par les institutions et les commerces - 2027) et en terminant par les industries - 2030).	Services GMR	ICI	OGD	MRC/CLD Municipalités															0 \$			
4	Les matières recyclables, incluant les contenants consignés et compostables générés hors foyer, ne sont pas toutes récupérées. De nombreuses matières sont encore éliminées.	Déployer davantage les collectes des matières recyclables et organiser dans les lieux publics afin de détourner ces matières de l'incinération.	Dans le cadre de la modernisation des systèmes québécois de consignés et de collecte sélective, collaborer avec les deux OGD afin d'identifier les lieux publics extérieurs qui pourraient être propices à une collecte des contenants consignés et des matières recyclables.	Infrastructures et installations	Municipal	OGD	MRC Municipalités											0 \$	8 000 \$	OGD - Nombre d'installations extérieures optimisées Nombre d'installations extérieures optimisées					
			Identifier les lieux publics extérieurs qui pourraient être propices à une collecte des matières organiques et installer les installations adéquates.	Infrastructures et installations	Municipal	Municipalités	MRC															0 \$			
6	Depuis l'implantation de la Symbiose Brome-Missisquoi en 2014, le nombre d'entreprises y participant est en constante augmentation. Il y a tout de même de nombreuses entreprises qui ne sont pas au courant de cette initiative. L'économie circulaire doit être au cœur des actions des organisations pour les prochaines années.	Maintenir et déployer davantage la Symbiose Brome-Missisquoi, en la soutenant financièrement afin de détourner des matières de l'incinération et de poursuivre une démarche écologie industrielle.	Collaborer avec le secteur événementiel et sensibiliser les différents acteurs à intégrer les collectes des matières recyclables et organiques dans leurs activités.	ISE	ICI - Événementiel	Municipalités	MRC/CLD ICI - Événementiel												8 000 \$	44 500 \$	Nombre de publications sur les réseaux sociaux et nombre d'emails envoyés Nombre d'accompagnement de nouvelles synergies Nombre d'outils développés Nombre d'installations Nombre de publications sur les réseaux sociaux Nombre d'emails envoyés Nombre d'outils produits Nombre de chantiers réalisés Quantité de matières valorisées Nombre de règlements adoptés Nombre de changements réglementaires effectués Nombre de publications sur les réseaux sociaux Nombre de personnes atteintes Nombre de publications dans les journaux Nombre de dévifs différents évalués				
			Régler l'information, entre autres via l'infrolette du CLD, quant aux adhés financiers disponibles pour le secteur privé pour améliorer leur GMR, notamment en ce qui concerne l'économie circulaire.	ISE	ICI Municipal	CLD	ICI Municipalités															350 \$			
			Obtenir par municipalité les grands générateurs et effectuer des visites diagnostiques terrain pour promouvoir une meilleure GMR et tenter de développer de nouvelles synergies industrielles (Symbiose Brome-Missisquoi).	ISE	Accompagnement et collaboration	ICI CRD	MRC/CLD	Municipalités ICI CRD														2 000 \$			
			Optimiser les outils servant à la Symbiose Brome-Missisquoi (ex. : plateforme de gestion des données, carte interactive, Ça va ou pour les entreprises, infrolette, etc.) afin de mieux traiter les données et ainsi, tenter d'augmenter le potentiel de valorisation des matières.	Acquisition de connaissances	ICI CRD	CLD	ICI CRD																15 000 \$		
			Élargir la Symbiose Brome-Missisquoi en explorant de nouveaux secteurs d'activité (ex. : tourisme, CRD, culture, bioalimentaire, économie sociale, événementiel, communautaire, etc.) et en engageant les matières « problématiques » générées en grande quantité.	Services GMR	ICI CRD	CLD	Municipalités ICI CRD																20 000 \$		
6	Sur les chantiers de construction, rénovation et démolition, toutes les matières sont mises dans un même conteneur. Parfois il n'y a pas de centre de tri sur le territoire actuellement, les matières sont alors mélangées et sont envoyées majoritairement au lieu d'enfouissement.	Réduire l'élimination des résidus CRD, notamment le bois et optimiser le réemploi de ces matériaux.	Continuer de promouvoir la Symbiose Brome-Missisquoi via les divers canaux de communication de la MRC et du CLD.	ISE	ICI CRD	MRC/CLD	Municipalités												7 200 \$	58 700 \$	Nombre de publications sur les réseaux sociaux Nombre d'emails envoyés Nombre d'outils produits Nombre de participants Nombre de rencontres effectuées Nombre de municipalités ayant adopté le guide Nombre de permis émis Nombre de bâtiments déconstruits Nombre de chantiers réalisés Quantité de matières valorisées Nombre de règlements adoptés Nombre de changements réglementaires effectués Nombre de publications sur les réseaux sociaux Nombre de personnes atteintes Nombre de publications dans les journaux Nombre de dévifs différents évalués				
			Créer une table de concertation avec le secteur CRD et évaluer la possibilité que cette table s'intègre dans la TEDD.	Accompagnement et collaboration	ORD	MRC/CLD	ORD Municipalités															700 \$			
			Dresser un guide sur la saine gestion des résidus de CRD, incluant un répertoire de ressources locales et régionales, à remettre lors de l'émission de permis.	ISE	ORD	MRC/CLD	Municipalités-ORD															30 000 \$			
			Encourager les entreprises de construction, via de la sensibilisation, à séparer leurs matières sur les chantiers (ex. : en isolant les résidus de bois), afin que les matières puissent être réutilisées ou recyclées.	ISE	ORD	MRC/CLD	Municipalités-ORD															0 \$			
			Réaliser un projet pilote de déconstruction d'un bâtiment municipal ou d'un bâtiment privé (discussions à ce sujet au moment de la rédaction), tout en compilant des informations sur le processus afin de voir les possibilités de reproductibilité à l'échelle régionale.	Acquisition de connaissances	ORD	Municipalités	MRC-ORD															0 \$			
			Évaluer la possibilité de créer une « Escouade » CRD régionale dans le but de trier à la source certains matériaux triés directement sur le chantier.	ISE	Services en GMR	ORD	MRC	Municipalités-ORD														0 \$			
			Renforcer le cadre réglementaire, en proposant aux municipalités des modèles de règlements (selon l'âge de l'émission d'un permis de faire un plan de gestion des matières résiduelles, tri à la source obligatoire, achèvement obligatoire des résidus CRD à un centre de tri reconnu, obligation d'avoir un conteneur compartimenté, utilisation de matériaux durables, etc.).	Réglementaire	ORD	MRC	Municipalités-ORD																0 \$		
7	Il est possible de constamment augmenter la récupération des matières via des points de dépôt, mais il faut parfois davantage de débouchés ou des installations de tri ou de traitement.	Appuyer les organisations qui souhaitent implémenter des infrastructures de tri ou de traitement de la matière sur le territoire (ex. : centre de tri de résidus CRD et biométhanisation) afin de détourner les matières de l'incinération.	Évaluer la possibilité d'avoir une gestion plus intégrée des résidus CRD, en proposant aux municipalités des changements réglementaires concernant certains règlements municipaux comme le « règlement de démolition dimensionné » et « le règlement de construction » et le « règlement de zonage » pour les matériaux utilisés ainsi que le « règlement sur la collecte des déchets ».	Réglementaire	ORD	MRC	Municipalités-ORD												0 \$	0 \$	Nombre d'organisations accompagnées				
			Effectuer des campagnes de sensibilisation annuelles afin d'encourager les citoyens à se départir de leurs résidus CRD en bon état à l'espace de remplissage de l'écocentre régional.	ISE	ORD	MRC	Municipalités															28 000 \$			
			Proposer aux municipalités des clauses à modifier dans le cadre de leurs devoirs d'égouts municipaux, afin de promouvoir la bonne gestion des résidus CRD.	Gouvernance et exemplarité municipale	ORD	MRC	Municipalités															0 \$			
			Contribuer à l'implantation d'infrastructures de tri en établissant des partenariats avec des acteurs clés (dans le cadre des résidus CRD - quelques projets sont actuellement discutés, ciblant un détournement de plus de 15 000 tonnes de résidus CRD de l'enfouissement, les rejets des centres de tri étant soustraits).	Infrastructures et installations	ORD Municipal	MRC	Municipalités ICI-ORD															0 \$			
			Accompagner les organisations souhaitant implémenter des infrastructures de tri afin de trouver les emplacements idéaux pour ce type d'installations.	Accompagnement et collaboration	ICI-ORD	MRC/CLD	ICI-ORD Municipalités															0 \$			
8	Une portion des bioisoles municipaux est présentement valorisée, entre autres par le repassage agricole. Toutefois, certaines données doivent être éclaircies à ce sujet.	Augmenter le recyclage des bioisoles municipaux (bois) afin de les détourner de l'incinération.	Broser un portrait plus précis concernant la gestion des bioisoles municipaux (quantités générées, valorisées ou enfouies, suivis effectués auprès des propriétaires possédant une fosse agricole, etc.).	Acquisition de connaissances	Municipal	MRC	Municipalités											0 \$	0 \$	Quantité de matières enfouie					
			Maintenir la valorisation des bioisoles municipaux sur le territoire en accord avec les exigences du Règlement sur les exploitations agricoles, et ce, lorsque la qualité le permet.	Accompagnement et collaboration	Municipal	Municipalités	ICI - bioalimentaire															0 \$			
9	Le secteur bioalimentaire est très important au sein de la MRC de Brome-Missisquoi. Depuis l'implantation des points de dépôt de tubulaires agricoles (2019) et des plateformes agricoles (2020), ce secteur ne sont toujours pas connus de tous les acteurs. Des quantités importantes de matières peuvent encore être récupérées.	Maintenir et optimiser la récupération des plastiques agricoles et des tubulaires agricoles sur le territoire, en plus d'améliorer la récupération sélective des pesticides afin de détourner ces matières de l'incinération.	Continuer à collaborer avec AgriRecup (ou le futur OGR) afin de trouver des débouchés locaux aux matières ciblées, notamment dans l'industrie du plastique.	Accompagnement et collaboration	ICI - bioalimentaire	MRC/CLD	OGR ICI												0 \$	1 400 \$	Nombre de points de dépôt sur le territoire Quantité de matière récupérée Nombre de publications sur les réseaux sociaux Nombre de personnes atteintes via les réseaux sociaux Nombre d'emails envoyés Nombre d'agriculteurs ayant des presses à plastique Quantité de matières récupérées				
			Collaborer avec l'OGD afin d'intégrer le point de dépôt des tubulaires agricoles existant aux nouveaux points de dépôt, qui seront déterminés dans le cadre de la nouvelle responsabilité élargie des producteurs (NREP). Autrement, l'initiative résidente sera considérée éligible.	Services GMR	ICI - bioalimentaire	MRC/CLD	Zone Eco OGR ICI															0 \$			
			Collaborer avec l'OGD afin d'évaluer la possibilité de maintenir et d'implémenter les points de dépôt de plastiques agricoles actuellement présents sur le territoire.	Infrastructures et installations	ICI - bioalimentaire	MRC/CLD	ICI - bioalimentaire Municipalités															0 \$			
			Dans le cadre de la nouvelle REP, repérer les outils d'ISE créés par l'OGD via les canaux de communication appropriés de la MRC et du CLD (ex. : information concernant les nouvelles matières agricoles qui seront récupérées via les nouvelles REP (en juin 2023) : les plastiques agricoles, les pesticides agricoles, les semences errabondes de pesticides, les sacs et contenants agricoles, et autres; et en 2025 - d'autres plastiques agricoles qui seront ajoutés).	ISE	ICI - bioalimentaire	MRC/CLD	OGD Municipalités ICI - UPA																1 400 \$		
10	Les matières résiduelles enfouies à travers les années au lieu d'enfouissement sanitaire et au lieu d'enfouissement technique de la Zone-Eco génèrent des émissions de CO2 (5 fois plus haut que le CO2). Ces gaz sont présentement brûlés via une torchère afin d'en faire du CO2 et resteraient leur potentiel de réchauffement climatique. Le CO2 peut toutefois avoir un potentiel de valeur ajoutée en étant valorisé autrement.	Réduire les émissions de GES en provenance des installations d'enfouissement, tout en générant du gaz naturel pouvant alimenter le réseau du principal distributeur du Québec (Energi).	Évaluer la possibilité de déployer de façon plus importante la mise en ballots des plastiques agricoles directement à la ferme en augmentant le nombre d'agriculteurs ayant des presses à plastique.	Infrastructures et installations	ICI - bioalimentaire	OGR	MRC/CLD ICI - bioalimentaire												0 \$	0 \$	Quantité de gaz naturel capturé et injectée dans le réseau d'énergie				
			Implémenter un nouveau système de captage du CO2 aux installations d'enfouissement de la Zone-Eco, afin de les injecter dans le réseau d'énergie.	Infrastructures et installations	ICI	Zone-Eco	Waga Energy															0 \$			

RÉFÉRENCES

- AgriRÉCUP. (2021). *Récupération et valorisation des plastiques agricoles : Rapport du projet pilote MRC de Brome-Missisquoi*. <https://agrirecup.ca/wp-content/uploads/2021/05/Rapport-MRC-Brome-Missisquoi-VF-20210520.pdf>
- Banque de données des statistiques officielles sur le Québec. (2022). *Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC et ensemble du Québec*. https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/Ken213_Afich_Tabl.page_tabl?p_id_raprt=1199#tri_coln1=1
- CLD de Brome-Missisquoi. (2016). *Rapport sur la situation de l'œnotourisme dans la région Brome-Missisquoi*. https://cldbm.qc.ca/wp-content/uploads/2017/05/Rapport-oenotourisme-BM-CLD-2017_versionfinale-Copie.pdf
- CLD de Brome-Missisquoi. (2020). *Répertoire des entreprises industrielles 2019*. <https://cldbm.qc.ca/wp-content/uploads/2020/07/Re%CC%81pertoire-industriel.pdf>
- CLD de Brome-Missisquoi. (2021). *Rapport annuel 2021*. https://cldbm.qc.ca/wp-content/uploads/2022/04/2022-04-21-Rapport_annuel_VF.pdf
- CLD de Brome-Missisquoi. (s. d.). *Pourquoi choisir Brome-Missisquoi*. <https://cldbm.qc.ca/choisir-brome-missisquoi/>
- Consortium Écho-Logique. (2021). *Rapport final - Étude de caractérisation de la collecte sélective. Registre interne*.
- Direction régionale de Services Québec de la Montérégie. (2018). *Portrait du marché du travail : 2018*. https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Monteregie/16_imt_PMT_Brome-Missisquoi_2018.pdf
- DnB Inc. (2022). Rocheleau et Fils. : Overview. https://www.dnb.com/business-directory/company-profiles.rocheleau_et_fils.382f392ee124aa40a7fc26b3fc311de2.html
- Écomax. (s. d.). *Accueil*. <https://www.conteneursecomax.com/>
- Excavation et Transport Désourdy. (2021). *Services*. <https://fr.excavationdesourdy.com/>
- GFL Environmental Inc. (2022). *Our services*. <https://gflenv.com/fr/our-services/for-home/residential-solid-waste/request-bulk-pick-up/>
- Gouvernement du Québec. (2020). *Gagnant pour le Québec. Gagnant pour la planète. Plan pour une économie verte 2030. Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques*. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-economie-verte-2030.pdf?1605549736>

- Gouvernement du Québec. (2022). *Lancement des zones d'innovation - Des investissements de plus de 255 M\$ pour le lancement de Technum Québec*. <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/lancement-des-zones-dinnovation-des-investissements-de-plus-de-255-m-pour-le-lancement-de-technum-quebec-37726>
- ICI Récup. (2022). *Les entreprises Raymond Cherrier*. <https://icirecup.com/listing/les-entreprises-raymond-cherrier/>
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2019). *Perspective démographique des MRC du Québec, 2016-2041*. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/donnees-sociodemographiques-en-bref-volume-24-n1-octobre-2019.pdf>
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2021). *Population et structure par âge et sexe — Municipalités régionales de comté (MRC)*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites-regionales-de-comte-mrc>
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2022a). *Entrants, sortants, solde migratoire interne et taux correspondants, MRC du Québec (classées par régions administratives)*. https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPER4COQUU33-163874039216nUPb&p_lang=1&p_m_o=ISQ&p_id_sectr=499&p_id_raprt=1518#tri_annee=71&tri_tr=00
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2022b). *Nombre de travailleurs, selon le groupe d'âge, MRC² et ensemble du Québec, 2002-2020*. https://statistique.quebec.ca/fr/document/marche-du-travail-dans-les-mrc/tableau/nombre-travailleurs-selon-le-groupe-dage-mrc-et-ensemble-du-quebec#tri_age=90
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2022 c). *Projections de population - MRC (municipalités régionales de comté)*. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-mrc-municipalites-regionales-de-comte>
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2022d). *Revenu d'emploi médian des 25-64 ans, selon le sexe, MRC et ensemble du Québec, 2002-2020*. https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/revenu-emploi-median-des-25-64-ans-selon-le-sexe-mrc-ensemble-du-quebec#tri_sexe=1
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2022e). *Revenu d'emploi moyen¹ des 25-64 ans, selon le sexe, MRC² et ensemble du Québec, 2002-2020*. https://statistique.quebec.ca/fr/document/revenu-d-emploi-par-mrc/tableau/revenu-emploi-moyen-des-25-64-ans-selon-le-sexe-mrc-et-ensemble-du-quebec#tri_sexe=1
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2022f). *Revenu disponible par habitant, MRC et ensemble du Québec, 2002-2020*. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/revenu-disponible-par-habitant-mrc-et-ensemble-du-quebec>
- Institut de la statistique du Québec (ISQ). (2022g). *Taux de travailleurs de 25-64 ans, selon le sexe, MRC et ensemble du Québec, 2002-2020*. https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/taux-travailleurs-de-25-64-ans-selon-le-sexe-mrc-et-ensemble-du-quebec#tri_sexe=1

Laurentides Re/sources. (2021). Rapport d'arrivages MRC de Brome-Missisquoi – janvier à décembre 2021. Registre interne.

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). (2022). *Création de zones d'innovation*. <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/zones-dinnovation/creation-de-zones-dinnovation>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). (2015). *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec, par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine — Année 2015*. <https://environnement.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination/Tonnages-2015-MRC.pdf>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). (2016). *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec, par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine — Année 2016*. <https://environnement.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination/Tonnages-2016-MRC.pdf>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). (2017). *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec, par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine — Année 2017*. <https://environnement.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination/Tonnages-2017-MRC.pdf>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). (2018). *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec, par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine — Année 2018*. <https://environnement.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination/Tonnages-2018-MRC.pdf>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). (2019). *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec, par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine — Année 2019*. <https://environnement.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination/Tonnages-2019-MRC.pdf>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). (2020a). *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec, par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine — Année 2020*. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination/Tonnages-2020-MRC.pdf>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). (2020b). *Stratégie de valorisation de la matière organique*. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/organique/strategie-valorisation-matiere-organique.pdf>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). (2020). *Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2020*.

- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). (2021). Données du Système du Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (SOMAE).
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). (2021). Élimination par catégorie de matières résiduelles au Québec par MRC, territoire équivalent et communauté métropolitaine - Année 2021. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/donnees-elimination/Tonnages-2021-MRC.pdf>
- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). (2022). Subventions année 2022. Région 05 Estrie. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/redevances/octroi/subventions/subvention05.pdf>
- NOPAC Environnement. (s. d.). <https://nopac.ca>
- PRAGMA Tourisme Conseils. (2021, octobre). *Profil touristes et excursionnistes : MRC de Brome-Missisquoi 2019. Registre interne.*
- Questionnaires municipalités. (2022). *Registre interne.*
- RECYC-QUÉBEC. (2019). *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Plan d'action 2019-2024.* <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/plan-action-2019-2024-pqgmr.pdf>
- RECYC-QUÉBEC. (2022a). Outil d'inventaire des PGMR – version 2022.
- RECYC-QUÉBEC. (2022b). Programme de reconnaissance des centres de tri de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD). <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/programme-reconnaissance-centre-de-tri-liste-installations.pdf>
- RECYC-QUÉBEC. (2022 c). Données de 2021 déclarées à RECYC-QUÉBEC par les organismes municipaux dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables - Compensation 2022. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rccsm-donnees-compensation-2022-complet.pdf>
- RECYC-QUÉBEC. (2023). Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles au Québec. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/bilan-gmr-2021-complet.pdf>
- Registres internes de la MRC.
- Ricova Inc. (2021). Communiqué de presse : Services Ricova Inc. poursuit son expansion en Montérégie en faisant l'acquisition de l'entreprise Jean-Pierre Guay Transport. <https://ricova.com/communiqués-presse/services-ricova-inc-poursuit-son-expansion-en-monteregie-en-faisant-l'acquisition-de-l'entreprise-jean-pierre-guay-transport/>

- Sani-Éco. (2020 à 2022). Données sur la quantité de matières recyclables acheminées au centre de tri entre 2019 et 2022. Registre interne.
- St-Amour, M. et al. (2022). *La migration interrégionale au Québec en 2020-2021: les pertes accrues des grands centres profitent à plusieurs régions*. Bulletin sociodémographique, vol. 26, no 1, janvier, Institut de la statistique du Québec, p. 1-20. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/migration-interregionale-quebec-2020-2021-pertes-grands-centres-profitent-regions.pdf>
- Statistique Canada. (2016a). *Emploi selon l'industrie, données annuelles (x 1 000)*. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410039201&pickMembers%5B0%5D=1.25&cubeTimeFrame.startYear=2021&cubeTimeFrame.endYear=2021&referencePeriods=20210101%2C20210101>
- Statistique Canada. (2016b). *Tableaux de données, Recensement de 2016 – Industrie - Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2012 (427A), catégorie de travailleur (7A), situation d'activité (3), âge (13A) et sexe (3) pour la population active âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés du Canada, provinces et territoires et divisions de recensement, Recensement de 2016 - Données-échantillon (25 %)*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dt-td/Rp-fra.cfm?TABID=2&LANG=F&A=R&APATH=3&DETAIL=0&DIM=0&FL=A&FREE=0&GC=01&GL=-1&GID=1354588&GK=1&GRP=0&O=D&PID=111853&PRID=10&PTYPE=109445&S=0&SHOWALL=Y&es&SUB=0&Temporal=2017&THEME=124&VID=0&VN>
- Statistique Canada. (2022a). *Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 – Brome-Missisquoi, Municipalité régionale de comté (MRC)*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=Brome%2DMissisquoi&DGUIDlist=2021A00032446&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1&HEADERlist=0>
- Statistique Canada. (2022b). *Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 – Québec [Province]*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=Brome%2DMissisquoi&DGUIDlist=2021A00032446&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1&HEADERlist=0>
- Statistique Canada. (2022 c). *Série « Perspective géographique », Recensement de la population de 2021 – Québec, Province*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/page.cfm?topic=5&lang=F&dguid=2021A000224>
- Valotri. (s.d). *À propos*. <https://valotri.ca/a-propos/>
- Ville de Bromont. (2022, février). *Bromont obtient la désignation de zone d'innovation*. <https://www.bromont.net/bromont-obtient-la-designation-de-zone-dinnovation/>
- Vrac dans l'Sac inc. (2019). *À propos*. <http://www.vracdanslsac.ca/>
- Waga Energy, (2022). Deuxième projet WAGABOX au Canada. <https://waga-energy.com/deuxieme-projet-wagabox-au-canada/>

ANNEXE 1 – ACTEURS EN MATIÈRE DE GMR

Nom de l'entreprise / organisation	Adresse	Municipalité	Privé	Public	Communautaire	Matière visée	Réduction à la source	Réemploi	Réparateur	Récupérateur (dépôt)	Conditionneur	Recycleur	Transporteur	Lutte au gaspillage alimentaire	Gestion des matières dangereuses	Valorisateur	Enfouissement
Zone-Éco/RIGMRBM	2500, rang St-Joseph	Cowansville		X		Nombreuses catégories de matières (écocentre, plateforme de compostage, LET, plateforme de concassage des agrégats)		X		X	X	X			X	X	X
Armand Duhamel & Fils inc.	778, Rang de l'Église Nord	Saint-Ignace-de-Stanbridge	X			Recyclage : résidus bois						X					
Atelier Découpage Bourgea	4, rue Industriel	Bedford	X			Recyclage : métaux						X					
Boutiverre	290 A, ch. Knowlton	Lac-Brome	X			Réemploi : verre		X									
Bourque Métal inc.	1341, ch. Magenta Ouest	Brigham	X			Conditionnement : métaux ferreux et non ferreux, service de conteneurs					X						
Brome-Compost	127, rue Principale local 106	Cowansville	X			Conditionnement : compostage					X						
Carrière Méthé inc.	319, Rang St-Henri	Stanbridge Station	X			Recyclage : agrégat						X					
CED-LO	150, rue Collins	Farnham	X			Recyclage : plastiques #2-4-5, broyage et nettoyage						X					
Chemrec inc.	190, ch. Brosseau	Cowansville	X			Recyclage : solvants chlorés (hydrocarbures chlorés, solvants aromatiques, alcools, esters, fréon, etc.)						X					
Construction DJL inc.	1319, ch. Maska	Dunham	X			Recyclage : asphalte, béton et béton armé						X					

Nom de l'entreprise / organisation	Adresse	Municipalité	Privé	Public	Communautaire	Matière visée	Réduction à la source	Réemploi	Réparateur	Récupérateur (dépôt)	Conditionneur	Recycleur	Transporteur	Lutte au gaspillage alimentaire	Gestion des matières dangereuses	Valorisateur	Enfouissement	
Cours de Rebut Jos Lavoie & Fils inc.	35, 202 Rte Stanbridge East	Stanbridge East	X			Recyclage : pièces automobiles				X		X						
DeltaGomma inc.	585, boul. Jean-Jacques-Bertrand	Cowansville	X			Recyclage : plastique et caoutchouc				X		X						
Eurovia Québec Construction	2, ch. des carrières	Bromont	X			Recyclage : agrégat asphalte et béton						X						
Énergplast inc.	400, rue Willard	Cowansville	X			Recyclage : plastiques						X						
Exxel Polymers inc.	99, boul. de l'Aéroport	Bromont	X			Recyclage : plastiques						X						
Garage D&C Messier inc.	59, ch. Bullard,	Stanbridge East	X			Recyclage : pièces automobiles, pièce de machineries lourdes						X						
Graymont inc.	1015, ch. de la Carrière	Bedford	X			Recyclage : agrégat						X						
Lagacé ébéniste	209, rue Miner	Cowansville	X			Recyclage : retailles de bois						X						
Les Plastiques Moulin	290, rue Victoria	Lac-Brome	X			Recyclage : plastiques						X						
Pelletier Northwood inc.	7, QC-133	Pike River	X			Recyclage : résidus bois						X						
Pièces d'autos Dunham	826, ch. Béranger	Dunham	X			Recyclage : pièces automobiles						X						
Plastiques Poly Master inc.	150, rue Collins	Farnham	X			Recyclage : PVC						X						
Pleins Rayons	790, rue du Sud	Cowansville			X	Bois, tissus, bicyclettes (réparation, réemploi, récupération pièce)						X						
Polyform	454, rue Édouard	Granby	X			Polystyrène						X						

Nom de l'entreprise / organisation	Adresse	Municipalité	Privé	Public	Communautaire	Matière visée	Réduction à la source	Réemploi	Réparateur	Récupérateur (dépôt)	Conditionneur	Recycleur	Transporteur	Lutte au gaspillage alimentaire	Gestion des matières dangereuses	Valorisateur	Enfouissement
Poly-Tech	150, rue Collins	Farnham	X			Recyclage : plastiques						X					
Produits Forestiers St-Armand Inc.	1435, ch. St-Armand	Saint-Armand	X			Recyclage : résidus bois						X					
Récupération de plastique Cowansville Ltée/ Plasrec	205, Grand Boulevard Nord	Cowansville	X			Recyclage : plastiques						X					
Récupération Ludari inc.	562, rue de la Rivière	Cowansville	X			Recyclage : matériaux secs des CRD						X					
Avante Women's Center	15, rue du Pont	Bedford			X	Partage et surplus alimentaires								X			
Cellules Jeunes et Familles	504, rue du Sud	Cowansville			X	Partage et surplus alimentaires		X					X	X			
Centre communautaire Lac-Brome	270, rue Victoria	Lac-Brome			X	Partage et surplus alimentaires								X			
Centre d'action bénévole Bedford	35, rue Cyr	Bedford			X	Partage et surplus alimentaires								X			
Centre d'action bénévole Cowansville	201, rue Principale	Cowansville			X	Partage et surplus alimentaires								X			
Centre d'action bénévole Farnham	1810, rue Principale Est	Farnham			X	Partage et surplus alimentaires		X						X			
Centre d'action bénévole Sutton	7, rue Academy	Sutton			X	Partage et surplus alimentaires		X						X			
Centre de bénévolat Mieux-être	N/A	Lac-Brome			X	Partage et surplus alimentaires								X			
Centre Marguerite-Dubois	50, rue de Gaspé	Bromont			X	Partage et surplus alimentaires		X						X			

Nom de l'entreprise / organisation	Adresse	Municipalité	Privé	Public	Communautaire	Matière visée	Réduction à la source	Réemploi	Réparateur	Récupérateur (dépôt)	Conditionneur	Recycleur	Transporteur	Lutte au gaspillage alimentaire	Gestion des matières dangereuses	Valorisateur	Enfouissement
Chevalier de Colomb	224, rue Christophe-Colomb	Cowansville			X	Partage et surplus alimentaires								X			
Église évangéliste baptiste de Cowansville	137, rue John	Cowansville			X	Partage et surplus alimentaires								X			
Frigo commu	270, rue Victoria	Lac-Brome			X	Partage et surplus alimentaires								X			
Frigo communautaire	52, rue du Pont	Bedford			X	Partage et surplus alimentaires								X			
Frigo Vert	118, avenue des Cèdres	Brigham			X	Partage et surplus alimentaires											
Frigo Vert	209, rue Sainte-Thérèse	Cowansville			X	Partage et surplus alimentaires								X			
FrigoDON	7, rue Academy	Sutton			X	Partage et surplus alimentaires								X			
Maison de la famille des frontières	213, rue de la Rivière	Bedford			X	Partage et surplus alimentaires								X			
Popote roulante de Bedford	52, rue du Pont	Bedford			X	Partage et surplus alimentaires								X			
Popote roulante de Cowansville/Farnham	209, rue Ste-Thérèse	Cowansville			X	Partage et surplus alimentaires								X			
Chem-Ecol (filiale d'Environnement 360 Solutions)	21, du Mont Aki	Cowansville	X			Traitement et purification, huile industrielle, matière dangereuse									X		
Botanix Faucher Plantes et Pavés	15, ch. des Carrières	Bromont	X			Matériaux en vrac	X										

Nom de l'entreprise / organisation	Adresse	Municipalité	Privé	Public	Communautaire	Matière visée	Réduction à la source	Réemploi	Réparateur	Récupérateur (dépôt)	Conditionneur	Recycleur	Transporteur	Lutte au gaspillage alimentaire	Gestion des matières dangereuses	Valorisateur	Enfouissement
Désourdy — Centre de vrac	11, ch. de Glen	Bolton-Ouest	X			Matériaux en vrac	X										
La Fabrique artisanale	3752, rue Principale	Dunham	X			Matériel en vrac (savon, nettoyant)	X										
Liquivrac	2426, rue Principale	Dunham	X			Matériaux en vrac	X										
Mon Paysagement	1565, ch. des Coteaux	Farnham	X			Matériaux en vrac	X										
Nouvelle épicerie / La Goutte d'or	507, rue du Sud	Cowansville	X			Produits et aliments en vrac	X										
Pete Pearson Terre, sable et gravier	1157, rue Principale	Cowansville	X			Matériaux en vrac	X										
Rêves et Jardins	1080, ch. Knowlton	Lac-Brome	X			Matériaux en vrac	X										
Verveine & Cie	101, rue Albert	Cowansville	X			Produits et aliments en vrac	X										
Vrac dans l'Sac inc.	104A, rue Principale	Bedford	X			Produits et aliments en vrac	X										
Atelier mécanique Roger Labrecque	8, rue Thibeault Nord	Abercorn	X			Batterie d'automobile				X							
Automobille Brookport	240, ch. Brookport	Brigham	X			Batterie d'automobile				X							
Bibliothèque municipale	171, rue Principale	Cowansville		X		Livres, revues, magazines, piles				X							
Canadien Tire	145, rue de Salaverry	Cowansville	X			Pneus, contenant d'huiles à moteur, batteries d'automobiles, filtre à moteur, huiles usagées				X					X		
Carrières Marchand	1319, rue Maska	Dunham	X			Matériaux de constructions, rénovation, démolition				X							

Nom de l'entreprise / organisation	Adresse	Municipalité	Privé	Public	Communautaire	Matière visée	Réduction à la source	Réemploi	Réparateur	Récupérateur (dépôt)	Conditionneur	Recycleur	Transporteur	Lutte au gaspillage alimentaire	Gestion des matières dangereuses	Valorisateur	Enfouissement	
Caserne Incendie de Cowansville	200, rue Miner	Cowansville		X		Cellulaire, piles				X								
Cellulaire Plus	130, boul. du Carrefour	Bromont	X			Cellulaire				X								
Centre aquatique de Cowansville	431, rue Bachand	Cowansville		X		Produits électroniques, cartouches d'encre, piles				X								
Garage J.Jean	334, rue de la Rivière	Cowansville	X			Pneus				X								
Garage MJM	1390, rue Shefford	Bromont	X			Antigel, batterie d'automobile, contenant d'huile à moteur, filtre à moteur, huiles usagées				X					X			
Garage N. Bernard	428, River Street	Cowansville	X			Pneus				X								
Garage Richard Lequin	699, rue Shefford	Bromont	X			Batterie d'automobile, contenant d'huile à moteur, filtre à moteur, huiles usagées				X					X			
Garage Roger Lacroix	162, ch. d'Adamsville	Bromont	X			Batterie d'automobile, contenant d'huile à moteur, filtre à moteur, huiles usagées				X					X			
Bureau municipal Sainte-Sabine	185, rue Principale	Sainte-Sabine		X		Piles				X								
Hôtel de ville Brigham	118, rue des Chênes	Brigham		X		Cellulaire, piles				X								
Hôtel de ville Cowansville	220, place Municipale	Cowansville		X		Piles												
Hôtel de ville Notre-Dame-de-Stanbridge	900, rue Principale	Notre-Dame-de-Stanbridge		X		Piles				X								

Nom de l'entreprise / organisation	Adresse	Municipalité	Privé	Public	Communautaire	Matière visée	Réduction à la source	Réemploi	Réparateur	Récupérateur (dépôt)	Conditionneur	Recycleur	Transporteur	Lutte au gaspillage alimentaire	Gestion des matières dangereuses	Valorisateur	Enfouissement	
Hôtel de ville Saint-Ignace-de-Stanbridge	692, Rang de l'Église N	Saint-Ignace-de-Stanbridge		X		Piles				X								
La Solution	1144, rue Saint-Paul	Farnham	X			Petits appareils électriques de maison (grille-pain, bouilloire, mélangeur, four à micro-onde), électroménagers, meubles, outils électriques		X		X								
La Source	125, rue Principale	Bedford	X			Cartouches d'encre				X								
Magasin Espace Bell	175, rue Principale	Cowansville	X			Cellulaire				X								
Marché Gosselin Tradition	17, rue Principale	Frelighsburg	X			Ampoules fluocompactes, piles, petits objets électroniques				X								
Métro Breton	89C, boul. de Bromont	Bromont	X			Cartouches d'encre				X								
Papeterie Cowansville	702, rue du Sud	Cowansville	X			Cartouches d'encre				X								
Recycle palettes — Sébastien Raymond Bearegard	579 488-1202		X			Palettes — récupération, vente et achat			X	X								
Robert Deshaies	230, rue Hall	East Farnham	X			Petits appareils électriques de maison (grille-pain, bouilloire, mélangeur, four à micro-onde), appareils électriques de soins corporels, VHU, pièces automobiles, électroménagers, métal				X								
Rona J.O. Lévesque Ltée	570, rue Jean-Jacques	Cowansville	X			Ampoules fluocompactes, piles, tube fluorescent (néon)				X								
Rona J.O. Lévesque Ltée	700, rue Principale	Farnham	X			Ampoules fluocompactes				X								

Nom de l'entreprise / organisation	Adresse	Municipalité	Privé	Public	Communautaire	Matière visée	Réduction à la source	Réemploi	Réparateur	Récupérateur (dépôt)	Conditionneur	Recycleur	Transporteur	Lutte au gaspillage alimentaire	Gestion des matières dangereuses	Valorisateur	Enfouissement	
	Ouest																	
Rona J.O. Lévesque Ltée	601, rue Knowlton	Lac-Brome	X			Ampoules fluocompactes, piles, tube fluorescent (néon)				X								
Rona Le Quincaillier	25, rue John-Sauvage	Bromont	X			Ampoules fluocompactes, piles, tube fluorescent (néon), peinture				X								
Walmart	1770, rue du Sud	Cowansville	X			Batterie d'automobile				X								
Bijouterie Dawes Jeweller	37, ch. Lakeside	Knowlton	X			Bijoux, horloges			X									
Bijouterie Deschamps L. inc.	510, rue du Sud	Cowansville	X			Bijoux, horloges			X									
Boutique Cinetik	12, rue Principale N	Sutton	X			Atelier mécanique vélo			X									
Cordonnerie André Côté	613, rue Shefford	Bromont	X			Cordonnier			X									
Cordonnerie Lacoste	3809, rue Principale	Dunham	X			Cordonnier			X									
Cordonnerie Sylvain	1131, rue du Sud	Cowansville	X			Cordonnier			X									
Vélo iBike	1130, rue du Sud	Cowansville	x			Atelier mécanique vélo			X									
Marc-André Gendron 2013	1894, QC-235	Sainte-Sabine	X			Matériel électronique			X									
Marcoux F Réfrigération	409, rue Beaumont	Cowansville	X			Appareils électroménagers			X									
Pittstop Vélo-Café	80, boul. de Bromont	Bromont	X			Atelier mécanique vélo			X									
Rasoir & Compagnie	150, rue Principale	Cowansville	X			Petits électroménagers, bijoux			X									
VéloBrome inc.	1107, ch. Knowlton	Lac-Brome	X			Atelier mécanique vélo			X									

Nom de l'entreprise / organisation	Adresse	Municipalité	Privé	Public	Communautaire	Matière visée	Réduction à la source	Réemploi	Réparateur	Récupérateur (dépôt)	Conditionneur	Recycleur	Transporteur	Lutte au gaspillage alimentaire	Gestion des matières dangereuses	Valorisateur	Enfouissement	
Zone Infotech	527, rue du Sud	Cowansville	X			Ordinateurs			X									
Comptoir Dépannage Centre Marguerite Dubois	50, ch. de Gaspé	Bromont			X	Appareil électrique de maison et de soins corporels, article divers pour la maison, vaisselle, céramique, miroir, ustensiles, textile		X										
Centre d'action bénévole	169, rue Principale	Cowansville			X	Appareil électrique de maison et de soins corporels, article divers pour la maison, vaisselle, céramique, miroir, ustensiles, textile		X										
Comptoir Dépannage	46, rue Compton	Bromont			X	Petits appareils électriques de maison (grille-pain, bouilloire, mélangeur, four à micro-onde)		X		X								
Centre d'action bénévole	1810, rue Principale	Farnham			X	Petits appareils électriques de maison (grille-pain, bouilloire, mélangeur, four à micro-onde), disques, disques compacts, cassette vidéo et audio		X										
Coin des trouvailles	6, rue Principale	Bedford (V)			X	Petits appareils électriques de maison (grille-pain, bouilloire, mélangeur, four à micro-onde), disques, disques compacts, cassette vidéo et audio, électroménagers		X		X								
Comptoir familial de Knowlton / Église St-Édouard	366, ch. Knowlton	Lac-Brome			X	Meubles, appareil électrique de maison et de soins corporels, article divers pour la maison, vaisselle, céramique, miroir, ustensiles, textile, article de sport, articles, jouets et accessoires pour enfants, matériel électronique, électroménagers		X										

Nom de l'entreprise / organisation	Adresse	Municipalité	Privé	Public	Communautaire	Matière visée	Réduction à la source	Réemploi	Réparateur	Récupérateur (dépôt)	Conditionneur	Recycleur	Transporteur	Lutte au gaspillage alimentaire	Gestion des matières dangereuses	Valorisateur	Enfouissement	
Comptoir familial de l'église St-André	89A, rue Principale	Sutton			X	Meubles, appareil électrique de maison et de soins corporels, article divers pour la maison, vaisselle, céramique, miroir, ustensiles, textile, article de sport, articles, jouets et accessoires pour enfants, matériel électronique, électroménagers		X										
Électro-Pièces Cowansville	517, rue du Sud	Cowansville	X			Pièces détachées des appareils électroménagers		X										
Filles d'Isabelle	11, rue Louis-H.-L.— La Fontaine Nord	Cowansville			X	Appareil électrique de maison et de soins corporels, article divers pour la maison, vaisselle, céramique, miroir, ustensiles, textile, article de sport, articles, jouets et accessoires pour enfants, matériel électronique et informatique		X										
Friperie Carrousel	85, Western	Sutton			X	Textile, article de sport, articles, jouets et accessoires pour enfants		X										
Friperie Karma	24, rue Saint-Paul	Lac-Brome			X	Vêtements adultes pour hommes et femmes, souliers, bijoux et sacs à mains, articles de sports, articles scolaires, livres, disques, DVD, luminaires, literie, articles de décoration, tapis		X										

Nom de l'entreprise / organisation	Adresse	Municipalité	Privé	Public	Communautaire	Matière visée	Réduction à la source	Réemploi	Réparateur	Récupérateur (dépôt)	Conditionneur	Recycleur	Transporteur	Lutte au gaspillage alimentaire	Gestion des matières dangereuses	Valorisateur	Enfouissement
Friperie le Chiffonnier	959, rue Principale Est	Farnham			X	Vêtements hommes/femmes/enfants, souliers, bottes, bijoux, petits électros (grille-pain, bouilloire, etc.), vaisselles, ustensiles, plats de plastique, cadres, horloge, petits meubles, jouets, bicyclettes, articles de sports, articles scolaires, livres, systèmes électroniques (petit téléviseur, haut-parleur, ordinateurs, etc.), disques, DVD, luminaires, literie, articles de décoration, tapis, sacs	X	X									
Friperie et création multilook	1329, rue du Sud	Cowansville	X			Vêtements hommes/femmes/enfants, souliers, bottes, bijoux et sacs à main		X									
Friperie On va s'aimer encore	35, rue Principale N	Sutton	X			Vêtements adultes pour hommes et femmes, souliers, bijoux et sacs à main		X									
L'Atelier de Récup	408, rue du Sud	Cowansville			X	Appareil électrique de maison et de soins corporels, article divers pour la maison, vaisselle, miroir, ustensiles, textile		X									
Laco Électrique inc.	419, rue du Sud	Cowansville	X			Ordinateurs		X									
Le Relais du Meuble	1109, ch. Knowlton	Lac-Brome	X			Meubles, article divers pour la maison, vaisselle, céramique, miroir, ustensiles, textile, article de sport, outils électriques		X									
Les boules à mites	501, rue du Sud	Cowansville			X	Vêtements adultes pour hommes et femmes, souliers, bijoux et sacs à main, meubles, articles de décorations		X									
Mode Vintage Sutton	34, rue Principale	Sutton			X	Vêtements adultes pour hommes et femmes,		X									

Nom de l'entreprise / organisation	Adresse	Municipalité	Privé	Public	Communautaire	Matière visée	Réduction à la source	Réemploi	Réparateur	Récupérateur (dépôt)	Conditionneur	Recycleur	Transporteur	Lutte au gaspillage alimentaire	Gestion des matières dangereuses	Valorisateur	Enfouissement	
						souliers, chapeaux, bijoux et sacs à main												
PR-RP Projet recyclage	11, ch. de l'Église Ouest	Abercorn			X	Appareil électrique de maison et de soins corporels, article divers pour la maison, vaisselle, ustensiles, textile, article de sport, articles, jouets et accessoires pour enfants, matériel électronique, outils électriques		X										
Sacs à mots	706, rue du Sud	Cowansville			X	Articles, jouets et accessoires pour enfants, disque, livre, revue, magazine disque compact, jeux de société		X										
Pavillon des sports	340, rue Mercier	Cowansville			X	Piles				X								
Béton Cowansville (1989) inc.	592, rue de la Rivière	Cowansville	X			Agrégat						X					X	
Béton suprême (2008) inc.	843, rue Lakeside	Lac-Brome	X			Agrégat : Asphalte, béton sans armature et béton avec armature				X		X						



RÉALISATIONS EN GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LA MRC BROME-MISSISQUOI 2016 - 2020

Bonification des services de l'écocentre régional à Cowansville



Réalisation d'une étude de caractérisation des bacs de recyclage



Réalisation d'une étude dans le but d'optimiser le réseau des écocentres

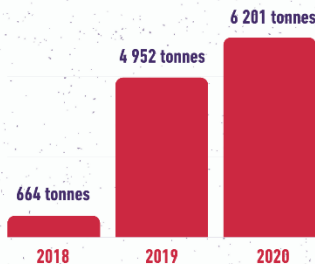


Augmentation des jours et des heures d'ouverture



Augmentation des matières acceptées

IMPLANTATION DU BAC DE COMPOSTAGE DANS LES 21 MUNICIPALITÉS



Valorisation de la styromousse d'emballage à l'écocentre régional



Lutte contre le gaspillage alimentaire : partenariat entre plusieurs Centres d'action bénévole et le CLD de Brome-Missisquoi

COLLECTE DE VERRE

10 municipalités de la MRC
16 conteneurs (points de chute)
1088 tonnes depuis 2019

SECTEUR RÉSIDENTIEL

AMÉLIORATION DE LA DISPONIBILITÉ DES INFORMATIONS RELATIVES À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Guide pratique sur la collecte des matières organiques
- Guide pratique de l'écocitoyen FR-ANG
- Séances d'information pour le bac brun
- Kiosques éducatifs lors des événements publics
- Création de vidéos éducatives : plateforme de compostage, centre de tri (recyclage) et écocentre
- Publicités ciblées via les réseaux sociaux et les journaux
- Porte ouverte du centre de tri Sani-Éco et de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (plateforme de compostage, écocentre et site d'enfouissement) au grand public et aux entreprises

VALORISER
c'est pas sorcier

SECTEUR INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS

Mise en place d'un projet d'économie de la fonctionnalité et de la coopération avec 5 autres symbioses territoriales (stratégie d'économie circulaire)



Collaboration étroite avec la Symbiose agroalimentaire Montérégie



Création du nouveau service de gestion environnementale pour toutes les entreprises et municipalités de la région suite à une nouvelle collaboration entre la MRC et le CLD de Brome-Missisquoi



CROISSANCE IMPORTANTE DE LA SYMBIOSE BROME-MISSISQUOI

DONNÉES
2014 -2020

400
entreprises et organismes participants (de 2014 à 2020)

1 500
échanges de ressources

16 500
tonnes métriques de matières résiduelles mises en valeur

2,3 M\$
de gains économiques

600
employés ayant reçu de la formation continue

11 000
tonnes de CO₂ éq. évitées

Agrandissement du territoire de la Symbiose Brome-Missisquoi avec la création de la Synergie Haute-Yamaska, en collaboration avec Granby Industriel et la MRC de La Haute-Yamaska.



CRÉATION DE LA TABLE DES ENTREPRISES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE BROME-MISSISQUOI (TEDD)

40
entreprises participantes

25 visites, conférences et formations

10 accompagnements pour l'implantation de normes ISO



Début de l'implantation des bacs de compostage pour les petits commerces et les écoles

Accompagnement en continu des ICI pour optimiser leur gestion des matières résiduelles

Accompagnement de 11 entreprises pour la certification ICI on recycle et pour la nouvelle version ICI on recycle +



Création de matériel en espagnol pour les travailleurs étrangers temporaires

Projet-pilote sur les plastiques agricoles

3
points de dépôt

12
tonnes récupérées en 5 mois

ANNEXE 3 – RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PGMR 2021

N°	Mesures résidentielles	Description	Responsable/collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaire
1	Tournée régionale sur le nouveau PGMR	Organiser une tournée régionale auprès des municipalités pour faire connaître le nouveau PGMR et les objectifs régionaux afin d'atteindre les objectifs de la Politique.	MRC et municipalités	2016	Réalisée pour la mouture 2016-2020. Non réalisée pour la mouture en cours de révision — en processus de révision et version projet adoptée par le Conseil de la MRC en octobre 2021.	Le PGMR est présentement en cours de révision. Les municipalités seront consultées en 2022, mais un sondage à la population (citoyens et ICI) et des groupes de discussion ont été tenus à l'été 2021 pour la version projet du PGMR. Le comité de gestion des matières résiduelles de la MRC, composé de six (6) maires, permet de suivre aussi l'avancement de plusieurs dossiers.
2	Connaissance des ressources du territoire	Accompagner et soutenir les municipalités dans l'identification et la collecte d'information des ressources en gestion des matières résiduelles du territoire.	MRC et municipalités	2017-2019	Les municipalités ont été consultées à l'été 2021 pour valider certains aspects de la révision du PGMR. Elles seront consultées davantage dans le cadre de cette révision.	La MRC partira des informations du PGMR et bonifiera le tout avec les municipalités.
3	Mise en place collecte des matières organiques et des résidus verts	Accompagner les municipalités dans l'implantation de la collecte des matières organiques (résidus alimentaires et résidus verts en vue du bannissement des matières organiques.	MRC, RIGMRBM, municipalités/consultant	2017-2020	Réalisée — Collectes implantées dans 21 municipalités.	Collecte de la matière organique réalisée à 100 % des résidences unifamiliales dans 21 municipalités depuis le printemps 2019. Certains multilogements restent à être desservis. Quelques municipalités desservent aussi quelques ICI. Les quantités récupérées sont en constante augmentation depuis les premières implantations en 2018. En 2021, 6232 tonnes de matière organique ont été récupérées via le bac brun.
4	Sensibilisation sur la gestion des matières résiduelles	Organiser des campagnes de sensibilisation auprès de la population sur la gestion des matières résiduelles.	MRC et municipalités/milieu scolaire, consultants, étudiants	2016 - 2020	Réalisation en continu — Rappel des matières à mettre dans les différents bacs ou aux écocentres.	À la suite de l'embauche au printemps 2021 d'une agente aux communications à la MRC, la sensibilisation sur les réseaux sociaux a été plus importante. Des messages récurrents sont publiés et des campagnes publicitaires sont créées. Il est alors plus facile pour les municipalités de repartager ces messages sur leur propre page Facebook par exemple. Un dépliant sur le recyclage, le compostage et les écocentres a été acheminé à toutes les portes de la MRC au printemps 2021. De petits outils sur le tri des matières en espagnol ont été développés pour les travailleurs saisonniers. Un visuel sur le bilan du PGMR 2016-2020 a été réalisé et diffusé à l'été et l'automne 2021. Un nouveau site Internet en GMR, adressé principalement aux citoyens, a été travaillé et traduit (bmvert.ca), pour permettre un lancement en début 2022. Une caractérisation des matières recyclables, se déroulant en trois phases, dont deux en 2021, a permis de cibler des matières problématiques dans les bacs de recyclage. Une campagne de sensibilisation, en partenariat avec la MRC de La Haute-Yamaska, sera diffusée en 2022. Une conférence virtuelle grand public a été offerte aux citoyens en novembre 2021.

N°	Mesures résidentielles	Description	Responsable/collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaire
5	Meilleure gestion des matières hors foyer	Améliorer la récupération des matières recyclables et organiques générées hors foyer en vue du bannissement du papier/carton et des matières organiques.	MRC et municipalités	2017-2019	Réalisée partiellement par le passé — implantation réalisée dans 50 % de municipalités surtout sur les terrains municipaux.	La récupération des matières recyclables est implantée; début timide d'implantation des collectes d'organiques sur les terrains municipaux et se fait davantage lors d'événement.
6	Développement de bonnes pratiques	Améliorer le développement de bonnes pratiques lors des événements au niveau des matières recyclables et organiques en vue du bannissement du papier/carton et des matières organiques.	MRC et municipalités/organismes d'événements	2017-2019	Non Réalisé.	Avec la COVID-19, les événements ont été très restreints sur le territoire. Réalisation d'un guide de fournisseurs d'articles compostables pour mettre dans le bac brun; diffusion prévue à déterminer.
7	Gestion des boues municipales	Améliorer la gestion des boues municipales et des boues des fosses septiques.	MRC et municipalités/Recyc-Québec, ROBVO	2017-2020	Partiellement réalisée — analyse et élaboration de mesure en cours.	L'analyse des mesures concrètes est en cours pour la révision du PGMR.
8	Achat écologique et responsable	Rédiger une guide pour faciliter le choix d'achat écologique et responsable dans les municipalités.	MRC et municipalités	2018-2020	Réalisé — Guide réalisé, il faut trouver la meilleure façon de l'acheminer et de garder une mise à jour.	Réalisation d'un guide de fournisseurs d'articles compostables pour mettre dans le bac brun; Date de lancement à déterminer. Service-conseil de la MRC/CLD offert aux ICI désirant offrir des emballages responsables (recyclables ou compostables).
9	Réglementation des matières dans le bac	Ajuster la réglementation municipale en place pour valoriser et/ou d'interdire certaines matières résiduelles dans le bac d'ordures en vue du bannissement des matières organiques, papier/carton et bois).	MRC et municipalités	2018-2020	Partiellement réalisé — Quelques municipalités ont interdit de mettre du gazon dans la poubelle et aussi dans le bac de compost.	La MRC suggère aux municipalités de favoriser l'herbicyclage plutôt que de mettre le gazon dans le bac de compost. Autre projet qui a pris de l'ampleur : dans 10 municipalités, 14 conteneurs pour la récupération du verre sont maintenant présents sur le territoire. Les tonnages récupérés sont en augmentation, passant de 529 à 679 tonnes entre 2020 et 2021.
10	Valorisation de la styromousse	Projet pilote pour valoriser la styromousse.	MRC, RIGMRBM, municipalités/entreprise de valorisation de la styromousse	2018-2019	Réalisée en continu — à l'écocentre régional (RIGMRBM), un dépôt pour la styromousse d'emballage est présent.	Seulement la styromousse d'emballage est acceptée (ce n'est plus le cas de la styromousse alimentaire, les contaminations étaient trop élevées).

No	Mesures ICI	Description	Responsable/collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaire
1	Création d'une table de concertation	Mettre en place une Table de concertation sur la gestion des matières résiduelles du secteur ICI; Soutenir les entreprises locales dans leurs projets de consolidation, de développement et d'innovation; Réaliser le projet "Cycle de vie et symbiose industrielle".	MRC/ICI	2016-2020	Réalisée en continu par le passé — Table des entreprises en développement durable (TEDD) et Symbiose fait à 100 %. Malgré la COVID-19, la TEDD a eu un événement virtuel et la Symbiose a su s'adapter aux besoins du moment.	Une quarantaine d'entreprises participent à la TEDD (recrutement en continu). Au printemps 2021, il y a eu une activité sur le bilan de la Symbiose et à l'automne au sujet des certifications. En 2021, la Symbiose Brome-Missisquoi a permis plus de 500 synergies (matières, services et expertises), qui se sont traduites par la mise en valeur de 7000 tonnes métriques de matières résiduelles, des gains économiques de 600 000 \$ et plus de 1700 tonnes d'éq. CO ₂ ont été évitées. Depuis sa création en 2014, la Symbiose Brome-Missisquoi a permis à plus de 440 entreprises d'effectuer près de 2000 échanges de ressources, à mettre en valeur 23 500 tonnes métriques de matières résiduelles, a permis plus de 3 millions de dollars de gains économiques, a permis d'éviter près de 15 000 tonnes d'éq. CO ₂ et 600 employés ont reçu de la formation continue. En 2021, la Symbiose Brome-Missisquoi a aussi accompagné Synergie Haute-Yamaska à mettre en place son projet de symbiose industrielle. L'arrivée de cette nouvelle symbiose permet d'élargir le champ d'action de la Symbiose Brome-Missisquoi et de créer de nouvelles synergies. Un premier atelier de maillage a d'ailleurs eu lieu à l'automne 2021. L'économie circulaire a fait un pas en avant avec le lancement du <i>Programme d'accompagnement en économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) auprès des entreprises québécoises</i> , avec cinq (5) autres organisations et sous la coordination du Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI). Trois entreprises de Brome-Missisquoi font partie de ce programme, visant à repenser le modèle d'affaires, afin de vendre l'usage d'un bien, plutôt que le bien lui-même.
2	Événement environnemental	Organiser une activité spécifique dédiée à la gestion des matières résiduelles du secteur ICI au cours d'un événement ou salon environnemental au niveau régional.	MRC/ICI	2018	Réalisé en continu par le passé; Non Réalisé cette année à cause de la COVID-19.	La COVID-19 était peu propice à ce type d'événement. Cependant, un premier atelier de maillage de symbiose a eu lieu à l'automne 2021. Le CLD a fait la promotion aux ICI des différents événements virtuels offerts par des partenaires ou organismes externes tout au long de l'année.
3	Optimisation de la gestion des matières résiduelles	Informar les ICI sur les objectifs à atteindre et les bannissements à venir et les doter d'outils leur permettant de mieux connaître et d'optimiser leur gestion des matières résiduelles	MRC/ICI	2018-2020	Réalisée en continu — Par l'intermédiaire de la Symbiose industrielle et des accompagnements pour l'implantation de collectes des bacs bruns et bleus.	Information en continu aux ICI sur les opportunités d'optimisation de la GMR par l'entremise des médias sociaux, infolettres mensuelles, accompagnements et activités offertes par la MRC/CLD. Dans le cadre de la Symbiose, une plateforme en ligne est présentement développée afin d'optimiser ses activités. Les échanges de matières post-industrielles des entreprises pourront être facilités lorsque la plateforme sera lancée.
4	Optimiser le système d'enregistrement	Optimiser le système d'enregistrement des chargements de déchets au site d'enfouissement de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi.	MRC et RIGMRBM	2016	Réalisé en continu	Amélioration en continu selon les demandes.

No	Mesures ICI	Description	Responsable/collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaire
5	Collaboration entre le milieu de l'éducation et les ICI	Promouvoir la collaboration entre le milieu de l'éducation et les ICI afin d'intéresser les étudiants à l'industrie de la gestion des matières résiduelles comme secteur d'emploi éventuel.	MRC/ICI, milieu scolaire	2017-2020	Réalisée en continu par le passé; Non réalisée en 2021 à cause de la COVID-19.	La COVID-19 a limité ce type d'activité. Le CLD a toutefois offert annuellement depuis 2019 un atelier en tourisme durable, incluant la gestion des matières résiduelles, aux étudiants du CÉGEP de Granby.
6	Intégration à la collecte des matières organiques	Accompagner les municipalités pour l'intégration des ICI à la collecte des matières organiques.	MRC et RIGMRBM/ICI	2018-2020	Réalisée en continu selon la demande des municipalités et des ICI.	Implantation de la collecte des bacs pour les petits commerces en bordure de rue; écoles primaires et secondaires; la COVID-19 n'a pas aidé à faire davantage d'implantation.
7	Diffusion des certifications	Appuyer les certifications des ICI présents sur le territoire de la MRC.	MRC/ICI	2016-2020	Réalisée en continu — Exploration de nouvelles certifications.	Promotion à chaque année en collaboration avec le CLD; Certification ISO pour 10 entreprises (2015-2020); Certification ICI on Recycle pour 11 entreprises avec accompagnement vers la nouvelle version IOR + (2018-2020). Le CLD a offert une conférence aux entreprises de la TEDD concernant les certifications en gestion environnementale. Formations de groupe organisées par le CLD en ISO 19001 (audits internes) et 14001 (environnement) ont été offertes au printemps et automne 2021 pour quelques ICI.
8	Valorisation du plastique agricole	Projet pilote pour la valorisation du plastique agricole.	MRC, municipalités, agriculteurs/entreprises de valorisation du plastique, AgriRÉCUP	2018-2019	Réalisée en continu; continuation de la collecte des plastiques agricoles avec le programme d'AgriRécup.	3 points de dépôts répartis sur le territoire; En 2021, le tonnage récupéré pour 12 mois est de 41,8 tonnes. (En 2020, le tonnage récupéré pour cinq (5) mois avait été de 12 tonnes.) Une presse à plastique agricole a été ajoutée à l'écocentre régional, permettant ainsi de maximiser le transport des plastiques vers les recycleurs. En 2021, les tubulures acériques ont été ajoutées aux matières acceptées à l'écocentre régional. Le tonnage récupéré pour trois (3) mois a été de 3,2 tonnes. Les tubulures sont acheminées à un recycleur local, à proximité de l'écocentre.

No	Mesures CRD	Description	Responsable/collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaire
1	Création d'une table de concertation	Mettre en place une table de concertation sur les matières résiduelles CRD avec des rencontres annuelles ou bisannuelles pour échanger sur les meilleures pratiques.	MRC/CRD	2016-2020	Non réalisée — une première rencontre avec quelques entrepreneurs a été réalisée, mais pas suffisant pour créer une table annuelle.	Le terrain a été sondé auprès des CRD, mais beaucoup d'efforts sont nécessaires pour arriver à les intéresser; la COVID-19 n'a pas aidé à faire des rencontres.
2	Valorisation des CRD	Imposer l'acheminement des résidus de CRD générés sur les travaux municipaux à un centre de tri ou autre site de valorisation.	MRC et municipalités/ICI	2017	Non réalisée — la collecte des encombrants apporte aussi les CRD résidentiels au site d'enfouissement.	Il n'y a pas encore de centre de tri de matériaux de construction sur le territoire de la MRC, ce qui limite la mise en œuvre de cette mesure. Des projets sont en développement et permettront, peut-être dans un futur proche, l'acheminement des résidus CRD vers un centre de tri. Le projet d'optimisation de l'écocentre, avec l'espace de réemploi, vise à réduire, entre autres, l'enfouissement d'encombrants apportés par les citoyens à l'écocentre.
3	Permis pour les travaux CRD	Sensibiliser les citoyens (secteur résidentiel) et les entrepreneurs (secteur ICI et CRD) à la récupération des résidus de CRD au moment de la délivrance de permis pour des travaux de construction, de rénovation.	MRC et municipalités/ICI, CRD	2016	Réalisé partiellement — un sondage a été réalisé pour connaître ce qui est fait dans les municipalités.	Quelques industries ont répondu concernant les CRD au sondage à l'été 2021 pour la révision du PGMR.
4	Partenariat avec les acteurs du réemploi	Concier les acteurs du réemploi présents sur le territoire pour évaluer les possibilités de partenariats sur le territoire en vue de la récupération des certains résidus de construction (portes, fenêtres, etc.).	MRC/entreprise de réemploi	2017	Non réalisé — début des discussions pour un possible centre de tri et de réemploi des CRD.	La MRC/CLD ont participé à des réflexions et recherches pour une meilleure valorisation des CRD par l'entremise du tri à la source, ainsi qu'un centre de tri et de réemploi.
5	Optimisation des écocentres	Évaluer le fonctionnement des écocentres et du parc à conteneurs sur le territoire.	MRC et RIGMRBM/CRD	2016	Réalisée — Implantation d'un écocentre régional (21 municipalités) Partiellement — Réflexion stratégique pour le service des écocentres locaux à long terme.	En 2020, le service d'écocentres a été modifié. L'écocentre régional, situé à Cowansville, est ouvert toute l'année gratuitement aux citoyens. Plusieurs écocentres locaux ont fermé. En 2021, l'écocentre régional a été ouvert toute l'année, en plus de l'écocentre local à Bedford, d'avril à novembre (le 2 ^e samedi du mois). Le nombre de visites a significativement augmenté depuis l'ouverture de l'écocentre régional. Les tonnages récupérés sont aussi en augmentation. En 2021, un projet d'optimisation a vu le jour pour l'écocentre régional, celui-ci se verra alors bonifié, entre autres, par un espace de réemploi en 2022.
6	Évaluation de l'offre et de la demande des CRD	Réaliser une étude d'évaluation de l'offre et de la demande pour la récupération des CRD sur le territoire de la MRC afin de répondre à la mise en place du bannissement du bois.	MRC/consultant	2017	Réalisée partiellement.	Symbioses réalisées avec les ICI pour différentes matières. La MRC/CLD ont participé dans des réflexions et recherches pour une meilleure valorisation des CRD par l'entremise du tri à la source, ainsi qu'un centre de tri et de réemploi.

No	Mesures CRD	Description	Responsable/collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaire
7	Diffusion des certifications	Promouvoir les différentes certifications environnementales de chantiers et évaluer les possibilités de moduler la tarification des permis selon les mesures de récupération mises en place.	MRC/CRD	2016	Réalisée partiellement — Certification; Non réalisée — Évaluation de tarification	Promotion à chaque année en collaboration avec le CLD: Certification ISO pour 10 entreprises (2015-2020); Certification ICI on Recycle pour 11 entreprises avec accompagnement vers la nouvelle version IOR + (2018-2020).

No	Mesures Suivi du PGMR	Description	Responsable/collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaire
1	Suivi du PGMR	Réaliser le suivi de la mise en œuvre du PGMR.	MRC, RIGMRBM et municipalités/ICI, CRD, entreprises et organismes du territoire	2016-2020	Réalisé partiellement — certaines mesures ont été réalisées, certaines partiellement et d'autres non.	Le comité de gestion des matières résiduelles de la MRC, composé de six (6) maires, permet de suivre l'avancement de plusieurs dossiers. Plusieurs rencontres ont lieu avec la RIGMRBM afin de faire le suivi des activités.
2	Révision du PGMR	Réviser le Plan de gestion des matières résiduelles tous les cinq ans.	MRC, RIGMRBM et municipalités/ICI, CRD, entreprises et organismes du territoire	27 octobre 2021 pour une version préliminaire (projet) Entrée en vigueur 27 octobre 2023	En cours de réalisation.	Cette mesure a été entamée en 2021; un court bilan visuel a été réalisé, une section de ce projet a été lancée sur le site realisonsbm.com afin d'informer la population des démarches, un sondage destiné à la population générale et aux ICI a été réalisé et quelques parties prenantes ont été consultées. Cette mesure sera continuée en 2022 et 2023. Les consultations publiques auront lieu à l'automne 2022.

ANNEXE 4 – RAPPORT DES CONSULTATIONS PUBLIQUES



MRC BROME
MISSISQUOI

Nathalie Grimard

Directrice du service de la gestion
des déchets

Denis Beauchamp

Directeur du service de
gestion des déchets

Service de gestion environnementale

Élise St-Pierre

Oriana Fauriol

Coordonnatrice du service de gestion
environnementale

Coordinatrice de Management Qualité

Jade Lacombe

Spécialiste en gestion des déchets

Philippe Lavoie

Spécialiste en gestion des déchets

PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) DE LA MRC BROME-MISSISQUOI 2023-2030

RAPPORT DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

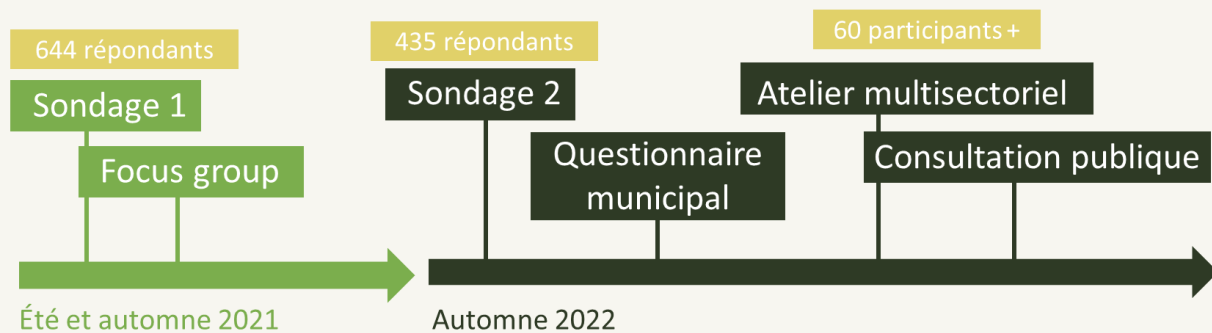
TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	185
1. ASSEMBLÉE PUBLIQUE.....	186
1.1 Avis public	187
1.2 Moyens de diffusion de la consultation publique	188
1.3 Diffusion du projet de PGMR	188
1.4 Déroulement de l'assemblée	189
1.5 Liste des présences à l'assemblée publique	190
1.6 Propos soulevés par les citoyens lors de l'assemblée	190
1.7 Analyse des propos soulevés lors de l'assemblée	193
1.8 Résumé des mémoires déposés	193
1.9 Bonifications apportées au projet de PGMR	194
2. AUTRES CONSULTATIONS.....	195
2.1 Rencontre avec quelques groupes ciblés	195
2.2 Sondage #1 - 2021	198
2.2.1 Moyens de diffusion du 1 ^{er} sondage	198
2.2.2 Réponses du 1 ^{er} sondage	199
2.3 Sondage #2 - 2022	207
2.3.1 Moyens de diffusion du 2 ^e sondage	208
2.3.2 Réponses du 2 ^e sondage	209
2.4 Atelier multisectoriel - 2022	221
2.4.1 Rapport de l'atelier multisectoriel	223
ANNEXE 1 - COPIE DE L'AVIS PUBLIC ET DU SOMMAIRE DU PROJET DE PGMR PUBLIÉ	235
ANNEXE 2 - MÉMOIRES DÉPOSÉS	266

AVANT-PROPOS

Dans le cadre de la révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030, la MRC de Brome-Missisquoi a effectué plusieurs types de consultations auprès de la population ainsi que des acteurs en gestion des matières résiduelles. Le présent rapport met de l'avant les constats, les idées et les enjeux soulevés lors des différentes consultations. Le résumé de l'assemblée publique est présenté en premier, puisqu'il s'agit d'une obligation légale. Les autres consultations sont ensuite exposées en deuxième partie.

Les consultations se sont déroulées dans cet ordre :



1. ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Le 19 octobre 2021, le Conseil de la MRC de Brome-Missisquoi adoptait son projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Comme prévu par la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), à la section VII de son chapitre I (art. 53.13 et suivants), la MRC de Brome-Missisquoi a élaboré et mis en place une procédure de consultation publique afin de favoriser la participation du public à la prise de décisions relatives au PGMR.

La population et tous les acteurs concernés, intéressés de près ou de loin par ce projet PGMR, ont notamment été invités à une assemblée publique ayant eu lieu le 5 décembre 2022 à Cowansville.

La municipalité régionale a lu les différents mémoires déposés et écouté les avis et propos formulés par les citoyens et les autres acteurs lors de l'assemblée publique et au cours des autres activités de consultation. Elle a ensuite rédigé le présent rapport. Vous trouverez dans ce document une description de la procédure de consultation mise en place, des moyens de diffusion du projet de PGMR, des propos formulés par le public et des modifications qui ont été apportées au projet de PGMR pour tenir compte des avis reçus.

Plus précisément, l'assemblée publique représente une obligation dans le cadre de l'élaboration d'un PGMR. En effet, comme énoncé à l'article 53.13 de la LQE, tout projet de PGMR doit être soumis à une procédure de consultation publique.

Article 53.13

La municipalité régionale doit élaborer une procédure de consultation publique pour tout projet de plan de gestion, laquelle doit comprendre la tenue d'au moins une assemblée publique sur le territoire d'application du plan.

Les articles 53.14 et 53.15 de la LQE définissent certains éléments de la procédure à mettre en place.

Article 53.14

Au moins 45 jours avant la tenue des assemblées publiques, la municipalité régionale rend public sur son site Internet et par tout autre moyen qu'elle juge approprié un sommaire du projet de plan ainsi qu'un avis indiquant la date, l'heure et le lieu des assemblées, et mentionnant que le projet de plan peut être consulté au bureau de chaque municipalité locale visée par le plan.

Article 53.15

Au cours des assemblées publiques, la municipalité régionale s'assure que les explications nécessaires à la compréhension du projet de plan sont fournies; elle entend les personnes, groupes ou organismes qui désirent s'exprimer.

À l'issue de ces assemblées, la municipalité régionale dresse un rapport des observations recueillies auprès du public et des modalités de la consultation publique. Ce rapport est rendu accessible au public dès sa transmission au conseil de la municipalité régionale.

Enfin, l'article 53.16 de la LOE énonce certaines exigences relatives à la transmission du rapport de consultation final.

Article 53.16

Après la consultation publique, le projet de plan, modifié le cas échéant pour tenir compte des avis reçus, est transmis à la Société québécoise de récupération et de recyclage ainsi qu'à chaque municipalité régionale environnante ou qui est desservie par une installation d'élimination située sur le territoire d'application du plan projeté, accompagné du rapport de la municipalité régionale.

1.1 AVIS PUBLIC

Comme énoncé à l'article 53.14 de la LOE, un sommaire du projet de PGMR et un avis relatif à la consultation publique ont été publiés sur le site Internet de la municipalité régionale au moins 45 jours avant la tenue de l'assemblée publique. La publication a eu lieu le 20 octobre 2022. Une copie de l'avis publié se trouve à l'annexe 1.

Conformément à l'article 53.13 de la LOE, une assemblée a été fixée pour la consultation publique. La tenue de cette assemblée publique a eu lieu le lundi 5 décembre, à 19 h à la MRC de Brome-Missisquoi (749, rue Principale à Cowansville).

1.2 MOYENS DE DIFFUSION DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

En plus de l'avis public sur le site de la MRC, la consultation publique a été annoncée sur la page Facebook de la MRC ainsi que dans le journal local. La publication Facebook a d'ailleurs été sponsorisée, ce qui a permis d'atteindre 8722 personnes. Celle-ci a été vue 17569 fois par les 8722 personnes. La publication s'est aussi retrouvée sur Instagram.



1.3 DIFFUSION DU PROJET DE PGMR

Tel qu'exigé en vertu de l'article 53.14 de la LQE, le projet de PGMR a été rendu disponible pour consultation au bureau de chaque municipalité locale visée par le PGMR et sur le site Internet de la MRC de Brome-Missisquoi, et ce, durant toute la période de consultation.

1.4 DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée a débuté par l'inscription des personnes présentes et de celles voulant déposer un mémoire. Puis, une présentation du projet de PGMR a eu lieu. Puisque le nombre d'individus n'était pas particulièrement élevé, les questions ont été posées pendant la présentation. Le format de discussion a alors été priorisé sur le moment. Une dernière séance de commentaires a été réalisée complètement à la fin de la présentation.

De plus, les participants ont été informés qu'un rapport serait rédigé comprenant les sujets, les avis, les préoccupations et les propositions émises lors de cette assemblée. 9 personnes se sont présentées à l'assemblée publique. La liste des présences se trouve dans le tableau suivant (section 1.5).

Ordre du jour

- 1- Inscription du public et des personnes voulant déposer un mémoire.
- 2- Mot de bienvenue.
- 3- Objectifs de la consultation publique.
- 4- Présentation du déroulement de la consultation.
- 5- Présentation du projet de PGMR (et finalement : questions pendant la présentation).
- 6- Présentation des mémoires, interventions des personnes inscrites.
- 7- Levée de l'assemblée.



9 citoyens présents

1.5 LISTE DES PRÉSENCES À L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

L'assemblée publique s'est déroulée le 1^{er} décembre 2022 à Cowansville (Salle Arthur-Fauteux à la MRC de Brome-Missisquoi).

Nom	Municipalité	Organisation	Mémoire ou intervention	Endroit où l'info sur la consultation a été vue
Sylvie Beauregard	Bedford	Citoyenne - Mères au front	Intervention	Facebook
Estelle Côté	Lac-Brome	Citoyenne - Mères au front	Intervention	Facebook - Mères au front
David Rumsby	Cowansville	Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM)	Intervention	Bulletin
Juliette Fortin-Coderre	Brigham	Citoyenne	Intervention	Bouche-à-oreille
Simon Angers	Cowansville	Citoyen	Intervention	Facebook
Marie-Andrée Désourdy	Cowansville	Citoyenne	Intervention	Facebook
Peter McAuslan	Sutton	Citoyen	Intervention	Site web
Marc-André Blain	Sutton	Conseiller municipal à Sutton	Intervention	
Patricia Lefèvre	Sutton	Citoyenne	Intervention	Facebook
Aussi présents :				
Claude Dubois, maire de la Ville de Bedford et membre du Comité GMR				
Steven Neil, maire de Brigham et membre du Comité GMR				
Nathalie Grimard, directrice du service de la gestion du territoire (MRC de Brome-Missisquoi)				
Oriana Familiar, coordonnatrice du service de gestion environnementale et conseillère en développement durable (MRC de Brome-Missisquoi et CLD de Brome-Missisquoi)				
Jade Lacoursière, agente à la gestion des matières résiduelles (MRC de Brome-Missisquoi)				
Catherine Coderre Porras, consultante externe				
Claudette Choinière, conseillère senior en stratégie d'écoresponsabilité (animatrice) (ADDERE Service-conseil en développement durable)				

1.6 PROPOS SOULEVÉS PAR LES CITOYENS LORS DE L'ASSEMBLÉE

Lors de l'assemblée publique, plusieurs enjeux ont émergé lors des discussions, notamment à l'égard de la construction, rénovation et démolition (CRD), de la modernisation des systèmes de collecte sélective et de consigne, des matières plastiques, de l'information, sensibilisation et éducation (ISÉ), des matières organiques, des écocentres, de la gestion et de la gouvernance, des systèmes de collecte, des demandes aux instances gouvernementales, et bien d'autres enjeux.

Voici un résumé des propos soulevés lors de cette période de questions et d'échanges :

1- Construction, rénovation et démolition (CRD) :

- Savoir ce qu'il advient des résidus de CRD (enfouissement, débouchés, etc.) (ISÉ);
- Avoir un centre de tri pour ces matériaux sur le territoire;
- Pour éviter la démolition et favoriser la déconstruction, faire en sorte qu'une équipe (ex. par le biais d'une entreprise d'économie sociale) passe sur les chantiers avant la démolition pour démanteler les bâtiments et récupérer ce qui peut être réutilisé, recyclé et/ou valorisé.

2- Modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective :

- Savoir si toutes les matières (verre, plastique, contenants multicouches, etc.) seront touchées par la modernisation de la consigne (ISÉ);
- Connaître les matières qui pourront être mises dans le bac lors de la modernisation du système de collecte sélective (ISÉ).

3- Matières plastiques :

- Aller plus loin et bannir tous les plastiques, en tant que MRC ou municipalité; aller plus rapidement que le bannissement fédéral en cours;
- Connaître le pourcentage du plastique qui est actuellement valorisé;
- Éviter le suremballage à la source; collaborer avec les entreprises en amont pour l'écoconception et établir une réglementation.

4- Information, sensibilisation et éducation :

- Évaluer le résultat des efforts de sensibilisation de la MRC pour cibler les méthodes les plus efficaces;
- Tenter de favoriser le contact humain, qui peut générer de meilleurs résultats;
- Viser d'être plus percutant dans les méthodes de sensibilisation;
- Faire des efforts de regroupement, de mutualisation de ressources (ex. ateliers, porte-à-porte, etc.);
- Faire des sorties scolaires (ex. visites au centre de tri ou à la plateforme de compostage) pour sensibiliser dès un jeune âge;
- Faire des campagnes de sensibilisation pour contrer la publicité et encourager la réduction à la source.

5- Matières organiques :

- Favoriser le compostage domestique pour éviter les GES émis par le transport des matières organiques en camion.

6- Réseau d'écocentres (locaux et régional) :

- Considérer d'autres formules que celles ayant été mises en place par le passé pour les écocentres locaux;
- Faire ressortir des statistiques d'utilisation des écocentres pour connaître la proportion de gens qui se déplacent et déterminer s'il faut viser une décentralisation des services;
- Renouveler la formule actuelle et décentraliser les écocentres pour éviter de devoir faire beaucoup de transport pour quelques matières.

7- Gestion et gouvernance :

- Viser de faire un plan de gestion des matières résiduelles *intégré*; instaurer des réglementations ou autres mesures permettant d'avoir un écosystème intégré (ex. : normes de construction, écoquartiers, participation citoyenne, collecte des matières résiduelles, partage d'outils, lois, gouvernance, etc.);
- Viser la concertation citoyenne et organisationnelle de façon continue;
- Inclure l'ensemble des parties prenantes à la table de concertation (ex. : recycleurs, citoyens, organisations, municipalités, MRC, entreprises d'économie sociale, etc.).

8- Système de collecte (matières recyclables, matières organiques, déchets ultimes, encombrants, etc.) mis en place :

- Considérer d'autres options que la collecte pêle-mêle actuelle (ex. : point de dépôts dans la ville pour le verre, le métal, le carton, le plastique, etc.);
- Avoir davantage de points de dépôt pour le tri à la source du verre à travers les villes;
- Éviter que les encombrants matières ne se retrouvent à l'enfouissement (les réutiliser, revaloriser, démanteler, recycler);
- Uniformiser les jours de collecte des encombrants pour que les gens puissent récupérer plus facilement les matières en bordure de rue avant leur collecte.

9- Demandes aux institutions gouvernementales

- Faire pression sur les paliers gouvernementaux supérieurs pour changer les lois d'utilisation actuelles à l'égard du textile (ex. : l'obligation actuelle d'utiliser des matériaux neufs seulement pour les meubles rembourrés pourrait être modifiée afin de permettre de laver et désinfecter les tissus pour les réutiliser à cette fin);
- Encourager la recherche et le développement à l'égard des matières problématiques, présentes en très grandes quantités et pour lesquelles il n'y a pas de débouchés actuellement (ex. bardeaux d'asphalte).

10- Autres mesures :

- Permettre l'utilisation des contenants emportés par les clients dans les épiceries pour favoriser

- l'achat en vrac;
- Interdire l'obsolescence programmée;
- Faire des ateliers de réparation;
- Adresser un volet GMR spécifique à l'événementiel;
- Impliquer les entreprises d'économie sociale (pour favoriser les circuits courts et le tri à la source) dans les processus;
- Mettre en place des points de dépôts pour les textiles abîmés et inutilisables pour les valoriser.

1.7 ANALYSE DES PROPOS SOULEVÉS LORS DE L'ASSEMBLÉE

À la lumière de ces interventions, nous pouvons établir que les citoyens se sentaient plus particulièrement concernés par les points suivants :

1. S'assurer de trier à la source et d'avoir des débouchés pour les **résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)**, puisque c'est le secteur avec les données d'enfouissement les plus élevées dans la région;
2. Accélérer et soutenir la démarche de **réduction et de bannissement du plastique à usage unique** entreprise par le gouvernement fédéral et, plus largement, réduire l'usage des produits à usage unique;
3. Poursuivre les efforts de **sensibilisation** à divers paliers;
4. Repenser les systèmes actuels de **collecte des encombrants et le réseau d'écocentres** pour faciliter le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières pour la population;
5. **Concerter l'ensemble des parties prenantes** de façon continue pour assurer une gestion intégrée des matières résiduelles.

1.8 RÉSUMÉ DES MÉMOIRES DÉPOSÉS

Mis à part les interventions lors de l'assemblée publique, un mémoire écrit et un courriel ont été déposés.

D'abord, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) a déposé un mémoire qui soulevait de nombreux aspects, notamment les sujets suivants :

- « Faire de la **réduction à la source** la première ligne directrice du PGMR », afin de « sentir une **volonté ferme** de s'attaquer prioritairement à tout le système de consommation ».
- « Ajouter la **réparation** parmi les éléments présentés dans la ligne directrice étant donné que celle-ci est centrale à l'atteinte de toute mesure visant le réemploi ».
- Concernant la matière organique, les actions proposées devraient être plus ambitieuses afin d'atteindre les objectifs provinciaux. « La MRC devra **diversifier les moyens**, présenter des

stratégies par secteur, accélérer la promotion (communication), l'ISÉ, l'accompagnement, la mise en lumière des bons coups et des cas à succès ».

- Au sujet de l'**écofiscalité**, explorer des possibilités concrètes (entre autres la tarification incitative auprès des ICI).
- Concernant l'ISÉ, « il faut maintenant **être plus créatif** pour attirer l'attention [du] public », soit « ceux qui jusqu'à maintenant ont été peu réceptifs aux communications sur la GMR ».
- Le CREE mentionne qu'il peut agir comme **collaborateur** aux MRC de l'Estrie, par exemple, en soulevant les revendications des MRC auprès des instances gouvernementales (notamment par la prise de position de leur conseil d'administration).
- De façon plus générale, « les actions proposées manquent de mordant et de précisions, débutant généralement avec les termes « évaluer », « inciter », « encourager ». En 2023, si la MRC souhaite véritablement s'attaquer à la GMR et atteindre les cibles ambitieuses, des actions concrètes, mesurables et avec de la poigne devront être proposées afin d'assurer des résultats tangibles. »

Plusieurs autres éléments ont été mentionnés dans le mémoire, l'intégrité se retrouvant à l'annexe 2.

Puis, un courriel a aussi été reçu. Les grandes thématiques abordées sont celles-ci : le **tri des matières**, le **volet ISÉ** ainsi que le **gaspillage alimentaire**. L'ensemble des idées présentées dans le courriel reçu est d'ailleurs présent à l'annexe 2.

1.9 BONIFICATIONS APPORTÉES AU PROJET DE PGMR

Entre 2021 et 2022, de nombreuses bonifications ont été apportées au projet de PGMR. Une grande partie des propos soulevés par les citoyens et organisations dans le cadre des diverses consultations ont permis la bonification de ce projet. Le projet inclut aussi les nouvelles directives provinciales et fédérales, comme le *Règlement interdisant les plastiques à usage unique* et la modernisation des systèmes de consigne et de collecte sélective.

2. AUTRES CONSULTATIONS

La MRC de Brome-Missisquoi, en plus de la consultation publique obligatoire, a décidé de consulter la population à divers moments dans le processus de révision de son PGMR.

2.1 RENCONTRE AVEC QUELQUES GROUPES CIBLÉS

En 2021, quelques acteurs ont été rencontrés : les comités verts, les membres de la Table des entreprises en développement durable (TEDD), la RIGMRBM, des employés municipaux, ainsi que le centre de tri Sani-Éco.

Dans le cadre de ces rencontres, certains éléments sont ressortis :

Comités verts

- Mieux comprendre ce qui arrive aux matières acheminées aux écocentres;
- Effectuer des bilans annuels sur la génération des matières;
- Mieux comprendre où se situe la MRC en GMR en comparaison aux autres MRC du Québec;
- Offrir des portes ouvertes des installations de GMR.

Table des entreprises en développement durable (TEDD)

- Essayer de mutualiser les collectes pour les entreprises, surtout dans les quartiers industriels;
- Tenter de faire des achats regroupés pour certaines matières communes (mutualisation de l'approvisionnement);
- Certaines matières qu'ils produisent n'ont pas de débouchés;
- Les résidus de CRD représentent un enjeu important dû au manque de débouchés;



5 rencontres avec
des groupes ciblés

- L'infolettre du CLD est un moyen de communication efficace, celle-ci pourrait potentiellement être bonifiée avec une rubrique sur la Symbiose Brome-Missisquoi afin d'indiquer des matières prêtes à être échangées;
- Relancer la TEDD pour avoir une plus grande adhésion des entreprises du territoire;
- Accroître les opportunités de transfert de connaissances via des rencontres par une diversité de formules.

RIGMRBM

- Continuer à sensibiliser concernant les sacs de plastique compostables et biodégradables dans le compostage;
- Interpeller les quincailleries quant à la vente des sacs de plastique compostables et biodégradables;
- Sensibiliser concernant les sacs de plastique dans les collectes de feuilles;
- Évaluer la possibilité de faire de la sensibilisation auprès des nouveaux arrivants sur le territoire;
- Évaluer la possibilité d'uniformiser les collectes d'encombrants pour augmenter la valorisation de ces matières. Un tri à la source serait pertinent pour éviter l'enfouissement de nombreuses matières.

Employés municipaux

- Évaluer la possibilité d'avoir des points de dépôts de proximité pour certaines matières, surtout les petites matières, car l'écocentre régional peut s'avérer assez loin selon l'emplacement dans la MRC;
- S'il y a une régionalisation de la collecte d'encombrants, des réalités différentes entre les municipalités devront être prises en compte. Malgré la sensibilisation, les matières acceptées ne sont pas respectées lors des collectes;
- Certaines municipalités sont confrontées à un manque de réponses aux appels d'offres concernant le transport des matières. Il s'avère alors plus compliqué que prévu de déployer davantage certaines collectes auprès des ICI;
- Une patrouille verte régionale serait appréciée, car certaines municipalités n'ont pas assez de ressources financières à elles seules pour en avoir;
- Augmenter la sensibilisation dans les écoles et offrir des portes ouvertes à la RIGMRBM serait pertinent;
- La création d'une table de concertation en environnement dans la MRC serait pertinente;
- Travailler à uniformiser les communications GMR à l'échelle régionale;
- Travailler à ce que toutes les écoles aient le compostage.

Centre de tri Sani-Éco

- Sensibilisation à faire sur plusieurs matières: restant de nourriture dans les matières recyclables, vêtements, résidus de CRD, toiles de piscines, animaux morts, bonbonnes de propane, couches, séparation des Publisacs, nouveaux types de contaminants avec l'augmentation des colis (nouveaux emballages), masques, tests COVID-19, etc.;
- Sensibiliser davantage les jeunes, notamment concernant leurs lunchs (viser le zéro déchet dans les boîtes à lunch des enfants);
- Effectuer de la sensibilisation sur les sacs de plastique compostables et biodégradables, car ces matières se retrouvent aussi au centre de tri.

2.2 SONDAGE #1 - 2021

À l'été 2021, un premier sondage (français et anglais) concernant le PGMR a été effectué. Ce sondage avait pour but de comprendre certains comportements en GMR des citoyens et de recueillir des idées à mettre en place. Deux sondages distincts ont été créés pour ce premier sondage, soit un pour la population générale et un pour les organisations. Pour un souci d'espace, seulement des captures d'écran des réponses en français sont présentes dans ce rapport.

2.2.1 Moyens de diffusion du 1^{er} sondage

Plusieurs méthodes de diffusion ont été utilisées pour diffuser le sondage : journaux locaux, publications Facebook, infolettre du CLD, etc.



644 réponses

524 réponses en français

120 réponses en anglais

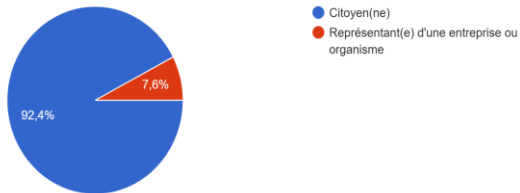
601 citoyens

43 organisations

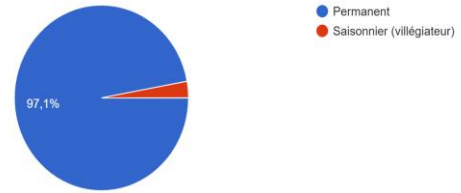
2.2.2 Réponses du 1^{er} sondage

Première portion : réponses des personnes citoyennes

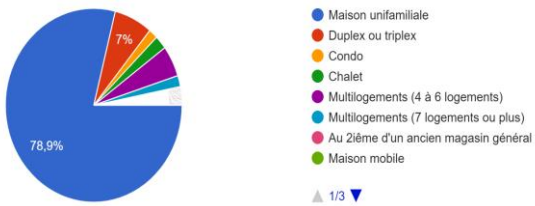
Je réponds au présent sondage en tant que :
524 réponses



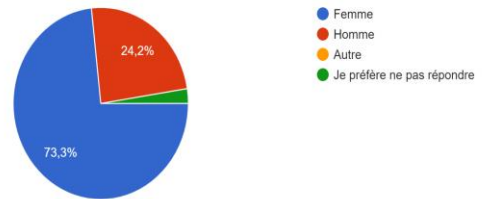
Êtes-vous un citoyen permanent ou saisonnier ?
484 réponses



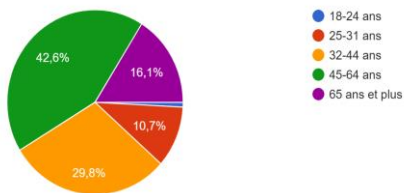
Dans quel type de logement habitez-vous ?
484 réponses



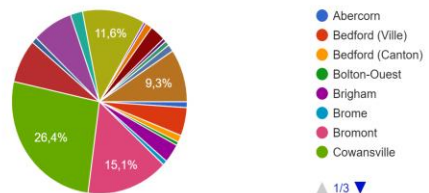
Quel est votre sexe ?
483 réponses



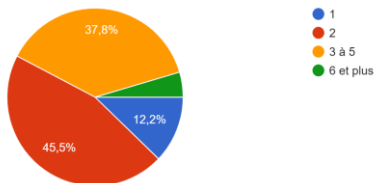
À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?
484 réponses



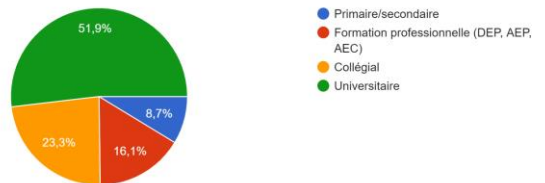
Sélectionnez la municipalité où vous demeurez :
484 réponses



Combien de personnes habitent de façon permanente à votre domicile ?
484 réponses

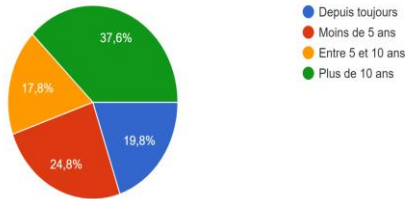


Quel est votre niveau de scolarité ?
484 réponses



Depuis combien de temps habitez-vous dans Brome-Missisquoi ?

484 réponses



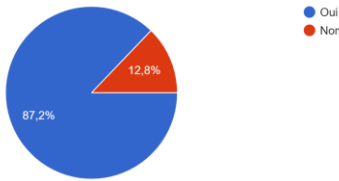
Quel est votre niveau de connaissance en gestion des matières résiduelles ? Cochez la réponse qui s'applique le mieux à vous.

484 réponses



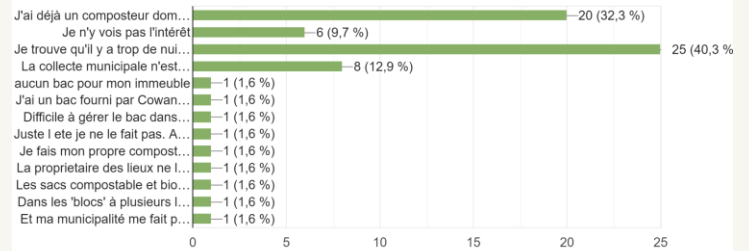
Participez-vous à la collecte des matières organiques?

484 réponses



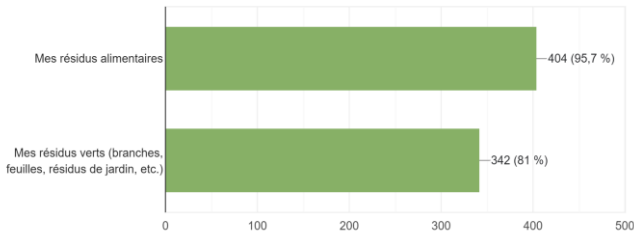
Pourquoi ?

62 réponses



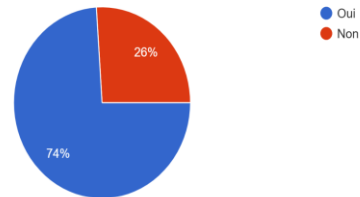
Je mets dans le bac de compostage...

422 réponses



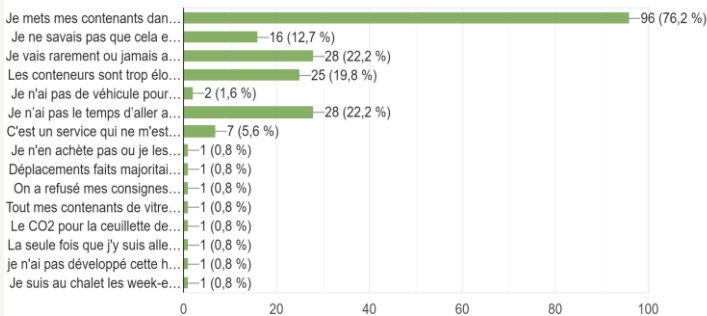
Disposez-vous de vos contenants et bouteilles de verre dans les conteneurs à cet effet sur le territoire ?

484 réponses



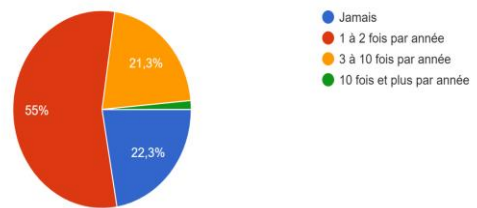
Pourquoi n'utilisez-vous pas les conteneurs de verre?

126 réponses



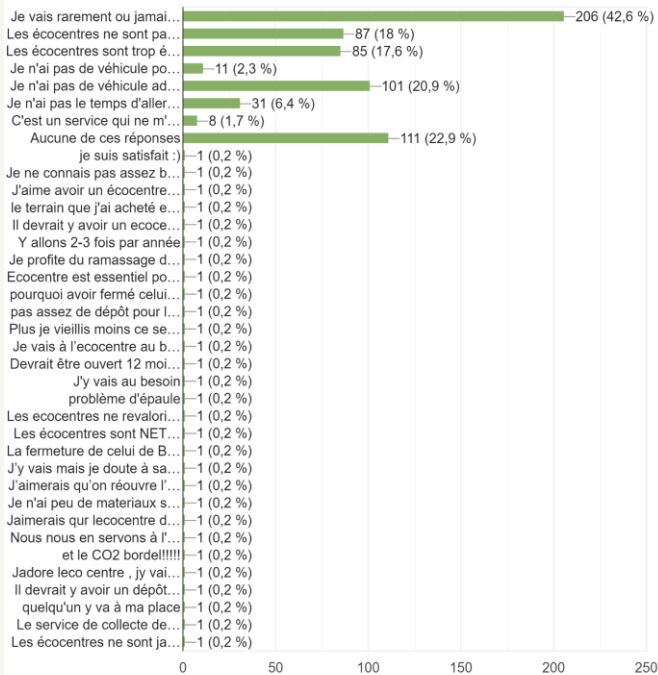
À quelle fréquence allez-vous à un écocentre ?

484 réponses



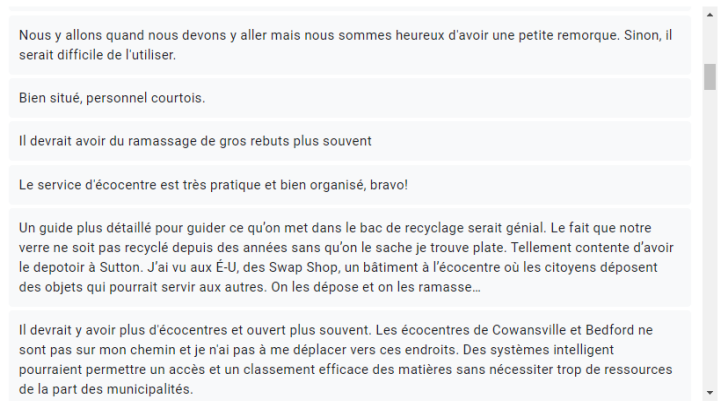
Cochez la ou les case(s) avec lesquelles vous êtes en accord avec l'énoncé.

484 réponses



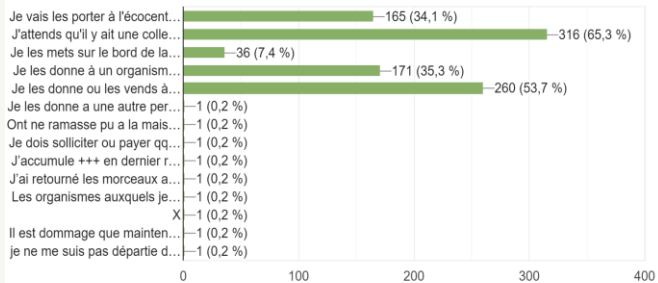
Si désiré, veuillez nous faire part de tout autre commentaire concernant les écocentres.

102 réponses



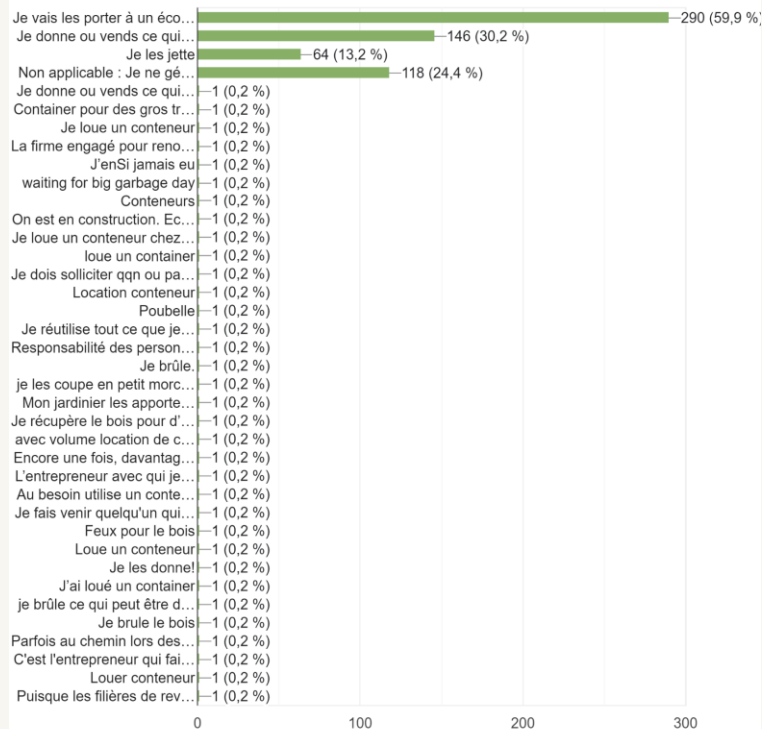
Lorsque vous devez disposer de vos gros rebuts (meubles, divans, matelas, etc.), que faites-vous ?

484 réponses

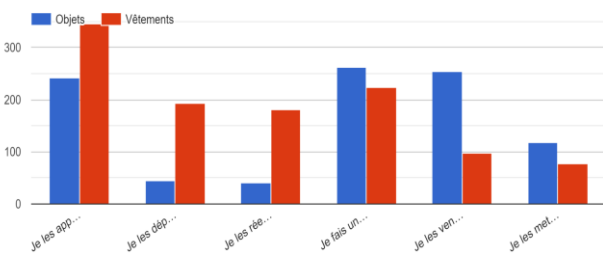


Si vous avez à disposer de résidus de construction, rénovation et démolition, que faites-vous ?

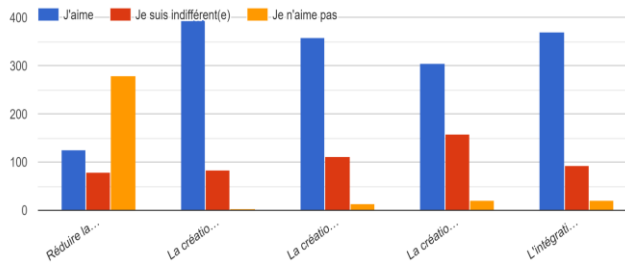
484 réponses



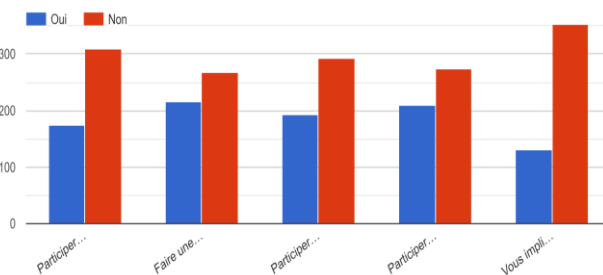
Lorsque vous devez vous départir d'objets ou de vêtements que vous n'utilisez plus, que faites-vous ?



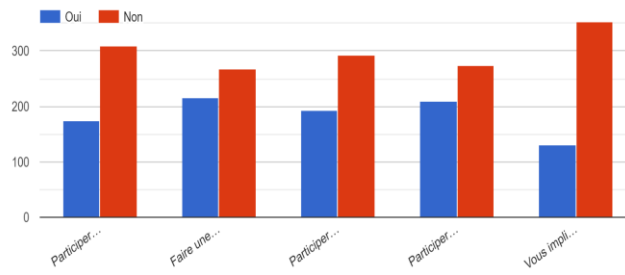
Que pensez-vous des propositions suivantes ?



Seriez-vous intéressé à :



Seriez-vous intéressé à :



Si désiré, veuillez inscrire toute autre action ou initiative en lien avec la gestion des matières résiduelles que vous aimeriez voir naître dans Brome-Missisquoi.

96 réponses

Quelque chose pour adresser le problème des gens qui jettent de gros ordures dans les forêts en campagne, donc la nôtre...plus de discussion dans les médias de ces enjeux de gestion de matières résiduelles

Je crois que la visite des centres de tri serait fort intéressant pour les citoyens de voir ce qui se passe et comment ça se passe. De plus, il serait intéressant de connaître ce qui se passe vraiment avec les matières. Ex % qui est recyclé, composter, etc.

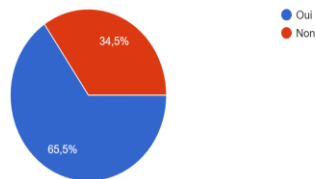
Travailler en amont du centre de tri en instaurant une manière de surveiller le type de matières recyclables se trouvant dans les bacs au moment de la collecte. Pourquoi ne pas aller plus loin en instaurant des initiatives comme une réduction de taxes ou autre retour aux citoyens dont le poids des bacs à ordure est inférieur à un nombre x de livres!

Les conteneurs qui arrivent à la Régie sont remplis de matière recyclable et de matière qui peuvent être valorisé. Le prix de l'enfouissement est beaucoup trop bas et encourage les entreprise à enfouir. Qu'attendez vous pour agir?

J'utiliserais le bac à composte si un service de nettoyage de bac serrais offert. Je n'est pas acces a une hose d'eau pour nettoyer mes bacs donc il est très rare que je met de la nourriture dans mon bac brun. J'ai

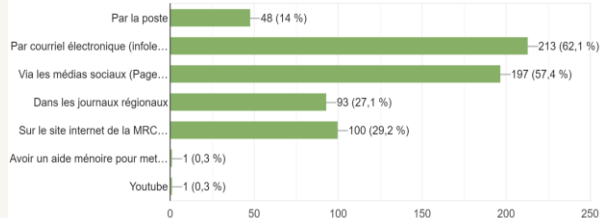
Aimeriez-vous recevoir régulièrement de l'information sur la gestion des matières résiduelles ?

524 réponses



De quelle façon préférez-vous recevoir des informations ?

343 réponses

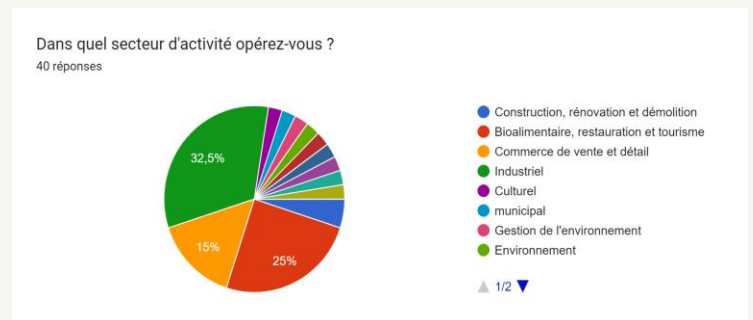


Plusieurs éléments ont été soulevés dans le sondage dans le cadre des questions ouvertes. Un des enjeux mis de l'avant par les répondants était la distance à parcourir pour aller à un des deux écocentres.

Écocentres trop éloignés (FR ET ANG)			
Ville	Nombre de réponses	Nombre de répondants/ville	%
Abercorn	2	5	40,0
Brome	2	4	50,0
Bromont	27	75	36,0
Cowansville	3	127	2,4
Dunham	1	37	2,7
Farnham	6	36	16,7
Frelighsburg	2	11	18,2
Lac-Brome	31	107	29,0
Saint-Armand	3	14	21,4
Sutton	20	42	47,6

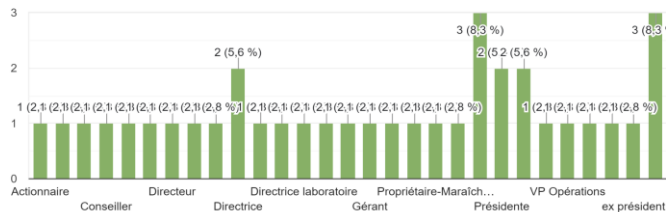
Deuxième portion : réponses des personnes représentantes d'une organisation

Les questions étaient différentes selon le secteur choisi. Certaines questions peuvent aussi se répéter.



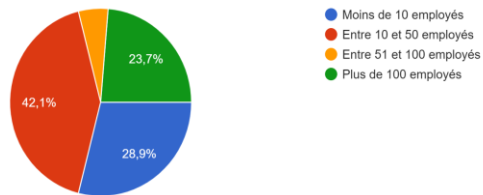
Quel poste occupez-vous dans l'entreprise ?

36 réponses



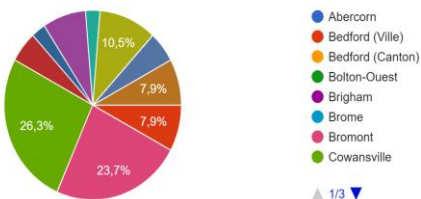
Combien y a-t-il d'employés ? Faites une estimation.

38 réponses



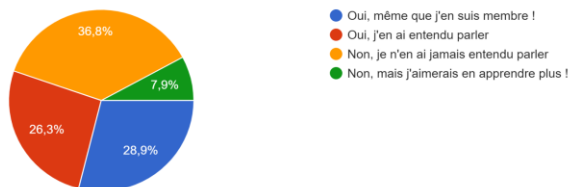
Dans quelle municipalité se situe l'entreprise ou l'organisme ?

38 réponses



Connaissez-vous la Table des entreprises en développement durable de Brome-Missisquoi (TEDD) ?

38 réponses



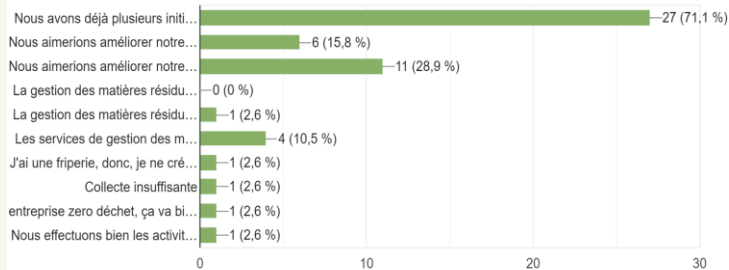
Connaissez-vous la Symbiose Brome-Missisquoi ?

38 réponses



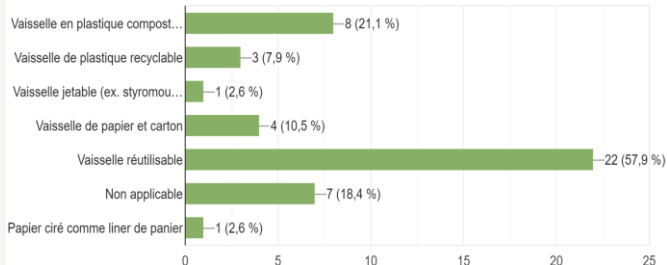
Comment percevez-vous la gestion des matières résiduelles au sein de votre entreprise ou organisme ? Cochez la ou les case(s) qui s'applique(nt) à votre cas :

38 réponses

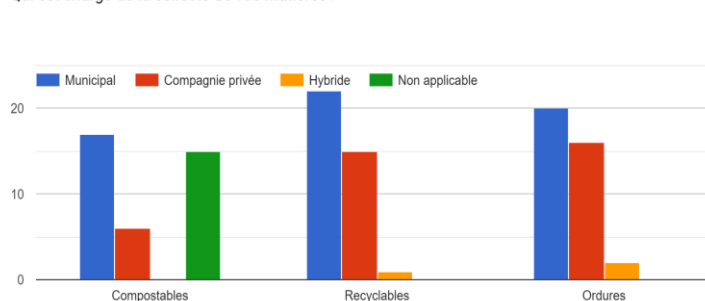


Au sein de l'entreprise ou lors d'événements, quel(s) type(s) de vaisselle utilisez-vous ?

38 réponses

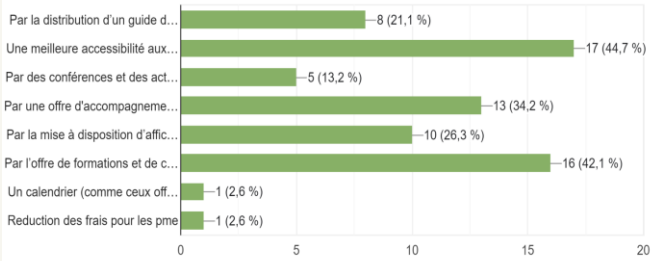


Qui est chargé de la collecte de vos matières :



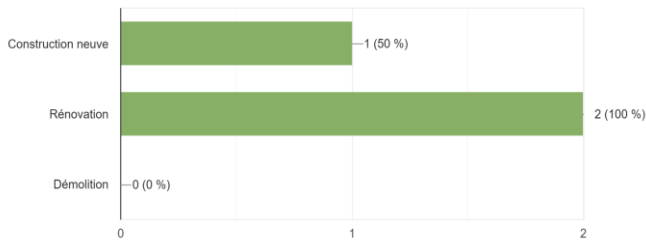
Selon-vous, quelle(s) mesure(s) vous serai(en)t utiles afin d'améliorer votre gestion des matières résiduelles ?

38 réponses



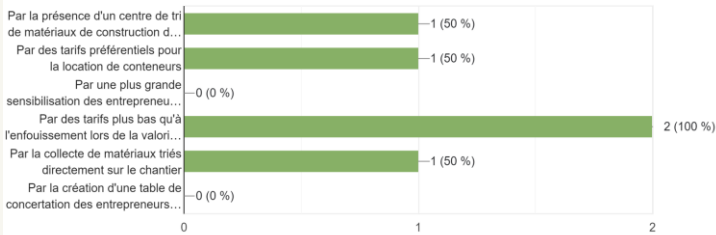
Plus précisément, quel(s) type(s) d'activités réalise l'entreprise ?

2 réponses



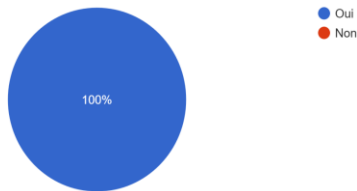
Selon-vous, de quelle(s) façon(s) pourrait-on inciter les entrepreneurs à valoriser leurs résidus de chantiers ?

2 réponses



Êtes-vous intéressé à rendre vos chantiers plus écoresponsables par une meilleure gestion des matières résiduelles ?

2 réponses



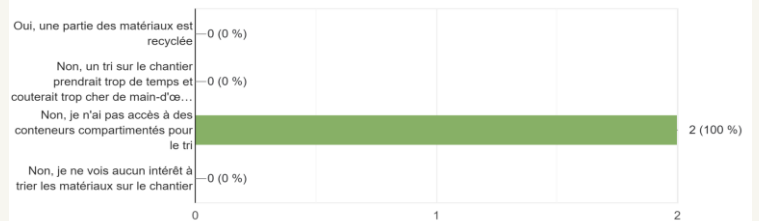
Veillez inscrire tout autre enjeu ou idée d'initiative concernant la gestion des matières résiduelles en entreprise.

12 réponses



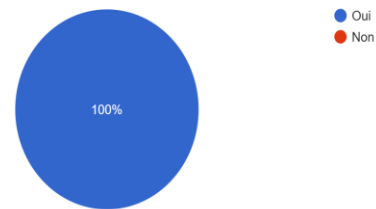
Effectuez-vous un tri des matières résiduelles sur le site pour réduire l'enfouissement des résidus de construction ?

2 réponses



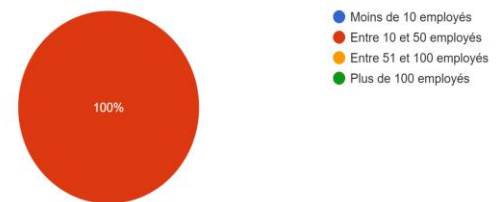
Auriez-vous un intérêt à participer à une rencontre de travail sur la gestion des résidus de construction ?

2 réponses



Combien y a-t-il d'employés ? Faites une estimation.

2 réponses



Dans quelle municipalité se situe l'entreprise ou l'organisme ?

2 réponses



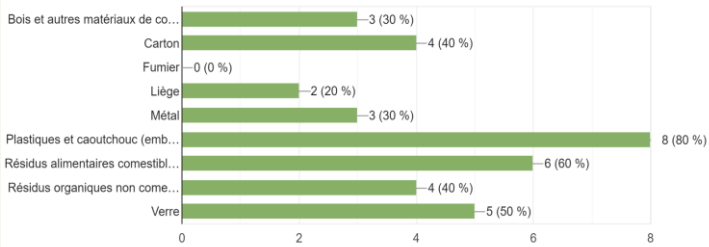
Connaissez-vous la Symbiose Brome-Missisquoi ?

2 réponses



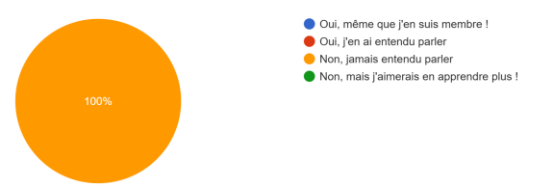
Quels sont les types de matière (ordures) que vous envoyez à l'enfouissement?

10 réponses



Connaissez-vous la Table des entreprises en développement durable de Brome-Missisquoi (TEDD) ?

2 réponses



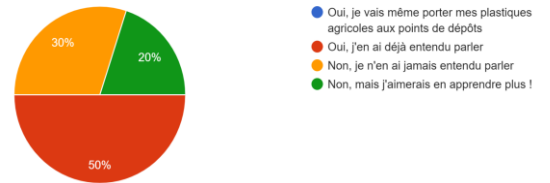
Veillez inscrire tout enjeu, obstacles ou propositions concernant la gestion des matières résiduelles sur les chantiers de construction, rénovation et démolition.

1 réponse

Il nous faudrait un tarif réduit pour le recyclage de matériaux de construction, au niveau du frais de disposition. De plus, il faudrait avoir des entreprises qui valorise les matières recyclables.

Connaissez-vous le programme de récupération des plastiques agricoles dans Brome-Missisquoi en partenariat avec AgriRécup ?

10 réponses



2.3 SONDAGE #2 - 2022

À l'automne 2022, un deuxième sondage (français et anglais) concernant le PGMR a été fait. Ce sondage visait à prioriser les actions du PGMR. Les réponses en français et en anglais sont présentées dans ce rapport.

Tout comme pour le premier sondage, celui-ci était séparé en deux en fonction du rôle de la personne répondante. Cette dernière pouvait être soit citoyenne, soit représentante d'une organisation. Comme présenté ci-dessus, 431 citoyens ont répondu à l'appel alors que 4 personnes ont rempli le formulaire à titre d'une organisation. Cependant, à la suite d'une problématique avec le sondage, 88 citoyens ont été invités à répondre également en tant que représentants d'une organisation. Toutefois, près de la moitié d'entre eux (42 personnes) ont affirmé ne représenter aucune organisation, ce qui vient assurément biaiser les résultats obtenus à travers les prochaines questions.



435 réponses

411 réponses en français

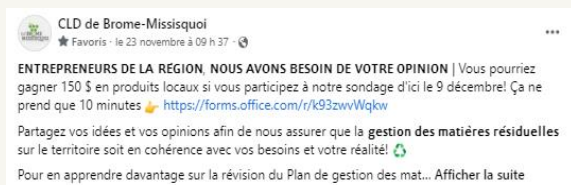
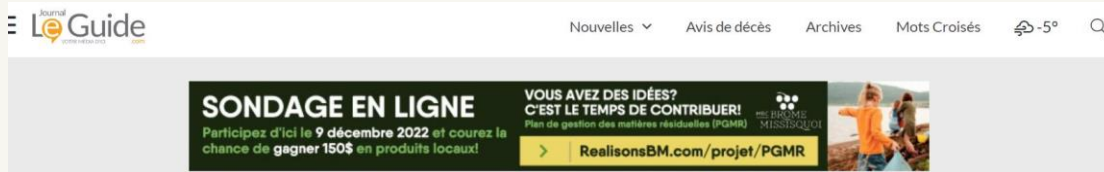
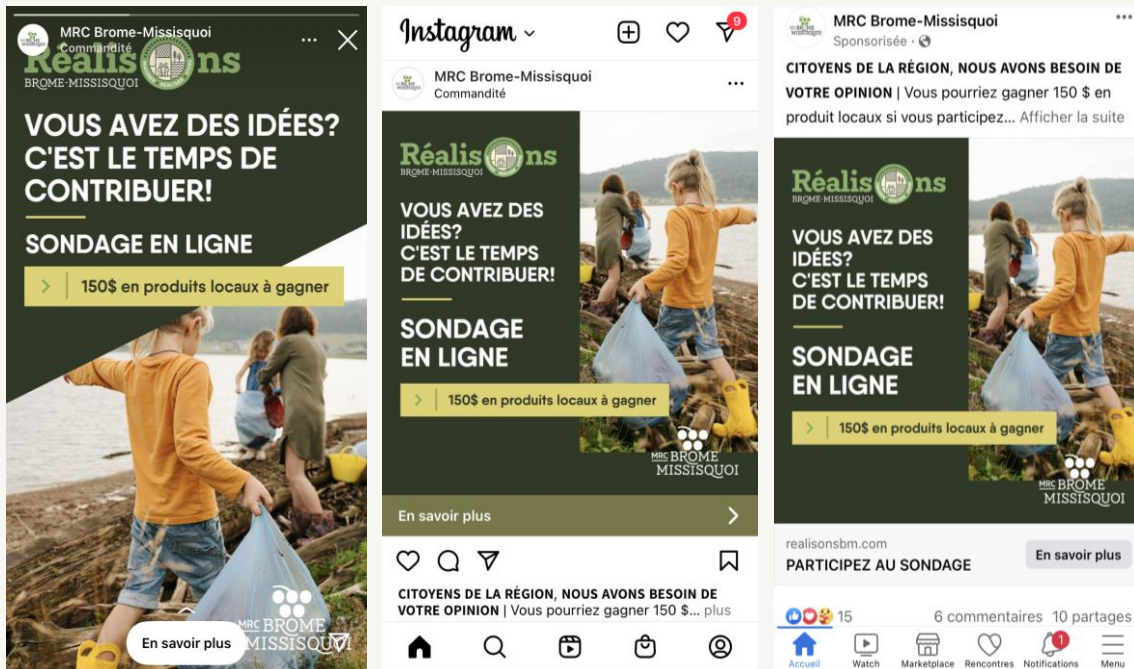
24 réponses en anglais

431 citoyens

4 organisations

2.3.1 Moyens de diffusion du 2^e sondage

Plusieurs méthodes de diffusion ont été utilisées pour diffuser le sondage : journaux locaux, publications Facebook, infolettre du CLD, etc.



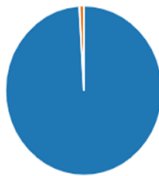
2.3.2 Réponses du 2^e sondage

Première portion : réponses des personnes citoyennes

1. Je réponds à ce sondage en tant que :

[Plus de détails](#)

● Citoyen	431
● Représentant d'une organisatio...	4

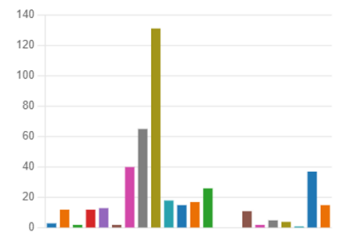


2. Sélectionnez la municipalité de votre demeure principale.

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

● Abercorn	3
● Bedford (Ville)	12
● Bedford (Canton)	2
● Bolton-Ouest	12
● Brigham	13
● Brome	2
● Bromont	40
● Cowansville	65
● Dunham	131
● East-Farnham	18
● Farnham	15
● Freighsburg	17
● Lac-Brome	26
● Notre-Dame-de-Stanbridge	0
● Pike River	0
● Saint-Armand	11
● Saint-Ignace-de-Stanbridge	2
● Sainte-Sabine	5
● Stanbridge-East	4
● Stanbridge Station	1
● Sutton	37
● Autre	15



3. Êtes-vous un citoyen permanent ou saisonnier?

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

● Permanent	406
● Saisonnier	8
● Je préfère ne pas répondre	2



4. À quel genre vous identifiez-vous?

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

● Femme	308
● Homme	102
● Autre	1
● Je préfère ne pas répondre	5

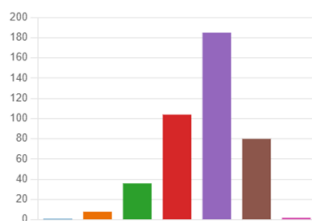


5. À quelle tranche d'âge appartenez-vous?

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

● Moins de 18 ans	1
● 18-24 ans	8
● 25-31 ans	36
● 32-44 ans	104
● 45-64 ans	185
● 65 ans et plus	80
● Je préfère ne pas répondre	2



6. Combien de personnes habitent de façon permanente à votre domicile?

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

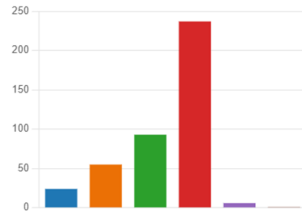
● 1	46
● 2	199
● 3 à 5	145
● 6 et plus	21
● Je préfère ne pas répondre	5



7. Quel est votre niveau de scolarité?

[Plus de détails](#) [Aperçus](#)

● Primaire/secondaire	24
● Formation professionnelle (DEP,...	55
● Collégial	93
● Universitaire	237
● Je préfère ne pas répondre	6
● Autre	1



8. Depuis combien de temps habitez-vous dans la MRC Brome-Missisquoi?

[Plus de détails](#) [Aperçus](#)

● Depuis moins de 5 ans	113
● Depuis 5 à 10 ans	70
● Depuis plus de 10 ans	155
● Depuis toujours	78
● Je préfère ne pas répondre	0



9. Vous êtes...

[Plus de détails](#) [Aperçus](#)

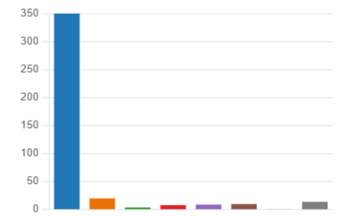
● Propriétaire	354
● Locataire	54
● Je préfère ne pas répondre	5
● Autre	3



10. Dans quel type de logement habitez-vous principalement dans Brome-Missisquoi?

[Plus de détails](#) [Aperçus](#)

● Maison unifamiliale	350
● Duplex ou triplex	20
● Condo	4
● Chalet	8
● Multilogements (4 à 6 logements)	9
● Multilogements (7 logements o...	10
● Je préfère ne pas répondre	1
● Autre	14



Les personnes ayant sélectionné l'une des options de multilogements lors de cette réponse ont eu à répondre aux deux prochaines questions. Pour cette raison, le nombre de personnes répondantes est significativement moins élevé pour ces questions.

11. Avez-vous déjà accès à la collecte des matières organiques (compostage) dans votre multilogement?

[Plus de détails](#)

● Oui	11
● Non	8
● Je ne sais pas	0
● Je préfère ne pas répondre	0



12. Serait-il important pour vous d'avoir accès à la collecte des matières organiques (compostage) dans votre multilogement?

[Plus de détails](#)

● Oui, important et je souhaite y p...	6
● Indifférent, j'y participerais peut...	2
● Non, je n'y participerais pas, mai...	0
● Je préfère ne pas répondre	0
● Autre	0

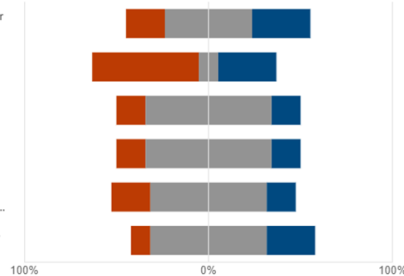


13. Est-ce que les éléments suivants vous freinent ou pourraient vous freiner à mieux trier vos matières organiques?

[Plus de détails](#)

■ Oui ■ Non ■ Non applicable

- Devoir assigner une personne responsable pour gérer les installations de tri dans mon multilogement
- Ne pas avoir accès à un bac brun dans le multilogement où j'habite
- Le manque de temps pour approfondir mes connaissances de tri des matières organiques
- Le manque de connaissances pour bien trier les matières organiques
- Le manque d'équipement pour bien faire le tri des matières organiques (ex. bac de compostage dans la...)
- La séparation des matières organiques ne me semble pas importante

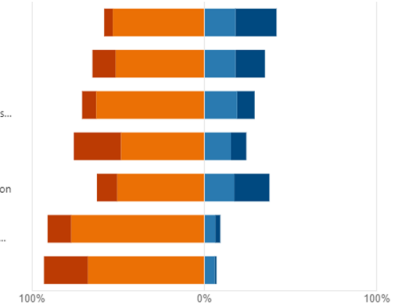


14. Parmi les idées suivantes pour améliorer la gestion des matières résiduelles et réduire le gaspillage alimentaire, lesquelles vous intéressent?

[Plus de détails](#)

■ Je fais déjà cette action / Ça existe déjà dans ma municipalité ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas Intéressé

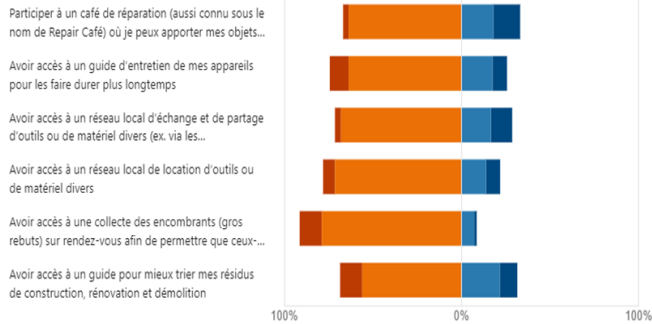
- Participer à des activités de glanage pour éviter le gaspillage alimentaire (le glanage est l'action de...
- Avoir accès à un réfrigérateur communautaire (ex. Frigo Vert) dans ma municipalité, où je peux aller...
- Avoir accès à des subventions pour les produits à usage multiple (ex. produits d'hygiène lavables, sacs...
- Participer à des activités d'échange de vêtements, jouets et livres dans ma communauté
- Participer à des corvées de nettoyage dans ma région
- Avoir accès à des installations de tri à trois voies (compostage, recyclage et déchets) partout, même...
- Avoir accès à davantage de points de dépôt pour certaines matières (ex. cloches à vêtements,...



15. Parmi les idées suivantes pour **favoriser la réparation de vos biens et générer moins de déchets de construction**, lesquelles vous intéressent?

[Plus de détails](#)

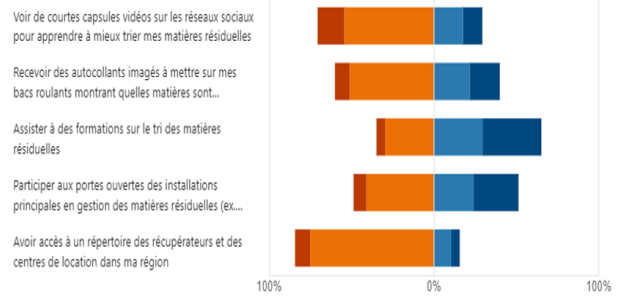
■ Je fais déjà cette action / Ça existe déjà dans ma municipalité ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas Intéressé



16. Parmi les idées suivantes pour **apprendre à mieux trier vos matières résiduelles**, lesquelles vous intéressent?

[Plus de détails](#)

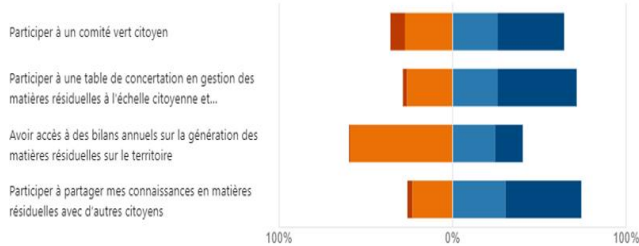
■ Je fais déjà cette action / Ça existe déjà dans ma municipalité ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas Intéressé



17. Parmi les idées suivantes pour **vous mobiliser et vous informer par rapport à la gestion des matières résiduelles**, lesquelles vous intéressent?

[Plus de détails](#)

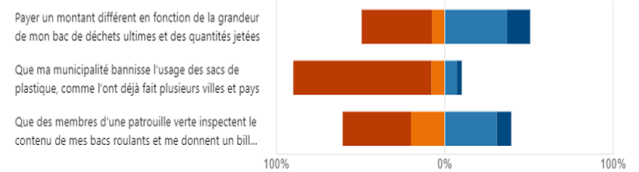
■ Je fais déjà cette action / Ça existe déjà dans ma municipalité ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas Intéressé



18. Êtes-vous en faveur ou en défaveur des idées suivantes?

[Plus de détails](#)

■ En faveur ■ Indifférent ■ En défaveur ■ Je ne sais pas



19. Maintenant... c'est à vous de jouer!

Et si vous laissiez aller votre imaginaire... À quoi ressemblerait la ville idéale par rapport à sa gestion des matières résiduelles, d'ici 7 ans? Quels résidus n'existeraient plus? Quelles mesures auraient été mises en place? Comment pourrions-nous y arriver? N'hésitez pas, toutes les réponses sont bonnes!

[Plus de détails](#)

Aperçus

274
Réponses

Dernières réponses

"Inclure le ramassage des sacs de feuilles lors de la collecte du bac brun (don...

"Augmenter la sensibilisation et l'éducation concernant les pratiques écoresp...

20. Comment pourrions-nous vous aider à générer moins de matières résiduelles dans votre vie de tous les jours, mais aussi vous aider à mieux trier les résidus que vous produisez?

[Plus de détails](#)

Aperçus

256
Réponses

Dernières réponses

"Je crois avoir déjà une bonne pratique de gestion de nos déchets et suis fav...

Pour les questions #19 et #20, considérant le nombre élevé de réponses, il n'est pas possible de toutes les inclure dans ce rapport. Toutefois, ces deux questions ont été jumelées et, parmi leurs réponses, des catégories ont été créées pour regrouper les suggestions les plus fréquentes. Voici donc ces suggestions, avec le nombre de fois où elles sont survenues à travers les réponses :

Catégorie	Suggestion	Nombre de répondants
Emballages et plastiques	Éviter, réduire et bannir l'utilisation du plastique (tous plastiques confondus, ex. : styromousse, bouteilles de plastique, etc.), tant au niveau individuel qu'organisationnel	39
	Éviter, réduire et bannir l'utilisation de produits à usage unique, d'emballages mixtes et d'emballages non recyclables	33
	Éviter, réduire et bannir le recours au suremballage	24
	Favoriser les emballages compostables lorsque c'est pour emporter	2
	Favoriser le vrac et la consigne	16
Divers types de collectes	Diminuer la fréquence de la collecte des déchets ultimes	6
	Augmenter la fréquence de la collecte des déchets ultimes	10
	Avoir accès à des collectes spéciales (ex. : pour les gros rebuts/encombrants, pour les appareils électroniques, etc.)	12
	Augmenter la fréquence de la collecte des matières organiques	7
	Assurer l'accès à la collecte des matières organiques partout (ex. : immeubles, multilogements, commerces alimentaires, campings, etc.)	11
	Mettre en place des lieux de tri (ex. : verre, plastique, métal, papier, carton, textiles, etc.) dans la ville et considérer l'option de remplacer les collectes par ces points de dépôt dans la ville pour éviter les camions	28
Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) et encombrants	Récupérer, recycler et valoriser les résidus de CRD	5
	Avoir accès à un centre de réemploi, tant pour les résidus de CRD que pour les gros rebuts	3
	Avoir accès à un écocentre local	6
Information, sensibilisation	Poursuivre l'ISÉ de diverses manières (ex. : formations, porte-à-porte, dépliants, site Web, faire des visites de lieux de tri, diffuser un bilan annuel de la GMR,	27

et éducation (ISÉ)	etc.)	
	Récompenser la bonne participation des citoyens par le biais de concours	2
	Offrir des ateliers de compostage domestique	2
Économique	Donner des contraventions à ceux qui ne font pas attention ou qui génèrent de gros volumes de déchets	4
	Adopter une tarification incitative au niveau de la collecte sélective (ex. : selon le format du bac, le poids, ou de la fréquence de collecte)	7
	Adopter des incitatifs financiers pour ceux qui adoptent de bonnes pratiques (ceux qui génèrent moins de déchets, ceux qui vont à l'écocentre, ceux qui achètent en vrac, etc.)	5
Autres mesures	Encourager les initiatives de partage alimentaire (ex. : frigo communautaire, etc.)	4
	Appuyer les magasins zéro déchet, les épiceries en vrac, etc.	6
	Faire des corvées de nettoyage	2
	Viser l'écoconception en amont auprès des entreprises	7
	Encourager l'entretien et la réparation des biens en amont	8
	Encourager le partage et la mutualisation (ex. : d'outils, de services, de connaissances, de main-d'œuvre, etc.)	7
	Appuyer l'optimisation des opérations (ex. : méthode de recyclage, de compostage, etc.)	2
	Favoriser le compostage domestique	3
	Favoriser l'approvisionnement et l'achat local et responsable	5

21. Aimeriez-vous recevoir régulièrement de l'information sur la gestion des matières résiduelles?

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

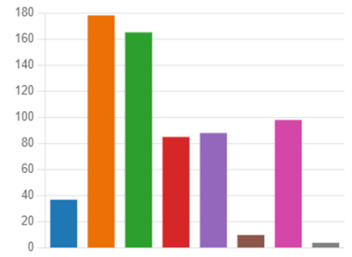
Oui	268
Non	84
Je ne sais pas	64



22. De quelle façon préférez-vous recevoir ces informations?

[Plus de détails](#)

Par la poste	37
Par courriel (infolettre)	178
Via les médias sociaux (Page Fac...)	165
Dans les journaux régionaux	85
Sur le site internet de la MRC Br...	88
Par porte-à-porte	10
Bulletins municipaux	98
Autre	4

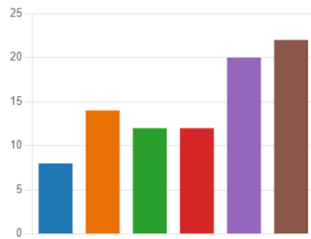


Deuxième portion : réponses des personnes représentantes d'une organisation

23. Pour quel type d'organisation travaillez-vous/représentez-vous?

[Plus de détails](#)

Un commerce	8
Une industrie	14
Une institution	12
Un organisme à but non lucratif...	12
Je préfère ne pas répondre	20
Autre	22



24. Quel poste occupez-vous au sein de votre organisation?

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

68

Réponses

Dernières réponses

[Mettre à jour](#)

5 répondants (7%) répondu **Propriétaire** pour cette question.



25. Combien y a-t-il d'employés au sein de votre organisation?

[Plus de détails](#)

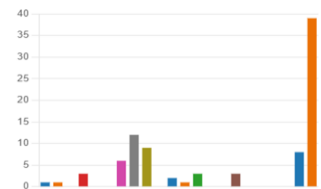
Moins de 10 employés	26
Entre 10 et 50 employés	12
Entre 51 et 100 employés	5
Plus de 100 employés	27
Je préfère ne pas répondre	18



26. Dans quelle ville se situe principalement votre organisation?

[Plus de détails](#)

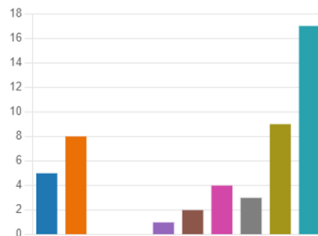
Abercorn	1
Bedford (Ville)	1
Bedford (Canton)	0
Bolton-Ouest	3
Brigham	0
Brome	0
Bromont	6
Cowansville	12
Dunham	9
East-Farnham	0
Farnham	2
Freighsburg	1
Lac-Brome	3
Notre-Dame-de-Stanbridge	0
Pike River	0
Saint-Armand	3
Saint-ignace-de-Stanbridge	0
Sainte-Sabine	0
Stanbridge-East	0
Stanbridge Station	0
Sutton	8
Autre	39



27. Dans quel secteur d'activité opérez-vous?

[Plus de détails](#)

Construction, rénovation et dém...	5
Bioalimentaire (production agric...	8
Tourisme	0
Événementiel	0
Commerce de vente et de détail	1
Industriel	2
Culturel	4
Institutionnel	3
Je préfère ne pas répondre	9
Autre	17

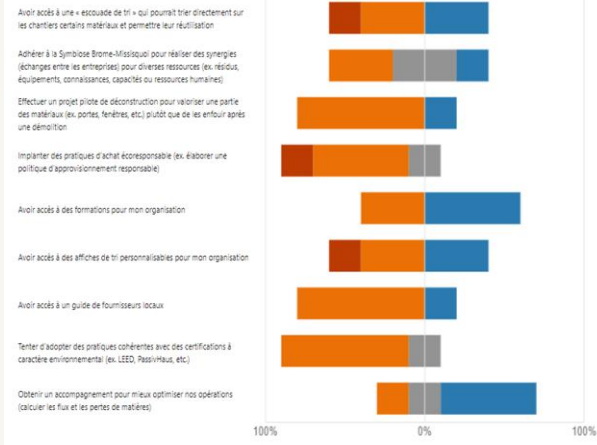
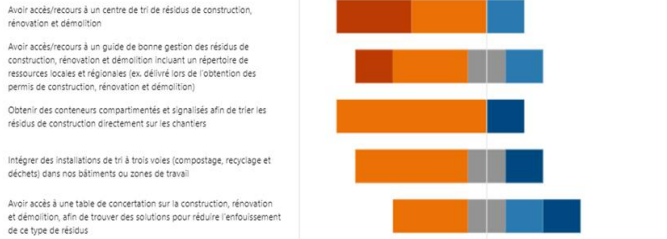


En fonction de la réponse choisie pour cette dernière question, les prochaines questions variaient pour les personnes répondantes.

28. Parmi les mesures suivantes, auxquelles aimeriez-vous adhérer, ou lesquelles aimeriez-vous mettre en place dans votre organisation?

[Plus de détails](#)

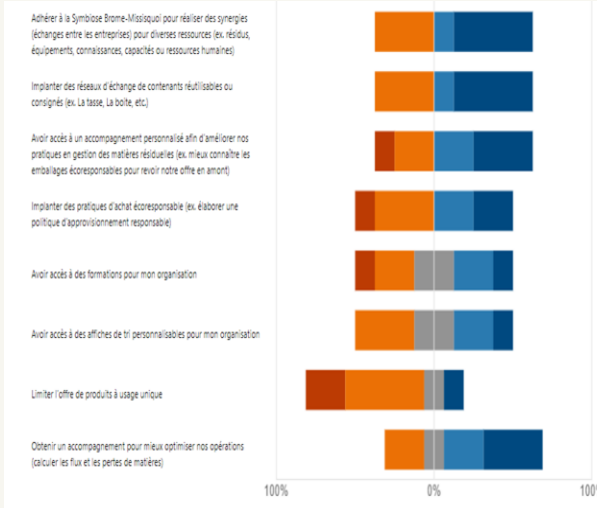
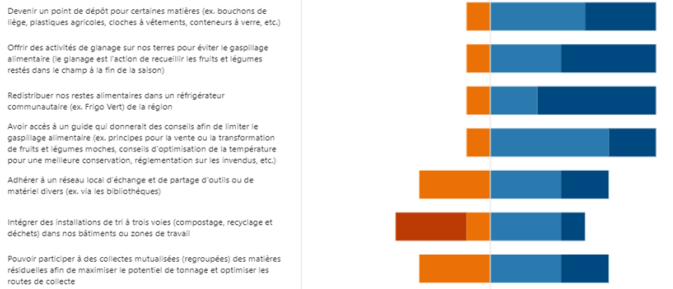
■ Je le fais déjà / Mon organisation le fait déjà ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas intéressé ■ Non applicable à mon organisation



29. Parmi les mesures suivantes, auxquelles aimeriez-vous adhérer, ou lesquelles aimeriez-vous mettre en place dans votre organisation?

[Plus de détails](#)

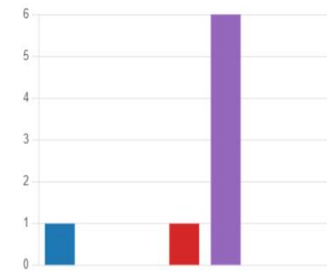
■ Je le fais déjà / Mon organisation le fait déjà ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas intéressé ■ Non applicable à mon organisation



30. Si vous êtes agriculteur ou acériculteur et que vous produisez des plastiques agricoles ou des tubulures acéricoles, êtes-vous satisfait des divers points de dépôt?

[Plus de détails](#)

- Oui, je suis satisfait des deux types de points de dépôt 1
- Oui, je suis satisfait des points de dépôt des plastiques agricoles seulement 0
- Oui, je suis satisfait des points de dépôt des tubulures acéricoles seulement 0
- Non, je ne suis pas satisfait des points de dépôt 1
- Non applicable/Je n'utilise pas ces matières 6
- Je préfère ne pas répondre 0
- Autre 0



31. Avez-vous des commentaires à ce sujet?

2 Réponses

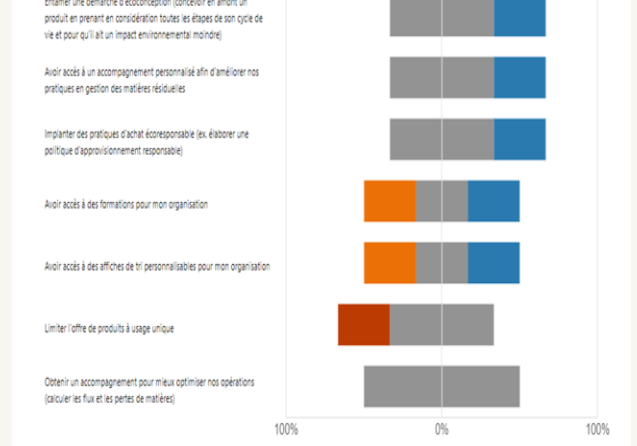
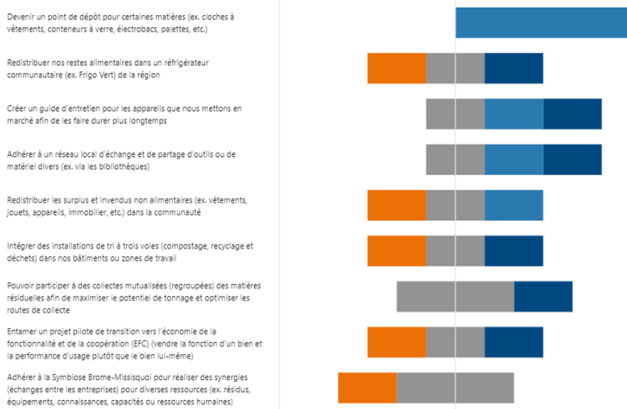
1-1 | 2 |

ID ↑	Nom	Réponses	Langue
1	anonymous	compliqué trop lourd. faite une collecte spécifique	Français (Canada)

33. Parmi les mesures suivantes, auxquelles aimeriez-vous adhérer, ou lesquelles aimeriez-vous mettre en place dans votre organisation?

[Plus de détails](#)

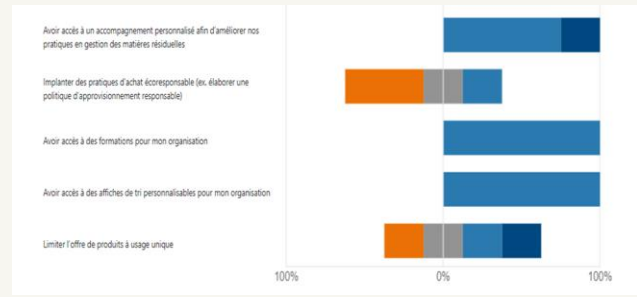
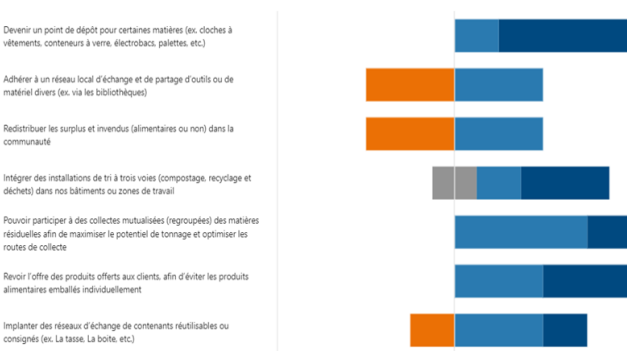
■ Je le fais déjà / Mon organisation le fait déjà ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas intéressé ■ Non applicable à mon organisation



34. Parmi les mesures suivantes, auxquelles aimeriez-vous adhérer, ou lesquelles aimeriez-vous mettre en place dans votre organisation?

[Plus de détails](#)

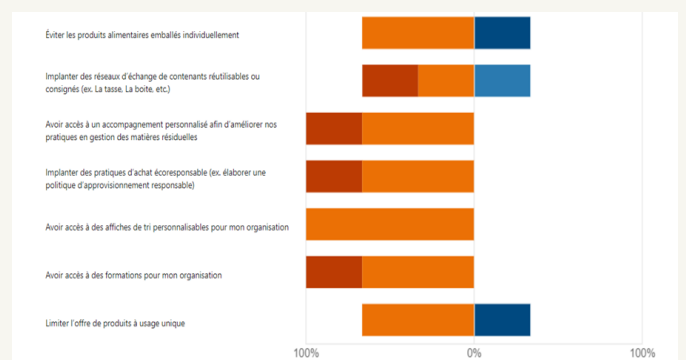
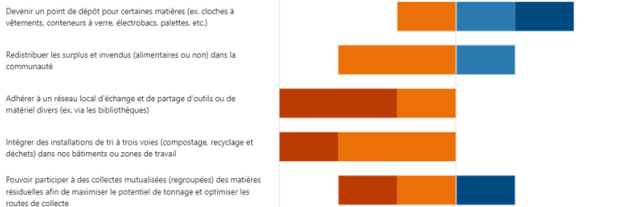
■ Je le fais déjà / Mon organisation le fait déjà ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas intéressé ■ Non applicable à mon organisation



35. Parmi les mesures suivantes, auxquelles aimeriez-vous adhérer, ou lesquelles aimeriez-vous mettre en place dans votre organisation?

[Plus de détails](#)

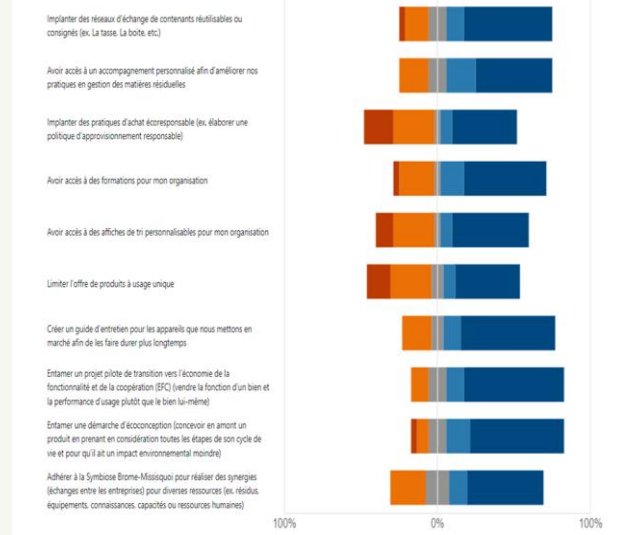
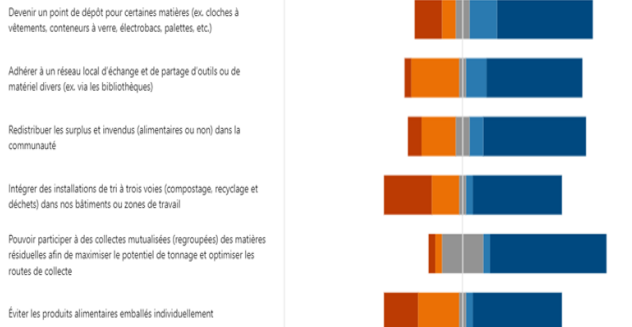
■ Je le fais déjà / Mon organisation le fait déjà ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas intéressé ■ Non applicable à mon organisation



36. Parmi les mesures suivantes, auxquelles aimeriez-vous adhérer, ou lesquelles aimeriez-vous mettre en place dans votre organisation?

[Plus de détails](#)

■ Je le fais déjà / Mon organisation le fait déjà ■ Intéressé ■ Indifférent ■ Pas intéressé ■ Non applicable à mon organisation



37. Adhérez-vous déjà à la collecte des matières organiques (compostage) dans votre organisation?

[Plus de détails](#)

● Oui 31
● Non 18

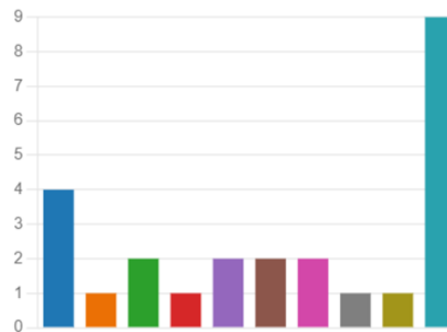


Pour les personnes ayant répondu non à la question précédente, la question suivante était posée.

38. Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas adhéré à la collecte des matières organiques?

[Plus de détails](#)

- Nous n'avions pas encore planifié d'adhérer... 4
- Nous avons adhéré à la collecte des matièr... 1
- Nous manquons d'installations intérieures (... 2
- Nous manquons d'espace pour les installati... 1
- Nous manquons d'informations sur les opti... 2
- Nous manquons de personnel pour mettre ... 2
- Le service de collecte municipale n'est pas ... 2
- Après vérification de nos possibilités, les co... 1
- Nous ne savons pas par quoi commencer, n... 1
- Autre 9



39. Si vous avez cessé de participer à la collecte des matières organiques, pourquoi avez-vous décidé de le faire?

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

7

Réponses

Dernières réponses

Dans l'ensemble, les réponses à cette question variaient entre le fait que les personnes répondantes procédaient déjà elles-mêmes au compostage domestique de leurs matières organiques, que des problématiques d'odeurs et de vermine étaient survenues, ou encore que ce n'était pas applicable à leur organisation.

40. Serait-il important pour vous d'adhérer à la collecte des matières organiques (compostage) dans votre organisation?

[Plus de détails](#)

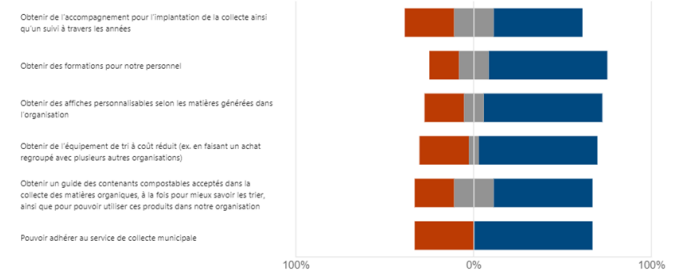
- Oui, important, et mon organisation y parti... 5
- Indifférent, je ne sais pas si mon organisati... 2
- Non, et mon organisation n'y participerait ... 8
- Je préfère ne pas répondre 3



41. Considérant que la collecte de la matière organique sur 100 % du territoire québécois est un objectif provincial pour 2025, à quel point les mesures suivantes pourraient-elles faciliter votre transition vers une telle collecte?

[Plus de détails](#)

Faciliterait beaucoup Faciliterait un peu Aucun impact



42. Maintenant... c'est à vous de jouer!

Et si vous laissiez aller votre imaginaire... À quoi ressemblerait la ville idéale/l'organisation idéale par rapport à sa gestion des matières résiduelles, d'ici 7 ans? Quels résidus n'existeraient plus? Quelles mesures auraient été mises en place? Comment pourrions-nous y arriver? N'hésitez pas, toutes les réponses sont bonnes!

[Plus de détails](#)

[Aperçus](#)

21

Réponses

Dernières réponses

Comme pour les questions #19 et #20 adressées aux citoyens, l'ensemble des réponses à cette question ne seront pas présentées. Voici un résumé des réponses obtenues, lorsque ces dernières étaient applicables au contexte organisationnel :

- Réduire l'utilisation du polystyrène (styromousse) et des produits à usage unique;

- Avoir une offre et une liste des contenants acceptés dans les sites de compostage de la région, pouvant remplacer certains contenants de plastique pour les produits à emporter;
- Encourager le remplissage et un système de consignation;
- Interdire la mise en marché de nouveaux emballages non valorisables;
- Interdire les sacs de plastique de tout gabarit;
- Avoir des points de remplissage d'eau pour éviter les bouteilles de plastique;
- Avoir des points de remplissage pour le liquide lave-glace pour éviter les bouteilles de plastique;
- Mettre en place davantage de synergies (symbioses industrielles) entre les organisations, pour transformer les déchets (ou matériaux en surplus) des uns en matières premières pour d'autres;
- Faciliter l'accès au recyclage pour les organisations au-delà du papier seulement.

43. Y a-t-il d'autres enjeux auxquels fait face votre organisation à l'égard de la gestion des matières résiduelles?

[Plus de détails](#) [Aperçus](#)

23
Réponses

Dernières réponses

Voici un résumé des réponses obtenues à cette question, lorsque ces dernières étaient applicables au contexte organisationnel :

- Manque de temps et de personnel pour gérer adéquatement les matières résiduelles en aval;
- Problèmes de salubrité, d'odeurs, de vermine et de parasites;
- N'ont pas le contrôle sur la qualité des produits, car ils doivent provenir d'un catalogue ciblé;
- Suremballage des produits dans l'approvisionnement;
- Avoir accès à la collecte des matières organiques peut être ardu;
- Utiliser moins de contenants en plastique peut être ardu;
- Continuer l'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) des employés, et surtout accompagner ceux étant réfractaires au changement;
- Avoir des surplus de matériaux;
- Coûts de construction de plus en plus élevés;
- Manque d'expertise et capacités limitées.

44. Comment pourrions-nous vous aider à faire face à ces enjeux?

[Plus de détails](#)

 Aperçus

19

Réponses

Dernières réponses

Voici un résumé des réponses obtenues à cette question, lorsque ces dernières étaient applicables au contexte organisationnel :

- Offrir de la formation, de l'accompagnement, un soutien, de l'éducation et de l'information à l'égard de la GMR appliquée aux différents secteurs (ex. : comment réduire l'empreinte médicale, comment réduire le recours au plastique, etc.);
- Mettre en place des lois et réglementations pour faire changer les choses;
- Faire un arrimage avec des artistes intéressés aux matériaux en surplus;
- Discuter avec les différentes parties prenantes (ex. : centres de services scolaire, différents paliers de gouvernement, etc.) pour faire changer les choses.

2.4 ATELIER MULTISECTORIEL - 2022

Le 1^{er} décembre 2022, un atelier multisectoriel a eu lieu afin de ressortir les actions prioritaires en GMR par secteur.



Environ 60 participants
5 thématiques/secteurs

Citoyens

Entreprises

Construction, rénovation et
démolition (CRD)

Institutions

Organismes

Information, sensibilisation et
éducation (ISÉ)



Réalisons
BROME-MISSISQUOI



La MRC Brome-Missisquoi vous invite au

GRAND RENDEZ-VOUS DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Créons un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) à notre image!

Objectif de la rencontre

Échanger et identifier des moyens d'améliorer la gestion des matières résiduelles sur le territoire de Brome-Missisquoi (en sous-groupes en réunissant les acteurs du milieu).

Contenu de la rencontre

- Survol du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) en cours d'élaboration;
- Atelier thématique en sous-groupes intersectoriels pour identifier des moyens de mettre en œuvre le PGMR.

Le jeudi 1^{er} décembre 2022

9 h à 12 h

Lieu

Espace Diffusion à Cowansville

Date limite d'inscription

Le 25 novembre 2022 via le formulaire Google Forms du présent courriel.

> | Confirmez votre présence



Rapport

Atelier de consultation
intersectoriel sur le
Plan de gestion des
matières résiduelles
(PGMR) 2023-2030



1^{er} décembre 2022



TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	225
1. Atelier #1 Brise-glace	225
2. Atelier #2 Discussion par thématique	226
2.1 Synthèse de l'atelier #2, Discussion par thématique.....	226
3. Atelier #3 Information, sensibilisation, éducation (ISÉ)	228
3.1 Synthèse de l'atelier #3, Discussion sur l'ISÉ.....	228
4. Choix des Coup de cœur par les personnes participantes.....	230
ANNEXE 1 - Photos de l'atelier 2 (Vision 2030)	232
ANNEXE 2 - Photos de l'atelier 2, partie 2 (Actions et votes)	233
ANNEXE 3 - Photos de l'atelier #3 ISÉ	234

Mise en contexte

L'atelier intersectoriel portant sur le projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2029 de la MRC de Brome-Missisquoi a eu lieu de 9 h à midi le 1er décembre 2022 à Espace diffusion, à Cowansville. Plus de 60 personnes ont participé à cet atelier de travail collaboratif. Celles-ci étaient regroupées selon les secteurs d'activités, enjeux et thématiques suivants :

Table 1 : CRD (tri, réemploi)

Table 2 : CRD (tri, réemploi)

Table 3 : Institutions (collaborations régionales, volet éducatif/insertion)

Table 4 : Citoyens (mobilisation, collaboration municipale/régionale)

Table 5 : Citoyens (mobilisation, collaboration municipale/régionale)

Table 6 : Entreprises (économie circulaire, services/infrastructure)

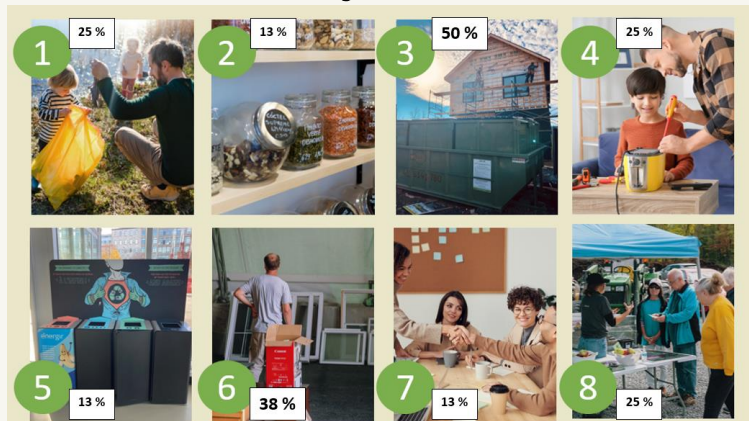
Table 7 : Entreprises (économie circulaire, matières organiques, plastiques agricoles), provenant de secteurs multiples (tourisme, économie, environnement, organisations sociales et culturelles, entreprises, institutions, collaborateurs, etc.).

Table 8 : Organismes (meubles, gaspillage alimentaire, textile)

1. Atelier #1 Brise-glace

La première activité visait à ouvrir la discussion en présentant d'abord 8 images, que les personnes présentes ont été invitées à jauger pour choisir les 2 représentant le mieux l'idéal de la gestion des matières résiduelles dans la MRC. Les 8 images présentées et les résultats du vote figurent à la page suivante.

Images de l'activité brise-glace et résultats du vote



2. Atelier #2 Discussion par thématique



Cet atelier faisait suite à la présentation par l'équipe de la MRC et du CLD portant sur la gestion environnementale, la gouvernance et le Comité GMR à la MRC, les services et acteurs sur le territoire, la présentation d'un bref bilan des actions du PGMR 2016-2022 et finalement, du processus de révision en cours, des objectifs et des lignes directrices pour y parvenir.

La discussion par thématique à laquelle les personnes participant à l'atelier ont ensuite été conviées était séparée en deux blocs. Voici la question et les consignes pour la première période de discussion de 15 minutes :

Imaginons que nous sommes en 2030...
Quels sont les éléments clés de la GMR dans votre secteur qui ont mené à la réalisation de ces images?

- 1) En vous inspirant des 2 images choisies dans l'activité brise-glace, utilisez les Post-it pour indiquer les éléments clés liés à la GMR dans votre secteur;
- 2) Idéalement, mettre une idée écrite par Post -it, en écrivant de manière lisible et en majuscule.

N'essayez pas de formuler un énoncé,
seulement les éléments clés suffiront
Vous pouvez vous inspirer des images choisies
Garder en tête les principaux enjeux présentés par Jade





Un autre bloc de discussion d'environ 25 minutes suivait, demandant aux personnes présentes d'aller un peu plus loin dans leurs réflexions grâce à la question suivante :

Quelles actions votre secteur peut-il poser pour atteindre cette vision?

- 1) Répondez à la question en fonction de l'axe d'intervention assignée à votre table et en vous inspirant de la fiche présentant les orientations du PGMR;
- 2) Disposez les pistes de solution sur le canevas avec les trois colonnes : Faire / Arrêter de faire / Changer.

Désignez une ou un porte parole qui présentera brièvement les 2 ou 3 éléments prioritaires lors de la synthèse



2.1 Synthèse de l'atelier #2, Discussion par thématique

L'ensemble des éléments de discussion ont été notés sur des canevas; un portant de manière générale sur la Vision 2030 et un autre se concentrant sur des actions à faire — arrêter de faire — changer pour atteindre cette vision, le tout abordé selon l'axe d'intervention assignée à chacune des tables (voir les annexes 1 et 2 pour les photos). Après les deux périodes de discussion, une personne

représentant chaque table est venue présenter les 2 ou 3 actions prioritaires déterminées, en les marquant à l'aide d'un autocollant doré. Le tableau suivant les présente :

Synthèse atelier #2 Discussion par thématique

Axe d'intervention	Faire	Arrêter de faire	Changer
CRD	<ul style="list-style-type: none"> Engagement politique (législatif) et financement, notamment pour des centres de réemploi. Imposer le tri à la source sur les chantiers, par une réglementation adéquate et en incluant des exigences dans les appels d'offres. Mettre les bons coups de l'avant, avec des exemples de réalisations réussies (c'est une façon d'éduquer, de convaincre, et il importe de privilégier la simplicité). 	<ul style="list-style-type: none"> Enfouir le gypse. Il est possible de le recycler, il faut le détourner dans une filière adéquate pour éviter les contaminations des autres matériaux ET le recycler efficacement. 	<ul style="list-style-type: none"> Passer à l'action de manière exemplaire – tirer de la fierté d'une meilleure et plus importante valorisation.
Institutions	<ul style="list-style-type: none"> Souligner les succès de tri à la source des institutions, reconnaître les meilleurs, peut-être par une certification. 		<ul style="list-style-type: none"> Adapter la collecte aux réalités des institutions.
Citoyens	<ul style="list-style-type: none"> Offrir un service (ou une plateforme) de transport partagé pour faciliter l'acheminement des matières résiduelles aux écocentres. Mettre en place un mécanisme de suivi et contrôle en GMR (inspecteur, peser les matières et facturer à l'utilisation). 	<ul style="list-style-type: none"> Collecte pêle-mêle (faire le tri à la source). 	<ul style="list-style-type: none"> Délivrer des permis pour les CRD, changer les coûts d'enfouissement.
Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Instaurer une responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les CRD. Faire des liens entre les ICI – plateforme de partage, symbioses industrielles, réemploi, services regroupés, à proximité, etc. pour dégager des options de GMR. Une standardisation des produits (types de matières, numéros de plastiques, couleurs), simplifier les designs. 	<ul style="list-style-type: none"> Travailler en silo. 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la chaîne des matières, la collaboration, c'est la base du problème.

Axe d'intervention	Faire	Arrêter de faire	Changer
Organismes	<ul style="list-style-type: none"> Lier les besoins « donner » (gérer les matières) et « recevoir » — Site transactionnel gratuit (exemple page Facebook Veux-tu ça). Partenariat organismes et espace de réemploi ou ressourcerie. Sensibiliser à la bonne gestion, notamment des CRD. 		


3. Atelier #3 Information, sensibilisation, éducation (ISÉ)

Le dernier atelier portait spécifiquement sur les actions d'ISÉ. Il faisait suite à une présentation des éléments et des actions d'ISÉ actuellement en place sur le territoire de la MRC et demandait aux personnes présentes :

Quelles actions d'ISÉ la MRC devrait-elle mettre de l'avant pour optimiser la GMR sur son territoire?

- Répondez à la question en fonction de l'axe d'intervention assignée à votre table ;
- Disposez les pistes de solution sur le canevas avec les trois colonnes : Faire / Arrêter de faire / Changer.

Osez rêver et n'hésitez pas à être créatives et créatifs.... !
 Désignez un porte-parole qui présentera brièvement les 2 ou 3 éléments prioritaires lors de la synthèse



Une période de discussion de 25 minutes incluant une priorisation de 2 ou 3 éléments a fait suite à l'énoncé de ces consignes.

3.1 Synthèse de l'atelier #3, Discussion sur l'ISÉ

Selon la même formule que l'atelier 2, l'ensemble des éléments de discussion ont été notés par les participant.e.s sur des canevas permettant de classer les actions selon qu'elle soient à faire, arrêter de faire ou changer/ajouter par la MRC pour que la GMR soit optimisée sur son territoire (voir l'annexe 3 pour les photos de cet atelier). Les éléments sélectionnés et présentés par les porte-paroles figurent à la page suivante.

Synthèse atelier #3 sur l'ISÉ

Axe d'intervention	Faire	Arrêter de faire	Changer/ajouter
CRD	<ul style="list-style-type: none"> • Site web facilement accessible (genre Ça va où), avec une option spécifique aux ICI. • Incitation (pochette ou trousse) jointe à la demande de permis de construction ou rénovation. • Agents de sensibilisation sur les chantiers, pour susciter la fierté, cumuler les gestes, faire valoir le potentiel d'une certaine image de marque. • Ces actions rendues possibles grâce à la mise en commun des ressources MRC et municipalités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser de matériaux non recyclables. • Publicité dans les journaux, prioriser plutôt la communication au niveau municipal, avec les permis. 	
Institutions			<ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les écoles du milieu pour trouver les bonnes pratiques et les standardiser (ex. : types de bacs et icônes), collaborer avec les universités. • Simplifier, standardiser, vulgariser (matières et pratiques pour les 3 voies).
Citoyens	<ul style="list-style-type: none"> • Indications visuelles sur les bacs de recyclage (autocollants), envoyées aux ménages annuellement. • Mesurer/peser les quantités collectées. 		<ul style="list-style-type: none"> • Simplifier, synthétiser et centraliser l'information. • Modifier le message : recycler ne suffit pas, il faut prioriser les matières réutilisables. • Distribuer des avis d'infraction.
Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Ressource de type « Ça va où » pour les ICI et en faire la promotion. • Bilans de performance visibles à tous et partout, pour voir nos objectifs communs (ex. : sur les panneaux lumineux). • Utiliser le bulletin municipal pour communiquer sur les actions ou résultats. • Les porte-parole de la MRC et du CLD sont des figures de confiance, continuer de les mettre de l'avant. • Les gens veulent le compte-rendu de cet atelier ! 		<ul style="list-style-type: none"> • Mettre les ressources en commun pour faire des liens (Bulletins municipaux, Chambre de commerce, CLD, Symbioses et synergies).

Axe d'intervention	Faire	Arrêter de faire	Changer/ajouter
Organismes	<ul style="list-style-type: none"> • Visites et projets scolaires à la Régie. • Peut-être un cours de base à l'école. • Journée porte ouverte pour les organismes, quand le centre est en opération. 		

4. Choix des Coups de cœur par les personnes participantes

Les personnes ayant pris part à l'atelier se sont vu remettre un autocollant en forme de cœur pour leur permettre d'identifier, à la fin de l'activité, l'élément qui est, de leur point de vue, le plus important ou intéressant ayant été abordé dans les divers ateliers.

Environ 44 cœurs, clairement positionnés sur un élément ou en énonçant un, ont pu être compilés et classés. De ce nombre, 3 messages constituaient spécifiquement des remerciements et des félicitations pour l'ensemble de l'activité. Les choix coups de cœur d'actions, de thématiques ou d'éléments de vision ont été regroupés afin de dégager les grandes tendances présentées à la suite, en ordre décroissant du nombre de mentions.

Plus de 7 mentions :

- Éducation, sensibilisation, faite régulièrement, de manière simple, vulgarisée, adaptée et standardisée.

5 mentions :

- Réduction à la source; utiliser des contenants durables, réemploi (diminuer les besoins de gestion des matières résiduelles).

4 mentions :

- Campagnes d'ISÉ spécifique aux enfants/jeunes.

3 mentions :

- Communication centralisée sur les services et ressources du territoire, ex. : application Ça va où.
- Mesurer et diffuser les poids collectés par résidence.
- Visites éducatives régulières (porte ouverte) pour tous les publics (écoles, citoyens, nouveaux arrivants, etc.).
- Tri à la source, plutôt que pêle-mêle.
- ICI –mutualisation ou centre de tri spécifique, plateforme de mise en commun.
- Collaboration et concertation de tous les acteurs (citoyens, ICI, MRC, CLD, CDC, etc.).

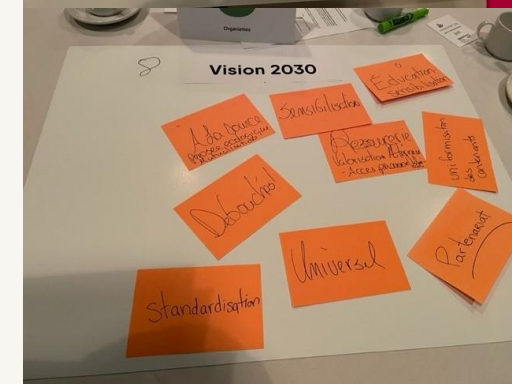
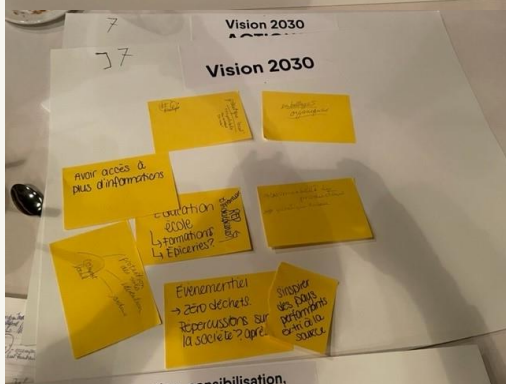
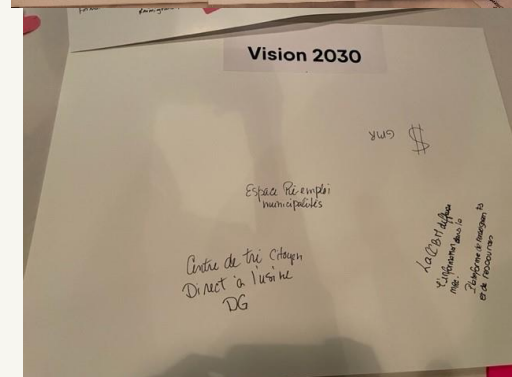
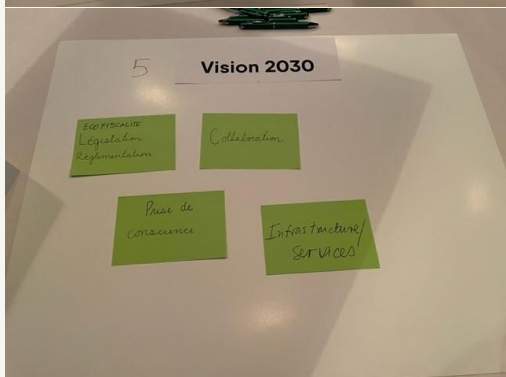
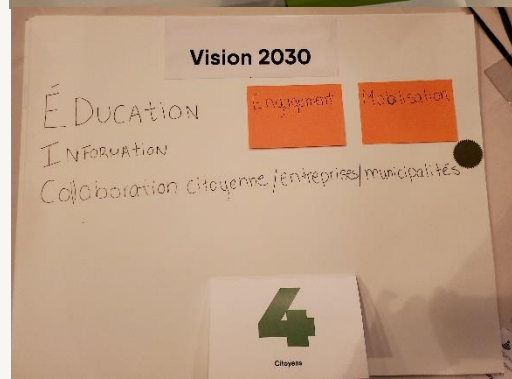
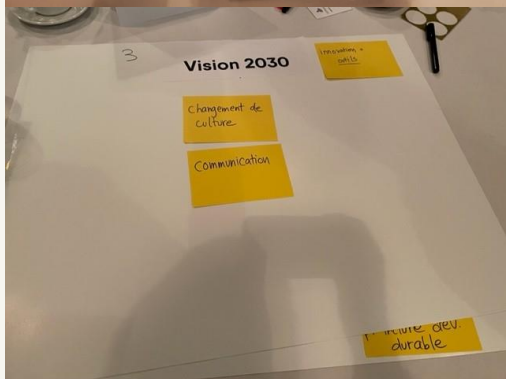
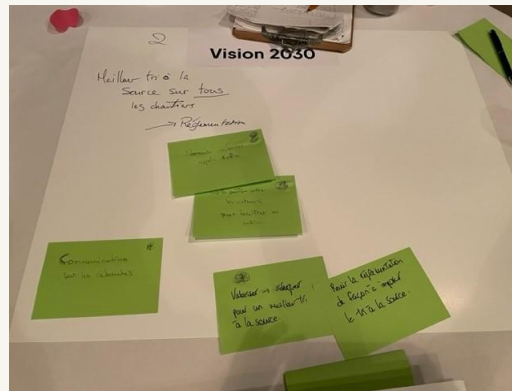
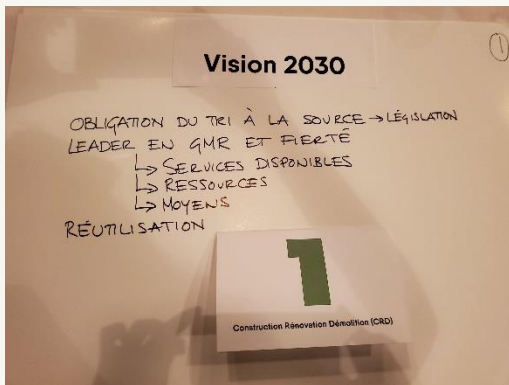
2 mentions :

- Communication sur les objectifs, résultats, bons coups collectifs, par secteurs, matières, etc.
- Faire de l'accompagnement, des bilans individuels.

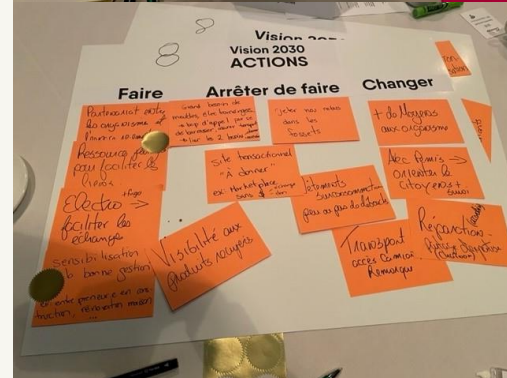
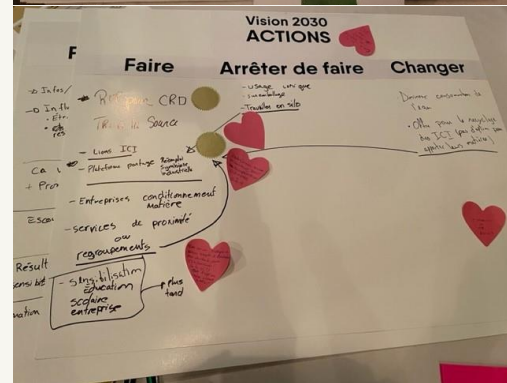
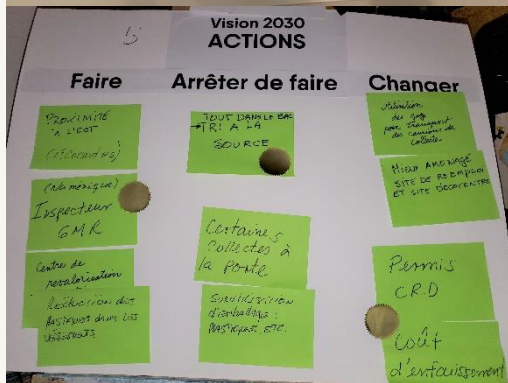
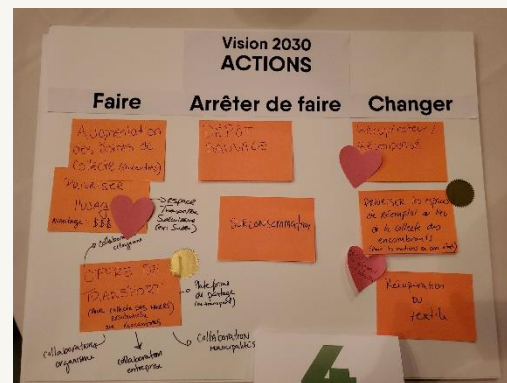
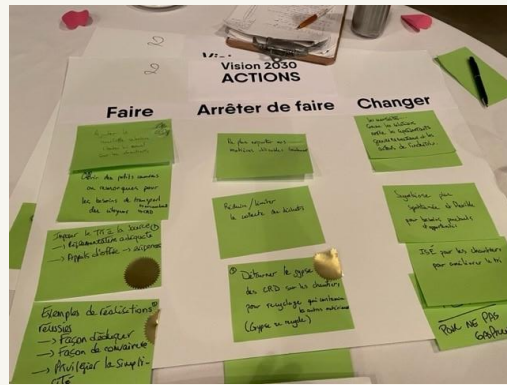
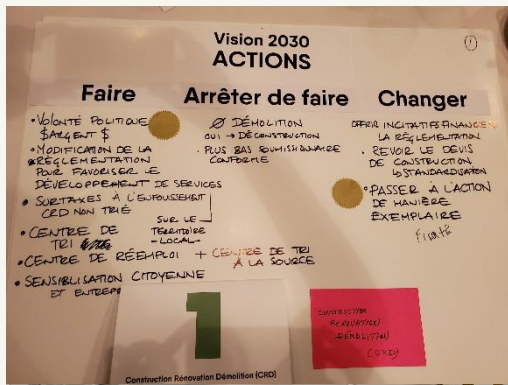
Mentions uniques :

- Volonté politique à agir (tous les paliers).
- Miser sur la fierté.
- Internaliser les coûts environnementaux.
- Prioriser le réemploi.
- Récompenser les récupérateurs.
- Réglementer les CRD (obligations de tri, de gestion, etc.)
- Parler de cet atelier, en diffuser les retombées, les résultats.

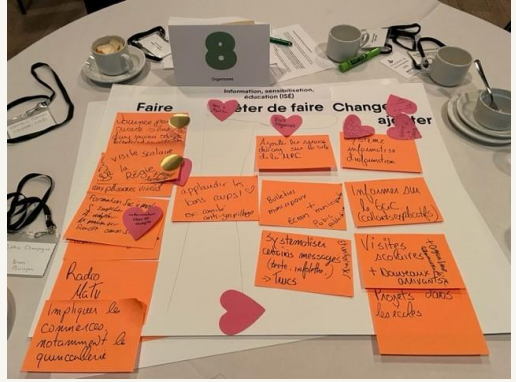
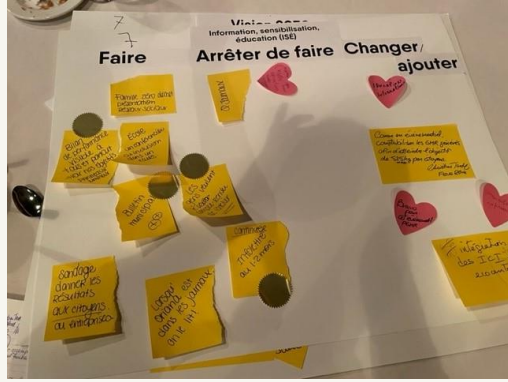
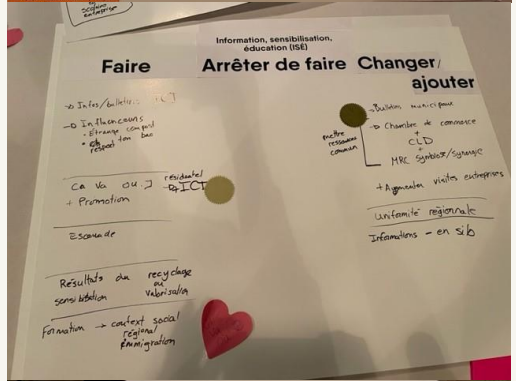
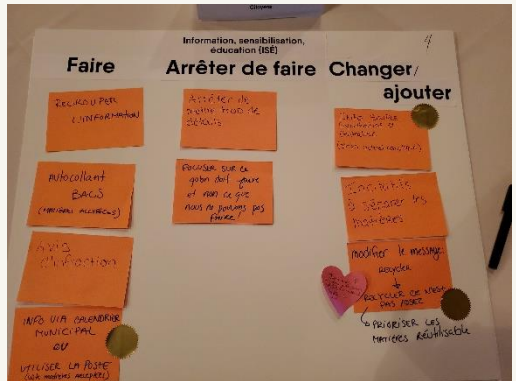
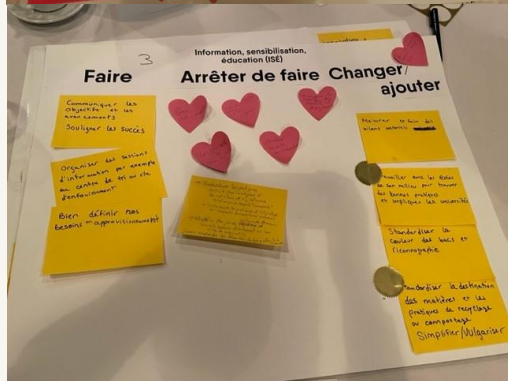
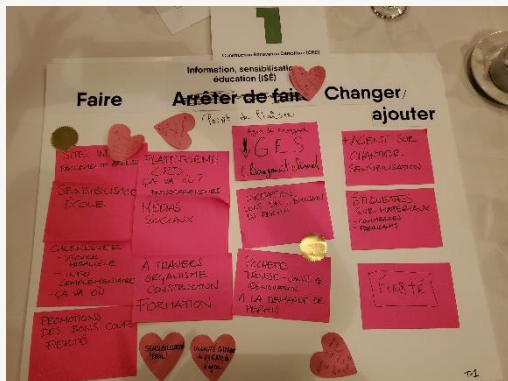
ANNEXE 1 - Photos de l'atelier 2 (Vision 2030)



ANNEXE 2 - Photos de l'atelier 2, partie 2 (Actions et votes)



ANNEXE 3 - Photos de l'atelier #3 ISÉ



ANNEXE 1 - COPIE DE L'AVIS PUBLIC ET DU SOMMAIRE DU PROJET DE PGMR PUBLIÉ

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LA TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE EN LIEN AVEC LA RÉVISION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, conformément aux articles 53.13 et suivants de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, RLRQ, c. Q-2, qu'une assemblée publique en lien avec l'élaboration du projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé de la MRC de Brome-Missisquoi se tiendra le lundi 5 décembre 2022, au 749, rue Principale à Cowansville, dans la salle Arthur-Fauteux, à compter de 19 h 00.

Au cours de l'assemblée publique, la MRC s'assure que les explications nécessaires à la compréhension du projet de plan sont fournies. Elle entend également les personnes, groupes ou organismes qui désirent s'exprimer.

À l'issue de cette assemblée publique, la MRC dressera un rapport des observations recueillies auprès du public et des modalités de la consultation publique. Ce rapport est rendu accessible au public dès sa transmission au conseil de la MRC.

Un sommaire du projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé est déposé en annexe au présent avis public pour en faire partie intégrante.

Le projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé peut être consulté au bureau de chaque municipalité locale visée par le plan, ainsi qu'au bureau de la MRC, situé au 749, rue Principale, à Cowansville, et ce, durant les heures d'ouverture. Aux fins des présentes, les municipalités locales visées par le plan sont l'ensemble des municipalités locales de la MRC de Brome-Missisquoi. Le plan peut également être consulté sur le site Internet Realisonsbm.com de la MRC.

DONNÉ à COWANSVILLE ce vingtième (20^e) jour d'octobre de l'année DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022).

Le greffier,



**PROJET DE
PLAN DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
(PGMR)
DE LA MRC BROME-MISSISQUOI
2023-2030**

RÉSUMÉ

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE.....	2
PORTRAIT DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI.....	3
ÉTAT ACTUEL DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE.	8
DIAGNOSTIC RÉGIONAL 2016-2020.....	18
PLAN D'ACTION 2023-2030.....	23

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE

La *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)* indique que toutes les MRC doivent élaborer et maintenir en vigueur un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Essentiellement, un PGMR a pour fonction de dresser un portrait régional de la gestion des matières résiduelles, d'établir les orientations et les objectifs poursuivis par la MRC, en plus des moyens et des actions à mettre en œuvre pour y parvenir. L'ensemble des générateurs doit d'ailleurs être couvert par le PGMR, soit le secteur résidentiel, le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI) ainsi que le secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD).

À la MRC de Brome-Missisquoi, le premier PGMR a été adopté en 2003 et le deuxième en 2016. Ce troisième PGMR est le résultat d'un important exercice de révision de la deuxième version. Avec la modification de la LQE concernant les PGMR, celui-ci sera en vigueur pendant sept ans, plutôt que cinq pour les précédents. Le PGMR doit contribuer à l'atteinte des objectifs et des orientations gouvernementaux, déclarés dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* ainsi que son plan d'action.

Les principaux enjeux de la politique sont les suivants :

Objectif fondamental → réduire la quantité de déchets enfouis et éliminer seulement le résidu ultime

Enjeux majeurs de la politique

- Mettre un terme au gaspillage des ressources
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles (GMR)

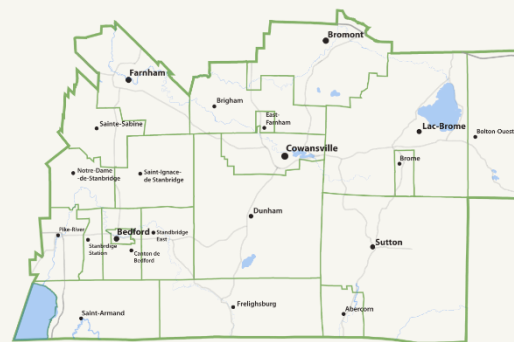
Le PGMR doit aussi contribuer à la réalisation des objectifs quantitatifs du Plan d'action 2019-2024 identifiés par le gouvernement, c'est-à-dire :

Objectifs quantitatifs

- Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant, soit une réduction de 175 kg par habitant comparativement aux objectifs de 2016-2020;
- Recycler 75 % du papier, carton, plastique, verre et métal;
- Recycler 60 % des matières organiques;
- Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition.

1

PORTRAIT DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI



21
municipalités

À mi-chemin entre
Montréal et
Sherbrooke

1 679 km²
de superficie

Région
administrative :
l'Estrie

6
pôles économiques

Caractérisée par
beaucoup de nature
et de villégiature

Forte présence
d'agriculture

64 786
citoyens en 2021

MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI



Milieu rural

Abercorn

Bolton-Ouest

Brome

Bedford (Canton)

East Farnham

Frelighsburg

*Notre-Dame-de-
Stanbridge*

Saint-Armand

*Saint-Ignace-de-
Stanbridge*

Pike River

Sainte-Sabine

Stanbridge East

Stanbridge Station

Milieu semi-urbain

Brigham

Dunham

Milieu urbain

Bedford (Ville)

Bromont

Cowansville

Farnham

Lac-Brome

Sutton



PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

En 2021

64 786 habitants



Cowansville - 15 234 habitants

Bromont - 11 357 habitants

Farnham - 10 149 habitants

55 % de la population de la MRC est âgée de 45 ans et plus.

Croissance de la population notable

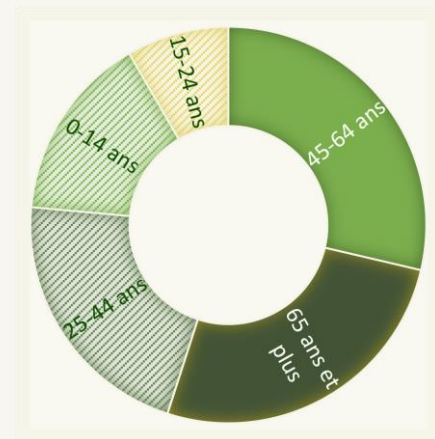
Augmentation de près de 10 % de la population en 5 ans (2016-2021)

Municipalité ayant atteint une plus forte croissance entre 2016 et 2021 : Bromont, avec une variation d'un peu plus de 20 %.



Phénomène de villégiature important contribuant à l'augmentation de la population temporairement à certains moments de l'année

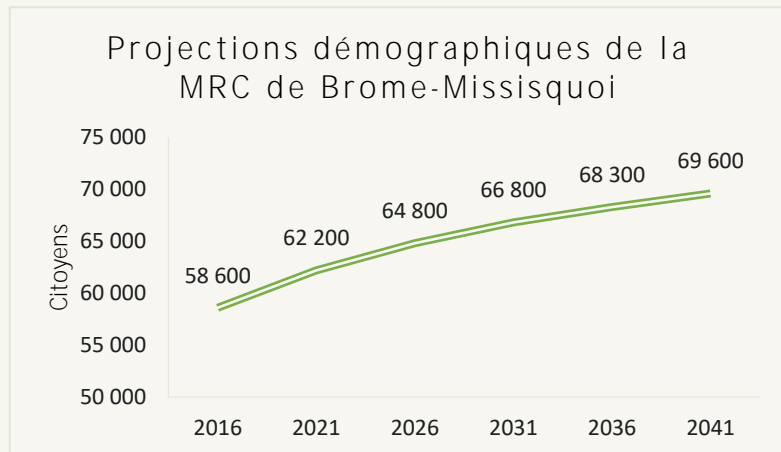
Principalement concentré dans les municipalités de l'est de la MRC qui ont des attraits estivaux et hivernaux (lacs et montagnes).



Projections démographiques



Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), il est estimé que la MRC de Brome-Missisquoi connaîtra une croissance de près de 20 % de sa population entre 2016 et 2041. En 2019, l'ISQ prévoyait qu'en 2021, la population de Brome-Missisquoi s'élèverait à 62 200 habitants. Or, en 2021, la population actuelle s'élève à 64 786 habitants. De ce fait, la MRC devance les projections et atteint presque celles de 2026.



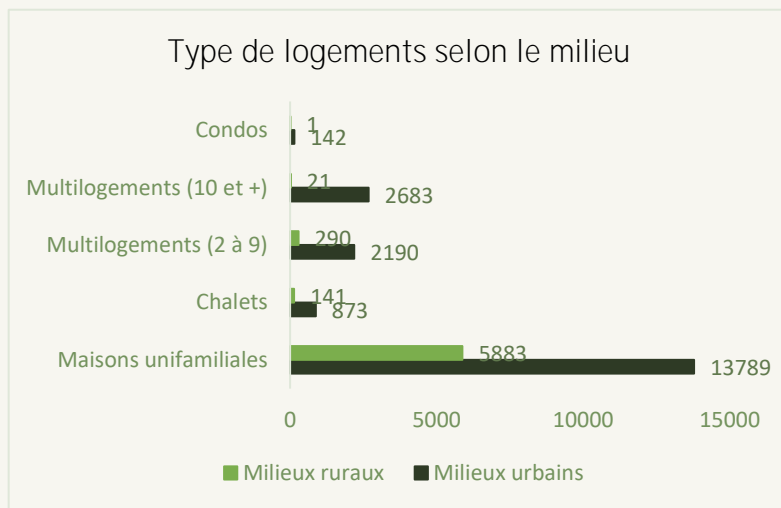
Occupation du territoire et densité



75 % des logements disponibles s'avèrent à être des résidences unifamiliales.



1014 chalets sont présents sur le territoire.



PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE



6 Pôles économiques situés à Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham, Lac-Brome et Sutton.



Créneaux d'excellence dans le secteur industriel concernant la microélectronique, l'exploitation du calcaire de première qualité, la transformation agroalimentaire spécialisée, les plastiques et nouveaux matériaux, ainsi que les technologies de pointe.

Langues officielles



Portrait des langues connues pour la région de Brome-Missisquoi

Langue	Français seulement	Anglais seulement	Français-anglais	Ni français ni anglais
Nombre de citoyens	24 725	3 860	34 895	85
Taux (%)	38,90	6,07	54,90	0,13

Revenu d'emploi moyen



Revenu d'emploi moyen de 51 458 \$ en 2020

Augmentation de 15,75 % comparativement à 2015

Tourisme et bioalimentaire



Brome-Missisquoi est une région touristique de premier plan, spécialement pour ses activités de plein air et agrotouristiques.

En 2019, c'est plus d'un million de visiteurs âgés de 18 ans ou plus qui ont visité la MRC de Brome-Missisquoi. 51 % des visiteurs viennent séjourner dans la région pour les vacances ou les loisirs.



725

fermes
enregistrées

La région est le berceau de la viticulture québécoise et le plus ancien terroir viticole du Québec.

2

ÉTAT ACTUEL DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE



Plusieurs acteurs de la GMR œuvrent sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi. De nombreuses entreprises participent à réduire la quantité de matières résiduelles produites sur le territoire en proposant des lieux de réemploi, de réparation, de recyclage et en faisant de la réduction à la source.

Les 21 municipalités de la MRC possèdent les compétences concernant :

- ❖ La collecte des ordures
- ❖ La collecte des matières recyclables
- ❖ La collecte des matières organiques
- ❖ La collecte des encombrants



Du côté de la MRC, elle possède les compétences partagées avec les municipalités concernant :

- ❖ L'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ)
- ❖ Le réseau d'écocentres

Le Centre local de développement (CLD) de Brome-Missisquoi, un organisme à but non lucratif, participe à sensibiliser les entreprises quant à leur gestion des matières résiduelles. La Table des entreprises en développement durable (TEDD) de Brome-Missisquoi a grandement initié l'économie circulaire sur le territoire, au moyen de la Symbiose Brome-Missisquoi, existant depuis 2014.

De façon non exhaustive, voici plusieurs partenaires qui contribuent à la gestion des matières résiduelles du territoire.

- ❖ Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi (RIGMRBM) (Cowansville)

La Régie a été créée en 1988 et quatre municipalités en sont copropriétaires : Bedford, Cowansville, Dunham et Farnham.

Services offerts :



Lieu d'enfouissement technique (LET)

Traite 75 000 tonnes métriques de déchets par an, majoritairement en provenance de la MRC de Brome-Missisquoi, ainsi que de certaines MRC avoisinantes comme La Haute-Yamaska, Rouville, Haut-Richelieu et Memphrémagog

Installations conformes et à jour.
Valorisation du biogaz à venir en 2023.



Plateforme de compostage à aire ouverte en andins
Reçoit 18 **230** tonnes par année de matières organiques



Production de 8 **600** tonnes de compost mature annuellement –
redonné gratuitement aux citoyens



Écocentre régional

Ouvert 6 jours par semaine toute l'année



Plateforme de concassage d'agrégats

❖ Enviro Connexions (Granby) – anciennement Sani-Éco (2021)



Centre de tri des matières recyclables

Plusieurs autres acteurs œuvrent dans le transport, la réduction à la source, la réparation, la récupération (point de dépôts), le conditionnement et le recyclage des matières.



Transporteurs



Magasins en vrac



Magasins de réemploi



Centres d'actions bénévoles (CAB) et organismes à but non lucratif

Certains ont des magasins de réemploi et d'autres luttent contre le gaspillage alimentaire



Comités verts citoyens



Recycleurs, conditionneurs et transformateurs

Quelques projets d'infrastructures d'envergure reliés à la gestion des matières résiduelles sont aussi discutés présentement, comme des usines de biométhanisation, ainsi que des centres de tri de matériaux de CRD.

SERVICES OFFERTS À LA POPULATION EN 2021

Services municipaux de collectes



Collecte des ordures ménagères



Collecte des matières recyclables



Collecte des matières organiques (depuis 2018)

Services municipaux de collectes complémentaires (variant selon les municipalités)



Collecte d'encombrants



Collecte de feuilles mortes et résidus verts



Collecte de branches



Collecte de sapins

Écocentres sur le territoire de la MRC



Écocentre régional situé à Cowansville
Ouvert toute l'année
6 jours par semaine
Nouveau en 2022 : espace de réemploi



Écocentre local situé à Bedford
Ouvert 8 fois par année
d'avril à novembre

Points de dépôts



Conteneurs de verre

16 conteneurs
10 municipalités



Plastiques agricoles

3 points de dépôts
3 municipalités



Tubulures acéricoles

1 point de dépôt
Écocentre régional

DESTINATION DES MATIÈRES RÉCUPÉRÉES

De façon générale, les matières récupérées en bordure de rue sont acheminées à ces endroits.

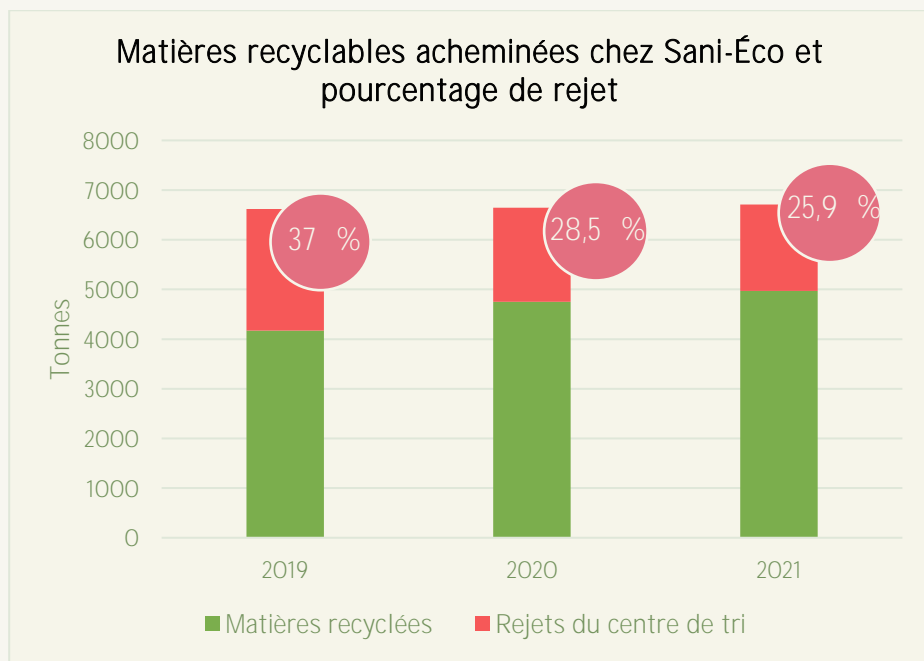
Certaines nuances sont possibles, par exemple pour les résidus verts. Dans le cas des collectes privées, la destination finale des matières n'est pas connue.





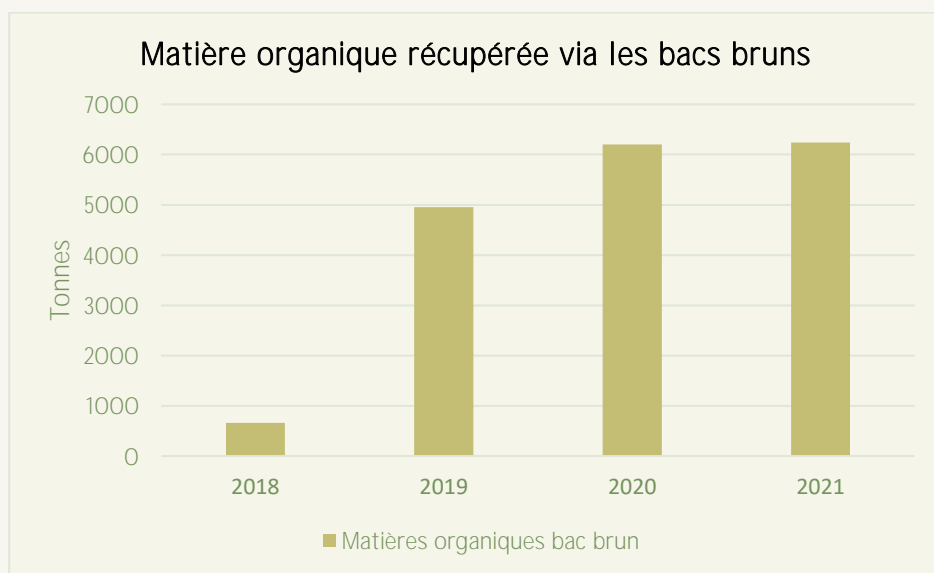
QUELQUES DONNÉES SUR LE TERRITOIRE

Matières recyclables générées et acheminées chez Sani-Éco et 2M Ressources



Matières compostables générées et acheminées à la RIGMRBM

Collectes des résidus verts non incluses



6708 tonnes

de matières recyclables en 2021

Sani-Éco



679 tonnes

de verre dans les conteneurs en 2021

2M Ressources

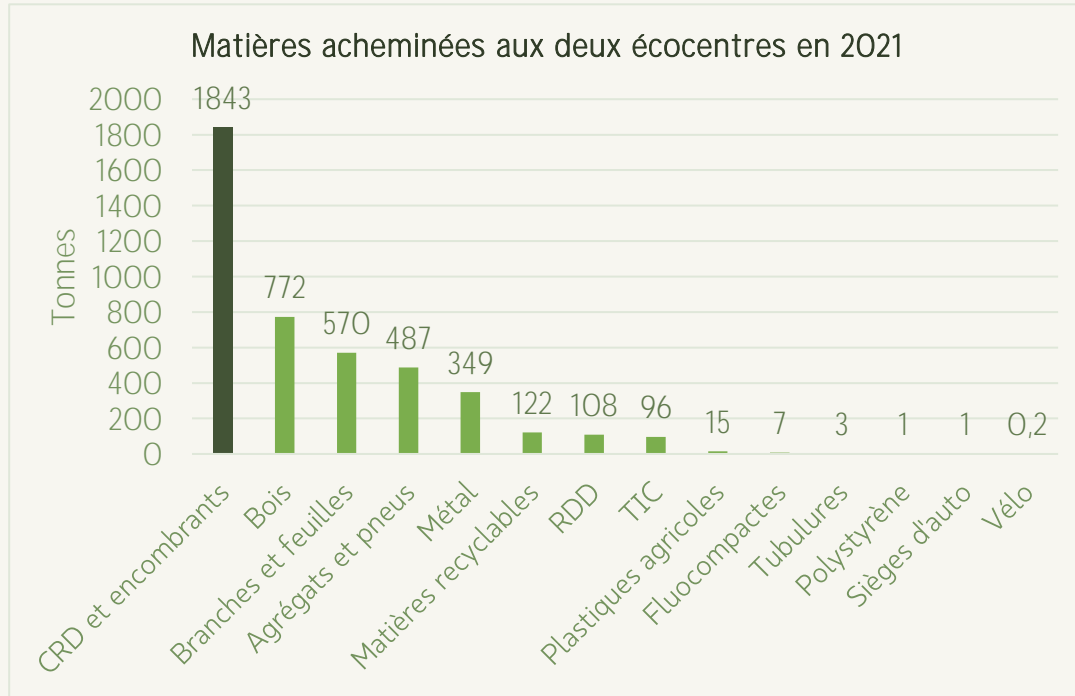


6241 tonnes

de matières compostables en 2021

RIGMRBM

Matières récupérées aux écocentres et achalandage



4373 tonnes
de matières acheminées aux écocentres en 2021

29 183 visites
des deux écocentres en 2021

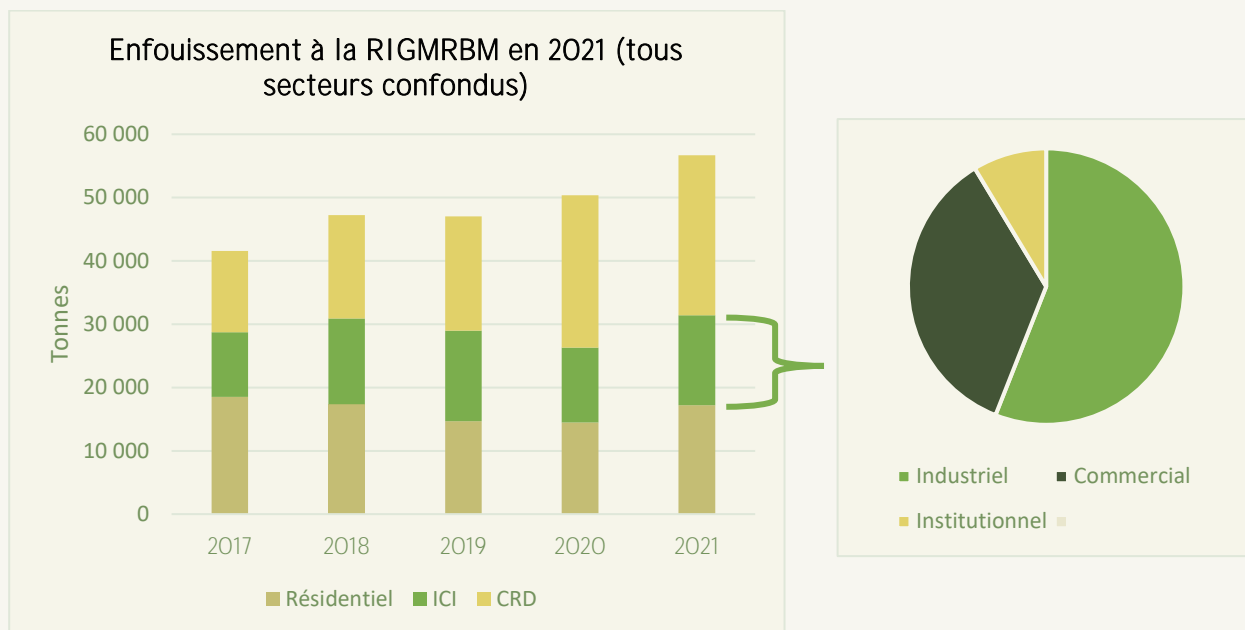
41,8 tonnes de plastiques agricoles en 2021

Symbiose Brome-Missisquoi – bilan 2021

- ❖ Plus de 500 synergies réalisées
- ❖ Mise en valeur de plus de 7000 tonnes métriques de matières résiduelles
- ❖ Gains économiques de plus de 600 000 \$
- ❖ Plus de 1700 tonnes de GES évitées soit plus de 390 voitures retirées de la route

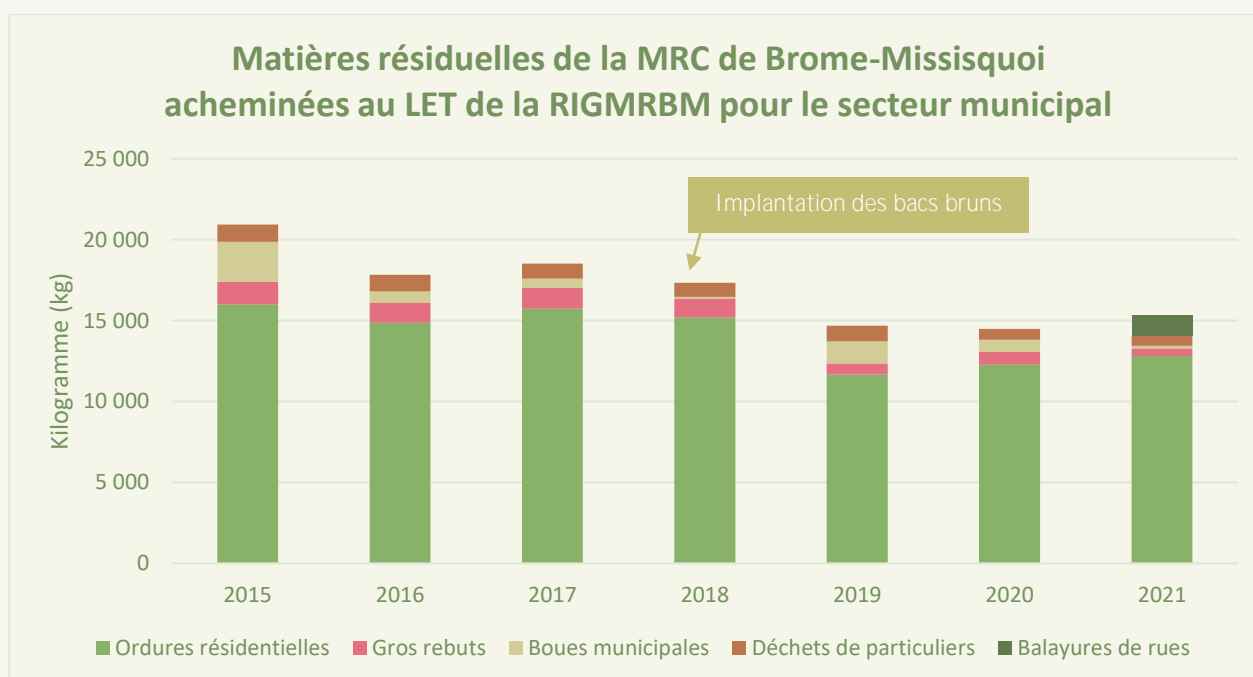


Ordures générées et acheminées à la RIGMRBM



*À NOTER : certains ICI et CRD acheminent leurs matières hors de la MRC

*Les CRD et encombrants des écocentres sont aussi considérés dans l'enfouissement résidentiel dans ce graphique pour 2020 et 2021

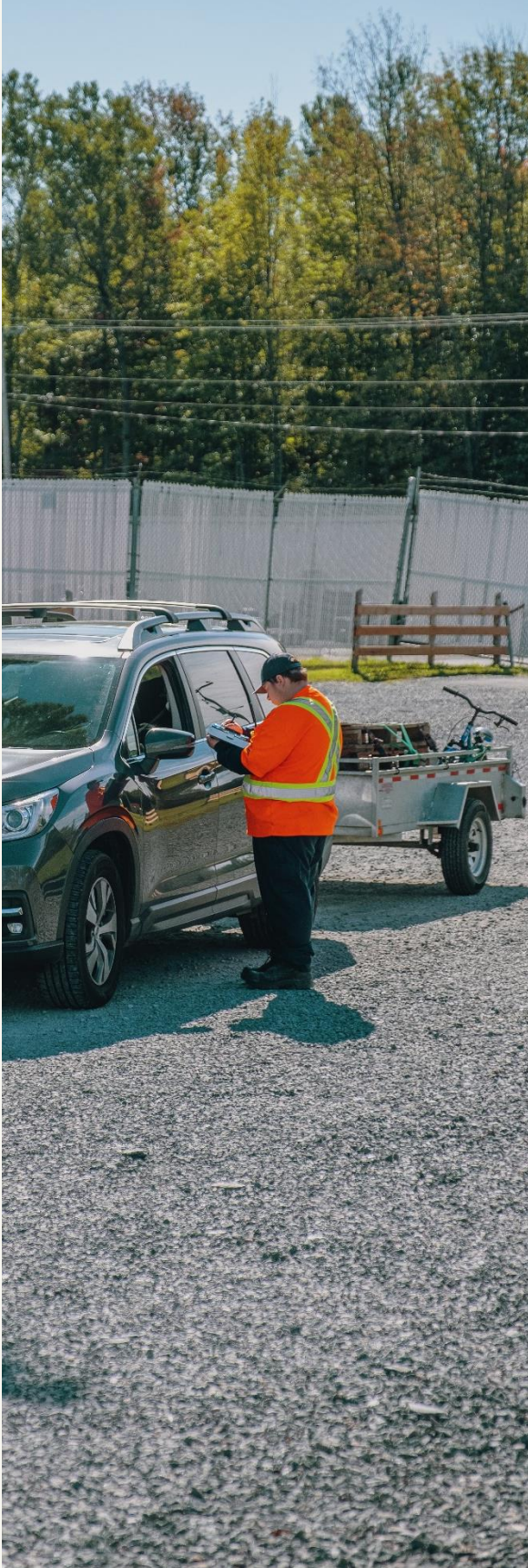


*En 2021, ajout d'une nouvelle catégorie distincte : balayures de rues

*Les CRD et encombrants des écocentres ne sont pas considérés dans ce graphique

3

DIAGNOSTIC RÉGIONAL




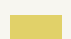

BILAN DU PGMR 2016-2020

La deuxième mouture du PGMR de la MRC a été adoptée en 2016 et visait une période de cinq ans se terminant en 2020. Plusieurs enjeux avaient été ciblés et de nombreuses mesures avaient été mises de l'avant afin d'atteindre ces derniers.

Un bilan global a été effectué dans le but de déterminer l'atteinte ou non des diverses mesures. En fait, une grande majorité des actions ont été entreprises concernant le secteur résidentiel et ICI. Du côté des CRD, quelques actions ont été entamées afin de mettre en œuvre certaines mesures. Le succès n'a toutefois pas été au rendez-vous. L'atteinte ou non des diverses mesures est présentée dans le tableau suivant.

Certaines mesures sont reconduites pour la version 2023-2030 du PGMR, tandis que certaines d'entre elles sont mises de côté.

Voici le code de couleur utilisé pour identifier les mesures qui ont été complétées, partiellement complétées ainsi que celles peu débutées/non fructueuses malgré les efforts.

-  Entièrement complétées
-  Partiellement complétées
-  Peu débutées

État d'avancement des mesures du secteur résidentiel du PGMR 2016-2020

	Organiser une tournée régionale auprès des municipalités pour faire connaître le nouveau PGMR
	Accompagner et soutenir les municipalités dans l'identification et la collecte d'information
	Accompagner les municipalités dans l'implantation de la collecte des matières organiques
	Organiser des campagnes de sensibilisation auprès de la population sur la GMR
	Améliorer la récupération des matières recyclables et organiques générées hors foyer
	Améliorer le développement de bonnes pratiques lors des événements
	Améliorer la gestion des boues municipales et des boues de fosses septiques
	Rédiger un guide pour faciliter le choix d'achat écologique et responsable dans les municipalités
	Ajuster la réglementation municipale concernant le bac d'ordures
	Projet pilote pour la valorisation de la styromousse

État d'avancement des mesures du secteur ICI du PGMR 2016-2020

	Mettre en place une table de concertation du secteur ICI
	Organiser une activité spécifique dédiée à la GMR au cours d'un événement
	Informar les ICI sur les objectifs à atteindre, les bannissements à venir et les doter d'outils
	Optimiser le système d'enregistrement des chargements de déchets au LET de la RIGMRBM
	Promouvoir la collaboration entre le milieu de l'éducation et les ICI
	Accompagner les municipalités pour l'intégration des ICI à la collecte des matières organiques
	Appuyer les certifications des ICI présents sur le territoire de la MRC
	Projet pilote pour la valorisation des plastiques agricoles

État d'avancement des mesures du secteur CRD du PGMR 2016-2020

	Mettre en place une table de concertation du secteur CRD
	Imposer l'acheminement des résidus de CRD générés sur les travaux municipaux à un centre de tri
	Sensibiliser les citoyens et les entrepreneurs à la récupération des résidus CRD lors de la délivrance des permis de construction
	Concerter les acteurs du réemploi sur le territoire en vue de récupérer certains résidus de CRD
	Évaluer le fonctionnement des écocentres et du parc à conteneurs sur le territoire
	Réaliser une étude d'évaluation de l'offre et de la demande pour la récupération des résidus de CRD afin de répondre au bannissement du bois
	Promouvoir les différentes certifications environnementales de chantier et évaluer les possibilités de moduler la tarification des permis selon les mesures de récupération mises en place

État d'avancement des mesures de suivi du PGMR 2016-2020

	Réaliser le suivi de la mise en œuvre du PGMR
	Réviser le PGMR tous les cinq ans

ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES DANS LA MRC DE BROME-MISSISQUOI

Afin de dresser un plan d'action réalisable et propre à la dynamique locale de la MRC, il est important d'effectuer certains constats au préalable. En fait, à la suite du bilan des tonnages générés dans la MRC et du bilan du précédent PGMR, il est d'abord important de retenir les bons et les moins bons coups de chaque secteur.



Secteur résidentiel

- Implantation de la collecte des matières organiques;
- Maintien des taux de récupération des matières recyclables;
- Diminution de l'enfouissement : bonne performance territoriale;
- Augmentation des tonnages récupérés aux écocentres et services de l'écocentre régional accrus;
- Implantation de nouveaux points de collectes pour certaines matières, notamment le verre;
- Efforts constants et divers en information, sensibilisation et éducation (ISÉ): guides pratiques, séances d'informations, kiosques, vidéos, médias sociaux, journaux et portes ouvertes.



Secteur des ICI

- Création de la Table des entreprises en développement durable (TEDD) de Brome-Missisquoi;
- Résultats importants de la Symbiose Brome-Missisquoi, agrandissement de son territoire avec la création de Synergie Haute-Yamaska et un volet de sensibilisation et accompagnement en approvisionnement responsable;
- Accompagnement de quelques entreprises avec un projet d'économie de fonctionnalité et de la coopération (EFC);
- Récupération des plastiques agricoles (trois points de dépôt) et des tubulures acéricoles à la RIGMRBM;
- Début de l'implantation de la collecte des matières organiques;
- Augmentation des tonnages à l'enfouissement (données MELCC);
- Accompagnement en continu des ICI pour optimiser leur gestion des matières résiduelles;
- Secteur industriel : le plus grand générateur de matières destinées à l'enfouissement;
- Quantités considérables de matières enfouies hors de la MRC.



Secteur des CRD

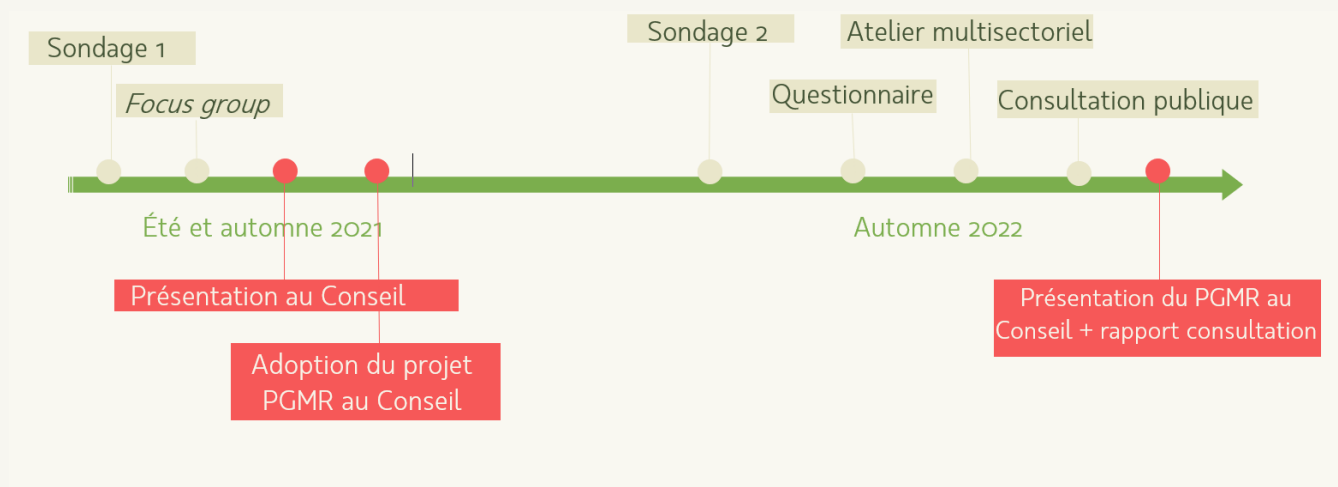
- Augmentation des tonnages à l'enfouissement (données MELCC): correspond au plus grand secteur générateur de matières destinées à l'enfouissement;
- Peu de tri, de récupération et de réemploi des résidus de CRD;
- Quantités considérables de matières enfouies hors de la MRC.

Pour compléter le portrait global de la GMR sur le territoire de la MRC, une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) a été effectuée pour chaque secteur (consulter la version préliminaire plus complète pour avoir plus de détails sur l'analyse FFOM de chaque secteur). Tout d'abord, un sondage en ligne, concernant la révision du PGMR, a été réalisé à l'été 2021. Il visait à déterminer le comportement des citoyens, le frein à certaines pratiques, en plus de déterminer leur intérêt quant aux possibilités de certaines idées. Plus de 640 réponses ont été récoltées et analysées, incluant 43 entreprises. Pour les citoyens, les questions ciblaient de nombreuses thématiques, entre autres : le niveau de connaissance en GMR, la participation aux diverses méthodes de récupération des matières (collectes, écocentres, conteneur de verre, etc.), l'intérêt à recevoir de l'information concernant la GMR. Le sondage a aussi représenté une opportunité pour sonder certaines idées et l'intérêt des citoyens à les voir se concrétiser sur le territoire. Du côté des ICI, plusieurs questions ont été demandées, notamment sur les habitudes des organisations, la perception de la GMR et les enjeux auxquels elles sont confrontées. De nombreux acteurs ont été consultés afin de faire le point sur certaines réponses obtenues lors du sondage.

Démarche participative – révision du PGMR

Parties prenantes	Type de consultation				
	Focus group	Sondage(s)	Questionnaire	Atelier multisectoriel	Consultation publique
Municipal (élus)					
Municipal (employés municipaux)					
Industries, commerces et institutions (ICI)					
Citoyens/comités verts					

Étapes du projet de consultation



4

PLAN D'ACTION 2023-2030

SECTEURS RÉSIDENTIEL, ICI ET CRD

LIGNES DIRECTRICES ET OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

Le PGMR doit viser à répondre aux objectifs gouvernementaux afin d'enfouir seulement les résidus ultimes. Comme il a été mentionné dans l'introduction, voici les objectifs du Plan d'action 2019-2024 qui découle de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (RECYC-QUÉBEC, 2019):

Objectifs quantitatifs

- Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant, soit une réduction de 175 kg par habitant comparativement aux objectifs de 2016-2020
- Recycler 75 % du papier, carton, plastique, verre et métal
- Recycler 60 % des matières organiques (seulement matières organiques putrescibles)
- Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition

En plus des objectifs du Plan d'action, le MELCC a publié une stratégie ajoutant des cibles particulières aux matières organiques (MELCC, 2020) :

Objectifs de la stratégie de valorisation de la matière organique (SVMO)

- Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025
- Gérer la matière organique dans 100 % des ICI d'ici 2025
- Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée par la SVMO en 2030 (papier, carton, bois et les matières organiques putrescibles (résidus alimentaires et verts, ainsi que les biosolides municipaux et papetiers)
- Réduire de 270 000 t éq. CO₂ les émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030

LIGNES DIRECTRICES RÉGIONALES PRÉLIMINAIRES

Dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux et participer activement à la transition écologique, sociale et économique, la MRC de Brome-Missisquoi se dote d'une série de lignes directrices pour son plan d'action :

- 1** **Augmentation et amélioration de la récupération, en termes de quantité et de qualité, des matières résiduelles produites par tous les différents générateurs (résidentiel, ICI et CRD)**
Encourager la participation accrue de tous les générateurs, tout en stimulant les efforts individuels et collectifs. Une stratégie complète du gouvernement se centre sur la matière organique, il est alors nécessaire de mettre l'accent sur cette thématique tout en travaillant sur les défis locaux, comme la gestion des résidus de CRD.
- 2** **Réduction à la source et réemploi**
Promouvoir le respect de la hiérarchie des 3RV-E : réduction à la source, réemploi et recyclage. Visé à diminuer la quantité de matières résiduelles générées, et par conséquent, à récupérer et à traiter ces dernières.
- 3** **Optimisation des services offerts sur l'ensemble du territoire**
Améliorer les infrastructures et leur accessibilité. Visé à augmenter et à améliorer les services offerts, comme le nombre de matières acceptées.
- 4** **Information, sensibilisation et éducation (ISÉ)**
Améliorer et augmenter la communication avec les citoyens. Diversifier les canaux de communication afin d'atteindre un maximum de citoyens.
- 5** **Exemplarité des municipalités et concertation citoyenne**
Concrétiser l'engagement des municipalités et de la MRC (exemplarité). Faire preuve de transparence, à l'aide de concertations, en amont, des parties prenantes du milieu. Visé à stimuler l'engagement des citoyens.
- 6** **Acquisition de connaissances, accompagnement et suivi**
Améliorer les connaissances quant à la provenance des flux de matières sur le territoire. Collaborer de façon accrue avec les municipalités et les acteurs de la GMR sur le territoire. Accompagner les divers générateurs vers de meilleures pratiques. Suivis annuels et diffusion des bilans.
- 7** **Demandes aux instances gouvernementales**
Faire front commun avec d'autres MRC et organisations dans le but de faire des demandes au gouvernement afin que celui-ci les supporte dans l'atteinte des objectifs de leur PGMR.

Afin d'atteindre les objectifs de ces grandes lignes directrices, la MRC propose une série de mesures et d'étapes.

Mesures préliminaires

1. Augmentation et amélioration de la récupération, en termes de quantité et de qualité, des matières résiduelles produites par tous les différents générateurs (résidentiel, ICI et CRD)

Matière organique

Déployer complètement la collecte des matières organiques dans l'ensemble des logements et des ICI dans le but de collecter l'ensemble des matières putrescibles générées sur le territoire.

Augmenter les incitatifs à la récupération des matières organiques auprès des citoyens et des ICI.

Travailler à l'enrayement du gaspillage alimentaire en favorisant une économie alimentaire circulaire.

Prise en charge et valorisation de la totalité des boues résidentielles et industrielles.

Résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)

Encourager les discussions entre les divers acteurs du milieu du CRD et les instances municipales.

Sensibiliser et encadrer les générateurs du secteur CRD afin de réduire les quantités de matières acheminées à l'enfouissement et le réemploi de ces matériaux.

Mesures englobant l'ensemble des matières résiduelles résidentielles générées sur le territoire

Maximiser et adapter les fréquences de collecte dans le but de diminuer les déchets ultimes de même que les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Améliorer la qualité des matières mises dans le bac de recyclage et de compostage.

Intégrer les nouvelles directives provinciales et régionales en GMR aux règlements d'urbanisme.

Réduire la distance parcourue par les camions de collecte pour les ICI et le secteur CRD.

Milieu agricole

Optimiser la récupération des plastiques agricoles en déployant de façon plus importante l'initiative existante.

Optimiser la récupération des tubulures acériques en déployant de façon plus importante l'initiative existante.

2. Réduction à la source et réemploi

Continuer, soutenir financièrement et promouvoir le déploiement de la Symbiose Brome -Missisquoi (écologie industrielle).

Promouvoir activement l'économie de la fonctionnalité auprès des entreprises de la région.

Promouvoir le déploiement du maximum de nouvelles stratégies de l'économie circulaire, afin d'éviter la consommation des ressources, réduire à la source, promouvoir le réemploi et la durabilité des produits.

Encourager la réduction à la source des produits à usage unique (contenants de styromousse ou en carton enduit (tasses), les pailles, les ustensiles jetables ou autres contenants, sacs en plastique, etc.).

Lutter contre le gaspillage vestimentaire et textile.

3. Optimisation des services offerts sur l'ensemble du territoire

Compléter le déploiement et l'optimisation des services du réseau régional d'écocentres sur le territoire.

Optimiser le réemploi ou la valorisation des encombrants afin de limiter leur enfouissement.

Encourager la mutualisation de certains services existants (coordonner les besoins en services).

Augmenter le nombre de points de dépôt de proximité afin d'améliorer l'accessibilité et un meilleur recyclage de certaines matières.

4. Information, sensibilisation et éducation (ISÉ)

Augmenter l'accessibilité à l'information afin d'aider les citoyens et les ICI à mieux trier à la source.

Augmenter les efforts de sensibilisation envers les jeunes et les nouveaux arrivants.

Entamer une lutte aux dépôts sauvages.

Accompagner chaque mesure d'un fort plan de communication (avec une diversité de canaux de communication) afin d'accroître les chances d'atteindre les objectifs désirés.
5.Exemplarité des municipalités et concertation citoyenne
Accroître l'implication et l'exemplarité municipale (municipalités et MRC).
Stimuler la participation citoyenne et augmenter l'acceptabilité sociale des nouveaux projets, en demandant l'avis de la population en amont.
Encourager les initiatives indépendantes en GMR.
6.Acquisition de connaissances, accompagnement et suivi
Augmenter la transparence et la diffusion quant à l'avancement des mesures du PGMR et des tonnages générés.
Mesurer l'efficacité des plans de communication reliés à la GMR.
Accompagner davantage les ICI afin d'améliorer leur performance en GMR.
Accompagner les municipalités afin d'améliorer leur performance territoriale en GMR.
Rester à l'affût des nouveaux changements/initiatives des deux paliers de gouvernement.
Soutenir les municipalités pour l'application de leur réglementation.
7.Demandes aux instances gouvernementales
Faire front commun avec d'autres MRC ou organisations afin d'effectuer certaines demandes au gouvernement concernant la GMR.



Projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030

Publié par la MRC de Brome-Missisquoi

749, rue Principale

Cowansville QC J2K 1J8

(450) 266-4900

mrcbm.qc.ca



**La revue du Plan de gestion des
matières résiduelles 2023-2029 de la
MRC de Brome-Missisquoi**

Deposé à la MRC de Brome-Missisquoi le 16 décembre 2022

ICI ON PASSE
À L'ACTION
POUR LE CLIMAT!

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CRE Estrie)

Le CRE Estrie est un organisme environnemental regroupant des intervenants de divers secteurs d'activités. Défenseur de l'environnement et d'une société éco-responsable basée sur une conscience sociale et un développement durable, le CRE Estrie a pour mission de protéger l'environnement et assurer la qualité de la vie en Estrie par des solutions concertées et des conseils avisés auprès de la population et des décideurs. Les valeurs qui encadrent les actions du CREE sont le respect, l'engagement, l'excellence, le partage et la responsabilité.

Le CRE Estrie s'implique dans la gestion des matières résiduelles (GMR) en Estrie depuis de nombreuses années, notamment par l'organisation de colloques, l'animation d'une table de concertation, la réalisation de mandats visant à améliorer la GMR des ICI et par la présentation de positions et de mémoires. Le CREE s'implique auprès de Synergie Estrie et de l'organisme Festivals et événements verts de l'Estrie qu'il a co-fondé en 2015. En outre, la 3e orientation du plan d'action triennal du CRE Estrie vise la réduction des déchets avec comme objectifs de (1) favoriser la réduction à la source, la consommation responsable et l'économie circulaire et (2) soutenir les MRC dans le développement de nouvelles approches de réduction à la source, de récupération, de tri, de recyclage et de valorisation des matières résiduelles.

C'est donc avec beaucoup d'intérêt que nous avons pris connaissance de votre projet de plan de gestion des matières résiduelles 2023-2029 (PGMR) et que nous vous transmettons nos commentaires et recommandations.

Note : nous avons utilisé les acronymes déjà définis dans le projet de PGMR.

Introduction

Le nouveau plan de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi arrive plusieurs mois après de dépôt du rapport du BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes, rapport qui a mis en lumière de graves lacunes dans notre façon québécoise de consommer et d'utiliser nos précieuses ressources. Dans ses principales recommandations, le BAPE a affirmé que le Québec, avec la collaboration des MRC à travers les PGMR, doit mettre en place les solutions pour atteindre deux grands objectifs :

- Repenser notre façon de consommer;
- Réduire à la source.

Avec une telle vision en tête, la MRC pourrait répondre globalement, par son nouveau plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) aux trois objectifs gouvernementaux :

- Mettre un terme au gaspillage des ressources;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec;
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles (GMR).

Or, le PGMR présenté - bien qu'il brosse un portrait intéressant de la situation et présente une série de mesures potentielles à mettre en place - ne prévoit aucun objectif de performance et ne présente aucun échéancier, indicateur ou budget associé aux mesures, ce qui rend difficile son appréciation. **Nous croyons comprendre que la MRC vise les objectifs et cibles nationaux, mais elle manque une opportunité de l'énoncer clairement et peut-être même de relever la barre au-delà.**

PERFORMANCE MRC / OBJECTIF MRC	OBJECTIFS NATIONAUX
Performance actuelle : non spécifiée Objectif : non spécifié	Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant, soit une réduction de 175 kg par habitant comparativement aux objectifs de 2016-2020
Performance actuelle : non spécifiée Objectif : non spécifié	Recycler 75 % du papier, carton, plastique, verre et métal
Performance actuelle : non spécifiée Objectif : non spécifié	Recycler 60 % des matières organiques
Performance actuelle : non spécifiée Objectif : non spécifié	Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition

Dans ce contexte, les recommandations présentées par le CRE Estrie seront donc plus générales que spécifiques, et alignées sur les grands principes évoqués plus haut.

Cela dit, nous avons porté un regard plus fin par rapport à certains éléments qui devraient avoir un impact significatif sur le portrait des MR de la MRC. Tout d'abord, parmi les matières prioritaires, la matière organique continue de se démarquer comme celle qui est non seulement la plus présente dans le bac de déchet, mais également l'une des plus faciles à valoriser si la population et les industries, commerces et institutions (ICI) participent au tri à la source. Dans un autre ordre d'idée, la MRC se démarque particulièrement par sa symbiose industrielle et des gains importants réalisés en termes de réemploi en milieu industriel. Miser sur cet atout permettra de poursuivre sur cette lancée dans le secteur ICI. Enfin, s'attaquer à la filière du réemploi et de la réduction à la source demeure la clé du succès pour répondre aux objectifs énoncés.

Ainsi, sur la base de vos sept lignes directrices, nous vous proposons des commentaires et propositions d'actions qui, selon nous, auront un maximum d'impact sur la diminution de la quantité de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement.

1. Réduction à la source et réemploi

Promouvoir le respect de la hiérarchie des 3RV-E : réduction à la source, réemploi et recyclage. Visé à diminuer la quantité de matières résiduelles générées, et par conséquent, à récupérer et à traiter.

Vu son importance unilatérale pour l'atteinte des objectifs établies dans les stratégies nationales, nous suggérons fortement à la MRC de faire de la réduction à la source la première ligne directrice du PGMR, gardant en tête cette célèbre phrase trop rarement mise en application : « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».

Nous aimerions sentir une volonté ferme de s'attaquer prioritairement à tout le système de consommation afin d'atteindre de véritables résultats en matière de réduction à la source.

Voici un extrait du rapport du BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes qui présente une recommandation fort pertinente à RECYC-QUÉBEC. Nous croyons que cette recommandation pourrait s'appliquer à l'échelle de la MRC :

« RECYC-QUÉBEC est un interlocuteur central dans la gestion des matières résiduelles. Pour assumer pleinement son rôle pivot et de référence et pour lui permettre de relever les nouveaux défis qui l'attendent, celle-ci gagnerait considérablement à revoir sa vision en plaçant la réduction, le réemploi et l'économie circulaire au cœur de ses objectifs et en développant des pôles d'excellence qui revêtent une importance stratégique. » (Faits saillants BAPE, résidus ultimes)

À l'échelle de la MRC, cela pourrait se traduire à peu près ainsi : « La MRC est un interlocuteur central dans la gestion des matières résiduelles des 21 municipalités de son territoire. Pour assumer pleinement son rôle pivot et pour lui permettre de relever les nouveaux défis qui l'attendent, celle-ci gagnerait considérablement à faire de la réduction, du réemploi et de l'économie circulaire les fils conducteurs du PGMR. »

Voici quelques propositions :

1. Mettre la réduction à la source et le réemploi comme première ligne directrice, en mettant en lumière l'important succès de la symbiose industrielle;
2. Pour la ligne directrice « Augmentation et amélioration de la récupération, en termes de quantité et de qualité, des matières résiduelles produites par tous les différents générateurs », parler plutôt de l'augmentation de la proportion de matières résiduelles récupérées ainsi que leur qualité : au final, on ne veut pas augmenter les quantités, mais on veut réduire et bien trier ce qu'on ne peut éviter de produire;
3. Une proposition de mesure coercitive plus directe que « évaluer la possibilité d'accompagner les municipalités dans l'établissement d'un cadre réglementaire » et qui serait annoncée en début de PGMR et effective à la fin de celui-ci pourrait donner le temps nécessaire aux acteurs de mettre en œuvre les activités d'accompagnement et de sensibilisation avant de sanctionner. La proposition de mesure présentée dans le plan d'action « interdire la matière organique dans les bacs à déchets et assurer un suivi de cette mesure » serait un bon exemple de mesure à préciser et à mettre en

place tout de suite. Cette mesure devra cependant être accompagnée des ressources adéquates pour en assurer l'application, et plus globalement du suivi de toute action inscrite au PGMR, et ce, dans toutes les municipalités.

La réparation : le grand défi du réemploi!

La réparation est un élément essentiel pour la remise en marché de plusieurs bien usagés ou pour la récupération de certaines composantes. Or, le PGMR n'en fait aucunement mention et ne semble pas l'avoir identifié dans les faiblesses des systèmes actuels ni dans les opportunités liées au réemploi.

Afin d'assurer le succès des mesures visant le réemploi, le PGRM devrait prévoir des activités visant à créer des conditions favorables au maintien des services de réparation, comme l'accès à une main d'œuvre qualifiée, des espaces de travail adaptés et l'accès à un inventaire de pièces de rechange.

Nous recommandons d'ajouter la réparation parmi les éléments présentés dans la ligne directrice étant donné que celle-ci est centrale à l'atteinte de toute mesure visant le réemploi. Adapter certains objectifs ou mesures afin de planifier un chantier de travail sur les défis de la réparation et les besoins identifiés par les organismes de réemploi.

2. Augmentation et amélioration de la récupération, en termes de quantité et de qualité, des matières résiduelles produites par tous les différents générateurs (résidentiel, ICI et CRD)

Encourager la participation accrue de tous les générateurs, tout en stimulant les efforts individuels et collectifs. Une stratégie complète du gouvernement se centre sur la matière organique, il est alors nécessaire de mettre l'accent sur cette thématique tout en travaillant sur les défis locaux, comme la gestion des résidus CRD.

Le CRE Estrie est en accord avec la MRC qui évoque les priorités de s'attaquer au détournement de la matière organique (MO) et des résidus des CRD de l'enfouissement.

Des cibles sont fixées par Québec pour les couvertures de collecte de MO en 2025 et sur la performance en 2030. Selon les objectifs et cibles du gouvernement du Québec, vous devriez atteindre une couverture de tous les ICI et des multilogements, ainsi qu'une performance de valorisation de 60 % des matières organiques putrescible au terme de ce nouveau PGMR.

Les actions proposées ne nous semblent pas à la hauteur afin de rencontrer ces cibles. La MRC devra diversifier les moyens, présenter des stratégies par secteur, accélérer la promotion (communication), l'ISÉ, l'accompagnement, la mise en lumière des bons coups et des cas à succès.

La fréquence de la collecte des matières organiques et des déchets peut exercer une bonne influence pour la participation à la collecte de la matière organique. Une mesure plutôt facile et économique à mettre en place serait de voir à une **uniformisation des pratiques de collecte à travers l'ensemble des municipalités en retenant les meilleures fréquences** (moins pour les déchets, variable selon saisons pour la M.O.). Encore 9 municipalités collectent les ordures aux deux semaines. Bien que la compétence de la collecte du bac de déchet n'ait pas été déléguée à la MRC, nous vous encourageons à **mettre une plus grande pression, voire mieux informer sur les avantages économiques, pour que les municipalités réduisent le nombre de collectes mensuelles des déchets**. Le fait que les 21 municipalités aient adhéré à la collecte de matière organique devrait faciliter ce geste, d'autant plus qu'il pourrait permettre aux municipalités de sauver des coûts (et de réduire les émissions de GES).

Les mesures pour encourager les ICI à participer à la collecte de la matière organique sont faibles, considérant le court délai pour atteindre les cibles de participation et de performance de la SVMO. La seule mesure proposée est de voir à inclure les ICI dans la collecte municipale. L'idée est bonne, mais il faut toutefois prévoir qu'un grand nombre d'ICI nécessiteront des ententes particulières pour des questions de quantité de matières produites ou d'espaces occupés pour les bacs ou les conteneurs. Plusieurs autres facteurs freinent actuellement les ICI dans leur adhésion.

L'accompagnement des ICI doit être prévu et budgété. En quoi la MRC compte-t-elle accompagner ses ICI pour stimuler l'adhésion à la collecte de la matière organique? Quelle stratégie sera déployée pour les gros générateurs? Pourrait-elle proposer elle-même des mesures législatives à ses municipalités (ex. : obligation de participer à la collecte à 3 voies sous peine d'amende ou de pénalité)?

Les résidus de construction, rénovation, démolition (CRD) dans la mire

Près de 25 000 tonnes de matières résiduelles en provenance de CRD sont enfouies annuellement (figure 15 du PGMR), alors que la quantité de résidus de CRD par habitant semble en augmentation. C'est donc un secteur où il faut agir rapidement et concrètement, mais où les défis sont importants. Les stratégies pour améliorer le taux de valorisation des matières résiduelles de ce secteur ne semblent pas avoir été mises en action dans le dernier PGMR. De nouvelles mesures intéressantes ont été proposées dans cette nouvelle mouture, mais ne sont aucunement assorties de détails, de budgets ou d'échéanciers :

- « Encourager les ICI à inclure des clauses dans leur contrat de collectes, afin que les déchets soient enfouis à proximité, c'est-à-dire principalement à la RIGMRBM »;
- « Proposer aux ICI des collectes mutualisées pour maximiser le potentiel de tonnage de chacun ainsi que rendre les routes de collecte plus efficaces et moins polluantes;
- Effectuer certains changements règlementaires, par exemple : tri à la source et payer pour de la valorisation, modifier certains règlements d'urbanisme comme « le règlement de démolition des immeubles » et « le règlement de construction », « règlement de zonage » pour les matériaux utilisés, « règlement sur la collecte des déchets » et interdire d'y mettre des matériaux CRD ».

Sans plan de match plus précis et sans précisions sur les raisons expliquant que les mesures CRD n'ont pas été mises en place dans le précédent PGMR, nous sommes inquiets que ces bonnes idées demeurent une fois de plus lettre morte. **Précisez et budgétez les propositions avec la collaboration des partenaires du secteur CRD pour qu'elles soient à la fois ambitieuses et réalistes augmentera leurs chances de succès et qu'elles aient un impact positif sur le bilan GMR du secteur.**

L'écofiscalité comme outil

Le terme de l'écofiscalité comme outil de gestion des matières résiduelles a été faiblement abordé dans le PGMR : « regarder la possibilité d'implanter un système de tarification incitative avec une collecte intelligente » (p. 40).

Nous avons relevé dans le rapport du BAPE sur les résidus ultimes un tableau résumant les avantages et inconvénients de plusieurs mesures de tarification incitative et d'interdiction des produits à usage unique (page 351, tableaux 7.9 et 7.10). Nous encourageons la MRC à explorer ces possibilités, en tenant toutefois compte de certains éléments :

- Aborder les mesures incitatives ou d'écofiscalité de manière concertée avec le reste de la région. Les mesures de taxation des produits à usage unique seraient toutefois plus facilement applicables à l'échelle de la province.
- La tarification incitative peut être une solution plus facile à appliquer auprès des ICI que du résidentiel.
- Toute mesure de tarification incitative ou d'écofiscalité doit être accompagnée de

solutions de rechange réalistes pour le public visé, afin qu'il soit en mesure d'atteindre l'objectif de détourner les matières de l'enfouissement.

Nous vous suggérons d'évaluer comment les mesures suivantes pourraient être intégrées à votre PGMR :

- L'écoconditionnalité des programmes de financement pour les événements locaux (publics, réalisés en partenariat ou financés). Plusieurs municipalités de l'Estrie ont des programmes en ce sens, notamment Sherbrooke et Magog. L'organisme [Festivals et événements verts de l'Estrie](#) est une bonne ressource à explorer pour ce genre d'action;
- Programme d'aide financière à la rénovation et construction incluant une série de mesures GMR à mettre en place (réduction, meilleur tri, valorisation) ou pour les efforts de déconstruction. S'inspirer de programmes comme celui développé depuis plusieurs années par Victoriaville [Habitation DURABLE](#);
- En complément au développement d'incitatifs financiers au bon tri des résidus de CRD (p. 40), miser sur le malus au non-tri. Toutefois, il faut assurer d'offrir l'accompagnement et la formation nécessaires, ainsi que des solutions pour poser le bon geste. Vous pourriez également envisager comment rendre obligatoire la gestion locale des résidus de CRD éliminés pour ainsi mieux contrôler l'attrait des diverses tarifications d'enfouissement et de valorisation.

3. Optimisation des services offerts sur l'ensemble du territoire

Améliorer les infrastructures et de leur accessibilité. vise à augmenter et améliorer les services offerts, comme le nombre de matières acceptées.

Nous tenons d'emblée à souligner le grand succès de la symbiose industrielle et de la mise en place de l'économie circulaire dans la MRC. Brome-Missisquoi est incontestablement un leader en la matière et possède un levier important pour stimuler le changement de comportement dans les entreprises. **Est-ce que la symbiose industrielle et la symbiose agroalimentaire pourraient être mises à profit plus directement dans les différentes mesures proposées pour améliorer la participation des ICI au grand défi de la gestion des matières résiduelles? On n'y fait que bien peu référence.** Et, comment tirer profit de cette nouvelle opportunité : « En 2021, le territoire de la Symbiose Brome-Missisquoi a d'ailleurs été élargi, à la suite de la création de la Symbiose Haute-Yamaska, en collaboration avec Granby Industriel et la MRC de La Haute-Yamaska. Ce projet comporte aussi un volet de sensibilisation et accompagnement en approvisionnement responsable pour les entreprises des deux territoires » ?

Afin de faciliter le transport des matières vers les écocentres ou des encombrants vers des organismes de réemploi, des participants à l'atelier sur le PGRM ont suggéré de développer un réseau de véhicules partagés ou de remorques à disposition des citoyens. Une telle solution pourrait encourager certains citoyens à se départir correctement de leurs gros rebuts et de matériaux CRD. [La plateforme « SAUVER »](#) peut être une voie pour concrétiser une mesure allant

en ce sens. D'autres municipalités du Québec ont ainsi mis des véhicules utilitaires à disposition de leurs citoyens, comme Prévost dans les Laurentides.

4. Information, sensibilisation et éducation (ISÉ)

Améliorer et augmenter la communication des citoyens. Diversifier les canaux de communication afin d'atteindre un maximum de citoyens.

La plupart des gens qui sont les plus conscientisés et qui sont réceptifs aux actions de promotion de la saine gestion des matières résiduelles ont depuis longtemps eu l'occasion de modifier leurs habitudes, d'autant plus que les solutions sont de plus en plus accessibles sur le territoire. Il faut maintenant être plus créatifs pour attirer l'attention de notre public. Voici quelques recommandations pour atteindre des publics plus difficiles d'accès, ceux qui jusqu'à maintenant ont été peu réceptifs aux communications sur la GMR, à qui il faut maintenant trouver le moyen de s'adresser.

- S'associer à des regroupements existants ou intervenir directement auprès d'entreprises pour réaliser les activités proposées dans les mesures (ex. : AFEAS, scouts (parents), cercle des fermières, etc.). Préciser les mesures en prévoyant les partenaires de communication adéquats;
- Associer la sensibilisation à d'autres activités comme offrir une visite du centre de tri dans le cadre d'une journée de don d'arbres ou don de compost, ou l'offrir aux écoles, en encourageant la participation de parents et enseignants.

Le CRE Estrie a mis sur pied l'atelier « La fabuleuse histoire de ton chandail », qui a pour objectif de sensibiliser les jeunes du primaire et du secondaire sur les impacts de nos choix de consommation. Celui-ci pourrait répondre à votre mesure visant à « informer les enfants sur l'analyse de cycle de vie des objets de leur vie courante ». Pour en savoir plus sur cet atelier, nous vous invitons à contacter notre coordonnatrice des activités d'animation :

Caroline Nioucel | c.nioucel@environnementestrie.ca | 819 821 4357 p.102.

5. Exemplarité des municipalités et concertation citoyenne

Concrétiser l'engagement des municipalités et de la MRC (exemplarité). Faire preuve de transparence, à l'aide de concertations, en amont, des parties prenantes du milieu. Viser à stimuler l'engagement des citoyens.

L'exemplarité des municipalités est une mesure nécessaire pour démarrer un mouvement dans lequel la MRC ou les municipalités se sont engagées, pour comprendre les défis associés à la mise en œuvre de certaines actions et pour démontrer à la population et aux ICI du territoire qu'il est possible de changer les pratiques et d'obtenir des résultats encourageants. Comment demander à l'industrie ou aux citoyens ou ICI de s'engager à en faire plus, si les municipalités ne le font pas elles-mêmes parce que plus compliqué, plus coûteux, etc.?

Or, bien que l'exemplarité soit nommée aux titres des lignes directrices, nous ne voyons aucune action concrète et structurante inscrite en ce sens au plan d'action. **Le plan d'action ne propose pas non plus de mesures innovatrices à mettre en pratique dans les municipalités ou la MRC. Assortir les propositions de cibles serait déjà un point de départ intéressant, tout comme cibler quelques actions innovantes qui sauraient attirer l'attention des publics et témoigner de l'exemplarité des administrations municipales.**

Nous vous proposons un exemple visant l'amélioration de la gestion des CRD : les municipalités pourraient s'engager à ajouter des critères spécifiques à la performance de la GMR lors de tout octroi de contrat pour des travaux, et mettre elles-mêmes de l'avant la déconstruction lorsque possible.

6. Acquisition de connaissances, accompagnement et suivi

Améliorer les connaissances quant à la provenance des flux de matières sur le territoire. Collaborer de façon accrue avec les municipalités et les acteurs de la GMR sur le territoire. Accompagner les divers générateurs vers de meilleures pratiques. Suivis annuels et diffusion des bilans.

Le manque d'information sur la performance de la MRC rend plus difficile l'analyse de l'efficacité des mesures du précédent PGMR. De plus, le tableau des actions du précédent PGMR ne présente que si celles-ci ont été démarrées ou complétées, mais le manque d'indicateurs ne permet pas de savoir si elles ont été efficaces ni d'en révéler les faiblesses. Il est donc difficile de vérifier quelles mesures méritent d'être reconduites et quelles autres devraient être abordées différemment. Un exercice d'analyse plus approfondi des mesures mises en place et une présentation plus étoffée donnerait plus de portée au PGMR.

De plus, il est difficile de faire un lien entre les mesures proposées et l'analyse qui a été présentée. Dans le même ordre d'idée, le plan d'action ne fait que peu de liens avec la nature des activités économiques de la région. On mentionne en début de PGMR à quelques reprises que les secteurs d'activités économiques d'agriculture, de tourisme et de villégiature sont importants, mais le plan d'actions ne s'attarde pas particulièrement à cet état de fait. **À quel problème, menace ou priorité répond chaque action? Pourquoi a-t-elle été sélectionnée? Comment sera-t-elle mesurée?**

Même s'il s'agit d'un grand défi, il sera important, à partir du présent PGMR de mettre en application à l'échelle locale une importante recommandation du BAPE sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes, soit celle de **dédier une section du bilan aux résultats des efforts en réduction à la source et au réemploi**. Des actions concrètes associées à différentes mesures seront nécessaires pour avoir un meilleur portrait de la situation :

- ✓ Identifier des indicateurs pour mesurer plus précisément et documenter le succès des actions de réduction et de réemploi prévues au plan d'action.
- ✓ Identifier plus clairement des objectifs et des cibles en termes de bannissement d'objets à usage unique.
- ✓ Estimer les quantités évitées grâce aux programmes de bannissement d'objets à usage unique, aux nouvelles technologies commercialisées sur le territoire, à

l'application des politiques d'approvisionnement ou d'obligations indiquées dans les devis.

- ✓ Continuer de compiler les résultats des efforts de réduction à la source, réemploi, réparation, notamment via la symbiose industrielle.
- ✓ Nommer et estimer l'apport de services disponibles en réemploi ou réparation.

Nous recommandons de proposer une liste d'indicateurs pour chaque mesure et action pour, d'une part, assurer que le PGMR répondra aux grands objectifs de performance, notamment à ceux de la réduction à la source et au réemploi et, d'autre part, pour mesurer l'efficacité de celles-ci au bilan.

Au niveau de la collecte d'informations (portraits), nous vous invitons à consulter les différentes MRC de l'Estrie qui pourraient vous fournir des outils méthodologiques qui pourraient faciliter votre travail. Par exemple, vous proposez d'effectuer un portrait des installations intérieures de tri dans les écoles, dans le but de s'assurer que chaque école possède des équipements adéquats : plutôt que de repartir à zéro, la Ville de Sherbrooke met à la disposition des MRC les outils qu'elle a développés dans ce contexte.

7. Demandes aux instances gouvernementales

Faire front commun avec d'autres MRC et organisations dans le but de faire des demandes au gouvernement afin que celui-ci les supporte dans l'atteinte des objectifs de leur PGMR.

Le CRE Estrie se veut un collaborateur du milieu municipal et des ICI afin que notre région puisse atteindre les cibles gouvernementales et locales de réduction des déchets. Nous pouvons soutenir les revendications de nos MRC auprès des instances gouvernementales de différentes manières, notamment par le biais de prises de position par notre conseil d'administration ou de représentations auprès de notre regroupement national. La table régionale de la gestion des matières résiduelles animée par le CRE Estrie depuis plus de 20 ans est un lieu d'échange important entre les MRC et d'autres acteurs de la GMR pour débattre d'enjeux liés à la GMR. Maintenant partie intégrante de l'Estrie, vous serez invités à participer à nos prochaines rencontres et à soumettre des sujets de discussion.

Conclusion

Malgré qu'elle souligne que les actions de sensibilisation ont peut-être atteints leur limite, la MRC présente un plan d'action qui s'articule encore en grande partie autour des actions de sensibilisation. Ce constat laisse croire qu'on vise toujours les citoyens, industries, commerces et institutions qui sont déjà favorables ou du moins sensibles à l'amélioration de notre gestion des matières résiduelles.

Les actions proposées manquent de mordant et de précisions, débutant généralement avec les termes « évaluer », « inciter », « encourager ». En 2023, si la MRC souhaite véritablement s'attaquer à la GMR et atteindre les cibles ambitieuses, des actions concrètes, mesurables et avec de la poigne devront être proposées afin d'assurer des résultats tangibles.

Le projet de PGMR présenté déçoit par son manque de vision et de priorisation, notamment considérant que l'engagement des 21 municipalités à le mettre en oeuvre ne semble pas acquis. Nous n'avons pas vu en introduction le nom des personnes ayant participé au comité de réalisation du PGMR, nous n'avons pas pu lire le mot du préfet, qui aurait pu nous donner un indice des priorités soutenues par les élus. À aucun endroit, on ne peut identifier de quelle manière les municipalités seront impliquées concrètement et financièrement dans la mise en oeuvre du PGMR, alors qu'il est stipulé assez hâtivement qu'elles ont toutes choisies de conserver la compétence en GMR et qu'il s'agit d'une particularité qui distingue la MRC. On révèle dans la table des FFOM de l'administration (MRC et municipalités) que plusieurs d'entre elles ne possèdent aucune ressource permettant d'assurer un suivi et une « application concrète du PGMR ».

Nous souhaitons donc vous faire part de notre inquiétude face aux capacités de ce plan peu engageant à atteindre les cibles de réduction des matières résiduelles sur le territoire de la MRC.

D'autre part, nous avons pleinement confiance envers les outils et les ressources humaines qui sont à votre disposition pour aller de l'avant et mettre en action les bonnes idées proposées dans le PGMR. Il restera à convaincre vos municipalités de s'engager concrètement dans leur réalisation en leur octroyant les moyens et les ressources nécessaires.

La MRC peut compter sur la collaboration du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie pour la réalisation de ses actions en gestion des matières résiduelles.

Idées reçues par courriel à la suite de l'assemblée publique

Extrait du courriel reçu par Marie-Andrée Désourdy, citoyenne de Cowansville (et inspectrice agricole pour le MELCCFP).

« Tri des matières

- Beaucoup de canettes sont envoyées au recyclage par manque de connaissances, mais ne sont pas toujours recyclées selon les installations municipales. De plus, il faudrait que l'aluminium soit recyclé au Québec, et non aux États-Unis comme c'est actuellement le cas.
- Bannissement des sacs/emballages « compostables/ici-biodégradables». Plusieurs municipalités ne peuvent les accepter à cause de leur installation de compostable, ce qui occasionne l'enfouissement de ces sacs "verts", qui ne se recyclent pas non plus.
- Tissus/textiles: trouver des débouchés pour recycler ces matières, tels que dans le rembourrage de meubles.
- Ajouter des points de dépôt pour les bouchons de liège, les attaches à pain, les goupilles de canettes, etc., sur le même principe que les piles qui sont ramassées un peu partout.
- Les plastiques non-recyclables ou qui présentent peu de débouchés (ex : # 6) ne devraient plus être utilisés par les entreprises.

Volet éducation/sensibilisation

- Sortie obligatoire des groupes scolaires dans les centres de tri/écocentres/LET/platformes de compostage afin de sensibiliser les jeunes à bien trier les matières.
- Des sorties pourraient également être organisées avec d'autres groupes, tels que des RPA, associations, etc.

Gaspillage alimentaire

- Mieux éduquer concernant la date "meilleur avant"
- Publicité choc pour faire réaliser le gaspillage alimentaire, exemple montrer toute la chaîne de production d'un aliment, qui termine sa vie aux poubelles.
- Obliger les chaînes de magasins à vendre à rabais la nourriture moins fraîche/donner la nourriture à des organismes communautaires ».

ANNEXE 5 – QUESTIONNAIRES ACHEMINÉS À CHAQUE MUNICIPALITÉ

Révision du

Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

Questionnaire :
Rencontre individuelle

PGMR 2023-2030

NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Sélectionnez le nom de la municipalité

Identification du répondant (nom et fonction)

Nom du répondant

Fonction du répondant.

À moins d'indication contraire, vous devez répondre aux questions en date de la situation qui prévalait sur votre territoire au 31 décembre 2021.

Merci pour votre précieuse collaboration !

Thématiques abordées dans ce questionnaire

SECTION 1 - COLLECTE À TROIS (3) VOIES

SECTION 2 - COLLECTE DES DÉCHETS ULTIMES

SECTION 3 – COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

SECTION 4 - COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

SECTION 4 – ÉCOCENTRES

SECTION 5 - COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET GROS REBUTS

SECTION 6 - COLLECTE DES AUTRES MATIÈRES

SECTION 7- GESTION DES RÉSIDUS DE CHANTIERS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD) SUR LE TERRITOIRE

SECTION 8 – QUESTIONS DIVERSES

SECTION 9 – EXERCICES D'IDÉATION ET DE VALIDATION POUR LE PLAN D'ACTION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)

SECTION 1 – COLLECTE À TROIS (3) VOIES

1. **OBLIGATOIRE** — Quel(s) type(s) de contenant (bac ou conteneur) permettez-vous en 2021 selon les différentes clientèles suivantes ? Précisez selon la collecte.

Types de clientèle	Déchets ultimes		Matières recyclables		Matières organiques domestiques	
	Conteneur à chargement frontal	Bac roulant	Conteneur à chargement frontal	Bac roulant	Conteneur à chargement frontal	Bac roulant
	N/A	<input type="checkbox"/> 360 L <input type="checkbox"/> 240 L	N/A	<input type="checkbox"/> 360 L <input type="checkbox"/> 240 L	N/A	<input type="checkbox"/> 360 L <input type="checkbox"/> 240 L
Maisons unifamiliales	Contenant fourni par la municipalité	Nombre maximal fourni	Contenant fourni par la municipalité	Nombre maximal fourni	Contenant fourni par la municipalité	Nombre maximal fourni
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de contenant maximal fourni	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de contenant maximal fourni	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de contenant maximal fourni
Multilogements	<input type="checkbox"/> 2 verges <input type="checkbox"/> 4 verges <input type="checkbox"/> 6 verges <input type="checkbox"/> 8 verges <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> 360 L <input type="checkbox"/> 240 L	<input type="checkbox"/> 2 verges <input type="checkbox"/> 4 verges <input type="checkbox"/> 6 verges <input type="checkbox"/> 8 verges <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> 360 L <input type="checkbox"/> 240 L	<input type="checkbox"/> 2 verges <input type="checkbox"/> 4 verges <input type="checkbox"/> 6 verges <input type="checkbox"/> 8 verges <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> 360 L <input type="checkbox"/> 240 L
	Contenant fourni par la municipalité	Nombre maximal fourni	Contenant fourni par la municipalité	Nombre maximal fourni	Contenant fourni par la municipalité	Nombre maximal fourni
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de contenant maximal fourni	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de contenant maximal fourni	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de contenant maximal fourni
	<input type="checkbox"/> Pas inclus dans la collecte municipale des déchets ultimes		<input type="checkbox"/> Pas inclus dans la collecte municipale des matières recyclables		<input type="checkbox"/> Pas inclus dans la collecte municipale des matières organiques	
	<input type="checkbox"/> Pas inclus dans la collecte municipale des déchets ultimes si utilisation de conteneur		<input type="checkbox"/> Pas inclus dans la collecte municipale des matières recyclables si utilisation de conteneur		<input type="checkbox"/> Pas inclus dans la collecte municipale des matières organiques si utilisation de conteneur	
Chalets	<input type="checkbox"/> 2 verges <input type="checkbox"/> 4 verges <input type="checkbox"/> 6 verges <input type="checkbox"/> 8 verges	<input type="checkbox"/> 360 L <input type="checkbox"/> 240 L	<input type="checkbox"/> 2 verges <input type="checkbox"/> 4 verges <input type="checkbox"/> 6 verges <input type="checkbox"/> 8 verges	<input type="checkbox"/> 360 L <input type="checkbox"/> 240 L	<input type="checkbox"/> 2 verges <input type="checkbox"/> 4 verges <input type="checkbox"/> 6 verges <input type="checkbox"/> 8 verges	<input type="checkbox"/> 360 L <input type="checkbox"/> 240 L
	Contenant fourni par la municipalité	Nombre maximal fourni	Contenant fourni par la municipalité	Nombre maximal fourni	Contenant fourni par la municipalité	Nombre maximal fourni
<input type="checkbox"/> <i>Mêmes informations que maisons unifamiliales</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de contenant maximal fourni	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de contenant maximal fourni	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de contenant maximal fourni
ICI	<input type="checkbox"/> 2 verges <input type="checkbox"/> 4 verges <input type="checkbox"/> 6 verges <input type="checkbox"/> 8 verges	<input type="checkbox"/> 360 L <input type="checkbox"/> 240 L	<input type="checkbox"/> 2 verges <input type="checkbox"/> 4 verges <input type="checkbox"/> 6 verges <input type="checkbox"/> 8 verges	<input type="checkbox"/> 360 L <input type="checkbox"/> 240 L	<input type="checkbox"/> 2 verges <input type="checkbox"/> 4 verges <input type="checkbox"/> 6 verges <input type="checkbox"/> 8 verges	<input type="checkbox"/> 360 L <input type="checkbox"/> 240 L

<input type="checkbox"/> Autre		<input type="checkbox"/> Autre		<input type="checkbox"/> Autre	
Contenant fourni par la municipalité	Nombre maximal fourni	Contenant fourni par la municipalité	Nombre maximal fourni	Contenant fourni par la municipalité	Nombre maximal fourni
<input type="checkbox"/> Oui	Nombre de contenant maximal fourni	<input type="checkbox"/> Oui	Nombre de contenant maximal fourni	<input type="checkbox"/> Oui	Nombre de contenant maximal fourni
<input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Non		<input type="checkbox"/> Non	
<input type="checkbox"/> Pas inclus dans la collecte municipale des déchets ultimes		<input type="checkbox"/> Pas inclus dans la collecte municipale des matières recyclables		<input type="checkbox"/> Pas inclus dans la collecte municipale des matières organiques	
<input type="checkbox"/> Pas inclus dans la collecte municipale des déchets ultimes si utilisation de conteneur		<input type="checkbox"/> Pas inclus dans la collecte municipale des matières recyclables si utilisation de conteneur		<input type="checkbox"/> Pas inclus dans la collecte municipale des matières organiques si utilisation de conteneur	

2. OBLIGATOIRE — Remplissez le tableau ci-dessous concernant les détails des différentes collectes du secteur résidentiel et des ICI en 2021.

Questions	Déchets ultimes		Matières recyclables		Matières organiques	
	Secteur résidentiel	Secteur des ICI	Secteur résidentiel	Secteur des ICI	Secteur résidentiel	Secteur des ICI
	<i>Durant la saison estivale ?</i> Choisissez un élément.	<i>Durant la saison estivale ?</i> Choisissez un élément.	<i>Durant la saison estivale ?</i> Choisissez un élément.	<i>Durant la saison estivale ?</i> Choisissez un élément.	<i>Durant la saison estivale ?</i> Choisissez un élément.	<i>Durant la saison estivale ?</i> Choisissez un élément.
1. Fréquence de la collecte	<i>Mois caractérisés par la saison estivale</i> Expliquez.	<i>Mois caractérisés par la saison estivale</i> Expliquez.	<i>Mois caractérisés par la saison estivale</i> Expliquez.	<i>Mois caractérisés par la saison estivale</i> Expliquez.	<i>Mois caractérisés par la saison estivale</i> Expliquez.	<i>Mois caractérisés par la saison estivale</i> Expliquez.
2. Est-ce que la collecte mensuelle est prévue dans le futur/fréquence différente de votre fréquence actuelle?	<i>Durant la saison régulière?</i> Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Déjà en place Si oui, expliquez. Expliquez.	<i>Durant la saison régulière?</i> Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Déjà en place Si oui, expliquez. Expliquez.	<i>Durant la saison régulière?</i> Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Déjà en place Si oui, expliquez. Expliquez.	<i>Durant la saison régulière?</i> Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Déjà en place Si oui, expliquez. Expliquez.	<i>Durant la saison régulière?</i> Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, expliquez. Expliquez.	<i>Durant la saison régulière?</i> Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, expliquez. Expliquez.
3. Y a-t-il une limite fixée en termes de quantité ?	Quantité maximale Unité de mesure	Quantité maximale Unité de mesure	Quantité maximale Unité de mesure	Quantité maximale Unité de mesure	Quantité maximale Unité de mesure	Quantité maximale Unité de mesure

Questions	Déchets ultimes		Matières recyclables		Matières organiques	
	Secteur résidentiel	Secteur des ICI	Secteur résidentiel	Secteur des ICI	Secteur résidentiel	Secteur des ICI
	<input type="checkbox"/> Aucune	<input type="checkbox"/> Aucune	<input type="checkbox"/> Aucune	<input type="checkbox"/> Aucune	<input type="checkbox"/> Aucune	<input type="checkbox"/> Aucune
4. Exigez-vous que les collectes soient « intelligentes » (suivi GPS des camions, puces RFID dans les bacs, prises de photos, etc.) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A
	Si oui, précisez le logiciel utilisé :	Si oui, précisez le logiciel utilisé :	Si oui, précisez le logiciel utilisé :	Si oui, précisez le logiciel utilisé :	Si oui, précisez le logiciel utilisé :	Si oui, précisez le logiciel utilisé :

SECTION 2 – COLLECTE DES DÉCHETS ULTIMES

5. **Acceptez-vous les matières qui sont déposées à côté des bacs roulants en 2021?**

Oui Non

6. **Acceptez-vous les matériaux secs/matériaux de construction dans la collecte des déchets ultimes en 2021?**

**Déchets de chantiers comme le bois, les éviers, etc.*

Oui Non (Donc y a-t-il une réglementation à cet effet?)

7. **Est-ce que certaines matières étaient refusées dans le bac à déchets ultimes en 2021? Si oui, des sanctions étaient-elles applicables?**

Oui (réglementation à cet effet?) Non

Matières refusées : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Sanctions : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

8. *Si applicable* — **Si la collecte des déchets ultimes est effectuée mensuellement à l'heure actuelle, prévoyez-vous augmenter la fréquence éventuellement (ex. à la suite de nombreuses plaintes citoyennes, dépôts sauvages, etc.)?**

Secteur résidentiel : Oui Non Expliquez. N/A

Secteur des ICI : Oui Non Expliquez. N/A

9. *Si applicable* — **En général, avez-vous constaté des problématiques liées à la collecte mensuelle des déchets ultimes? **Par exemple, plaintes des citoyens, mauvais tri, etc.***

Expliquez. N/A

10. *Si applicable* — **À l'heure actuelle, si vous collectez des ICI, envisagez-vous une collecte sur rendez-vous pour les déchets ultimes des ICI?**

Oui Non Expliquez.

11. **Avez-vous une liste des ICI...**

... intégrés à la collecte municipale des déchets ultimes? Oui Non

... ayant un contrat de collecte privé pour les déchets ultimes? Oui Non

12. **Vivez-vous des enjeux actuellement en ce qui concerne la gestion de la collecte des déchets ultimes? **Par exemple : main-d'œuvre, appels d'offres, plaintes des citoyens, etc.***

Oui Non Expliquez.

SECTION 3 – COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

13. Avez-vous une liste des ICI...

... intégrés à la collecte municipale des matières recyclables ? Oui Non

... ayant un contrat de collecte privé pour les matières recyclables? Oui Non

14. Vivez-vous des enjeux actuellement en ce qui concerne la gestion de la collecte des matières recyclables?

**Par exemple : main-d'œuvre, appels d'offres, plaintes des citoyens, etc.*

Oui Non Expliquez.

SECTION 4 – COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

15. OBLIGATOIRE — Remplissez le tableau suivant concernant les récurrences et les contenants qui étaient autorisés en 2021 pour les matières organiques suivantes.

Types de matières	Collecte existante?	Nombre de récurrence(s)	Saison 1 ^{ère}	Saison 2 ^e	Contenant/sac autorisé
Résidus verts (feuilles et résidus de jardin)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de récurrences	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Type de contenant autorisé
Branches et arbres de Noël	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de récurrences	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Type de contenant autorisé

16. Acceptez-vous les sacs de résidus verts qui sont déposés à côté des bacs roulants à tout moment de l'année en 2021?

Oui Non

17. OBLIGATOIRE — Est-ce que certaines des matières étaient refusées dans les bacs bruns (ex. gazon) en 2021?

Oui (donc réglementation à cet effet?) Non

Matières refusées : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

18. Vivez-vous des enjeux actuellement en ce qui concerne la gestion de la collecte des matières organiques sur votre territoire?

**Par exemple : prix des équipements, coût de collecte, main-d'œuvre, appels d'offres, plaintes des citoyens, etc.*

Oui Non Expliquez.

19. OBLIGATOIRE — Sachant que le MELCC vise à rendre obligatoire la gestion des matières organiques pour tous les multilogements (6+) et condos, ainsi que pour les ICI d'ici 2025, à quel niveau de déploiement est rendue votre municipalité actuellement? Avez-vous des objectifs?

Niveau de déploiement actuel :

Logements (5 et -) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Autres logements collectés? : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Objectifs multilogements (6+) et/ou condos: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Objectifs ICI Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

20. Quels sont les enjeux actuels qui limitent le déploiement de la collecte des matières organiques pour :

Les multilogements (6+) et/ou condos: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Les ICI : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

21. Seriez-vous intéressés à participer à un achat groupé de bacs dans le futur?

Nouveaux bacs bruns : Oui Non N/A (collecte sur 100 % du territoire déjà en place) Expliquez.

Pièces de rechange — *aussi valide pour les autres bacs* : Oui → Bacs 360 L Bac 240 L
 Non Expliquez.

22. Si applicable — Offriez-vous la distribution gratuite de compost à vos citoyens en 2021?

Oui Non Fréquence Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Lieux : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

23. OBLIGATOIRE — Avez-vous procédé à l'abattage d'arbres en raison d'une problématique liée à certaines maladies ou parasites depuis 2016?

Oui Non

Si applicable — Avez-vous plus de détails à ce sujet (type de parasite, ce que vous faites avec ces arbres : ex. enfouissement, etc.)?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

SECTION 4 – ÉCOCENTRES

24. Avez-vous des commentaires sur le réseau d'écocentres actuels (écocentre régional à Cowansville et écocentre local à Bedford), des échos des citoyens de votre municipalité, des idées ou autres détails à nous faire part (fermeture d'écocentres locaux, besoins locaux — proximité, fréquence, coût de la taxe (actuellement de 28 \$), etc.)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

SECTION 5 – COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET GROS REBUTS

25. Avez-vous offert un service de collecte des encombrants en 2021?

Oui → collecte porte à porte collecte sur rendez-vous point de dépôt Non

26. Suiviez-vous la même formule lors des années précédentes?

Oui Non Expliquez.

27. Si votre municipalité n'effectuait pas la collecte des encombrants par prise de rendez-vous en 2021, est-ce que c'est une option qui est envisagée pour le futur?

Oui Non Expliquez.

Si vous n'avez pas eu de collecte d'encombrants en 2021, SVP passer à la question 38.

Collecte des encombrants sur rendez-vous

28. *Si applicable* — Si vos collectes s'effectuaient par rendez-vous en 2021, quel fonctionnement était utilisé pour la prise de ces rendez-vous (téléphone, courriel, site internet, plateforme de prise de rendez-vous, etc.)?

Fonctionnement pour la prise de rendez-vous

29. *Si applicable* — Si vos collectes s'effectuaient par rendez-vous en 2021, utilisiez-vous un logiciel quelconque pour optimiser le trajet du camion de collecte?

Oui Logiciel Non

30. *Si applicable* — Si vos collectes s'effectuaient par rendez-vous en 2021, quel type de camion était utilisé?

Type de camion

31. *Si applicable* — Si les collectes s’effectuaient par rendez-vous en 2021, des pénalités/sanctions étaient-elles applicables aux citoyens en cas de rendez-vous raté?

Oui Sanctions : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Non

32. *Si applicable* — Indiquez dans le tableau si les matières mentionnées étaient acceptées ou refusées dans vos collectes d’encombrants en 2021. Si vous avez l’information, mentionnez les matières les plus collectées lors de vos collectes.

Matières	Acceptées	Refusées	Matières les plus collectées
Électroménagers (cuisinières, laveuses, sècheuses, fours, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Électroménagers réfrigérants (frigidaires, climatiseurs, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Électroniques (téléviseurs, chaînes stéréo, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Équipements de piscine (toiles, tôles, filtres, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Équipements de sport (vélos stationnaires, vélos, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Foyers extérieurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gazon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jouets pour enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Matelas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Matières recyclables, incluant les grandes boîtes de carton	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Meubles extérieurs, outils de jardin, parasols	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Métaux (barbecue, chauffe-eaux, gouttières, éviers, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mobilier et meubles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pièces automobiles et pneus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résidus de construction, rénovation et démolition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Matières	Acceptées	Refusées	Matières les plus collectées
(portes, fenêtres, palettes, planches, etc.)			
Résidus verts (branches, feuilles, résidus de jardins)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sacs ou boîtes contenant des déchets ultimes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Spas, pédalos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tapis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres : Spécifiez. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

33. Si applicable — Lorsque certaines matières n'étaient pas acceptées dans la collecte des encombrants en 2021, des sanctions étaient-elles applicables si un citoyen en déposait sur le bord de la rue?

Oui Sanctions : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Non – les matières étaient laissées sur le bord de la rue Non – et les matières étaient tout de même ramassées

34. Si applicable — les encombrants étaient triés par le collecteur avant de se rendre à leur destination finale en 2021? Oui Non

1. Si oui, quels encombrants étaient triés? Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

2. Quelle entreprise ou quel organisme valorisait les encombrants récupérés? Nom de l'entreprise ou de l'organisme

35. Si applicable — Seriez-vous en mesure de faire un tri des matières récupérées lors de la collecte des encombrants dans le futur?

Oui Peut-être parfois (si le temps le permet, qu'il y a assez d'employés, etc.) Non

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

36. Si applicable — Quels moyens de communication étaient utilisés en 2021 pour informer vos citoyens des collectes ou des lieux de dépôt pour les encombrants ainsi que des matières acceptées?

Calendrier des collectes (papier , virtuel)

Babillard d'annonces, affiches, etc.

- Communication par la poste
- Bulletins municipaux
- Site internet de la municipalité
- Infolettre
- Réseaux sociaux (*Publicité, page Facebook*)
- Autres : précisez. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

37. *Si applicable* — **Dans les communications destinées aux citoyens et concernant la collecte des encombrants en 2021, mentionnez-vous les exigences de ces services (matières acceptées, consignes à respecter, etc.)?**

- Oui Non Expliquez.

Si vous n'aviez pas eu de collecte d'encombrants en 2021, SVP reprendre à partir de la prochaine question.

38. **Avez-vous des enjeux actuellement en ce qui concerne la gestion de la collecte des encombrants sur votre territoire?**

**Par exemple : coût de collecte, prix des équipements, main-d'œuvre, appels d'offres, plaintes et demandes des citoyens, etc.*

- Oui Non Expliquez.

39. **Est-ce que votre municipalité est d'avis qu'il pourrait être pertinent que ce service soit éventuellement régionalisé (logistique de collecte, standardisation des matières acceptées, augmenter le réemploi des matières, etc.)?**

- Oui Non Expliquez.

SECTION 6 – COLLECTE DES AUTRES MATIÈRES

Gaspillage alimentaire

40. **Déteniez-vous des points de dépôt limitant le gaspillage alimentaire sur votre territoire en 2021?**

**Frigo communautaire, centre de dons alimentaire, etc.*

- Oui Non Expliquez.

Récupération des textiles

41. Déteniez-vous des cloches à vêtements sur votre territoire en 2021?

Oui

Non

Localisation de ces cloches : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Propriétaires et/ou gestionnaires de ces cloches : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Destination des matières collectées: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

42. Nous avons recensé ces espaces de réemploi sur votre territoire :

Nom du commerce	Adresse	Municipalité
Centre d'action bénévole	169, rue Principale	Cowansville
Centre d'action bénévole	1810, rue Principale	Farnham
Coin des trouvailles	6, rue Principale	Bedford (V)
Comptoir Dépannage	46, rue Compton	Bromont
Comptoir Dépannage Centre Marguerite Dubois	50, ch. De Gaspé	Bromont
Comptoir familial de Knowlton / Église St-Édouard	366, ch. Knowlton	Lac-Brome
Comptoir familial de l'église St-André	89A, rue Principale	Sutton
Électro-Pièces Cowansville	517, rue du Sud	Cowansville
Filles d'Isabelle	11, rue Louis-H.-L.— La Fontaine Nord	Cowansville
Friperie Carrousel	85, Western	Sutton
Friperie et création multilook	1329, rue du Sud	Cowansville
Friperie Karma	24, rue Saint-Paul	Lac-Brome
Friperie le Chiffonnier	959, rue Principale Est	Farnham
Friperie On va s'aimer encore	35, rue Principale N	Sutton
L'Atelier de Récup	408, rue du Sud	Cowansville
Laco Électrique inc.	419, rue du Sud	Cowansville
Le Relais du Meuble	1109, ch. Knowlton	Lac-Brome
Les boules à mites	501, rue du Sud	Cowansville
Mode Vintage Sutton	34, rue Principale	Sutton
PR-RP Projet recyclage	11, ch. De l'Église Ouest	Abercorn
Sacs à mots	706, rue du Sud	Cowansville

Existe-t-il d'autres espaces de réemploi sur votre territoire?

**Centre de don, friperie, banque de meubles, etc.*

Oui Non

Nom de l'espace de réemploi Adresse

Entreprise ou organisme Adresse

Entreprise ou organisme Adresse

Entreprise ou organisme Adresse

Entreprise ou organisme Adresse

Entreprise ou organisme Adresse

43. Avez-vous des idées d'endroits sur votre territoire qui pourraient servir de nouveaux points de dépôt pour des matières variées dans le futur (ex. : plastiques agricoles, verre, textiles, etc.)?

Oui Non Expliquez.

44. Pendant la pandémie, avez-vous entamé, eu connaissance de, ou accompagné un projet de récupération des équipements de protection individuelle (ÉPI) sur votre territoire?

Oui Expliquez (à quel endroit, type d'accompagnement, etc.) Non

SECTION 7— GESTION DES RÉSIDUS DE CHANTIERS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD) SUR LE TERRITOIRE

45. **Connaissez-vous la destination des matériaux secs générés en 2021 par les entreprises en CRD sur votre territoire? Nous cherchons à savoir si certains d'entre eux utilisent des services autres que l'enfouissement à la RIGMRBM (par ex. des services par des compagnies externes au territoire).**

Oui Destination des matériaux secs générés par les CRD. Non

46. **Avez-vous mené des démarches en 2021 pour valoriser les matériaux issus des chantiers de construction, de rénovation ou de démolition?**

**Discussions avec le département d'urbanisme, mise en place de points de dépôts, projets pilotes, etc.*

Oui Non Spécifiez. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

47. **Est-ce que vos travaux publics effectuaient le concassement des agrégats provenant des travaux municipaux en 2021?**

Oui Non Spécifiez. Savez-vous les quantités?

48. **Y avait-il d'autres initiatives ou actions prises concernant la collecte et le transport des matières tirées des CRD sur votre territoire en 2021? Si oui, expliquez.**

Oui Non Expliquez.

SECTION 8 – QUESTIONS DIVERSES

Initiatives citoyennes

49. **Existait-il un ou des comités verts de citoyens sur votre territoire en 2021?**

Oui Non

Nom du comité vert : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

50. ***Si applicable* — votre municipalité supportait ce(s) comité(s) (avec des rencontres, un soutien financier, etc.) en 2021?**

Oui Non N/A Spécifiez. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

51. **Existait-il d'autres initiatives citoyennes en lien avec la réduction, l'élimination ou l'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) liées aux matières résiduelles, sur votre territoire en 2021?**

** Par exemple : boutique zéro déchet, journée de grand nettoyage, café de réparation, patrouilles, kiosques ou autres activités de sensibilisation, etc.*

Oui Non Spécifiez. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Économie circulaire

52. **Économie de partage — Avez-vous mis en place certains systèmes de partage (ex. auto, remorques, frigo *Free Go*, outils, vélos, etc.) en 2021?**

Oui Non

Si oui, lesquels? Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Si vous avez des réfrigérateurs communautaires (ex. frigo *Free go*), à quel endroit sont-ils situés? Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

53. **Économie de partage — Prévoyez-vous de nouvelles mesures en ce sens (ex. auto, remorques, frigo *Free Go*, outils, vélos, etc.)?**

Oui Non

Si oui, lesquels? Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

54. **Est-ce que votre municipalité pourrait être intéressée à participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'une feuille de route en économie circulaire?**

Oui Non Expliquez. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

55. **Est-ce que vous avez mis en place des politiques d'approvisionnement responsable en 2021?**

Oui Non Expliquez. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Communications

56. **De quelle façon communiquez-vous l'information des collectes des matières résiduelles sur votre territoire en 2021? Donnez quelques précisions.**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

57. Produisiez-vous vos outils d'ISÉ en d'autres langues que le français en 2021?

Anglais

Autres. Spécifiez. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

58. Produisiez-vous des outils d'ISÉ sur les matières résiduelles autres que celles concernant les calendriers de collectes en 2021?

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

59. Offriez-vous des activités de mobilisation pour les citoyens concernant la réduction des matières résiduelles en 2021?

**Par exemple : concours, défis, journées de corvée de nettoyage, etc.*

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Opinions et commentaires

60. Est-ce que votre municipalité effectuait d'autres initiatives en lien avec la gestion des matières résiduelles en 2021, en général, que vous aimeriez nous partager?

**Par exemple : partenariats, projets pilotes, projets d'ISÉ, support de la ville pour certaines initiatives, etc.*

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

61. Depuis l'entrée en vigueur du PGMR en 2003, avez-vous des commentaires concernant le dossier des matières résiduelles?

** Sur les actions mises en place, rôle des municipalités versus MRC, les actions qui devraient être mises en place dans le futur, etc.*

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

62. Avez-vous des suggestions sur les mesures qui pourraient être analysées dans le cadre de la révision du PGMR (tous secteurs confondus — résidentiel, ICI et CRD)?
(Possibilité de l'écrire dans le tableau suivant)

** Collecte et transport, filière de valorisation des matières, services aux ICI, valorisation des matériaux secs, régionalisation d'un service X, etc.*

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

63. Est-ce qu'il existe des actions que votre municipalité souhaite mettre en place, mais pour lesquelles vous manquez de ressources, et qui pourraient avoir un sens et être réalisées régionalement? (Possibilité de l'écrire dans le tableau suivant)

**Vos idées les plus folles sont acceptées! — création d'un fonds, mise en place de nouveaux points de dépôts, sensibilisation d'un certain groupe, accompagnement de plus d'entreprises afin de réduire leurs déchets, etc.*

Oui Non

Si oui, lesquels? Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

64. **Avez-vous des commentaires, idées ou autres détails à nous faire part concernant la gestion des matières résiduelles?** ([Possibilité de l'écrire dans le tableau suivant](#))

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

SECTION 9 – EXERCICES D'IDÉATION ET DE VALIDATION POUR LE PLAN D'ACTION
DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)

65. Si vous pouviez laisser aller vos idées, votre créativité, et prioriser ce qui est le plus important pour votre municipalité... Quels seraient vos objectifs locaux? Vos rêves les plus fous? Et quels seraient les facteurs qui pourraient limiter ces derniers?

Objectifs locaux

Rêves

Facteurs limitants

66. Selon vous, serait-il intéressant et faisable de mettre en œuvre ces actions (retenues du plan d'action du projet de PGMR)?

Années	Actions	Intérêt envers le projet	Faisabilité	Commentaires
2023	Création d'un comité régional de suivi GMR constitué d'employés municipaux			Intérêt à voir naître le projet? Intérêt à participer au projet?
2023 — 2024	Régionaliser la collecte des encombrants			
2024 — 2025	Deuxième déploiement de la collecte des matières organiques (multilogements et ICI)			
À déterminer	<i>Pour les municipalités qui enfouissent des boues : trouver des solutions pour réduire cet enfouissement</i>			
À déterminer	CRD : Déconstruction de bâtiments (ex. : si un bâtiment municipal doit être démoli, enclencher un projet-pilote)			
À déterminer	CRD : Possibilité de remettre un guide sur une meilleure gestion des résidus de CRD lors de l'émission des permis (<i>à considérer lors de l'implantation éventuelle d'un centre de tri des résidus de CRD sur le territoire</i>)			

- À déterminer *Pour les municipalités agricoles : ajouter un ou plusieurs points de dépôt pour les plastiques agricoles sur le territoire de la municipalité (dans l'éventualité où une entente pourrait être prise avec AgriRécup, en concordance avec la nouvelle REP)*
- À déterminer Avoir un portrait plus fin de la génération de matières résiduelles sur le territoire de la municipalité, notamment du secteur des ICI (afin de sensibiliser les plus grands producteurs et diminuer les quantités générées)
- À déterminer Bénéficier d'une formation sur le principe d'écofiscalité (pourrait servir à mettre en place des mesures d'écofiscalité dans les municipalités, comme [la collecte intelligente de Beaconsfield](#), où le tarif payé varie en fonction de la grandeur du bac utilisé et de la fréquence de collecte, ou les [redevances sur les produits à usage unique \[PAUU\] à Prévost](#), dans les Laurentides)
- À déterminer Co-construire un plan de communication GMR régional annuellement afin d'arrimer les actions de la MRC et celles des municipalités
- À déterminer Avoir une escouade régionale pour la sensibilisation en GMR (ex. lors d'événements, porte-à-porte, collecte d'information dans les ICI, etc.)

Merci à nouveau pour votre
précieuse collaboration!

Révision du
**Plan de gestion des
matières résiduelles
(PGMR)**

*Questionnaire :
Détails quantitatifs*

PGMR 2023-2030

La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) exige que les MRC établissent et révisent un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), et ce, tous les 7 ans. Le PGMR 2016-2020 est venu à échéance et la MRC de Brome-Missisquoi doit procéder à la mise à jour de son plan. La MRC a alors besoin de nombreuses données afin de compléter celui-ci. Puisque la MRC n'a pas la compétence en GMR, c'est alors les 21 municipalités qui détiennent la majorité des données nécessaires à cette mise à jour. La collaboration des municipalités est alors très importante pour mener à terme la rédaction de ce plan.

De nombreuses questions sont à compiler. Afin de tenter de limiter la tâche et rendre le tout plus dynamique pour les municipalités, la MRC a divisé les questions en deux questionnaires. Comme vous le savez maintenant, dans un premier temps, une rencontre a eu lieu pour répondre à des questions qualitatives. Nous en avons aussi profité pour vous demander si vous aviez des objectifs en GMR ou des idées que vous souhaiteriez nous partager afin de bonifier le plan d'action du nouveau PGMR. Dans un deuxième temps, des questions de nature quantitatives sont à répondre dans le cadre du présent questionnaire.

Instructions

À moins d'indication contraire, vous devez répondre aux questions en date de la situation qui prévalait sur votre territoire au 31 décembre 2021.

SVP, priorisez les questions identifiées comme étant « **OBLIGATOIRES** » si vous n'êtes pas en mesure de remplir à l'entière des questions. De plus, en cas de problème avec la mise en page lorsque vous écrivez vos réponses, vous pouvez utiliser l'option d'écrire en commentaire, si vous préférez.

La plupart des réponses aux questions concernant la collecte des déchets ultimes, des matières recyclables et des matières compostables se trouvent dans les devis de collecte, soit dans les cahiers des clauses générales pour les informations telles que les dates du contrat, soit dans les clauses techniques pour les types de contenants acceptés et les exigences sur les équipements de collecte.

Référez-vous aux factures mensuelles de 2021 pour les coûts des collectes, du transport et du traitement des matières.

Acronymes utilisés :

ICI : Industries, commerces et institutions
CRD : Construction, rénovation et démolition
RDD : Résidus domestiques dangereux
ISÉ : Information, sensibilisation et éducation

Merci pour votre précieuse collaboration !

Nom de la municipalité

Sélectionnez le nom de la municipalité

Identification du répondant (nom et fonction)

Nom du répondant

Fonction du répondant.

Thématiques abordées dans ce questionnaire

SECTION 1 – COLLECTE À TROIS VOIES.....	4
SECTION 2 – COLLECTE DES AUTRES MATIÈRES.....	6
SECTION 3 – DÉPOTOIRS.....	7
SECTION 4 – GESTION DES BOUES.....	7
SECTION 5 – RÉGLEMENTATION.....	8
SECTION 6 – COLLECTE DES ENCOMBRANTS/GROS RÉBUTS.....	9
SECTION 7 – SUBVENTIONS OFFERTES.....	9
SECTION 8 – ENTRETIEN DES BACS ROULANTS.....	9

SECTION 1 — COLLECTE À TROIS VOIES

OBLIGATOIRE — Veuillez répondre aux questions 1 à 8 ci-dessous.

*Le devis indique souvent le nombre total de portes desservies.

**Ce coût est indiqué généralement sur les factures transmises chaque mois par l'entrepreneur mentionné ci-haut.

Questions	Déchets ultimes		Matières recyclables		Matières organiques	
					Compostage domestique	
	Secteur résidentiel	Secteur des ICI	Secteur résidentiel	Secteur des ICI	Secteur résidentiel	Secteur des ICI
1. Déteniez-vous une entente intermunicipale pour la collecte en 2021?	Objet de l'entente Municipalité responsable. Municipalité adhérente <input type="checkbox"/> Aucune	Objet de l'entente Municipalité responsable. Municipalité adhérente <input type="checkbox"/> Aucune	Objet de l'entente Municipalité responsable. Municipalité adhérente <input type="checkbox"/> Aucune	Objet de l'entente Municipalité responsable. Municipalité adhérente <input type="checkbox"/> Aucune	Objet de l'entente Municipalité responsable. Municipalité adhérente <input type="checkbox"/> Aucune	Objet de l'entente Municipalité responsable. Municipalité adhérente <input type="checkbox"/> Aucune
2. Quel entrepreneur effectuait la collecte dans votre municipalité pour les matières suivantes en 2021?	Nom de l'entrepreneur Adresse complète Durée	Nom de l'entrepreneur Adresse complète Durée	Nom de l'entrepreneur Adresse complète Durée	Nom de l'entrepreneur Adresse complète Durée	Nom de l'entrepreneur Adresse complète Durée	Nom de l'entrepreneur Adresse complète Durée
3. Quelle est ou était la date d'échéance du contrat avec l'entrepreneur mentionné?	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
4. Quelle était la quantité de matière récupérée en 2021?						
5. Quels étaient les coûts** de la collecte et du transport en 2021?	Coût (\$) \$ / an	Coût (\$) \$ / an	Coût (\$) \$ / an	Coût (\$) \$ / an	Coût (\$) \$ / an	Coût (\$) \$ / an
6. Quels étaient les coûts** de l'élimination (enfouissement des déchets ultimes) ou du tri et du conditionnement (matières recyclables et compostables) en 2021?	Coût (\$) \$ de traitement / an <u>sans</u> la redevance Coût (\$) \$ de traitement / an <u>avec</u> la redevance	Coût (\$) \$ de traitement / an <u>sans</u> la redevance Coût (\$) \$ de traitement / an <u>avec</u> la redevance	Coût (\$) \$ de traitement / an	Coût (\$) \$ de traitement / an	Coût (\$) \$ de traitement / an	Coût (\$) \$ de traitement / an
7. Quels étaient les coûts** de la collecte par porte en 2021?	Coût (\$) \$ / porte / an Coût (\$) \$ / collecte	Coût (\$) \$ / porte / an Coût (\$) \$ / collecte	Coût (\$) \$ / porte / an Coût (\$) \$ / collecte	Coût (\$) \$ / porte / an Coût (\$) \$ / collecte	Coût (\$) \$ / porte / an Coût (\$) \$ / collecte	Coût (\$) \$ / porte / an Coût (\$) \$ / collecte
8. Combien de portes étaient desservies* par la collecte sur le territoire en 2021?	Pour les 5 logements et moins : Spécifier Autres : Spécifier	Spécifier	Pour les 5 logements et moins : Spécifier Autres : Spécifier	Spécifier	Pour les 5 logements et moins : Spécifier Autres : Spécifier	Spécifier

9. OBLIGATOIRE — Offriez-vous, sur votre territoire, des collectes spéciales ou des points de dépôt volontaire, en 2021? Quel est le nom de l'entrepreneur qui effectuait la collecte et le transport à partir des points de dépôt volontaires?

Pour les résidus verts, vous pouvez remplir seulement la première ligne, ou encore de façon séparée pour les feuilles et les résidus de jardin, selon les données que vous avez.

Types de matières	Points de dépôt disponibles	ICI acceptés?	Nombre de points de dépôt	Fréquence de la disponibilité de ces points de dépôt	Saisons disponibles (si les points de dépôt sont ponctuels)	Coût pour le citoyen à l'utilisation	Entrepreneur effectuant la collecte	Durée du contrat	Date d'échéance du contrat	Coûts pour la collecte et le transport	Coûts pour la disposition des matières	Quantité récupérée	Destination finale de la matière
Résidus verts (feuilles et résidus de jardin)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de points de dépôts	<input type="checkbox"/> En tout temps <input type="checkbox"/> Ponctuel	Saison 1. Saison 2.	<input type="checkbox"/> Gratuit <input type="checkbox"/> Coût (\$)	Nom de l'entrepreneur Adresse complète	Durée	Choisir une date.	Coût (\$)	Coût (\$)		Destination finale
Feuilles	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de points de dépôts	<input type="checkbox"/> En tout temps <input type="checkbox"/> Ponctuel	Saison 1. Saison 2.	<input type="checkbox"/> Gratuit <input type="checkbox"/> Coût (\$)	Nom de l'entrepreneur Adresse complète	Durée	Choisir une date.	Coût (\$)	Coût (\$)		Destination finale
Résidus de jardin (incluant le gazon)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de points de dépôts	<input type="checkbox"/> En tout temps <input type="checkbox"/> Ponctuel	Saison 1. Saison 2.	<input type="checkbox"/> Gratuit <input type="checkbox"/> Coût (\$)	Nom de l'entrepreneur Adresse complète	Durée	Choisir une date.	Coût (\$)	Coût (\$)		Destination finale
Branches	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de points de dépôts	<input type="checkbox"/> En tout temps <input type="checkbox"/> Ponctuel	Saison 1. Saison 2.	<input type="checkbox"/> Gratuit <input type="checkbox"/> Coût (\$)	Nom de l'entrepreneur Adresse complète	Durée	Choisir une date.	Coût (\$)	Coût (\$)		Destination finale
Arbres de Noël	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de points de dépôts	<input type="checkbox"/> En tout temps <input type="checkbox"/> Ponctuel	Saison 1. Saison 2.	<input type="checkbox"/> Gratuit <input type="checkbox"/> Coût (\$)	Nom de l'entrepreneur Adresse complète	Durée	Choisir une date.	Coût (\$)	Coût (\$)		Destination finale
Verre	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre de points de dépôts	<input type="checkbox"/> En tout temps <input type="checkbox"/> Ponctuel	Saison 1. Saison 2.	<input type="checkbox"/> Gratuit <input type="checkbox"/> Coût (\$)	Nom de l'entrepreneur Adresse complète	Durée	Choisir une date.	Coût (\$)	Coût (\$)		2M Ressources

SECTION 2 — COLLECTE DES AUTRES MATIÈRES

10. OBLIGATOIRE — Aviez-vous des points de dépôt (bibliothèque, hôtel de ville, garage municipal, caserne, usine d'épuration, centres aquatiques, parcs, etc.) pour une ou plusieurs des matières suivantes en 2021? À quel endroit ces matières étaient-elles acheminées, et à quels coûts?

Si un coût était déjà couvert par un programme gouvernemental, comme la responsabilité élargie des producteurs (REP) (ex. ARPE Québec, Éco-Peinture, ou d'autres REP), seulement indiquer « REP » dans la case.

Matières	Existence d'un lieu?	Nom/adresse du lieu de collecte	Installations utilisées pour procéder à la collecte	Quantités récoltées	Endroits où elles sont acheminées	Transport assuré par	Coût (\$)	Autres points de dépôt sur votre territoire? (ex. quincaillerie)
Ampoules	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				Entreprise ou organisme	Entreprise ou organisme	Coût (\$)	
Bonbonnes de propane	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				Entreprise ou organisme	Entreprise ou organisme	Coût (\$)	
Cartouches d'encre	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				Entreprise ou organisme	Entreprise ou organisme	Coût (\$)	
Grands électroniques (ordi., imprimantes, etc.)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				Entreprise ou organisme	Entreprise ou organisme	Coût (\$)	
Huile non comestible (ex. à moteur)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				Entreprise ou organisme	Entreprise ou organisme	Coût (\$)	
Matières recyclables (ex. carton)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				Entreprise ou organisme	Entreprise ou organisme	Coût (\$)	
Styromousse	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				Entreprise ou organisme	Entreprise ou organisme	Coût (\$)	
Piles	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				Entreprise ou organisme	Entreprise ou organisme	Coût (\$)	
Peinture	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				Entreprise ou organisme	Entreprise ou organisme	Coût (\$)	
Petits électroniques (cellulaire, appareils photo, etc.)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				Entreprise ou organisme	Entreprise ou organisme	Coût (\$)	
Pneus	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				Entreprise ou organisme	Entreprise ou organisme	Coût (\$)	
Tubes fluorescents	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				Entreprise ou organisme	Entreprise ou organisme	Coût (\$)	
Autres. (ex. One-stop-shop, attaches à pain, bouchons de liège, masques, etc.) Spécifiez.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				Entreprise ou organisme	Entreprise ou organisme	Coût (\$)	
Autres Spécifiez.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				Entreprise ou organisme	Entreprise ou organisme	Coût (\$)	

SECTION 3 — DÉPOTOIRS

11. **OBLIGATOIRE** — Nous avons actuellement, dans nos dossiers, une liste des dépotoirs sauvages se trouvant sur le territoire de la MRC. Dans le cas de votre municipalité, voici l'information que nous avons :

Tableau 14 Anciens dépotoirs municipaux et un dépôt de matériaux secs (DMS) maintenant désaffectés

Municipalité	Localisation
Abercorn	Lot 301, rang III
Bedford (ct)	Lot P-2121, rang V
Bedford (ct)	Lot 2102, rang V
Brigham (DMS)	Lot 77
Dunham	Lot 732, rang IX
Farnham	Lots 306 et 307
Farnham	Lot 93, rang II
Farnham	Lots 368 et 369
Frelighsburg	Lots 309 et 310
Lac-Brome	Lots 981 et 982, rang VIII
Saint-Armand	Lot 42
Saint-Ignace-de-Stanbridge	Lots 2344 et 2346, rang IV
Stanbridge East	Lot 2986, rang I
Sutton	Lot 1313, rang X

Municipalité	Localisation

Sur le(s) lot(s) se trouvant sur le territoire de votre municipalité :

Êtes-vous en mesure de confirmer la localisation ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Sur ce(s) même(s) lot(s), détenez-vous des rapports de désinfection ou êtes-vous en mesure de confirmer qu'il y a eu des travaux de décontamination?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, quand ces rapports/travaux ont-ils été effectués?	Date

Commentaires

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

12. OBLIGATOIRE — Dans vos registres municipaux, détenez-vous d'autres lots ayant déjà servi ou servant à l'heure actuelle de dépotoirs dits sauvages?

Oui

Non

Si oui, inscrire la localisation du dépotoir

SECTION 4 — GESTION DES BOUES

13. OBLIGATOIRE — Remplissez le tableau ci-dessous concernant les détails des stations d'épuration et/ou étang aérés sur votre territoire.

Cochez ici si votre municipalité n'a pas ce type d'installation

Quel type d'installation détenez-vous?	Type d'installation : Type d'installation Localisation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Quelle est la population approximative desservie par des stations d'épuration et/ou des étangs aérés?	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date de début des activités de l'installation	Sélectionnez une date.
Fréquence de vidange en 2021	Fréquence / Période de temps ex : semaine ou mois ou année
Dates des vidanges en 2021	Sélectionnez une date. Sélectionnez une date. Sélectionnez une date. Sélectionnez une date.
Quantité de boues vidangées en 2021	Quantité de boues – Spécifiez l'unité de mesure.
Taux de siccité des boues (la siccité d'une boue est le % massique de matière sèche qu'elle contient) en 2021	Pourcentage massique de matière sèche %
Lieu de disposition des matières après que le traitement ait été effectué, en 2021	Nom du lieu : Spécifiez. Localisation du lieu : Spécifiez. Nombre de fosses : Spécifiez. Pourcentage de boues recyclées (compostage) : Spécifiez. Pourcentage de boues recyclées (épandage) : Spécifiez. Pourcentage de boues recyclées (biométhanisation) : Spécifiez. Pourcentage de boues éliminées : Spécifiez.

14. OBLIGATOIRE — En 2021, est-ce que les quantités de boues mentionnées incluaient une proportion de boues provenant d'ICI (ex. parc industriel, trappe à graisse, etc.) ou de

l'extérieur de votre territoire? On ne parle pas ici d'effluents liquides (réseau d'égouts), mais de boues acheminées par camion directement aux stations de traitement.

Oui Non Provenance des boues.

15. OBLIGATOIRE — Quelle était la méthode de déshydratation/séchage des boues en 2021?

Ex. boues activées à fossé d'oxydation, réacteur biologique membranaire, disques biologiques Rotofix, etc.

Méthode

16. Si vous boues étaient acheminées à l'enfouissement, avez-vous déjà mené des démarches afin de les valoriser?

Oui Non Expliquez.

17. OBLIGATOIRE — Remplissez le tableau ci-dessous concernant les détails des fosses septiques isolées sur votre territoire.

Nombre de fosses septiques résidentielles	Nombre de fosses résidentielles
Nombre de fosses septiques des ICI (industries, commerces et institutions)	Nombre de fosses ICI
Ces fosses septiques sont-elles prises en charge par la municipalité?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, depuis quand ces fosses septiques sont-elles prises en charge par la municipalité?	Sélectionnez une date de prise en charge
Sinon, qui est l'entrepreneur qui détient la responsabilité des fosses septiques sur votre territoire?	Nom de l'entrepreneur Coordonnées Adresse complète Si connu : ce qui est fait des boues collectées par l'entrepreneur privé – compostage, épandage, biométhanisation, enfouissement
Fréquence des vidanges des fosses septiques	Fréquence / Période de temps ex : semaine ou mois ou année
Lieu de disposition des <u>boues de fosses septiques isolées</u> dans les installations municipales	Nom du lieu : Spécifiez. Localisation du lieu : Spécifiez. Nombre de fosses : Spécifiez. Pourcentage de boues recyclées (compostage) : Spécifiez. Pourcentage de boues recyclées (épandage) : Spécifiez. Pourcentage de boues recyclées (biométhanisation) : Spécifiez. Pourcentage de boues éliminées : Spécifiez.
Lieu de disposition des <u>boues de fosses septiques isolées</u> dans les autres installations	Nom du lieu : Spécifiez. Localisation du lieu : Spécifiez. Nombre de fosses : Spécifiez. Pourcentage de boues recyclées (compostage) : Spécifiez. Pourcentage de boues recyclées (épandage) : Spécifiez. Pourcentage de boues recyclées (biométhanisation) : Spécifiez. Pourcentage de boues éliminées : Spécifiez.

Des inspections sont-elles faites pour les fosses septiques présentes sur votre territoire?	<input type="checkbox"/> Oui, inspection complète <input type="checkbox"/> Oui, inspection partielle <input type="checkbox"/> Non, pas d'inspection
---	---

18. OBLIGATOIRE — Quel était le coût annuel de la gestion des fosses septiques sur votre territoire en 2021?

Coûts (\$) \$/an

SECTION 5 — RÉGLEMENTATION

19. OBLIGATOIRE — Nous avons actuellement, dans nos dossiers, une liste de la réglementation en vigueur concernant la gestion des matières résiduelles dans la MRC :

Nom du règlement	Objet du règlement	Numéro du règlement	Date officielle d'adoption	Matières résiduelles visées
Nom	Objet	Numéro	Date	Matières résiduelles visées
Nom	Objet	Numéro	Date	Matières résiduelles visées

MRC	Règlements	Objet	Numéro	Date d'adoption	Catégories visées
Pour les 21 municipalités	RCI visant à régir l'implantation de certaines catégories d'équipements ou d'installations de GMR sur le territoire de la MRC.	Implantation de certaines catégories d'équipements ou d'installations de gestion des matières résiduelles sur le territoire	06-0514	17-juil-14	Centre de récupération et de tri, Centre de transfert, Écocentre, Entreprise offrant un service de location de conteneurs, Installation de compostage à une échelle industrielle ou municipale, Installation de biométhanisation, Centre de récupération et de tri des matières résiduelles de construction et de démolition, Autre lieu de récupération
Lac-Brome	Règlement sur les permis et certificats	Location de conteneur	599	août-13	CRD
East Farnham	Règlement de construction	Location de conteneur	211	n/d	CRD
St-Ignace-de-Standbridge	Règlement de construction	Location de conteneur	2008-03305	nov-11	CRD
Brigham	Règlement de construction	Location de conteneur	06-103	n/d	CRD
St-Armand	Règlement de construction	Location de conteneur	oct-98	sept-10	CRD
Abercorn, Bedford (CT & V), Bolton-Ouest, Brigham, Brome, Dunham, EastFarnham, Farnham, Frelighsburg, StArmand, Ste-Sabine, Stanbridge East, Sutton	Règlement concernant la collecte des déchets solides et des matières recyclables	Interdiction de mettre du gazon à la poubelle.	Farnham 488 Plusieurs numéros différents	déc-15	Gazon
Cowansville	Règlement de zonage	Implantation et la gestion des conteneurs de vêtements et textiles ou boîtes caritatives	1788	juil-13	Vêtement et textile
Farnham	Règlement sur les usages conditionnels	Implantation et la gestion des conteneurs de vêtements et textiles ou boîtes caritatives	478-458	déc-14	Vêtement et textile

Le ou les règlement(s) adopté(s) par votre municipalité sont-ils toujours en vigueur?

Oui Non Spécifiez. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

20. OBLIGATOIRE — Avez-vous adopté d'autres règlements municipaux concernant la gestion des matières résiduelles sur votre territoire et quels en sont les détails (cloches de textiles, interdiction de gazon dans les bacs bruns, valorisation des matériaux de construction, matières bannies dans certains bacs ou collectes spéciales, etc.)?

Nom du règlement	Objet du règlement	Numéro du règlement	Date officielle d'adoption	Matières résiduelles visées
Nom	Objet	Numéro	Date	Matières résiduelles visées
Nom	Objet	Numéro	Date	Matières résiduelles visées
Nom	Objet	Numéro	Date	Matières résiduelles visées

SECTION 6 — COLLECTE DES ENCOMBRANTS/GROS RÉBUTS

21. OBLIGATOIRE — Quels sont les détails et les coûts des collectes pour les encombrants?

N/A — Aucune collecte

Nombre de collectes	Nombre de collectes. Saison 1. Nombre de collectes. Saison 2. Nombre de collectes. Saison 3.
Entrepreneurs <input type="checkbox"/> Entente intermunicipale	Nom de l'entrepreneur/nom de la municipalité
Adresse	Adresse complète
Durée du contrat/de l'entente	Durée Année en option, le cas échéant.
Date d'échéance du contrat/de l'entente	Choisir une date.
Coûts pour ce service en 2021	Coût(\$)/ collecte et transport Coût(\$)/ enfouissement ou Coût(\$) annuels totaux pour cette collecte
Facultatif — Coûts annuels de collecte pour les années précédentes	Coût(\$) 2019 Coût(\$) 2020

SECTION 7 — SUBVENTIONS OFFERTES

22. Votre municipalité a-t-elle offert en 2021 des subventions à ses citoyens pour tenter de réduire les objets à usage unique ?

Produits subventionnés	Subventions offertes	Année de début de la subvention	Budget annuel attribué en 2021	Gestionnaires de la subvention (municipalité)	Critères de remboursement/ montant alloué par citoyen	Nombre de bénéficiaires (nb. de citoyens ayant bénéficié)
------------------------	----------------------	---------------------------------	--------------------------------	---	---	---

				ou organisme)		— si connu)
Composteurs domestiques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Spécifiez.	Année de début)	Coût(\$)	Spécifiez.		Nombre de bénéficiaires.
Couches lavables pour bébés	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Spécifiez.	Année de début)	Coût(\$)	Spécifiez.		Nombre de bénéficiaires.
Produits d'hygiène personnelle pour adultes/ produits d'hygiène féminine	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Spécifiez.	Année de début)	Coût(\$)	Spécifiez.		Nombre de bénéficiaires.
Autres?	Spécifiez.	Année de début)	Coût(\$)	Spécifiez.		Nombre de bénéficiaires.

Depuis 2022, avez-vous des subventions? :

Oui

Non

Spécifiez. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

SECTION 8 — ENTRETIEN DES BACS ROULANTS

23. Offrez-vous des services de remplacement, de réparation ou de nettoyage des bacs roulants à vos citoyens? Si oui, spécifiez le coût du service offert.

Services offerts	240 L	360 L
Remplacement	<input type="checkbox"/> Oui Coût(\$) <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui Coût(\$) <input type="checkbox"/> Non
Réparation	<input type="checkbox"/> Oui Coût(\$) <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui Coût(\$) <input type="checkbox"/> Non
Nettoyage	<input type="checkbox"/> Oui Coût(\$) <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui Coût(\$) <input type="checkbox"/> Non

ANNEXE 6 – TABLEAU DE SAISIS DE DONNÉES DANS L'OUTIL DE CALCUL

2. Secteur Résidentiel - Données Version 2022

2.1. Données générales

2.1.1. Nombre d'unités d'occupation (u.o.) par type de logement

2.1.1.1. <i>Multi-logement (10 logements et plus) et condos :</i>	5 184 u.o.
2.1.1.2. <i>Plex (entre 2 et 9 logements) :</i>	2 480 u.o.
2.1.1.3. <i>Unifamilial urbain :</i>	13 789 u.o.
2.1.1.4. <i>Unifamilial rural :</i>	5 883 u.o.
2.1.1.5. <i>Chalets, maisons de villégiature :</i>	1 014 u.o.

Écart de validation recommandé
Les données fournies par l'outil sont basées sur des moyennes québécoises. Il est donc normal qu'il y ait un écart entre vos données (si vous en avez saisi) et celles suggérées. L'écart de validation considéré comme acceptable est de 25 %.

2.1.2. Taille moyenne des ménages par type de logement (pers./u.o.)

Type de logement	Taille moyenne suggérée :
2.1.2.1. <i>Multi-logement (10 logements et plus) et condos :</i>	1,89 pers/u.o.
2.1.2.2. <i>Plex (entre 2 et 9 logements) :</i>	2,25 pers/u.o.
2.1.2.3. <i>Unifamilial urbain :</i>	2,71 pers/u.o.
2.1.2.4. <i>Unifamilial rural :</i>	2,20 pers/u.o.

2.2. Matières recyclables

L'outil estime les données par type de matières en ne tenant compte que des unités résidentielles. Aucune quantité provenant de petits ICI assimilables n'est donc incluse. Pour cette raison, l'utilisateur doit ajuster ses propres données afin de permettre une comparaison avec les résultats de l'outil.

2.2.1. La collecte sélective municipale est offerte aux petits ICI assimilables ? Oui

2.2.2. Quelles données souhaitez-vous utiliser dans les résultats ? Mes données

2.2.3. Données suggérées par l'outil (fournies à titre indicatif seulement)

	Récupéré (t) - collecte sélective	Éliminé (t) - collecte des ordures	Généré (t)
Papier et carton	3 048 t	1 100 t	4 148 t
Métal	234 t	294 t	529 t
Plastique	690 t	1 260 t	1 951 t
Verre	1 128 t	359 t	1 488 t
Total	5 101 t	3 014 t	8 115 t

2.2.4. Données saisies par l'utilisateur - UTILISÉES DANS LES RÉSULTATS

	Récupéré (t) - collecte sélective	Éliminé (t) - collecte des ordures	Généré (t)
Papier et carton	4 587 t	1 057 t	5 644 t
Métal	285 t	222 t	507 t
Plastique	720 t	816 t	1 536 t
Verre	1 203 t	282 t	1 485 t
Total	6 795 t	2 376 t	9 171 t

Aide à la validation des données :

	33,2%	26,8%	13,0%
--	-------	-------	-------

Si vous souhaitez utiliser vos données dans les résultats ou les comparer à celles suggérées par l'outil :

- Si vos données incluent des matières provenant d'ICI et si vous ne savez pas quelle est la part qui leur est attribuable, saisissez vos données dans la section de droite en (a), puis vous obtiendrez des tonnages estimés sans ICI en (b).
- Si vous possédez des données globales non ventilées par type de matières, saisissez-les dans la section de droite en (c), puis reportez à 2.2.4. les données ventilées obtenues en (d).

Ventilation proposée

(a) Petits ICI

Tonnages avec ICI	Récupéré	Éliminé
	7 533 t	12 810 t

Part des ICI

Récupéré	9,8%
Éliminé	21,4%

(b) Valeurs proposées

Tonnages estimés sans ICI	Récupéré	Éliminé
	6 795 t	10 069 t

Utilisez les tonnages estimés sans ICI (b) pour ventiler les données (c)

(c) Données globales non ventilées

Données non ventilées	Récupéré	Éliminé
	6 795 t	10 069 t

(d) Ventilation proposée

	Récupéré	Éliminé
Papier et carton	4 587 t	1 057 t
Métal	285 t	222 t
Plastique	720 t	816 t
Verre	1 203 t	282 t

Part des matières recyclables

Récupéré	67,5%
Éliminé	10,5%
	4,2%
	2,2%
	10,6%
	8,1%
	17,7%
	2,8%

2.3. Matières organiques des unités résidentielles

2.3.1. Programme de collecte municipale des matières organiques :

	Récupéré (t)	Généré (t)	Généré suggéré (t)	Aide à la validation des données de génération :
Branches et sapins de Noël	650 t	650 t	-----	-----
Résidus verts	5 205 t	5 205 t	3 024 t	72,1%
Résidus alimentaires	1 045 t	4 011 t	4 011 t	0,0%
Autres résidus organiques	849 t	2 987 t	2 987 t	0,0%
Total	7 749 t	12 853 t	10 022 t	28,2%

Si vous avez des données relatives à une collecte combinée de résidus verts et de résidus alimentaires, non ventilés par type de matières, saisissez-les dans la section de droite en (a), puis vous obtiendrez des tonnages estimés ventilés en (b), que vous pourrez reporter à 2.3.1.

2.3.2. Programme de réduction à la source :

2.3.2.1. Compostage domestique Non

Combien d'unités présentes sur le territoire ?

2.3.2.2. Herbicyclage (oui/non) Non

Activités de sensibilisation? Oui

Réglementation interdisant le gazon dans la collecte de matières organiques? Oui

Réglementation interdisant le gazon dans la collecte des ordures ménagères? Oui

Vous indiquez l'absence d'herbicyclage. Est-ce bel et bien le cas?

2.3.3. Par défaut, un taux de rejets moyen de 4 % aux centres de traitement de la matière organique est appliqué aux résultats obtenus. Si vous souhaitez utiliser un autre taux de rejet, veuillez l'inscrire ici :

2.3.4. Maladies et parasites :

2.3.4.1. Il y a eu abattage d'arbres en raison d'une problématique liée à certaines maladies ou parasites? Oui

Nous vous invitons à indiquer et, si possible, documenter cet aspect dans le PGMR

Données globales non ventilées - collecte combinée des résidus verts et alimentaires de la 3e voie

	Récupéré
(a) Tonnage total de la 3e voie	6 528 t
(b) Ventilation proposée	
Résidus verts	4 635 t
Résidus alimentaires	1 045 t
Autres résidus organiques	849 t

Composition des résidus organiques de la 3e voie (collecte combinée RV&RA)

	71,0%
	16,0%
	13,0%

2.4. Boues municipales

Si vous souhaitez utiliser vos propres données dans les résultats, entrez celles-ci aux questions 2.4.1. à 2.4.3., puis sélectionnez "Mes données" à 2.4.4.1.

2.4.1. Boues municipales de stations d'épuration mécanisées (BSM)

2.4.1.1. Présence de stations d'épuration mécanisées ? Oui

Si vous avez recueilli les données relatives aux quantités réelles de BSM générées durant l'année de référence, entrez-les ici, en débutant par la colonne Nom de la station de traitement.

Numérotation des stations	Nom de la station de traitement	Quantité de boues générées (t mh)	Taux de siccité des boues (%)	% recyclé	% éliminé
	Cowansville	2 046,4 t mh	20,5%	100,0%	0,0%
	Farnham	1 147,5 t mh	22,8%	100,0%	0,0%
	Lac-Brome	58,6 t mh	20,0%	100,0%	0,0%
	Stanbridge East	14,2 t mh	20,0%	100,0%	0,0%

↳ Y a-t-il des effluents de l'extérieur du territoire ou y a-t-il des boues autres que municipales ? Non

2.4.2. Boues municipales d'étangs aérés (BEA)

2.4.2.1. Présence d'étangs aérés vidangés durant l'année de référence ? Oui

Si vous avez recueilli les données relatives aux quantités réelles de BEA vidangées durant l'année de référence, entrez-les ici, en débutant par la colonne Nom de la station de traitement.

Numérotation des étangs	Nom de la station de traitement	Quantité de boues vidangées (t mh)	Taux de siccité des boues (%)	% recyclé	% éliminé
	Bromont	294,5 t mh	23,4%	100,0%	0,0%

↳ Y a-t-il des effluents de l'extérieur du territoire ou y a-t-il des boues autres que municipales ? Non

Précisez également les informations relatives aux autres vidanges (antérieures ou prévues) dans le PGMR.

2.4.3. Boues de fosses septiques (BFS)

2.4.3.1. Y a-t-il des fosses septiques dont les boues ont été acheminées à des stations de traitement autres que celles indiquées ci-dessus? Oui

↳ Nombre de fosses septiques concernées ? 11 066
 ↳ Taux de recyclage ? 100,0%

Afin de traiter et additionner les données des stations de traitement de façon uniforme en plus de pouvoir les comparer à celles de l'outil, les quantités de boues saisies par l'utilisateur sont ramenées à un taux de siccité commun de 20 %.

2.4.4. Total des boues municipales

2.4.4.1. Quelles données souhaitez-vous utiliser dans les résultats ? Mes données

2.4.4.2. Données suggérées par l'outil (fournies à titre indicatif seulement).

2.4.4.3. Données saisies par l'utilisateur - UTILISÉES DANS LES RÉSULTATS

Estimation globale de boues municipales selon la population

	Récupéré	Éliminé	Généré
Quantités de boues municipales	2 265 t mh	3 178 t mh	5 443 t mh

	Récupéré	Éliminé	Généré
Total BSM	3 478 t mh	0 t mh	3 478 t mh
Total BEA	345 t mh	0 t mh	345 t mh
Total BFS	3 292 t mh	0 t mh	3 292 t mh
Total	7 115 t mh	0 t mh	7 115 t mh

Aide à la validation des données : 214,1% N.A. 30,7%

N.A. Non applicable : La valeur estimée par l'outil OU celle indiquée par l'utilisateur est égale à zéro

2.5. Véhicules hors d'usage (VHU)

2.5.1. Quelles données souhaitez-vous utiliser dans les résultats ?

Données suggérées par l'outil

2.5.2. Données suggérées par l'outil - UTILISÉES DANS LES RÉSULTATS

2.5.3. Données saisies par l'utilisateur (fournies à titre indicatif seulement)

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Véhicules hors d'usage	3 090 t	0 t	3 090 t

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Véhicules hors d'usage			

Aide à la validation des données :

UTILISATION DES DONNÉES DE L'OUTIL VALIDATION NON PERTINENTE.

Rappel : Les VHU font partie des matières dont la mise à jour est facultative pour les fins de l'inventaire.

2.6. Textiles

2.6.1. Quelles données souhaitez-vous utiliser dans les résultats ?

Données suggérées par l'outil

Si vous n'avez pas de donnée sur les quantités de textiles, vous pouvez saisir, dans la section de droite en (a), la quantité globale de matières issues de la collecte d'ordures, puis vous obtiendrez un tonnage estimé de textiles éliminés en (b). Ce tonnage pourra être comparé à celui de textiles éliminés suggéré par l'outil à 2.6.2.

2.6.2. Données suggérées par l'outil - UTILISÉES DANS LES RÉSULTATS

2.6.3. Données saisies par l'utilisateur (fournies à titre indicatif seulement)

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Textiles	426 t	582 t	1 008 t

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Textiles			

Aide à la validation des données :

UTILISATION DES DONNÉES DE L'OUTIL VALIDATION NON PERTINENTE.

Rappel : Les textiles font partie des matières dont la mise à jour est facultative pour les fins de l'inventaire.

(a) Données globales non ventilées - collecte des ordures

	Éliminé
Quantité globale d'ordures	12 810 t

(b) Ventilation proposée

	Éliminé
Textiles	487 t

Part des textiles

	Éliminé
	3,8%

MATIÈRES RECYCLABLES
 (Données de l'utilisateur)

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Papier et carton	4 587 t	1 057 t	5 644 t
Métal	285 t	222 t	507 t
Plastique	720 t	816 t	1 536 t
Verre	1 203 t	282 t	1 485 t
Total	6 795 t	2 376 t	9 171 t

**MATIÈRES ORGANIQUES DES UNITÉS
RÉSIDENTIELLES**
 (Données de l'utilisateur)

	Récupéré	Éliminé	Généré
Branches et sapins de Noël	650 t	0 t	650 t
Résidus verts	4 684 t	0 t	4 684 t
Résidus alimentaires	941 t	2 966 t	3 907 t
Autres résidus organiques	764 t	2 138 t	2 902 t
Total	7 039 t	5 104 t	12 143 t

BOUES MUNICIPALES
 (Données de l'utilisateur)

	Récupéré	Éliminé	Généré
Boues municipales de stations d'épuration mécanisées (BSM)	3 478 t mh	0 t mh	3 478 t mh
Boues municipales d'étangs aérés (BEA)	345 t mh	0 t mh	345 t mh
Boues de fosses septiques (BFS)	3 292 t mh	0 t mh	3 292 t mh
Total	7 115 t mh	0 t mh	7 115 t mh

VÉHICULES HORS D'USAGE (VHU)
 (Données de l'outil)

	Récupéré	Éliminé	Généré
Véhicules hors d'usage	3 090 t	0 t	3 090 t

TEXTILES
 (Données de l'outil)

	Récupéré	Éliminé	Généré
Textiles	426 t	582 t	1 008 t

AUTRES MATIÈRES RÉSIDUELLES
(Données de l'utilisateur)

	Récupéré	Éliminé	Généré
Rejets des centres de tri et des centres de valorisation des matières organiques (Données de l'utilisateur)	0 t	2 361 t	2 361 t
↳ Centre de tri	0 t	1 737 t	1 737 t
↳ Centre de valorisation des M.O.	0 t	624 t	624 t
Résidus domestiques dangereux (RDD) (Données de l'utilisateur)	144 t	33 t	177 t
Encombrants (Données de l'utilisateur)	3 773 t	247 t	4 020 t
↳ Métalliques	1 453 t	132 t	1 585 t
↳ Non-métalliques	2 320 t	115 t	2 435 t
Total	3 917 t	2 641 t	6 558 t

RÉSIDUS ULTIMES (Données de l'outil)

	Éliminé
Résidus ultimes	1 345 t

TOTALITÉ DES RÉSIDUS DU SECTEUR RÉSIDENTIEL

	Récupéré	Éliminé	Généré
Papier et carton	4 587 t	1 057 t	5 644 t
Métal	285 t	222 t	507 t
Plastique	720 t	816 t	1 536 t
Verre	1 203 t	282 t	1 485 t
Branches et sapins de Noël	650 t	0 t	650 t
Résidus verts	4 684 t	0 t	4 684 t
Résidus alimentaires	941 t	2 966 t	3 907 t
Autres résidus organiques	764 t	2 138 t	2 902 t
Véhicules hors d'usage	3 090 t	0 t	3 090 t
Textiles	426 t	582 t	1 008 t
Rejets des centres de tri	0 t	1 737 t	1 737 t
Rejets des centres de valorisation des M.O.	0 t	624 t	624 t
Résidus domestiques dangereux (RDD)	144 t	33 t	177 t
Encombrants métalliques	1 453 t	132 t	1 585 t
Encombrants non-métalliques	0 t	2 320 t	2 320 t
Résidus ultimes	0 t	1 363 t	1 363 t
TOTAL (sans boues)	18 947 t	14 272 t	33 219 t
TOTAL estimé par l'outil (sans boues)	17 108 t	12 169 t	29 278 t
Boues municipales de stations d'épuration mécanisées (BSM)	3 478 t mh	0 t mh	3 478 t mh
Boues municipales d'étangs aérés (BEA)	345 t mh	0 t mh	345 t mh
Boues de fosses septiques (BFS)	3 292 t mh	0 t mh	3 292 t mh
TOTAL boues	7 115 t mh	0 t mh	7 115 t mh
TOTAL boues estimé par l'outil	2 265 t mh	3 178 t mh	5 443 t mh

3.1. Matières recyclables

3.1.1. Retranscrire le nombre d'employés de la région adn

Région administrative – TOTAL	Nb. d'employés (k emp.)
Secteur de la production de biens	44,3 k emp.
↳ Agriculture	6,6 k emp.
↳ Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	0,0 k emp.
↳ Services publics	0,0 k emp.
↳ Construction	11,1 k emp.
↳ Fabrication (manufactures)	25,4 k emp.
Secteur des services	116,4 k emp.
↳ Commerce	19,5 k emp.
↳ Transport et entreposage	3,2 k emp.
↳ Finance, assurances, immobilier et location	6,7 k emp.
↳ Services professionnels, scientifiques et	12,0 k emp.
↳ Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	5,3 k emp.
↳ Services d'enseignement	15,1 k emp.
↳ Soins de santé et assistance sociale	27,8 k emp.
↳ Information, culture et loisirs	4,2 k emp.
↳ Hébergement et restauration	5,4 k emp.
↳ Autres services	5,5 k emp.
↳ Administrations publiques	5,6 k emp.

3.1.2. Quelles données souhaitez-vous utiliser dans le:

Écart de validation recommandé

Les données fournies par l'outil sont basées sur des moyennes québécoises. Il est donc normal qu'il y ait un écart entre vos données (si vous en avez saisi) et celles suggérées. L'écart de validation considéré comme acceptable est de 50%.

À 3.1.1., les données sont exprimées en milliers d'employés (k emp.). Assurez-vous de les avoir inscrites correctement, puisque celles-ci auront une incidence importante sur les résultats de l'outil.

Si vous utilisez les tableaux « Données saisies par l'utilisateur » de cet onglet, vous pouvez utiliser la ligne « Secteur non connu » pour inscrire des données que vous ne pouvez pas associer à un ou des secteurs SCIAN prédéfinis de l'outil ou pour inscrire des données globales.

De plus, dans ces tableaux, il faut écrire « 0 » si vous n'avez pas de donnée pour un secteur afin d'éviter la création d'un macro.

Employés de la MRC selon le prorata de la population de la MRC par rapport à celle de la région

Population de la région	499 197 hab.	Population de la MRC	66 024 hab.
Nb d'employés de la région	161,3 k emp.	Ratio	0,1323

MRC – TOTAL	Nb. d'employés (k emp.)
Secteur de la production de biens	5,3 k emp.
↳ Agriculture	0,3 k emp.
↳ Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	0,0 k emp.
↳ Services publics	0,0 k emp.
↳ Construction	1,5 k emp.
↳ Fabrication (manufactures)	3,4 k emp.
Secteur des services	15,4 k emp.
↳ Commerce	2,6 k emp.
↳ Transport et entreposage	1,2 k emp.
↳ Finance, assurances, immobilier et location	0,3 k emp.
↳ Services professionnels, scientifiques et techniques	1,6 k emp.
↳ Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	0,7 k emp.
↳ Services d'enseignement	2,0 k emp.
↳ Soins de santé et assistance sociale	3,7 k emp.
↳ Information, culture et loisirs	0,6 k emp.
↳ Hébergement et restauration	0,7 k emp.
↳ Autres services	0,7 k emp.
↳ Administrations publiques	0,7 k emp.

ÉTAPE DE PRÉCISION OPTIONNELLE

3.1.1.1. Désirez-vous utiliser les données passées à la MRC plutôt que le prorata sur la population, pour les nombres d'employés?

Il est essentiel d'écrire des nombres en « k emp. ». Si vous utilisez le lien plus haut, divisez les nombres par 1000 pour les convertir.

MRC – TOTAL	b. d'employés (k emp.)
Secteur de la production de biens	
↳ Agriculture	1,7 k emp.
↳ Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	0,1 k emp.
↳ Services publics	0,1 k emp.
↳ Construction	4,7 k emp.
↳ Fabrication (manufactures)	4,7 k emp.
Secteur des services	
↳ Commerce	4,3 k emp.
↳ Transport et entreposage	1,1 k emp.
↳ Finance, assurances, immobilier et location	1,0 k emp.
↳ Services professionnels, scientifiques et techniques	1,5 k emp.
↳ Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	1,1 k emp.
↳ Services d'enseignement	1,6 k emp.
↳ Soins de santé et assistance sociale	3,1 k emp.
↳ Information, culture et loisirs	1,0 k emp.
↳ Hébergement et restauration	1,7 k emp.
↳ Autres services	1,3 k emp.
↳ Administrations publiques	1,1 k emp.

3.2. Matières organiques

3.2.1. Industries de transformation agroalimentaire

↳ [Emplois pour la région administrative](#)

[Lien](#)

3.2.1.1. Désirez-vous compléter cette étape et utiliser les données propres à la MRC ?

Oui

[Lien](#)

Données pour la Région administrative :

Secteurs SCIAN	Nb. Employés (emp.)	Qté générée (t)
3111	23 emp.	47,0 t
3112	31 emp.	95,0 t
3113	102 emp.	19,0 t
3114	13 emp.	453,0 t
3115	313 emp.	9 240,0 t
3116	194 emp.	6 040,0 t
3117	8 emp.	40,0 t
3118	160 emp.	1 305,0 t
3119	291 emp.	1 464,0 t
312	28 emp.	147,0 t
Total	1 163 emp.	18 850,0 t

Qté totale éliminée 446,0 t

ÉTAPE DE PRÉCISION OPTIONNELLE

Données pour le territoire : (UTILISÉES DANS LES CALCULS)

Secteurs SCIAN	Nb. employés (emp.)
3111	55 emp.
3112	15 emp.
3113	40 emp.
3114	155 emp.
3115	85 emp.
3116	190 emp.
3117	0 emp.
3118	40 emp.
3119	25 emp.
312	80 emp.
Total	685 emp.

3.2.1.2. Quelles données souhaitez-vous utiliser dans les résultats ?

Données suggérées par l'outil

3.2.1.3. Données suggérées par l'outil - UTILISÉES DANS LES RÉSULTATS

Secteurs SCIAN	Qté générée
3111	112,4 t
3112	46,0 t
3113	7,5 t
3114	5 401,2 t
3115	2 509,3 t
3116	5 915,5 t
3117	0,0 t
3118	326,3 t
3119	125,8 t
312	420,0 t
Total	14 863,7 t

Qté totale éliminée 262,7 t

3.2.1.4. Données saisies par l'utilisateur (fournies à titre indicatif seulement)

Secteurs SCIAN	Qté générée
3111	
3112	
3113	
3114	
3115	
3116	
3117	
3118	
3119	
312	
Total	

Qté totale éliminée

Aide à la validation des données :

↳ UTILISATION DES DONNÉES DE L'OUTIL. VALIDATION NON PERTINENTE.

3.2.2. Commerces, institutions et autres industries

3.2.2.1. Quelles données souhaitez-vous utiliser dans les résultats ?

Données suggérées par l'outil

3.2.2.2. Données suggérées par l'outil - UTILISÉES DANS LES RÉSULTATS

	Récupérés		
	Résidus verts (t)	Résidus alim. (t)	Autres R.O. (t)
Industriel	0 t	0 t	0 t
☞ Agriculture	0 t	0 t	0 t
☞ Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	0 t	0 t	0 t
☞ Manufacturier	0 t	0 t	0 t
☞ Utilités publiques	0 t	0 t	0 t
☞ Transport et entreposage	0 t	0 t	0 t
Commercial	0 t	0 t	0 t
☞ Hébergement et services de restauration	0 t	0 t	0 t
☞ Commerce de gros et de détail	0 t	0 t	0 t
Institutionnel	0 t	0 t	0 t
☞ Services et bureaux	0 t	0 t	0 t
☞ Services d'enseignement	0 t	0 t	0 t
☞ Soins de santé	0 t	0 t	0 t
Total	0 t	0 t	0 t

3.2.2.3. Données saisies par l'utilisateur (fournies à titre indicatif seulement)

	Récupérés		
	Résidus verts (t)	Résidus alim. (t)	Autres R.O. (t)
Industriel			
☞ Agriculture			
☞ Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz			
☞ Manufacturier			
☞ Utilités publiques			
☞ Transport et entreposage			
Commercial			
☞ Hébergement et services de restauration			
☞ Commerce de gros et de détail			
Institutionnel			
☞ Services et bureaux			
☞ Services d'enseignement			
☞ Soins de santé			
Secteur non connu			
Total	N.D.	N.D.	N.D.

	Éliminés		
	Résidus verts (t)	Résidus alim. (t)	Autres R.O. (t)
Industriel	140 t	976 t	203 t
☞ Agriculture	47 t	328 t	68 t
☞ Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	2 t	12 t	2 t
☞ Manufacturier	81 t	562 t	117 t
☞ Utilités publiques	0 t	3 t	1 t
☞ Transport et entreposage	10 t	72 t	15 t
Commercial	409 t	2 847 t	591 t
☞ Hébergement et services de restauration	199 t	1 382 t	287 t
☞ Commerce de gros et de détail	210 t	1 464 t	304 t
Institutionnel	30 t	205 t	43 t
☞ Services et bureaux	6 t	42 t	9 t
☞ Services d'enseignement	13 t	88 t	18 t
☞ Soins de santé	11 t	76 t	16 t
Total	579 t	4 029 t	837 t

	Généérés		
	Résidus verts (t)	Résidus alim. (t)	Autres R.O. (t)
Industriel	140 t	976 t	203 t
☞ Agriculture	47 t	328 t	68 t
☞ Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	2 t	12 t	2 t
☞ Manufacturier	81 t	562 t	117 t
☞ Utilités publiques	0 t	3 t	1 t
☞ Transport et entreposage	10 t	72 t	15 t
Commercial	409 t	2 847 t	591 t
☞ Hébergement et services de restauration	199 t	1 382 t	287 t
☞ Commerce de gros et de détail	210 t	1 464 t	304 t
Institutionnel	30 t	205 t	43 t
☞ Services et bureaux	6 t	42 t	9 t
☞ Services d'enseignement	13 t	88 t	18 t
☞ Soins de santé	11 t	76 t	16 t
Total	579 t	4 029 t	837 t

	Éliminés		
	Résidus verts (t)	Résidus alim. (t)	Autres R.O. (t)
Industriel			
☞ Agriculture			
☞ Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz			
☞ Manufacturier			
☞ Utilités publiques			
☞ Transport et entreposage			
Commercial			
☞ Hébergement et services de restauration			
☞ Commerce de gros et de détail			
Institutionnel			
☞ Services et bureaux			
☞ Services d'enseignement			
☞ Soins de santé			
Secteur non connu			
Total	N.D.	N.D.	N.D.

	Généérés		
	Résidus verts (t)	Résidus alim. (t)	Autres R.O. (t)
Industriel			
☞ Agriculture			
☞ Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz			
☞ Manufacturier			
☞ Utilités publiques			
☞ Transport et entreposage			
Commercial			
☞ Hébergement et services de restauration			
☞ Commerce de gros et de détail			
Institutionnel			
☞ Services et bureaux			
☞ Services d'enseignement			
☞ Soins de santé			
Secteur non connu			
Total	N.D.	N.D.	N.D.

Aide à la validation des données :

☞ UTILISATION DES DONNÉES DE L'OUTIL. VALIDATION NON PERTINENTE.

3.3. Résidus spécifiques de transformation industrielle

3.3.1. Inscrivez dans le tableau ci-dessous les quantités récupérées et éliminées (en TONNES) pour les catégories de résidus pour lesquelles des données sont disponibles.

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Autres résidus marins			
Sables de fonderies			
Poussières de cimenteries			
Boues de forage			
Scories d'aciérie			
Poussières de chaux			
Autres résidus chaulant			
Pierre de taille			

Autres résidus	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Indiquez la composition des "Autres résidus"			
Aucune donnée disponible			

3.4. Autres matières résiduelles

3.4.1. Rejets des centres de tri des matières recyclables et des centres de valorisation de la matière organique (M.O.)

3.4.1.1. Tel qu'indiqué à la section 2.7.1.1., le taux de rejets de 25,9 % aux centres de tri des matières recyclables est appliqué aux résultats obtenus.

3.4.1.2. Tel qu'indiqué à la section 2.3.3., le taux de rejets de 10 % aux centres de valorisation des matières organiques est appliqué aux résultats obtenus.

3.4.2. Quelles données souhaitez-vous utiliser dans les résultats ? Données suggérées par l'outil

3.4.3. Données suggérées par l'outil - UTILISÉES DANS LES RÉSULTATS

	Éliminé (t)
Rejets du tri des matières recyclables des ICI	2 200 t
Rejets de la collecte des M.O. des ICI	0 t
Rejets des recycleurs de métaux (encombrants et véhicules hors usage)	2 126 t
Total	4 326 t

3.4.4. Données saisies par l'utilisateur (fournies à titre indicatif seulement)

	Éliminé (t)
Rejets du tri des matières recyclables des ICI	
Rejets de la collecte des M.O. des ICI	
Rejets des recycleurs de métaux (encombrants et véhicules hors usage)	
Total	

Aide à la validation des données :
UTILISATION DES DONNÉES DE L'OUTIL. VALIDATION NON PERTINENTE.

ICI - Sources des données :

Année de la source	Auteur	Titre	Utilisées dans la section :
Taux de rejet	Tirée de la RIGMRBM	Taux de rejet de la plateforme de compostage	

Secteur ICI - Résultats - Brome-Missisquoi

Version 2022

MATIÈRES RECYCLABLES (Données de l'outil)

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Papier et Carton	5 037 t	4 568 t	9 605 t
Métal	521 t	621 t	1 142 t
Plastique	484 t	2 418 t	2 902 t
Verre	253 t	654 t	907 t
Total	6 295 t	8 261 t	14 556 t

MATIÈRES ORGANIQUES

	Récupéré	Éliminé	Généré
Industries de transformation agroalimentaire (Données de l'outil)	14 601 t	263 t	14 864 t
Commerces, institutions et autres industries (Données de l'outil)	0 t	5 445 t	5 445 t
↳ Résidus verts (t)	0 t	579 t	579 t
↳ Résidus alimentaires	0 t	4 029 t	4 029 t
↳ Autres résidus organiques	0 t	837 t	837 t
Total	14 601 t	5 707 t	20 308 t

RÉSIDUS SPÉCIFIQUES DE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE (Données de l'utilisateur)

	Récupéré	Éliminé	Généré
Autres résidus marins			
Sables de fonderies			
Poussières de cimenteries			
Boues de forage			
Scories d'aciérie			
Poussières de chaux			
Autres résidus chaulant			
Pierre de taille			
Autres résidus			
Aucune donnée disponible			
Total			

AUTRES MATIÈRES RÉSIDUELLES (Données de l'outil)

	Récupéré	Éliminé	Généré
Rejets du tri des matières recyclables des ICI	0 t	2 200 t	2 200 t
Rejets de la collecte des M.O. des ICI	0 t	0 t	0 t
Rejets des recycleurs de métaux (encombrants et véhicules hors usage)	0 t	2 126 t	2 126 t
Total	0 t	4 326 t	4 326 t

RÉSIDUS ULTIMES (Données de l'outil)

	Éliminé
Résidus ultimes	534 t

TOTALITÉ DES RÉSIDUS DU SECTEUR ICI

	Récupéré	Éliminé	Généré
Papier et Carton	5 037 t	4 568 t	9 605 t
Métal	521 t	621 t	1 142 t
Plastique	484 t	2 418 t	2 902 t
Verre	253 t	654 t	907 t
Industries de transformation agroalimentaire	14 601 t	263 t	14 864 t
Résidus verts (t)	0 t	579 t	579 t
Résidus alimentaires	0 t	4 029 t	4 029 t
Autres résidus organiques	0 t	837 t	837 t
Autres résidus marins			
Sables de fonderies			
Poussières de cimenteries			
Boues de forage			
Scories d'aciérie			
Poussières de chaux			
Autres résidus chaulant			
Pierre de taille			
Autres résidus			
Rejets du tri des matières recyclables des ICI	0 t	2 200 t	2 200 t
Rejets de la collecte des M.O. des ICI	0 t	0 t	0 t
Rejets des recycleurs de métaux (encombrants et véhicules hors usage)	0 t	2 126 t	2 126 t
Résidus ultimes	0 t	534 t	534 t
TOTAL	20 896 t	18 828 t	39 725 t
TOTAL estimé par l'outil	20 896 t	18 828 t	39 725 t

4.1. Valeur des permis de bâtir (k\$) :

434 073 k\$

[lien](#)

4.2. Résidus de CRD

4.2.1. Quelles données souhaitez-vous utiliser dans les résultats ?

Données suggérées par l'outil

4.2.2. Données suggérées par l'outil - UTILISÉES DANS LES RÉSULTATS

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Usages en lieu d'enfouissement (t)	Généré (t)
Agrégats	4 795 t	4 199 t	N.A.	8 994 t
Non-agrégats :	13 373 t	25 196 t	N.A.	38 569 t
↳ Bois de construction	9 622 t	14 188 t	N.A.	23 810 t
↳ Gypse	196 t	2 677 t	N.A.	2 873 t
↳ Bardeaux d'asphalte	979 t	1 147 t	N.A.	2 125 t
↳ Autres	2 577 t	7 184 t	N.A.	9 761 t
Rejets de centres de tri de CRD	N.A.	8 109 t	6 778 t	14 887 t
Total	18 168 t	37 504 t	6 778 t	62 450 t

Écart de validation recommandé

Les données fournies par l'outil sont basées sur des moyennes québécoises. Il est donc normal qu'il y ait un écart entre vos données (si vous en avez saisi) et celles suggérées. L'écart de validation considéré comme acceptable est de 50 %.

4.2.3. Données saisies par l'utilisateur (fournies à titre indicatif seulement)

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Usages en lieu d'enfouissement (t)	Généré (t)
Agrégats				
Non-agrégats :				
↳ Bois de construction				
↳ Gypse				
↳ Bardeaux d'asphalte				
↳ Autres				
Rejets de centres de tri de CRD	N.A.			
Total				

Aide à la validation des données :

↳ UTILISATION DES DONNÉES DE L'OUTIL. VALIDATION NON PERTINENTE.

RÉSIDUS DE CRD
 (Données de l'outil)

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Usages en lieu d'enfouissement (t)	Généré (t)
Agrégats	4 795 t	4 199 t	N.A.	8 994 t
Non-agrégats :	13 373 t	25 196 t	N.A.	38 569 t
☞ Bois de construction	9 622 t	14 188 t	N.A.	23 810 t
☞ Gypse	196 t	2 677 t	N.A.	2 873 t
☞ Bardeaux d'asphalte	979 t	1 147 t	N.A.	2 125 t
☞ Autres	2 577 t	7 184 t	N.A.	9 761 t
☞ Rejets de centres de tri CRD	N.A.	8 109 t	6 778 t	14 887 t
Total	18 168 t	37 504 t	6 778 t	62 450 t

Résultats globaux - Brome-Missisquoi

Version 2022

	Récupéré	Éliminé	Usages en lieu d'enfouissement	Généré
PAPIER/CARTON	9 624 t	5 625 t	N.A.	15 249 t
MÉTAL	806 t	843 t	N.A.	1 649 t
PLASTIQUE	1 204 t	3 234 t	N.A.	4 438 t
VERRE	1 456 t	936 t	N.A.	2 392 t
MATIÈRES ORGANIQUES	21 640 t	10 811 t	N.A.	32 451 t
RÉSIDUS DE CRD	18 168 t	37 504 t	6 778 t	62 450 t
RÉSIDUS DE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE	N.D.	N.D.	N.A.	N.D.
RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX	144 t	33 t	N.A.	177 t
AUTRES RÉSIDUS	7 289 t	7 517 t	N.A.	14 806 t
RÉSIDUS ULTIMES	N.A.	1 879 t	N.A.	1 879 t
TOTAL (sans boues)	60 331 t	68 381 t	6 778 t	135 490 t
BOUES MUNICIPALES	2 265 t mh	3 178 t mh	N.A.	5 443 t mh



Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030

MRC de Brome-Missisquoi

749, rue Principale
Cowansville QC J2K 1J8
(450) 266-4900
mrcbm.qc.ca